



Jean-Joël Aerts Denis Cogneau Javier Herrera
Guy de Monchy François Roubaud

L'ÉCONOMIE

Un espoir évanoui

CAMEROUNAISE

Les Africains

KARTHALA

L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE

Jean-Joël Aerts est économiste à l'Agence française de développement, responsable au CEFEB de l'option « projets ». Auteur de plusieurs modèles macroéconomiques, il a principalement travaillé sur le Cameroun, le Bénin, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

Denis Cogneau est économiste, chercheur à l'IRD et au GIS DIAL, enseignant dans le DEA de Démographie économique de l'IEP-Paris. Ses recherches ont porté principalement sur l'analyse des politiques macroéconomiques, les inégalités et la pauvreté dans les pays en développement, notamment au Cameroun, à Madagascar et en Côte d'Ivoire.

Javier Herrera est économiste, chercheur à l'IRD et au GIS DIAL. Il a mené des recherches sur les échanges transfrontaliers non enregistrés entre le Nigeria et ses voisins, les marchés parallèles de changes et l'impact des réformes structurelles en Afrique subsaharienne. Il travaille actuellement sur la pauvreté au Pérou.

Guy de Monchy est économiste, administrateur de l'INSEE, il est actuellement chef de service à la Direction de la Prévision. Ancien directeur de DIAL et spécialiste en analyse macroéconomique, ses travaux de modélisation ont aussi bien porté sur la France que sur les pays en développement (Sénégal, Cameroun).

François Roubaud est économiste, chercheur à l'IRD, il travaille au sein du GIS DIAL. Ses travaux ont porté sur le secteur informel, le marché du travail et l'analyse des réformes économiques dans les pays en développement, notamment au Mexique, au Cameroun et à Madagascar.

Couverture : Statuette bamoun.
Photo J. Herrera

© Éditions KARTHALA, 2000
ISBN : 2-84586-016-1

**Jean-Joël Aerts, Denis Cogneau, Javier Herrera,
Guy de Monchy, François Roubaud**

L'économie camerounaise

Un espoir évanoui

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 PARIS**

DIAL, créé en 1990 par l'Orstom (aujourd'hui IRD, Institut de recherche pour le développement), l'administration française et la Commission européenne, est un groupement d'intérêt scientifique qui mène des études et des recherches macroéconomiques appliquées sur le développement. Il aide les pays du Sud ainsi que les agences de coopération françaises et européennes à définir et mettre en œuvre des politiques adaptées. Dans ce domaine, DIAL a pour vocation de développer un pôle de compétences, appuyé sur un réseau européen, au service des pays en développement et de leurs bailleurs de fonds.

Pour mener à bien son programme de recherche, DIAL bénéficie de l'appui d'institutions françaises et européennes (IRD, Eurostat, CESD-Paris, Insee et Secrétariat d'Etat chargé de la Coopération). Il effectue également des études spécifiques sous contrat pour les agences d'aide bilatérales ou multilatérales.

Un Comité de direction et un Comité scientifique assurent la direction des travaux et recherches mis en œuvre par l'équipe DIAL.

Le Cameroun : repères

D'une superficie de 475 440 km², le Cameroun, dont la croissance démographique se situe dans la norme de la région (+ 2,8%), comptait en 1993 environ 12,5 millions d'habitants. Cette population, urbanisée à 42%, est jeune (56% ont moins de 20 ans), éduquée (le taux de scolarisation est de 69%) et composée d'une mosaïque de 200 ethnies parlant 24 langues différentes. Le revenu par tête se situerait en 1993 entre 920 (Banque mondiale) et 788 dollars (estimation CF), plaçant le Cameroun, avant la dévaluation, parmi les pays à revenu intermédiaire (PRI).

Jusqu'à la découverte des gisements pétroliers, la croissance demeure modérée (4%), répartie également suivant les secteurs. La composition du PIB est approximativement la même de 1966 à 1976 : 30% pour l'agriculture, 20% pour le secteur secondaire, 50% pour les services et le commerce.

De 1977 à 1985, le boom pétrolier (l'extraction de pétrole brut augmente de +32% par an entre 1980 et 1985) se répercute sur l'ensemble de l'économie : le rythme de croissance triple dans l'agriculture de rente et l'industrie, double dans les services. La croissance se situe autour de 10% de 1978 à 1980, puis baisse légèrement de régime (+8% par an jusqu'en 1985). Cette évolution se traduit dans la modification de la structure du PIB (en 1985, agriculture : 20%, industrie : 35%, tertiaire : 45%).

Les années 1985 et 1986 marquent la fin de cette période faste : le taux de croissance reste positif, mais faiblit fortement (+4,5%), la production pétrolière se stabilise, la production agricole devient plus nettement cyclique et progresse plus lentement.

Depuis lors, la situation économique camerounaise ne cesse de se dégrader. A l'origine, les ressources d'exportations enregistrent une très forte diminution. Entre 1984/85 et 1987/88, sous le double effet de la chute des cours internationaux et de la dépréciation de la valeur du dollar en francs CFA, les termes de l'échange s'effondrent (-30% en 1985/86, -25% en 1987/88 pour l'ensemble des biens, hormis les services) et le pétrole perd 65% de sa valeur. L'impact de cette baisse des recettes d'exportation se fait immédiatement sentir sur la balance commerciale, qui devient négative en 1986/87, se redresse en 1989/90 au prix d'une réduction drastique des importations (en particulier de biens d'équipement), puis redevient négative sous l'influence de la baisse des cours des produits agricoles et du ralentissement de la production pétrolière.

Surpris par ce brusque retournement de la conjoncture, l'Etat camerounais ne commence à réduire ses investissements qu'à partir de 1987/88, laissant son déficit s'accroître dangereusement, sans prendre en temps utile les mesures nécessaires à son redressement.

Le déséquilibre entre pression fiscale dans le secteur pétrolier (de l'ordre de 80%) et dans le reste de l'économie (de l'ordre de 17% si l'on exclut les produits primaires, soit deux fois moins qu'en Côte d'Ivoire) est sans conteste à l'origine des difficultés actuelles de l'Etat : il a accentué l'effet dépressif des baisses de recettes pétrolières. Les déficits successifs entraînent un endettement croissant ainsi que l'accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs.

Le secteur industriel camerounais souffre beaucoup de cette crise : entre 1983 et 1991, sa production baisse de 15% et l'emploi qu'il génère de 8%. A l'exception des branches de transformation de matières premières, il est peu intégré et, en général, pas assez compétitif. Les difficultés financières de certaines entreprises, dans le secteur public notamment, sont particulièrement graves.

Le secteur tertiaire et informel prend le relais, mais dans des conditions très difficiles : le taux de chômage à Yaoundé passe en dix ans de 7 à 24% de la population active. Dans ce contexte, les ménages voient leur pouvoir d'achat diminuer fortement : la consommation par tête se réduit de plus de 4% à 5% par an depuis 1985/86, et cette tendance devrait se poursuivre jusqu'à ce que la nouvelle politique mise en œuvre après la dévaluation fasse pleinement sentir ses effets.

A la mémoire d'André Ngassam

Introduction

Au milieu des années 1980, le Cameroun entre dans une phase de turbulences. Dix ans après, il n'en est toujours pas sorti. La longueur et la dureté de la crise que connaît ce pays amènent à s'interroger sur l'origine et les déterminants d'une telle remise en question du régime de croissance antérieur, que tous reconnaissent comme exemplaire et que l'on a même pu qualifier de « miracle camerounais ». En l'espace de quelques années, le bel optimisme sur l'avenir du pays s'est changé en un sentiment de doute profond, venant conforter les tenants de « l'afro-pessimisme ». Au regard des indicateurs de performance économique, comme de ceux qui cherchent à cerner la cohérence des politiques économiques, le Cameroun a perdu son statut de modèle régional pour figurer parmi les « mauvais élèves » stigmatisés par les rapports récents des institutions multilatérales (Banque mondiale, 1994).

Pourquoi la conjoncture internationale défavorable, qui, à l'instar de nombreux autres pays en développement, a affecté le Cameroun au milieu de la décennie passée (contre-choc pétrolier, fortes fluctuations du dollar, chute des cours des principales matières premières agricoles), a-t-elle durablement affecté l'économie et conduit à une remise en cause de la viabilité des modes de régulation économique, mis en œuvre depuis l'indépendance ? Telle est la question centrale que se propose d'aborder cet ouvrage, en mettant l'accent sur la description des ajustements de la sphère réelle et des comportements des agents. Celle-ci a été très largement contrainte par l'ampleur et la quali-

té de l'information statistique existante, même si une information originale a été développée par DIAL en vue d'une meilleure compréhension de certains mécanismes économiques (voir ci-dessous).

Cet ouvrage se compose de six chapitres. Les trois premiers analysent dans une perspective de longue période les mécanismes qui ont conduit à l'impasse dans laquelle s'est enlue l'économie camerounaise au début des années 1990, avant le tournant de la dévaluation. Depuis l'indépendance, trois régimes de croissance ont pu être identifiés. Le premier, objet du premier chapitre et qui correspond à la période 1960-1976, se caractérise par une croissance modérée mais équilibrée, exempte de distorsions des prix relatifs villes/campagnes et de déficits externes ou internes insoutenables.

La découverte, puis l'exploitation de pétrole, inaugurent un nouveau régime caractérisé par une forte croissance qui dure jusqu'en 1985 (chapitre 2). C'est dans cette période d'expansion de la production et de la consommation que se développent les facteurs de vulnérabilité structurelle de l'économie camerounaise : en particulier, la forte dépendance des recettes publiques à l'égard des recettes pétrolières et l'accumulation des dettes extérieures sans un accroissement correspondant des capacités de production des biens échangeables, destinés à l'exportation notamment. Bien qu'il ne provoque pas de « syndrome hollandais », l'afflux des recettes pétrolières s'accompagne d'une montée en puissance des dépenses publiques récurrentes (masse salariale notamment), qui introduit d'importantes rigidités dans la capacité d'adaptation et d'ajustement face à l'instabilité des recettes pétrolières.

Le troisième régime s'ouvre en 1985/86 avec la chute des cours des principaux produits de rente, la baisse du dollar et l'épuisement progressif des ressources pétrolières. Ces évolutions défavorables déclenchent une crise dont les proportions s'amplifient en raison de la fragilité structurelle de l'économie, confortée par les choix de la période précédente. Les termes de l'échange chutent de 40% deux années de suite (1985/86 et 1986/87), entraînant une dégradation rapide des équilibres interne et externe. Ces chocs externes dérèglent profondément les principaux rouages de l'économie camerounaise et provoquent

une récession brutale dans la plupart des secteurs productifs. En particulier, le système bancaire formel, fortement engagé à l'égard des grandes entreprises, se trouve en situation de quasi-faillite (accumulation des créances douteuses et effondrement des dépôts), ce qui entraîne en retour une contraction sévère de la liquidité de l'économie.

L'ajustement réel est tardif car les dépenses publiques continuent d'augmenter en 1986/87 de près de 20% en volume alors que la tendance à la baisse des recettes pétrolières était déjà amorcée. En outre, l'ajustement s'effectue, pendant les premières années, par une forte contraction de l'investissement public et plus tard, dans son sillage, par la récession du secteur privé moderne.

Le troisième chapitre met clairement en lumière l'ampleur des contraintes et les limites de la politique d'ajustement réel mise en œuvre. Les résultats des simulations, réalisées en 1991 avec des modèles macroéconomiques, montraient que, malgré les efforts d'ajustement, le PIB aurait dû continuer à décroître et ne se stabiliser qu'à l'horizon 1994/95, effaçant ainsi les gains acquis au cours du boom pétrolier. De plus, les mesures de réduction des dépenses publiques, malgré leur ampleur, demeureraient largement insuffisantes pour équilibrer les comptes de l'État, tandis que les besoins de financement externe dépassaient largement les montants que les bailleurs de fonds étaient disposés à débloquer. Ce chapitre est aussi l'occasion d'aller au-delà des seuls déséquilibres macroéconomiques et de se pencher sur les dynamiques sectorielles : la fin des illusions concernant la croissance et la densification du tissu industriel, la dégradation du marché du travail et l'informalisation accélérée, et les stratégies des ménages pour faire face à la crise.

Finalement, en 1993, la seule option qui reste au Cameroun, dans le cadre de sa stratégie d'ajustement réel, est d'obtenir un moratoire et de suivre, simultanément, une politique de déflation sévère. Cette dernière implique un coût social élevé qui, dans le contexte politique de l'époque, s'avère pratiquement irréalisable. C'est dans ce décor qu'intervient la dévaluation du franc CFA en janvier 1994. Le quatrième chapitre pose les enjeux à moyen terme de ce changement de stratégie économique (ajustement réel *versus* ajustement monétaire) et établit

un premier bilan de l'impact de court terme de la dévaluation sur les prix, le commerce extérieur et le marché du travail.

Les deux derniers chapitres prennent du recul par rapport à la seule conduite de la politique économique, pour tenter d'identifier les principaux points nodaux où se joue et se jouera le développement du Cameroun dans les années à venir. Deux thèmes clefs ont été retenus : l'insertion internationale du pays (chapitre 5) et les ressources humaines (chapitre 6).

Dans le contexte de globalisation de l'économie planétaire, le choix du Cameroun en matière d'ouverture conditionne largement ses perspectives de croissance. L'accent est mis sur les échanges transfrontaliers avec le géant nigérian (contrainte ou opportunité ?). La présence de ce puissant et incontournable voisin aux portes du pays interdit de faire l'économie d'une réflexion sur son rôle de pôle régional. De trop l'avoir ignoré par le passé, les politiques mises en œuvre se sont heurtées à des effets négatifs inattendus (prix, taux de change, compétitivité, flux commerciaux).

Par ailleurs, les voies d'un développement soutenable et durable passent nécessairement par une gestion adéquate des ressources humaines, comme sont venus le rappeler à bon escient les développements récents de la théorie économique de la croissance endogène. Au-delà des mouvements de fond engendrés par les grandes tendances démographiques, l'urbanisation et la scolarisation, cet ouvrage s'arrête sur la question ethnique. Les économistes s'interrogeant sur les piètres performances africaines tendent à la placer au centre de leurs préoccupations tant elle apparaît intimement liée au problème de la gouvernance (Easterly et Levine, 1996). Le Cameroun est concerné au premier chef par ce sujet. Seul le traitement raisonné et l'objectivation de cette question permettront de faire de la diversité des populations un ferment de dynamisme et non un facteur de blocage, et d'éviter les dérives suicidaires qu'ont déjà connues plusieurs pays du continent.

Les auteurs de cet ouvrage ont choisi de privilégier l'analyse à la fois des contraintes macroéconomiques et des aspects peu étudiés tels le marché du travail urbain, le comportement des ménages face à la crise, les performances de l'industrie, les échanges avec le grand voisin nigérian, l'impact de la dévalua-

tion du franc CFA, qui sont parmi les enjeux principaux pour l'avenir de l'économie camerounaise. On a délibérément survolé quelques thèmes importants dans la dynamique de l'économie camerounaise telles la dynamique de la production agricole, la question de la dette externe et les réformes du système bancaire, qui ont été partiellement traités ailleurs.

Une démarche originale

L'approche monographique portant sur les politiques et les performances économiques de tel ou tel pays africain, qui s'est développée ces dernières années¹, est un complément nécessaire aux études transversales plus fréquemment pratiquées par les économistes. Si ces dernières ont le mérite de mettre en perspective la situation spécifique d'un pays ou d'un groupe de pays donnés par rapport à d'autres (approche comparative), elles sont par nature moins fouillées, parce que réduites au traitement d'un problème particulier, qui ne permet pas de comprendre la dynamique économique dans sa globalité.

Dans le cas du Cameroun, la démarche adoptée par cet ouvrage permet de combler une lacune béante en matière d'information et d'analyse économiques. L'absence de travaux économiques synthétiques et de qualité, accessibles à un public large, constitue un frein majeur à la ré-appropriation par les Camerounais de leur propre histoire. Or, dans un pays où culturellement la tradition orale a toujours prédominé sur l'écrit, cette absence de point de repère est synonyme de perte de mémoire collective sur le passé et sur les enjeux de la transition économique. Ce phénomène est d'autant plus marqué que, sous l'effet des coupes budgétaires, l'administration publique, déjà spontanément peu productrice de ce type de référence, a encore limité la production des données nécessaires pour reconstituer, a

1. Voir par exemple, pour l'Afrique francophone : Berthélemy, Bourguignon, (1996), Guillaumont et Guillaumont (éds) (1991), Zagré (1995)

posteriori, la chronique des politiques économiques passées et leurs effets.

L'analyse de l'échec camerounais cherche à dépasser le simple exercice « d'histoire économique » visant à expliciter les logiques qui ont conduit à la situation actuelle. En premier lieu, elle permet d'aborder de plain-pied la problématique des politiques d'ajustement structurel, dans lesquelles presque tous les pays d'Afrique subsaharienne ont été engagés avec les résultats peu probants que l'on connaît. Le cas du Cameroun est d'autant plus intéressant qu'entré tardivement en récession, à l'instar des autres pays pétroliers du continent, ce pays n'a pas eu à expérimenter les tâtonnements successifs des programmes d'ajustement de la première génération mis en place dès la fin des années 1970 (Côte d'Ivoire, Sénégal), et aurait dû bénéficier des économies d'apprentissage subséquentes. En second lieu, l'explicitation des principaux facteurs qui ont contribué au blocage du modèle de développement camerounais constitue une étape incontournable pour chercher à en lever les contraintes à l'avenir, dans la perspective d'identifier, parmi les trajectoires potentielles du pays, celles qui sont susceptibles de s'inscrire sur un sentier de croissance durable et équitable.

Enfin, ce livre répond à une véritable demande sociale au Cameroun (beaucoup plus d'ailleurs que les études en coupe transversale). Dans un pays en voie de démocratisation, la « nouvelle citoyenneté » qui se met en place appelle une implication de plus en plus large des individus dans les affaires publiques. Si, auparavant, la définition des principaux choix de société était décidée et mise en application de façon autoritaire et centralisée, l'orientation actuelle en faveur de l'économie de marché et de la démocratie électorale ne peut réussir que si les citoyens et toutes les organisations intermédiaires (communauté de base, associations, syndicats, partis politiques, ONG, etc.) participent activement à la prise de décision. Celle-ci passe d'abord et avant tout par un accès élargi à l'information, seul moyen offrant la possibilité de juger des enjeux fondamentaux, de faire des choix et, éventuellement, d'apprécier la façon dont les équipes auront ou non rempli le contrat sur lequel elles ont été élues. Cet ouvrage cherche donc à apporter un éclairage pour un débat public pluraliste et documenté sur l'avenir du Cameroun.

Une étude, confiée en 1991 à DIAL (groupement d'intérêt scientifique alors nouvellement créé) par le ministère français de la Coopération et du Développement, pour le compte du ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire camerounais (MINPAT), est à l'origine de cet ouvrage (de Monchy, Roubaud, 1991). Celle-ci portait sur l'analyse des évolutions macroéconomiques, tant passées que prospectives, du Cameroun. Il est vite apparu que l'appréciation des conditions d'ajustement, aussi bien du côté de l'offre que de la demande, passait par la mobilisation d'informations statistiques adéquates, que n'étaient pas à même d'offrir les bases de données existantes. DIAL s'est donc engagé, en partenariat avec la Direction de la Statistique du Cameroun (DCSN), dans un vaste chantier d'enquêtes statistiques, sur des thèmes stratégiques au centre des mécanismes d'ajustement en cours, mettant en œuvre dans certains cas des méthodologies originales. Ces travaux de terrain ont abordé principalement l'emploi, le secteur informel, la consommation, l'industrie, les prix, les échanges transfrontaliers avec le Nigeria et les marchés parallèles des changes. Ce détour par le terrain, assez peu commun chez les macroéconomistes, dessine les linéaments d'une « méthode DIAL » novatrice, et dont ce livre montrera, nous l'espérons, la fécondité.

Au Cameroun, comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, asphyxiés financièrement, l'appareil statistique a été sacrifié sur l'autel des restrictions budgétaires. Les instituts nationaux de la statistique, chargés de coordonner ce système d'information, sont en déshérence, ce qui constitue un recul par rapport à la période antérieure. Des pans entiers de l'économie nationale échappent à leurs observations et retournent à l'état de *terra incognita* pour le chercheur, l'analyste ou même les autorités. Faire l'impasse sur ces domaines condamne l'économiste à rester en surface et à produire un discours partiel, donc partial.

Bien qu'il soit un grand consommateur de temps et d'énergie, donc à valorisation différée, l'investissement statistique constitue en Afrique une nécessité impérieuse. Il répond par là à un double objectif. D'une part, l'ancrage du terrain permet un approfondissement du mode de connaissance et de compréhension des économies réelles. Si DIAL s'inscrit dans une longue tradition orstomienne en la matière, il la complète et lui donne

tout son sens en assurant une « remontée macroéconomique » de résultats plus microéconomiques. Cette jonction, cette articulation avaient rarement été menées à leur terme. D'autre part, la pratique d'une recherche en partenariat avec une institution publique tel que la DSCN répond pleinement à l'objectif majeur que se fixent aujourd'hui toutes les institutions d'aide au développement, à savoir le renforcement des capacités. Le dialogue et la collaboration entre DIAL et la DSCN, sur la base d'un réel partenariat, a été le moteur d'une nouvelle dynamique de la DSCN. Il convient de souligner ici le rôle central, joué alors par la mission française de coopération de Yaoundé, qui a toujours accordé sa confiance aux hommes qui refusaient la fatalité du déclin, et a appuyé (notamment financièrement) l'effort de réhabilitation de la DSCN.

1

Un bon départ (1965–1985)

Le Cameroun, au contraire de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, a longtemps été considéré comme un modèle de prospérité économique. Dans les années 1970, bien que très dépendant de la production de produits primaires, son dynamisme repose sur un tissu économique assez diversifié et une main d'œuvre relativement bien adaptée à ses besoins. Au début des années 1980 – voire dès la fin de la décennie précédente – alors que la plupart de ses pays voisins entrent en phase d'ajustement, le Cameroun connaît une prospérité forte et rapide qui s'interrompt brutalement au milieu de la décennie. Le tournant des années 1985-1986 constitue un coup de tonnerre dans un ciel apparemment serein.

Comment, en si peu de temps, le Cameroun a-t-il pu passer d'une phase de croissance longue et *a priori* harmonieuse à un marasme aussi profond ? Abordant les problèmes de croissance, d'échanges extérieurs et de finances publiques, ce chapitre vise avant tout à fournir une synthèse de l'évolution de l'économie camerounaise pendant les vingt années qui ont suivi l'indépendance, en spécifiant le rôle respectif des politiques publiques et des chocs externes qui l'ont affectée.

Pour tenter de répondre à cette question, il convient tout d'abord de replacer le modèle de croissance camerounais dans une perspective aussi longue que le permettent les données. Les banques de données, utilisées pour établir un tel diagnostic, proviennent de la Banque mondiale (African Economic and

Financial Data » et World Tables) pour le début de la période et d'estimations de la Caisse française de développement par la suite (les séries commenceront soit en 1965, soit en 1968, en fonction des données disponibles). Malgré une information parfois lacunaire, ces recueils statistiques présentent l'avantage d'assurer la cohérence comptable des grands équilibres (équilibre offre/demande, balance des paiements, etc.), même si de nombreuses études du secteur productif ont montré la fragilité de la ventilation sectorielle des données utilisées. Enfin, comme dans beaucoup de pays en développement, les statistiques sur l'emploi sont quasi inexistantes. Ceci ampute d'une dimension majeure l'analyse macroéconomique tant celle des facteurs de la croissance que celle des modalités de distribution de la richesse nationale pendant cette période. Les travaux menés par DIAL ont permis de combler cette lacune, ainsi qu'on le verra dans les chapitres suivants.

Les bienfaits de la manne pétrolière

De 1965 à 1985, la croissance du Cameroun s'accélère en termes réels : le PIB par tête double quasiment tandis que la consommation des ménages par habitant est multipliée par 1,5. Au cours de cette envolée, on distingue trois sous-périodes (cf. graphique 1) :

- de 1965 à 1977, la croissance atteint un rythme moyen annuel d'environ 4%, permettant une lente amélioration du PIB par tête ;

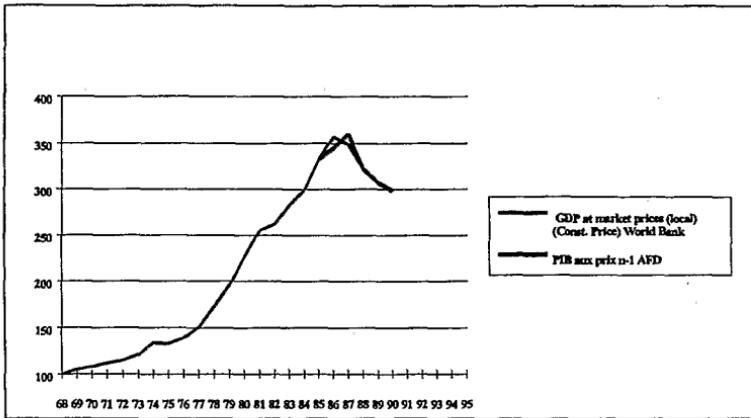
- de 1977 à 1981, la croissance s'accélère (+ 13% en moyenne), à la suite de la découverte du pétrole et de sa mise en exploitation ;

- de 1982 à 1985, la croissance se maintient à un rythme soutenu (autour de 8%).

Tout au long de la phase de décollage (1977-1985), le PIB réel par tête augmente rapidement, plaçant le Cameroun dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire selon la classification de la Banque mondiale. Le rythme élevé de la croissance se tra-

duit par une amélioration sensible des niveaux de vie, comme en témoigne indirectement l'élévation de la consommation privée par tête. Les caractéristiques majeures de la croissance au cours de ces trois périodes seront bien mises en évidence par l'analyse de son origine sectorielle ; une approche de sa répartition découle de l'analyse de l'évolution des principales composantes de la demande finale.

Graphique 1 : Evolution du PIB (en volume, base 1968 = 100)



Sources : World Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD)

De 1968 à 1976, la croissance des quatre grands secteurs (agriculture, industrie extractive, manufacturière et secteur tertiaire) est relativement harmonieuse. La structure par secteurs reste stable. En volume, l'agriculture compte pour 30% du PIB, l'ensemble de l'industrie 20% (répartis à égalité entre l'industrie manufacturière et le secteur minier), et le tertiaire 50%. Cette évolution relativement uniforme est manifeste tant en volume qu'en valeur, l'indice de prix relatif agriculture/industrie restant constant durant toute la période.

De 1977-1978 à 1980, la croissance du PIB s'accélère très fortement (elle triple) sous l'effet d'un bond en avant spectaculaire du PIB minier, lié à la découverte et à l'exploitation des gisements pétroliers. La contribution de cette branche à la crois-

sance totale passe ainsi de 5 à 33% de la première à la seconde période. La richesse ainsi dégagée provoque un fort effet d'entraînement sur les autres secteurs, *via* les revenus distribués par le secteur public : le rythme de croissance triple dans l'agriculture et l'industrie manufacturière, tandis qu'il double dans les services. La croissance annuelle moyenne de ces trois secteurs se situe alors autour de 10%. En fait, les bonnes performances de l'agriculture proviennent entièrement du secteur vivrier, qui progresse de 13,5% par an. Les volumes produits par l'agriculture de rente, qui était jusque-là la principale source de richesse du pays, restent à la traîne, sans toutefois régresser (+ 2,9%).

Tableau 1 : Taux de croissance sectoriels annuels moyens par sous-période (%)

	68/76	77/81	82/85
PIB	4.3	14.2	8.1
Agriculture	3.7	10.3	1.2
Rente	1.9	2.9	2.4
Vivrière	4	13.5	0.1
Manufactures	5.1	13.1	2.5
Autres industries	2.7	44.4	10.2
Services	4.9	9.2	12.8

Sources : Calculs des auteurs à partir de World Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD) (les taux de croissance ont été obtenus par ajustement exponentiel).

De 1982 à 1985, la croissance globale baisse de régime tout en restant soutenue (+ 8% par an). Même si le rythme d'extraction pétrolière faiblit, cette décélération est imputable à la faible dynamique des industries manufacturières (+ 2,5%) et, surtout, à la quasi-stagnation du secteur agricole (+ 1,2%). Pour ces deux secteurs productifs, la rupture avec la période antérieure est nette.

Dans l'agriculture, le secteur vivrier s'effondre avec une croissance proche de zéro, sans pour autant que les exportations prennent le relais. Ces dernières continuent leur lente progression (+ 2,4% par an). Seuls les services poursuivent leur expansion (+ 13% par an). Ce secteur retrouve alors la place qu'il avait perdue au cours de la seconde période, contribuant à nouveau pour près de 50% à la croissance du PIB.

Doit-on voir dans cette poussée du secteur des services, alors que la manne pétrolière commence à s'atténuer, un début de

« syndrome hollandais » auquel le Cameroun a échappé jusque-là ? En tout état de cause, les symptômes d'une telle « maladie » ne seraient qu'embryonnaires dans la mesure où l'appréciation du taux de change effectif réel du Cameroun reste limitée, (notamment si on le compare à celui du Nigeria) et où la chute draconienne des termes de l'échange à partir de 1986 vient bouleverser les tendances antérieures. Quelques indices caractéristiques du « syndrome hollandais » commencent néanmoins à se manifester, même si les statistiques disponibles rendent difficile un tel diagnostic.

Ainsi, même si la part du PIB non marchand (approchée pour la part des salaires versés par l'administration publique) dans le PIB total ne s'élève que légèrement au cours de la période (de 4,6% à 5,3% du PIB total), le PIB non marchand augmente de 12% par an en moyenne entre 1982 et 1986, soit quatre points plus vite que le PIB. Il reste cependant en deçà des taux observés pour l'ensemble des services. Il s'agit, semble-t-il, plus d'un phénomène de « tertiarisation » que de « bureaucratisation » de l'économie camerounaise.

De plus, c'est également à partir de 1977 que l'indice des prix relatifs agriculture/industrie augmente fortement, passant de 100 en 1976 à 160 en 1978 (100 = 1968). Les prix agricoles s'accroissent à la fois plus vite que les prix des industries d'extraction (destinées à l'exportation) et que les prix manufacturiers (consommés localement). L'une des caractéristiques de la politique menée au Cameroun ces 15 dernières années est d'ailleurs de ne pas avoir écrasé les prix agricoles, au contraire de tant d'autres PED qui ont cherché à développer leur industrie au détriment de leur agriculture.

Il faut toutefois nuancer le diagnostic dans la mesure où la forte augmentation des prix des principaux produits primaires d'exportation (cacao, café, coton), à la fin des années 1970, peut être le facteur explicatif de la croissance globale des prix agricoles qui ne favorise finalement qu'une petite fraction des couches rurales de la population.

A partir de 1982 et après quatre années de croissance, les différentes composantes sectorielles du PIB, hors le secteur extractif, stagnent ou décroissent. Seuls les services continuent leur ascension jusqu'en 1986.

Les changements dans la dynamique de croissance

De 1965 à 1985, les moteurs de la croissance de l'économie camerounaise se modifient radicalement : tirée par la consommation au début, la croissance est soutenue par les exportations à la fin de cette période après une phase intermédiaire d'investissement intense. Ainsi, les modifications des aspects sectoriels de la croissance se manifestent tout d'abord par une forte poussée de l'absorption, sous l'effet de l'investissement, puis par une importante contribution du solde extérieur à la croissance qui devient à peu près égale à celle de l'absorption.

L'évolution du PIB en volume des emplois (appréciée à travers leurs contributions à la croissance du PIB² et résumée dans le tableau 2) montre :

- lors de la très forte augmentation du PIB (1977-1981), une contribution continûment positive du commerce extérieur à la croissance, malgré la très vive accélération de l'absorption et plus particulièrement son fort contenu en investissement ;

- de 1982 à 1985, l'absorption retrouve un rythme de croissance proche de celui observé pendant la période pré-pétrolière, marquant ainsi un très fort freinage par rapport au boom antérieur. Ceci conduit, compte tenu de la nouvelle source de croissance apportée par les exportations, à la fois à l'apparition d'un excédent commercial en volume et à une nette contribution du solde commercial à la croissance.

A partir de 1968, l'indice d'investissement brut en volume s'accroît plus vite, malgré une évolution plus erratique, que celui de la consommation, qu'elle soit publique ou privée. De 1977 à 1981, l'investissement s'envole sous l'effet de la mise en place de forages pétroliers. Son volume triple tandis que la croissance de la consommation augmente également (+ 50% en volume sur la même période).

2. Taux de croissance de chaque emploi, pondéré par sa part dans le PIB de l'année précédente.

Tableau 2 : Contributions à la croissance du PIB en%*

	1972-76	1977-81	1982-85
PIB	4.5	13.0	6.8
Absorption	3.6	12.6	3.8
Consommation des ménages	2.1	7.5	2.7
Consommation des Administrations	1.0	0.5	0.6
Investissement brut	0.4	4.6	0.6
Solde extérieur	0.9	0.4	3.0

Sources : Calculs des auteurs à partir de World Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD).

* Valeur moyenne des contributions pendant chaque période.

Contrairement à ce que l'on aurait attendu de l'injection massive des revenus pétroliers dans l'économie, la consommation des administrations est la composante de l'absorption qui s'accroît le plus faiblement. De plus, les principales exportations non pétrolières ne régressent pas. Aussi, sous l'angle de la demande, les manifestations du « mal hollandais » (*dutch disease*) sont-elles également difficiles à mettre en évidence, au moins pendant les premières années du boom pétrolier.

De 1981 à 1985, l'investissement retrouve son niveau antérieur à la découverte du pétrole, alors que la consommation privée reste plus soutenue et que celle des administrations ne marque pas d'inflexion notable. Au terme d'une phase de forte croissance (1977-1985) due à la mise en place d'une capacité nouvelle d'exportation, qui *in fine* profite au niveau de vie des ménages, le Cameroun semble bien engagé sur la voie d'une dynamique de développement animée par le commerce extérieur.

L'information livrée par les comptes nationaux sur l'évolution de la consommation privée au cours de cette période amène à s'interroger sur la fiabilité des sources statistiques et donc sur la pertinence de leur utilisation pour décrire l'évolution économique, compte tenu des modalités d'équilibrage des comptes nationaux. En effet, on a tout lieu de penser que les exportations tant de pétrole que de bois ont été sous-évaluées de 1977 à 1985, pour des raisons parfois politiques en ce qui concerne les premières. Comme, par ailleurs, la mesure de la production n'a pas été affectée, semble-t-il, par le même biais, une évolution excessivement soutenue de la consommation des ménages, calculée par solde, pourrait en avoir résulté. Aussi une vue plus plausible des composantes de la croissance pendant

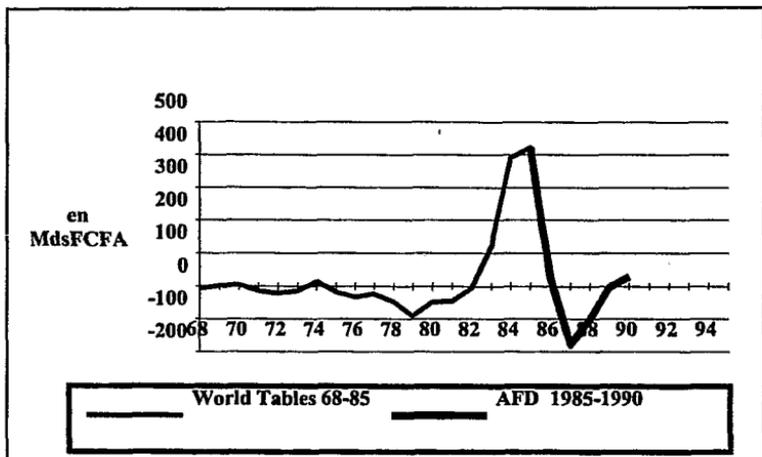
cette période conduirait-elle à diminuer sensiblement l'accélération de la consommation des ménages pour donner plus de poids au rôle positif du commerce extérieur en volume dès la mise en valeur des gisements pétroliers.

Du déficit à l'embellie éphémère de la balance commerciale

Les phases marquantes de la croissance se manifestent également dans l'évolution de la balance des biens et services :

- jusqu'en 1977, elle enregistre en moyenne un solde légèrement négatif en francs CFA ; cependant, mesuré en part du PIB, ce solde apparaît plus fort qu'aujourd'hui et très instable ;
- de 1977 à 1979, le déficit se creuse sous l'effet d'un fort choc sur les termes de l'échange ;
- de 1980 à 1986, le solde extérieur se redresse fortement pour devenir positif après 1982, mais s'annule à nouveau en 1986 ; en 1984 et 1985, il dépasse 10% du PIB.

Graphique 2 : Balance des Biens et Services



Source : World Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD).

Il est intéressant de lire l'évolution du solde extérieur à travers la décomposition du taux de couverture en valeur en deux composantes que sont le taux de couverture en volume et les termes de l'échange (l'année 1982 est prise pour base 100 car les échanges en valeur y sont alors équilibrés).

$$T_{cval} = (P_x.X).(P_m.M) = (P_x/P_m).(X/M) = T_e.T_{cvol}$$

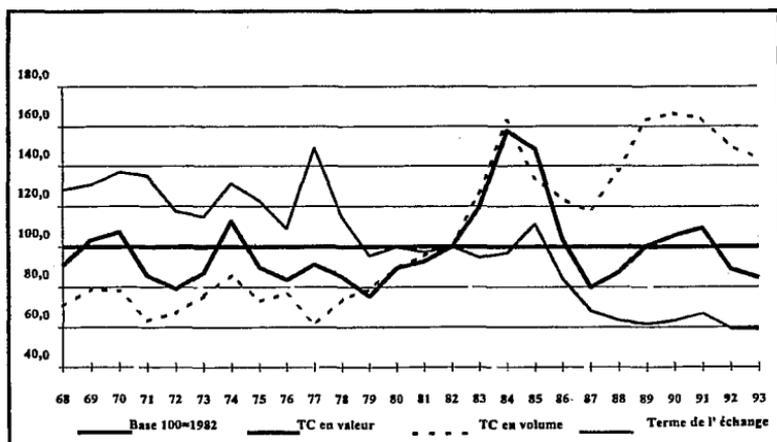
avec

Te = termes de l'échange, Tcvol = taux de couverture en volume
X, M = respectivement exportations et importations à prix constants

px, Pm = indice de prix des exportations et importations

L'évolution des termes l'échange globaux montre une dégradation tendancielle de 1968 à 1985, marquée par des fluctuations de grande ampleur jusqu'en 1979, puis, à l'inverse, par une grande stabilité jusqu'en 1984.

Graphique 3 : Décomposition du taux de couverture des échanges extérieurs en valeur



Source : Calculs des auteurs à partir de World Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD).

La dégradation, puis la stabilité des termes de l'échange, recouvrent une modification profonde de la composition des exportations du Cameroun. Aussi, en déflétant les prix des grands produits d'exportation par le prix des importations totales, certaines tendances majeures apparaissent.

- Jusqu'en 1978, la fluctuation des termes de l'échange globaux s'identifie à celle des produits primaires hors pétrole (café, cacao, bois). Ceux-ci sont marqués par une lente tendance à la baisse et à d'amples fluctuations, conduisant à un pic en 1977 et à une valeur moyenne entre 1976 et 1979 30% supérieure à celle des années précédentes. Cette hausse des termes de l'échange est imputable à une hausse des cours mondiaux des matières premières alimentaires à la fin de cette période.

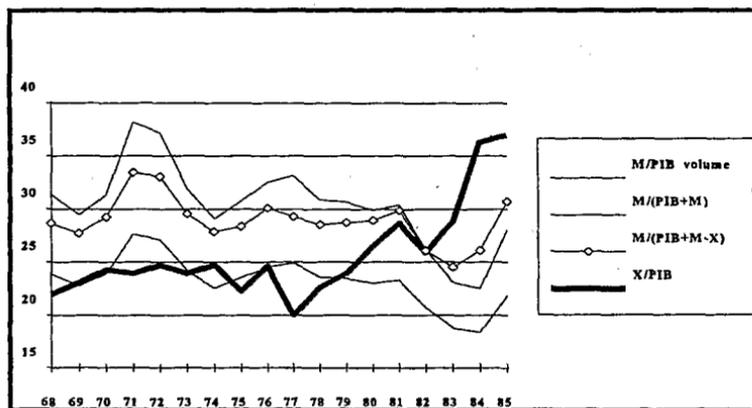
- De 1979 à 1982, l'amélioration des termes de l'échange du pétrole ne compense que progressivement la dégradation de ceux des produits primaires non énergétiques. En effet, au début de second choc pétrolier, le poids des exportations pétrolières demeure minoritaire dans le total des échanges (35% pétrole, 62% agriculture en 1981). Après 1982, les parts s'inversent entre l'agriculture et le pétrole. Les fluctuations du pétrole vont alors entraîner celles des termes de l'échange totaux à cause des fortes variations des cours, mais surtout du fait de la prépondérance du pétrole dans le total des échanges.

Au total, de 1979 à 1985, alors que le prix des exportations du Cameroun enregistre une très forte hausse (doublement de l'indice des prix), les termes de l'échange totaux se stabilisent à un niveau de 22% inférieur à la moyenne des dix années précédentes, après avoir enregistré une baisse de plus de 40% entre 1977 et 1979. Ainsi, alors qu'il met en exploitation une nouvelle ressource dont le prix mondial augmente fortement, le Cameroun ne peut profiter de la forte croissance du prix de ses exportations de 1980 à 1985. Ceci aurait pu constituer une aubaine pour un pays « *price-taker* », avec des termes de l'échange restés stables.

Après une période de fluctuation, sans tendance apparente jusqu'en 1978, le taux de couverture en volume s'améliore continûment jusqu'en 1984 (il double en sept ans) sous l'effet de l'essor des exportations pétrolières. Jusqu'en 1981, cette amélioration recouvre une hausse soutenue des exportations

mais aussi des importations liées au développement de la demande intérieure, de l'investissement notamment. Par la suite, la demande intérieure et, surtout, l'investissement ralentissent. La hausse du taux de couverture est imputable aux exportations dont la croissance se poursuit, modérément dans les secteurs agricoles et industriels, mais fortement dans le secteur pétrolier, l'ensemble culminant en 1985 (en 1986 pour les seules marchandises).

Graphique 4 : Taux de pénétration et effort à l'exportation à prix constants



Source : Calculs des auteurs à partir de World Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD).

La réduction de la part de l'investissement dans la demande interne contribue à l'amélioration du taux de couverture en volume : en effet, après une poussée au début des années 1970, liée à la phase d'équipement pétrolier, le contenu en importation de la demande interne ($(M/(PIB + M - X))$) se replie, phénomène qui s'amplifie de 1981 à 1984, alors que l'effort à l'exportation se poursuit (X/PIB).

En conclusion, le Cameroun apparaît, au début des années 1980, dans une situation plus solide du point de vue du taux de couverture en valeur qu'au cours des quinze années précédentes ; en effet, la mise en place d'un nouveau potentiel d'exportations entraîne une forte hausse du taux de couverture en volume, dont

la fluctuation est plus maîtrisable du point de vue interne que celles des termes de l'échange imposés de l'extérieur.

Finances publiques : les ressources pétrolières réinvesties

De 1980 à 1985, le poids des dépenses de l'Etat, mesuré en part du PIB, passe de 14% à 22% tandis que les recettes augmentent de 15% à 20%, après avoir atteint un maximum de 24% en 1983 et 1984 où l'on enregistre un excédent budgétaire. Pendant ces cinq années, les soldes budgétaires, primaire et total, en moyenne voisins de zéro ne sont pas significativement différents.

Les dépenses : priorité à l'investissement public

Il faut rappeler que la valeur du PIB, à prix courants, a été multipliée par 2,7 sur la période 1980-85 ; aussi la stabilité de la part d'une dépense dans le PIB correspond-elle à un rythme de croissance moyen de celle-ci d'environ 21,5% par sur la période.

La structure des dépenses de l'Etat, appréciée en part du PIB, évolue de la façon suivante :

- stabilité du poids des salaires aux alentours de 5,4% ;
- forte montée du poids de l'investissement, qui passe de 5% à 10,7% de 1980 à 1985 ;
- poussée des dépenses en matériel jusqu'en 1983, où elles représentent un niveau voisin de la masse salariale, suivie d'un reflux jusqu'en 1985 où leur part revient à un niveau voisin de 1980 ;
- les subventions accompagnent la croissance et se maintiennent aux alentours de 1,5% du PIB ;
- le poids des intérêts reste faible (moins de 1%), signe d'un développement de la croissance de l'Etat largement autofinancée (ou parfois par la constitution d'arriérés).

Cette « sagesse » de la politique budgétaire, apparemment bien orientée en fonction d'objectifs de développement, doit cependant être relativisée et replacée dans une perspective à

long terme. En effet, la dynamique des recettes pétrolières, au moins pour sa composante prix, ne peut être considérée comme permanente tant le niveau du prix du baril atteint au cours du second choc pétrolier apparaît injustifiable économiquement, contrairement à celui atteint lors du premier choc. De plus, la surévaluation du dollar est unanimement reconnue au début des années 1980. Il y a donc un risque très fort à gager des dépenses peu flexibles par des recettes très sensibles aux aléas des termes de l'échange. C'est notamment le cas si l'on considère l'évolution de la masse salariale de l'Etat. Sa stabilité en part du PIB recouvre en fait une forte élévation de celle-ci : la masse salariale de l'Etat est en effet multipliée par 2,6 en valeur nominale et par 1,5 en valeur réelle, entre 1980 et 1985. Cette expansion très soutenue de la rémunération des fonctionnaires, même si elle semble supportable compte tenu de l'évolution observée des recettes de l'Etat, est cependant excessive. Les principales recettes sont en effet assises sur des variables très instables, comme le prix du baril de pétrole et le taux de change du franc CFA. La masse salariale étant, par nature, une variable peu flexible à la baisse, son développement aurait dû être conçu à long terme, et donc en fonction des potentialités de croissance en volume, c'est-à-dire en adoptant un comportement plus prudent pour un pays soumis à des fluctuations des termes de l'échange qu'il ne peut maîtriser.

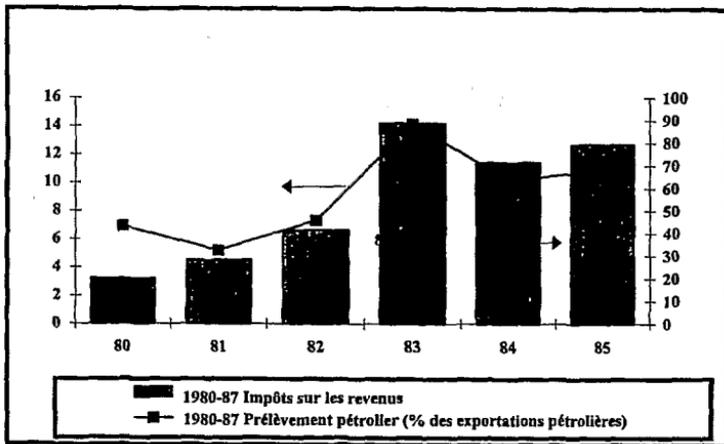
A l'encontre de ces critiques, évidemment faciles à faire *ex post*, on peut souligner que les pouvoirs publics ont adopté une politique de stérilisation partielle des recettes dans le souci d'utiliser la manne pétrolière durablement pour assurer le financement du développement. Si, en ce sens, la politique budgétaire apparaît quelque peu prudente, elle l'est cependant insuffisamment au regard des années qui suivront le boom pétrolier .

L'évolution des recettes : la manne pétrolière

La hausse de la part de l'impôt sur les revenus et les profits dans le PIB reflète la hausse des revenus tirés du pétrole par l'Etat, à travers la redevance SNH (Société nationale d'hydrocarbures) et la fiscalité sur les compagnies pétrolières. De 1980

à 1985, les données ne permettent pas d'isoler les revenus pétroliers, qui apportent cependant la part la plus importante des impôts directs ; aussi est-il intéressant de noter que la hausse de la part de cette catégorie d'impôt dans le PIB (de 8 à 12%) et, partant, de l'ensemble des recettes de l'Etat est corrélée avec celle de la part des impôts directs dans les exportations de pétrole (de 40 à 70%). La hausse de ce dernier taux de prélèvement est le reflet d'une taxation accrue des sociétés pétrolières.

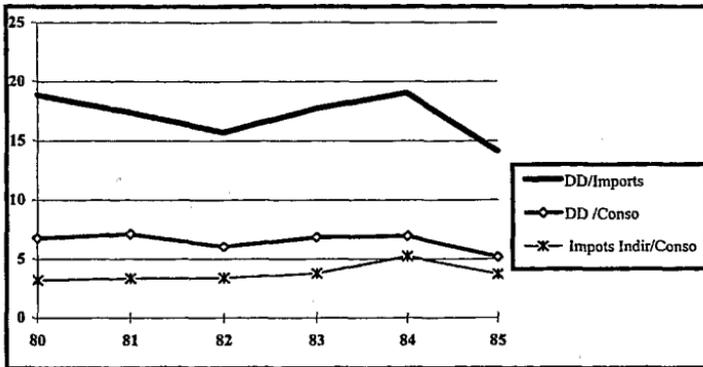
Graphique 5 : Part des impôts sur les revenus et taux de prélèvement à l'export pour le pétrole



Source : Calculs des auteurs à partir de World Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD).

La tendance à la baisse de la part des autres taxes dans le PIB reflète celle de la part des droits de douane. Exception faite de 1985, cette évolution n'est que le reflet de la baisse de la part des importations ou dans la consommation, ainsi que celle des autres droits indirects dans la consommation, sont relativement stables jusqu'en 1984 et en aucun cas ne présentent de tendance à la baisse³ (voir graphique 6).

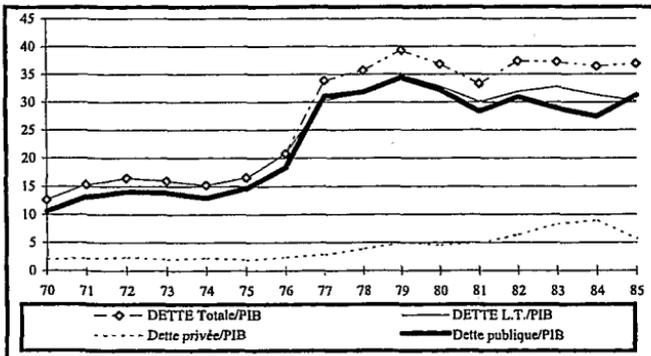
3. Cette stabilité des taux apparents d'imposition est avant tout dépendante de la fiabilité que l'on peut accorder à la valeur des dénominateurs (importations, consommation, PIB).

Graphique 6 : Taux apparents d'imposition

Source : Calculs des auteurs à partir de World Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD).

Une gestion prudente de la dette extérieure

Au début des années 1980, la dette extérieure se stabilise autour de 37% du PIB, contre 15% au début de la décennie précédente. La hausse de plus de vingt points de ce ratio en cinq ans correspond à la période de mise en place de la capacité de production pétrolière. La dette extérieure apparaît principalement publique, même si la part de la dette privée s'accroît régulièrement depuis les années 1970 et jusqu'au point culminant du boom pétrolier.

Graphique 7 : Dette extérieure du Cameroun (% PIB)

Source : Calculs des auteurs à partir de World Debt Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD).

Le Cameroun face à la crise (1985 à 1993)

A la fin de l'année 1985, sans être parfaite, la situation du Cameroun est relativement favorable. Les perspectives de croissance sont correctes et, grâce aux recettes pétrolières, le pays dispose d'une bonne marge de manœuvre. Son endettement, dans la mesure où on le connaît, apparaît moins élevé que dans bien des pays voisins. Deux ans plus tard, tout s'effondre, prenant de court bien des observateurs et l'administration camerounaise qui n'ont pas vu venir la crise violente qui s'annonçait.

L'origine de cette crise est à rechercher dans des facteurs externes : réajustement à la baisse du prix du pétrole et des autres matières premières, en particulier le café, le cacao et le coton, mais aussi modification de la parité du dollar en francs CFA. En revanche, son développement rapide est dû très largement à des facteurs internes que les possibilités offertes par la manne pétrolière masquaient. Le retard pris par l'Etat dans l'ajustement de ses dépenses, particulièrement de ses investissements au début de la crise, puis de la masse salariale dans les années qui suivent, tout comme l'insuffisante maîtrise de ses recettes fiscales non pétrolières, le mettent rapidement dans une situation difficile dont il ne parviendra à se sortir qu'après la dévaluation de janvier 1994. Dans un pays où les revenus directement ou indirectement distribués par l'Etat représentent, en 1985, 27% de la demande finale intérieure hors autoconsommation, la dramatique diminution des recettes (-29% en trois ans),

qui suit la baisse de la valeur des exportations, provoquera la ruine de nombreuses activités dépendant très largement de ses dépenses. L'effet sera d'autant plus fort que l'Etat, incapable de payer l'intégralité de ses engagements, accumule les arriérés auprès de ses fournisseurs, mettant ainsi en péril l'ensemble du système bancaire confronté à une grave crise d'illiquidité.

Des chocs externes à l'origine de la crise

Un choc externe de grande ampleur, relayé par un ajustement des finances publiques douloureux et tardif, révèle les bases fragiles d'une économie plus tournée vers la captation de rentes que vers le développement diversifié de son secteur productif.

L'usage de la manne pétrolière, comme l'a souligné le chapitre précédent, a fait apparaître des facteurs de risques liés, du côté de la demande d'une part, à la vitesse d'expansion de la dépense publique, et du côté de l'offre d'autre part, à l'absence d'effet d'entraînement sur les secteurs non pétroliers, industriels en particulier, après 1982. La gestion de la nouvelle source de revenus que constituait la rente pétrolière a renforcé le poids de l'action discrétionnaire des pouvoirs publics sur l'économie. Plus précisément, le recyclage des recettes pétrolières a constitué un mode puissant d'orientation du développement à travers l'investissement public, comme en témoigne l'importance prise par celui-ci dans le PIB, ainsi que le rôle prépondérant, mais peu flexible, donné au secteur public dans les modes de formation et de distribution du revenu national. Cette spécificité explique à la fois la grande difficulté d'adaptation du Cameroun à la crise internationale et la mauvaise gestion de celle-ci par une centralisation excessive.

Pour comprendre le développement de la crise, il faut d'abord noter que l'économie camerounaise est frappée en deux ans seulement par une baisse de près de 40% de ses termes de

4. Cette baisse atteint même 50% pour les biens considérés seuls, à l'exclusion des services.

l'échange globaux, après cinq années de stabilité⁴. La sévère contrainte financière qui en découle pour les finances publiques entraîne le pays dans une forte récession et elle révèle l'étendue du besoin d'ajustement structurel de l'économie camerounaise. Certes, compte tenu des règles de fonctionnement de la zone franc, l'absence de flexibilité du taux de change constitue un handicap dans la gestion de la crise. Mais le retard pris par les autorités camerounaises à accepter les conséquences conjoncturelles et structurelles du retournement de l'environnement international apparaît également comme un facteur aggravant : en témoigne l'ampleur des ajustements budgétaires et fiscaux, d'autant plus difficiles à réaliser qu'ils ont été trop longtemps différés. Ainsi se révèlent au grand jour les dysfonctionnements d'une économie où la redistribution de la rente pétrolière jouait un rôle central mais excessif.

La dégradation des termes de l'échange de 40% en deux ans est imputable autant à la baisse du dollar qu'à celle du prix des différentes matières premières. C'est la dégradation de la balance des biens et services non facteurs, et plus précisément la forte diminution de la valeur des exportations, qui est à l'origine de la crise camerounaise. Après un excédent record de 424 milliards de francs CFA en 1984/85, la balance s'équilibre en 1985/86 (+28 milliards de francs CFA) et enregistre un déficit de 176 milliards de francs CFA un an plus tard ; ceci constitue le solde négatif le plus important jamais enregistré au Cameroun depuis l'indépendance. Le pays ne rétablit son équilibre extérieur qu'en 1988/89 et cet excédent n'est définitivement acquis qu'à partir de 1990/91, au prix d'un ajustement « par le bas » (des importations principalement), signe plutôt d'une récession que d'une véritable amélioration de la situation économique du pays⁵.

Les matières premières, et en premier lieu le pétrole, ont, en 1984/85, une place considérable dans les exportations du pays⁶. En revanche, les importations sont constituées à 90% de pro-

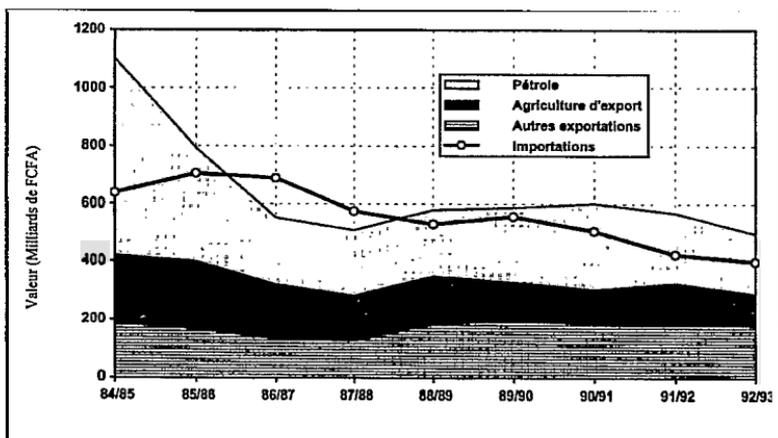
5. Voir tableau 3.

6. Le pétrole représente 60% de la valeur des exportations en 1984/85, mais déjà plus que 42% en 1986/87. Part qu'il conserve, en moyenne, jusqu'en 1992/93.

duits industriels nécessaires au fonctionnement de l'économie camerounaise (voir graphique 8 et tableau 3). Le pays est donc très largement dépendant de son environnement extérieur et, particulièrement, de ses possibilités d'exportation de matières premières. L'évolution de ce marché, très défavorable entre 1984/85 et 1986/87, compromet fortement l'équilibre économique et la croissance, sans qu'il soit possible d'y remédier rapidement.

On analysera, successivement, les éléments constitutifs de cette évolution : le contre-choc pétrolier, la chute des prix des principales spéculations agricoles, et la contribution de différents facteurs à la dynamique de la balance commerciale.

Graphique 8 : Balance commerciale du Cameroun



Source : Calculs des auteurs à partir de World Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD).

Le contre-choc pétrolier

Les années 1985 et 1986 marquent la fin de la période faste pour l'économie camerounaise et le début d'une récession dont le pays n'est pas encore sorti aujourd'hui.

Les prix du pétrole et des secteurs en aval (raffineries et dans une moindre mesure industries) enclenchent le processus, bientôt relayés par la chute des cours des principaux produits de

rente. En monnaie nationale, les prix à l'exportation des produits pétroliers perdent 42% en 1985/86 et à nouveau 39% l'année suivante. Cette dégradation apparaît comme la conjonction de deux phénomènes concomitants : la baisse des prix exprimés en dollars sur le marché mondial et la dépréciation du taux de change nominal du dollar par rapport au franc CFA. L'effet majeur est la diminution du cours international du baril de pétrole exprimé en dollars qui atteint -29% en 1985/86 et -26% l'année suivante. Mais la dépréciation du dollar par rapport au franc CFA, de l'ordre de -18% durant ces deux années, accentue fortement l'effet de la chute des cours⁷.

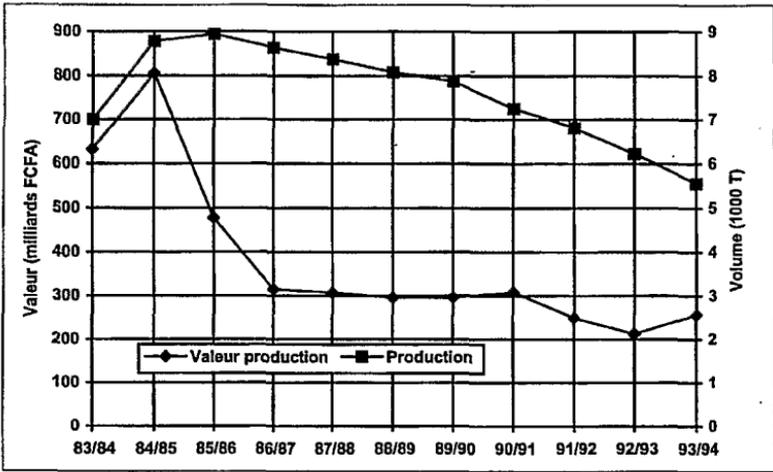
A cet effondrement des prix, le Cameroun répond d'abord par une augmentation des quantités extraites, qu'il faut dès l'année suivante réajuster progressivement à la baisse pour tenir compte des limites géologiques des gisements en exploitation. Cette diminution des extractions de brut camerounais peut paraître surprenante en comparaison des performances des gisements dans les pays voisins. Il est possible qu'une fiscalité pétrolière peu favorable aux recherches ait incité les compagnies pétrolières à délaisser le Cameroun. Mais on ne peut pas non plus exclure une limite géologique incontournable, les bassins en exploitation situés non loin de la frontière nigériane s'épuisant peu à peu sans que l'on puisse leur trouver des substituts dans d'autres régions.

Heureusement, de 1986/87 à 1990/91, le Cameroun bénéficie d'une hausse transitoire du prix international du pétrole qui culmine avec l'invasion du Koweït par l'Irak⁸. Sans commune mesure avec les niveaux atteints au début des années 1980, celle-ci compense tout juste l'effet conjoint de la lente diminution des volumes exportés et du taux de change du dollar en francs CFA. S'ensuivent une forte perte de valeur des exportations pétrolières deux ans après le contre-choc pétrolier (1985/86 et 1986/87), puis une stabilisation de la valeur des exportations pétrolières durant cinq ans.

7. Voir graphique 10.

8. Voir graphique 10.

Graphique 9 : Production pétrolière du Cameroun



Source : Agence française du développement (AFD).

A partir de 1990/91, la capacité de production des gisements pétroliers se trouve à nouveau réduite, tout comme celle des cours internationaux du baril. La valeur des exportations pétrolières s'érode lentement jusqu'en 1994.

Les autorités camerounaises sans autre alternative que de subir le choc externe n'ont aucune marge de manœuvre. Elles ne contrôlent ni la parité de leur monnaie vis-à-vis du dollar (monnaie dans laquelle les exportations pétrolières sont facturées) ni les prix mondiaux du baril. D'un côté, le taux de change nominal dépend entièrement des fluctuations du franc français par rapport aux autres devises et, de l'autre, le Cameroun se trouve dans la situation type d'un petit pays « *price taker* ». Le seul recours dont pourrait disposer le pays pour réagir et stabiliser ses recettes serait d'accroître les volumes exportés. Mais le maximum des possibilités des gisements vient d'être atteint en 1985/86, et l'amélioration obtenue en 1986/87 est marginale (100 tonnes contre 8 800 l'année précédente) et tout à fait insuffisante pour compenser la baisse des prix. En outre, la production va par la suite décroître régulièrement. Ce mouvement se poursuit encore aujourd'hui et pourrait aller jusqu'à l'extinction totale des gisements aux alentours de 2010 si rien n'est découvert d'ici là.

**Tableau 3 : Balance des biens et services
(évolution de 1984/85 à 1992/93)**

Valeurs en milliards de F CFA	84/85	85/86	86/87	Moyenne 85-87	Moyenne 88-90	Moyenne 91-93
Balance en Biens et Services	424	28	-176	92	-31	74
Balance Commerciale	464	88	-138	138	5	113
+ Exportations	1102	793	551	815	559	556
Pétrole	682	395	232	436	239	250
Agriculture d'export	232	232	166	217	150	121
Autres exportations	188	167	134	163	170	185
- Importations	638	611	491	677	553	443
Industrielles	583	554	405	621	497	372
Autres importations	55	57	86	56	57	71
Services nets	-40	-41	-58	-46	-36	-39
Pour mémoire :				(1)		
Prix unitaires export		-24,6%	-28,4%	-26,5%	-3,1%	-3,1%
Pétrole		-42,1%	-38,6%	-40,4%	3,4%	-1,9%
Agriculture d'export		1,8%	-18,5%	-8,9%	-17,5%	-7,1%
Prix unitaires import		-0,9%	-13,8%	-7,6%	2,6%	1,5%
Produits Industriels		1,3%	-2,8%	-0,7%	2,3%	0,7%
Termes de l'échange globaux :		-23,9%	-17,0%	-20,5%	-6,6%	-4,6%
Termes de l'échange des biens		-29,8%	-25,7%	-27,8%	-4,2%	-3,3%
Termes de l'échange des services		9,2%	20,1%	14,5%	-12,0%	-8,7%

(1) : Moyenne des deux années 1985/86 et 1986/87

Source : World Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD).

Conscient de l'enjeu que représente cette disparition progressive de toute recette pétrolière, le gouvernement camerounais prend des mesures d'allègement de la fiscalité sur le pétrole, dans l'espoir d'inciter les compagnies pétrolières à reprendre l'exploration et amener à la découverte éventuelle de nouveaux gisements, mais en vain jusqu'à présent.

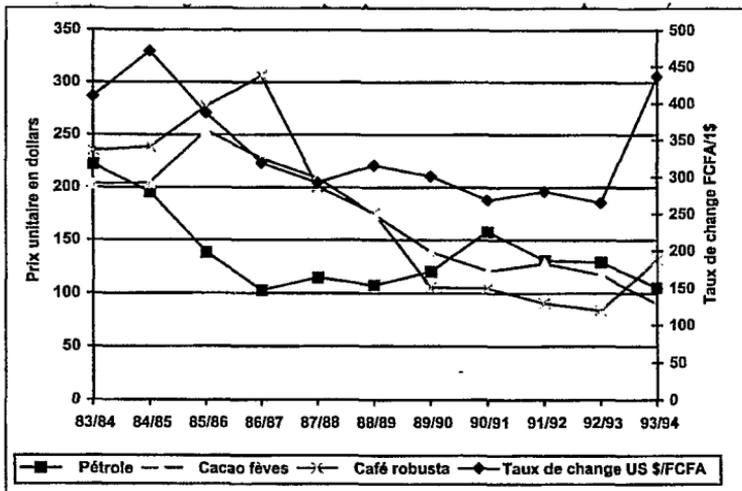
La chute des prix de l'agriculture d'exportation

Le second poste, par ordre d'importance dans les exportations du pays, est celui de l'agriculture industrielle⁹. Ce secteur subit, lui aussi, l'impact d'un environnement international défavorable. Si les volumes exportés des principaux produits de rente ne sont pas contraints de la même façon que ne l'est le pétrole par la situation géologique du pays, la stimulation des volumes apparaît d'autant plus difficile que les prix sont à la baisse du fait d'une surproduction mondiale.

Il faut ici distinguer deux types de produits :

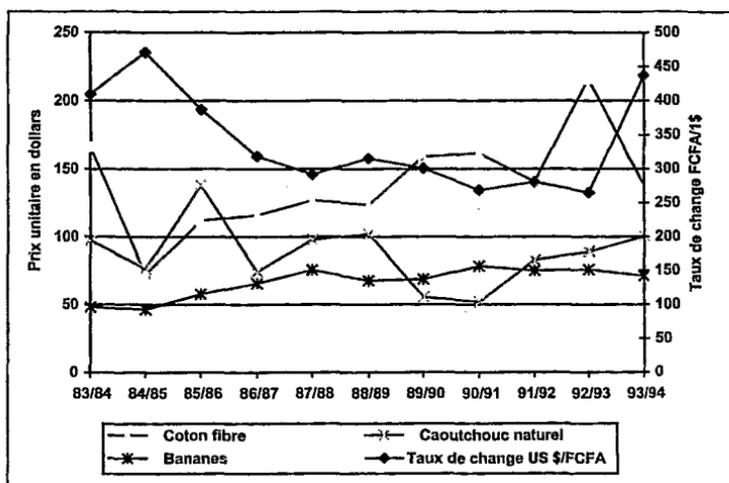
- le cacao et le café (robusta et arabica), dont les cours internationaux, exprimés en dollars, baissent fortement de 1986/87 à 1993/94 ;
- les autres cultures de rente, en particulier le coton et la banane, dont les cours restent à la hausse ; celle-ci demeure cependant très progressive, et suit, pour le coton, une période d'effondrement des marchés qui va nécessiter une restructuration complète de cette filière.

Graphique 10 : Prix des exportations de matières premières du Cameroun (Produits agricoles : dollar par quintal - Pétrole : dollar par tonne)



Source : Agence française du développement (AFD).

9. Voir le graphique 10.



Pour le café (robusta et arabica) et le cacao, après une courte période (1984/85 et 1985/86) où la hausse des cours internationaux compense la diminution du taux de change du dollar en francs CFA, le pays connaît quatre années consécutives de chute des prix, durant lesquelles, au contraire, les deux mouvements s'additionnent. De 1986/87 à 1989/90, les prix à l'exportation en francs CFA de ces trois sources essentielles de revenus agricoles perdent près de la moitié de leur valeur (40% pour le cacao, entre 65 et 70% pour le café). Le recul est particulièrement marqué en 1986/87 et 1987/88. Les producteurs de cacao, et surtout de café, réagissent, bien évidemment, à cette baisse des prix, mais avec un certain retard et en réduisant leurs récoltes ; ceci accélère la chute de ces recettes d'exportation (voir graphiques 10 et 11). La marge entre le prix payé aux producteurs et le prix international (en francs CFA le kilo) étant au départ considérable, pratiquement du simple au double jusqu'en 1986/87, le gouvernement camerounais peut attendre 1989/90 pour ajuster les prix à la production, mais il perd d'importantes recettes¹⁰. De plus, malgré la forte diminution des prix au pro-

10. Cette absence d'ajustement des prix payés aux producteurs conduit, en particulier, à la disparition de l'organisme de stabilisation de ces produits (O.N.C.P.B.) devenu déficitaire.

ducteur, la baisse des récoltes de cacao demeure limitée (-20%). Pour le café, on observe une disparition des pointes cycliques de récolte, puis une diminution pratiquement nulle (mais les exportations écoulant les stocks excédentaires des années précédentes augmentent fortement jusqu'en 1991/92).

La relative mollesse de ces réactions en volume de production s'explique par des facteurs particuliers au Cameroun. Ces productions concernent exclusivement la partie méridionale du pays, avec une spécialisation marquée : cacao dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest, café arabica sur les plateaux de l'Ouest, café robusta essentiellement dans le Centre littoral et l'Est. Cette spécialisation par zones, qu'aucune différence écologique ne justifie, s'explique par l'histoire agraire et l'environnement institutionnel de la mise en valeur du territoire. Les faibles densités démographiques et le manque structurel de main-d'œuvre dans les régions Centre et Est, que des flux migratoires importants n'ont pas compensé comme en Côte d'Ivoire, n'ont pas permis l'émergence dans les années 1970-1980 d'un « front pionnier » dynamique. En outre, l'absence d'écart significatif entre les prix du café et du cacao, qui demande beaucoup moins de travaux, a favorisé le développement de la culture du cacao dans des zones suffisamment peuplées, sans qu'elle puisse s'étendre à d'autres territoires. Il en résulte donc une relative stagnation des productions, voire, pour l'arabica, une réduction depuis le début des années 1970, et un vieillissement progressif des plantations. C'est donc sur un verger qui végète que la crise des cours internationaux s'abat en 1985/86 et 1986/87. Une telle situation explique largement l'absence de réaction de ce secteur. Celle-ci a, pour les exportations du pays, des conséquences dramatiques¹¹.

Les exportations de cacao, qui représentaient 94 milliards de francs CFA en 1984/85, tombent deux ans plus tard à 72 milliards et ne constituent plus qu'une trentaine de milliards en 1992/93. Celles de café robusta et arabica, qui valaient 110 milliards de francs CFA en 1984/85, n'en représentent plus que 82 en 1987/88 et à peine plus de 20 en 1992/93. Ces exportations perdent donc entre 1984/85 et 1992/93 plus des deux tiers de leur valeur.

11. Sur ce sujet, voir l'étude CIRAD – SOFRECO (1992).

Tableau 4 : Evolution de la valeur des exportations agricoles du Cameroun

Valeur en milliards de FCFA	84/85	85/86	86/87	Moyenne 85-87	Moyenne 88-90	Moyenne 91-93
Exportations de produits agricoles	232	232	186	217	150	121
Cacao fèves	94	83	72	83	53	28
Café robusta	81	83	66	77	41	23
Café arabica	29	29	16	25	12	5
Coton fibre	8	17	16	14	20	26
Banane d'exportation	6	11	6	12	13	26
Autres	13	12	11	7	10	12

Source : Calculs propres à partir de données de l'Agence française du développement (AFD).

A l'opposé, plusieurs secteurs agricoles, dont la situation, plutôt mauvaise dans la première moitié des années 1980, a provoqué des mesures de restructuration, résistent mieux à la crise.

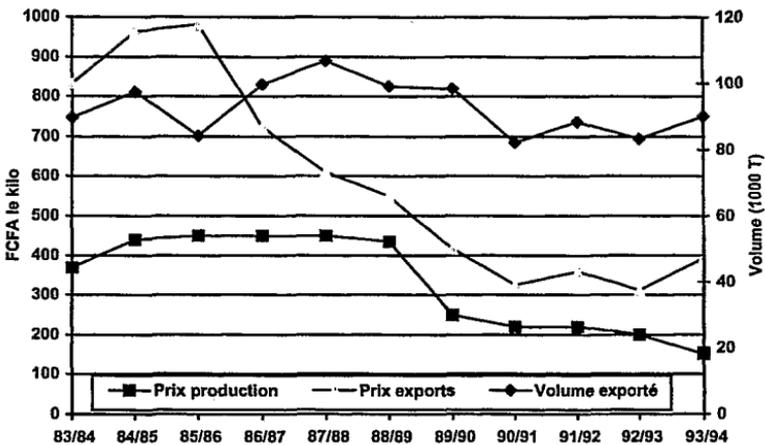
C'est, en particulier, le cas du coton. Si l'on combine l'effet bénéfique des prix à l'amélioration des volumes, on comprend la montée en puissance de ce produit dans la structure des exportations agricoles. La part du coton dans les exportations d'agriculture de rente passe de 3,5% à 8,6% en 1984/85 à 1986/87. Elle est d'un peu plus 21% en 1992/93. Mais la valeur de ces exportations demeure limitée, 26 milliards de francs CFA, soit le niveau le plus bas des exportations de cacao et de café.

Il en est de même pour la banane, qui bénéficie de circonstances particulièrement favorables, en particulier le libre accès au marché européen dans la limite de 200 000 tonnes, soit une quantité trois fois supérieure au volume d'exportation enregistré en 1984/85 (60 000 tonnes). L'intervention d'opérateurs extérieurs liés à des multinationales est, dans ce secteur, déterminant. Elle permet une amélioration rapide des techniques et l'assurance d'un écoulement régulier de la production sur les marchés extérieurs. Ceci contribue largement à l'expansion de cette production, fournissant à la main-d'œuvre employée un revenu d'autant plus appréciable que la région cacaoyère avois-

nante est en difficulté. La bonne tenue des cours de la banane sur le marché européen, jointe à l'accroissement rapide des volumes exportés à partir de 1988/89, fait passer la valeur de ces exportations de 6 à 26 milliards de francs CFA de 1984/85 à 1991/93.

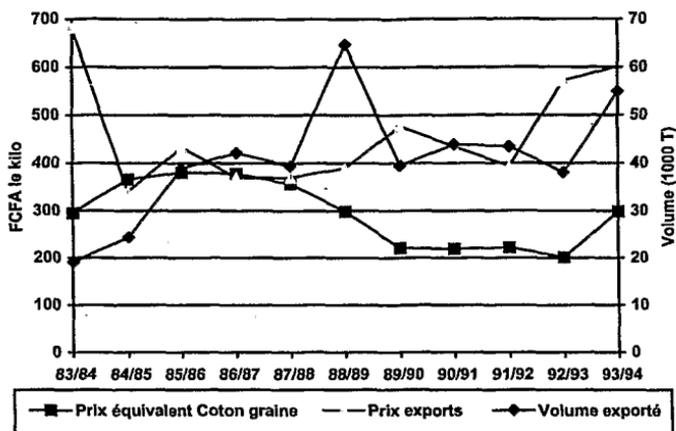
Cependant, malgré ces performances, l'importance encore modeste de ces secteurs, dont les perspectives d'avenir sont de plus limitées, ne compense pas, loin de là, la forte diminution de la valeur des exportations de cacao et de café.

Graphique 11 : Prix et volume d'exportations du cacao



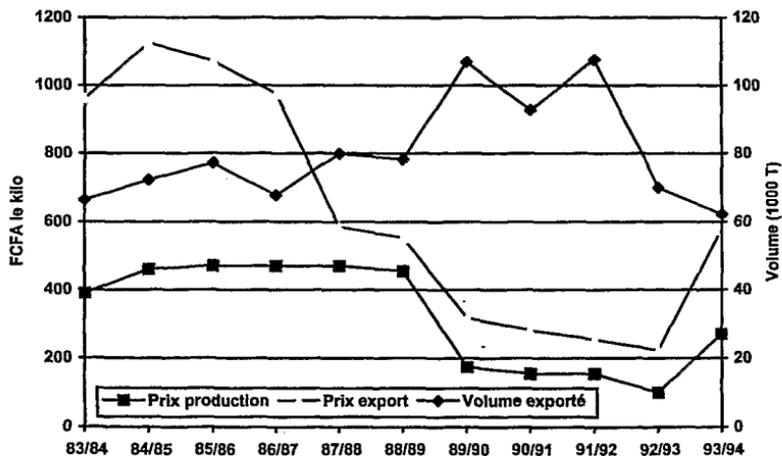
Source : Agence française du développement (AFD).

Graphique 12 : Prix et volume d'exportations du coton



Source : Agence française du développement (AFD).

Graphique 13 : Prix et volume d'exportations du café robusta



Source : Agence française du développement (AFD).

L'effondrement des termes de l'échange

Comme on l'a vu, l'effondrement des termes de l'échange explique l'essentiel de la dégradation du commerce extérieur du Cameroun en 1985/86 et 1986/87. Il est possible d'évaluer l'ordre de grandeur de l'effet engendré mécaniquement par cette baisse sur le pouvoir d'achat du revenu disponible du Cameroun. Il suffit pour cela d'isoler l'effet prix de l'effet volume dans les flux d'échanges avec l'extérieur¹².

Pendant les premières années de la crise, la variation des termes de l'échange explique les trois quarts de la perte de revenu du Cameroun vis-à-vis de l'extérieur, et celle-ci est considérable (-8,1% du PIB courant en 1985/86, -3,4% 1986/87 ; voir le tableau 5)¹³. Les années suivantes et jusqu'en 1992/93, cette dégradation continue à peser sur l'évolution des échanges extérieurs du Cameroun. Elle représente, à elle seule, une diminution de revenu d'un peu plus de 1% du PIB chaque année.

Pour aller plus loin dans l'analyse des variations du solde extérieur, on peut s'inspirer d'une méthode élaborée par Balassa, Barsony et Richards (1981), puis adaptée par différents auteurs. Son principe consiste à décomposer les variations de solde de la balance en biens et services en différents facteurs susceptibles d'avoir une influence sur leur évolution¹⁴.

12. Le principe de ce calcul est exposé ci-dessous (partie «A» des effets).

13. Pour des raisons techniques (les estimations en volume de l'AFD sont faites « en chaîne » et non par rapport à une année de base), chacune de ces variations est mesurée par rapport à l'année précédente.

14. Il faut se garder d'interpréter ces effets comme de véritables facteurs explicatifs. Comme toute décomposition comptable, cette méthode isole des éléments jouant de façon « mécanique » sur le solde extérieur, sans rendre compte d'une véritable logique économique : les effets présentés ici comme additifs ne sont pas pour autant indépendants entre eux.

La décomposition du solde extérieur selon la méthode Balassa, Barsony et Richards

En effet, celle-ci s'écrit :

$$BBS = X \cdot p_x - M \cdot p_m$$

Si l'on suppose qu'il existe deux relations en volume, liant d'un côté les exportations et la demande mondiale adressée au pays ($X = kDM$), de l'autre les importations et le PIB ($M = mY$), on peut décomposer la variation annuelle cette balance de la façon suivante :

$$dBBS = X \cdot dp_x + dX \cdot p_x - (M \cdot dp_m + dM \cdot p_m)$$

ou,

$$dBBS = X \cdot dp_x + k \cdot p_x \cdot dDM + DM \cdot p_x \cdot dk - (M \cdot dp_m + m \cdot p_m \cdot dY + Y \cdot p_m \cdot dm)$$

Et, finalement :

$$dBBS = (X \cdot dp_x - M \cdot dp_m) + k \cdot p_x \cdot dDM + DM \cdot p_x \cdot dk - Y \cdot p_m \cdot dm - m \cdot p_m \cdot dY$$

On peut donc analyser la variation de la balance en biens et services en cinq éléments :

$$dBBS = \quad A \quad + \quad B \quad + \quad C \quad + \quad D \quad + \quad E$$

avec :

p_x = prix des exportations
 X = exportations en volume
 p_m = prix des importations
 M = importations en volume

DM = demande mondiale
 Y = PIB (en volume)
 m = coefficient d'import ($M = mY$)
 k = part de marché du Cameroun ($X = kDM$)

Ces cinq effets ont chacun une signification économique¹⁵ :

A = effet des termes de l'échange (+)

B = effet de demande mondiale (+)

C = effet de « promotion des exportations » (+)

D = effet de « substitution d'importations » (-)

E = effet de croissance (-)

L'effet A mesure, comme on l'a vu, l'incidence des termes de l'échange. L'effet B mesure les variations de la balance des biens et services directement liées à celles du marché international. Si la part de marché du Cameroun dans la demande mondiale est constante, une augmentation de celle-ci accroît les exportations du pays, et, toutes choses égales d'ailleurs, améliore sa balance¹⁶.

15. Chaque effet a été affecté d'un signe positif ou négatif, suivant qu'une variation positive de la variable différenciée induit une amélioration ou une détérioration de la balance des biens et services.

16. Dans le cas présent, les effets B et C ont été agrégés, car il n'existe pas encore de mesure quantifiée de la demande mondiale adressée au Cameroun, la seule appropriée, qui intervient dans leur calcul.

L'effet E, quant à lui, traduit les variations de la balance correspondant à la dynamique de croissance. Une réduction de la croissance en volume induit une baisse des importations et donc, toutes choses égales d'ailleurs (notamment si le pourcentage d'importation dans la demande intérieure reste fixe), une amélioration du solde extérieur.

Bien que l'habitude ait été prise d'appeler les effets C et D respectivement « promotion des exportations » et effet de « substitution d'importation », ils ne sont que la traduction des variations temporelles de la part de marché des exportations d'un pays dans la demande mondiale et du coefficient d'importation lié à la structure de la demande nationale. Ces variations ne sont pas nécessairement le fruit des politiques de promotion d'exportation ou d'import-substitution.

Les paramètres x et m se modifient au fur et à mesure des changements de structure des importations du pays ou de la demande mondiale qui lui est adressée, sans qu'aucune politique prédéfinie n'en soit responsable. Ainsi, un accroissement de la part des biens non échangeables dans la structure sectorielle de la production aura pour conséquence une réduction du coefficient d'importations, sans pour autant qu'on puisse parler de substitution d'importations.

Contrairement à la plupart des travaux utilisant cette décomposition, les calculs ont été menés ici dans une perspective de court terme, plutôt que dans une perspective longue. Généralement, les études sur la décomposition du solde extérieur sont faites par rapport à une période de référence fixée *a priori*. Ne disposant pas de séries longues homogènes pour toutes les variables nécessaires au calcul, c'est l'année $n-1$ qui a été retenue comme base pour l'analyse des variations de prix et de volume. Ce choix présente plusieurs avantages, et, notamment :

- de ne pas avoir à fixer arbitrairement une période de base,
- de tenir compte des modifications progressives de la structure des importations et des exportations, et donc de ne pas dépendre de la structure des échanges en valeur d'une année lointaine, qui biaise fortement les résultats en cas de forte dérive des prix, comme celle observée au Cameroun ces dix dernières années.

Le choc externe, enregistré par le Cameroun en 1985/86, provient pour l'essentiel de la dégradation des termes de l'échange (voir tableau 5), qui explique plus des trois quarts de

la très forte réduction du solde extérieur (-396 milliards de francs CFA, soit à 10,3% du PIB courant). Les autres postes jouent dans le même sens, en négatif, mais n'ont que des effets de second ordre. Le double effet de la dépréciation du dollar par rapport au franc CFA et de la chute des cours mondiaux, en particulier du pétrole brut, pèse fortement sur la valorisation des exportations du pays.

L'année suivante, alors que le solde de la balance en biens et services continue à reculer (-204 milliards de francs CFA), la contribution des facteurs se déforme. L'évolution des termes de l'échange continue à peser de manière prépondérante sur le solde extérieur (ils contribuent pour 64% à la détérioration de la balance). L'effet résiduel imputable aux modifications de la demande mondiale et à la stratégie d'exportation du Cameroun devient fortement négatif (-1,5% du PIB) ; c'est à la baisse des volumes exportés qu'on doit cette ponction. Enfin, les deux facteurs liés aux importations tendent à s'équilibrer. La baisse du coefficient d'import agit favorablement, tandis que la croissance, qui reste positive, entraîne un surcroît d'importations. De 1987/88 à 1992/93, la balance s'améliore, mais dans des proportions très modestes : plus de six fois inférieures à la chute des deux premières années. La dégradation des termes de l'échange continue à se faire sentir, beaucoup moins fortement, puisqu'elle représente une perte annuelle de revenus extérieurs à peine supérieure à 1% du PIB jusqu'en 1992/93.

Les politiques de contraction de la demande, particulièrement appuyée en 1987/88, limitent les importations. Mais ce facteur, par nature récessif, n'est pas le signe d'une véritable amélioration structurelle du solde extérieur. A deux reprises, cette année-là puis en 1991/92, une forte diminution des investissements publics provoque une modification sensible du rapport entre productions et importations dans la demande intérieure. L'amélioration du solde de la balance en biens et services par un effet de « substitution d'importation » atteint 1,4% du PIB courant en 1987/88 et 1,9% en 1991/92.

Tableau 5 : Analyse des variations de la balance des biens et services

Valeurs en milliards de F CFA	84/85	85/86	86/87	Moyenne 85-87	Moyenne 88-90	Moyenne 91-93
Produit Intérieur Brut	3949	3860	3797	3869	3289	2846
Croissance en volume		5,4%	3,6%	4,5%	-4,6%	-5,7%
Croissance en prix		-7,2%	-5,1%	-6,2%	-0,9%	0,1%
Balance en Biens et Services	424	28	-176	92	-31	74
+ Exportations	1319	985	666	990	671	641
- Importations	-895	-957	-842	-898	-702	-567
<i>taux de croissance en volume</i>						
+ Exportations		-1,0%	-5,5%	-3,3%	4,1%	-2,8%
- Importations		7,9%	2,0%	4,9%	-8,2%	-10,8%
<i>taux de croissance en prix</i>						
+ Exportations		-24,6%	-28,4%	-26,5%	-3,1%	-3,1%
- Importations		-0,9%	-13,8%	-7,6%	2,8%	1,5%
Variation de la Balance en B. et S. aux prix courants		-396	-204	-300	52	23
+ Exportations		-334	-319	-326	6	-38
- Importations		-62	115	26	46	60
Variation de la Balance en B. et S. aux prix de l'année précédente		-84	-74	-79	91	50
+ Exportations		-13	-54	-34	27	-18
- Importations		-71	-19	-45	63	68
Effet des termes de l'échange (A)		-312	-130	-221	-39	-27
+ Exportations		-321	-265	-293	-21	-20
- Importations		9	134	72	-18	-7
Effet "substitution d'importation" (D)		-24	14	-5	24	29
Effet de croissance (E)		-51	-31	-41	32	33
Effet résiduel (B + C)		-8	-57	-32	35	-12
Pour mémoire, en % du PIB :						
Variation de la Balance en B. et S.		-10,3%	-5,4%	-7,8%	1,5%	0,7%
Effet des termes de l'échange (A)		-8,1%	-3,4%	-5,8%	-1,2%	-1,0%
Effet "substitution d'importation" (D)		-0,6%	0,4%	-0,1%	0,7%	1,0%
Effet de croissance (E)		-1,3%	-0,8%	-1,1%	0,9%	1,1%
Effet résiduel (B + C)		-0,2%	-1,5%	-0,9%	1,1%	-0,4%

Source : données AFD, calculs DIAL et AFD

Les autres années, cet effet est plus faible mais généralement positif. On assiste donc à un recentrage de la demande intérieure vers les productions nationales, qui serait plutôt bénéfique s'il n'était pas lié à l'extension de la récession de l'économie. Cependant, la période 1988-1990 apparaît plus favorable que la suivante : l'accroissement du volume des exportations, particulièrement net pour les produits agricoles, améliore sensiblement « l'effet résiduel » durant ces années-là. En 1989/90, l'économie camerounaise semble marquer le pas dans le processus « d'ajustement ». Les volumes exportés s'orientent à nouveau à la baisse, et les autres facteurs jouent dans un sens positif, mais sur fond de perte de croissance (-5,7% en moyenne par an) et de diminution encore plus rapide des volumes d'importation (-10,8% en moyenne par an). La récession s'installe et ses conséquences néfastes sur l'équilibre des finances publiques ou le niveau de revenu des ménages vont s'étendre.

Un ajustement tardif et insuffisant des finances publiques

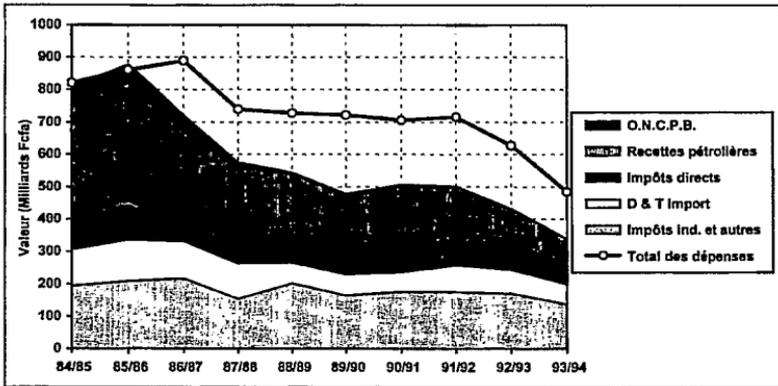
Surpris par l'intensité du retournement de la conjoncture, l'Etat camerounais ne prend pas assez rapidement les mesures d'ajustement nécessaires. Entre 1984/85 et 1987/88, ses recettes se réduisent de 29% tandis que ses dépenses diminuent de 16% seulement. Elles continuent même à augmenter jusqu'en 1986/87.

L'exécution de l'exercice budgétaire 1986/87 fait apparaître une hausse sensible des dépenses de l'Etat hors intérêts (+ 61 milliards de francs CFA par rapport à 1985/86, dont + 26 milliards de masse salariale et + 20 milliards de matériel), alors que la baisse constatée du prix du pétrole, et celle du dollar depuis juin 1985, conduisent naturellement à prévoir, pour cet exercice fiscal, une diminution de recettes d'au moins 100 milliards de francs CFA¹⁷. Cette erreur d'appréciation va

17. Voir tableau 6.

coûter cher : le déficit public se creuse de cinq points de PIB entre 1985/86 et 1986/87. Le gouvernement tente alors de limiter l'impact de la perte des termes de l'échange en rapatriant des comptes pétroliers hors budget placés à l'étranger. Mais ces ressources extra-budgétaires s'épuisent rapidement, notamment du fait de la forte baisse du dollar par rapport au franc CFA.

Graphique 14 : Recettes budgétaires du Cameroun



Source : World Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD).

A partir de l'exercice 1987/88, le gouvernement met en œuvre de sévères restrictions budgétaires. Malgré ces mesures, le retard accumulé et l'absence de recours à un refinancement extérieur se traduisent par un déficit chronique et une expansion très rapide de la dette. En outre, en différant le règlement d'une grande partie de ses fournisseurs, l'Etat accélère le processus dépressif, qui s'étend au reste de l'économie et étrangle la trésorerie des entreprises.

L'évolution des recettes : l'absence de compensation au contre-choc pétrolier

La forte réduction des recettes pétrolières est à l'origine du déséquilibre des finances publiques au Cameroun. Entre 1985/86 et 1992/93, les recettes de l'Etat diminuent de moitié, passant de 877 à 431 milliards de francs CFA¹⁸. En pourcentage du PIB, les recettes budgétaires baissent de 21% à 16% de 1985-87 aux années 1988-1990, pour remonter de près d'un point en fin de période. Ce mouvement d'ensemble cache une forte disparité des taux d'imposition qui est à l'évidence un facteur aggravant. Alors que, toutes opérations confondues, la pression fiscale apparente sur le secteur pétrolier est proche de 70%, celle qui s'applique aux secteurs secondaire et tertiaire est très inférieure (17 à 18% sur les importations ; 12 à 13% sur les activités intérieures)¹⁹. La pression fiscale moyenne, très largement dépendante de la valeur des exportations pétrolières, diminue donc d'autant plus vite que celles-ci perdent rapidement de la valeur. Le redressement du reste de la fiscalité se fait attendre, retardant d'autant le retour à l'équilibre des finances publiques.

L'Etat camerounais a passé avec les compagnies pétrolières des accords qui lui assurent deux types de ressources : l'impôt sur le bénéfice des sociétés et un prélèvement sur le produit des ventes, par l'intermédiaire de la Société nationale des hydrocarbures (S.N.H.), qui représente, à lui seul, plus des trois quarts du total. Les mécanismes suivant lesquels sont calculés ces prélèvements sont assez complexes : ils dépendent, pour chaque gisement, d'au moins quatre paramètres : le niveau de production, le prix de vente en dollars, le taux de change, les coûts techniques qui se décomposent en coûts opératoires, amortissement et frais financiers. La production de pétrole est vendue soit par les compagnies, soit directement par la S.N.H. lorsque celle-

18. Sur cette réduction de 446 milliards, 270 proviennent du seul secteur pétrolier.

19. La pression fiscale apparente est le rapport entre la fiscalité et la valeur ajoutée du secteur sur lequel elle est perçue, ou, pour les importations, leur valeur CAF.

ci recourt à un vendeur indépendant. Les prix moyens et les volumes de ces ventes sont confidentiels. Les coûts techniques sont établis par les compagnies de manière forfaitaire, à partir de leur comptabilité interne souvent multinationale. Ils sont transmis à la S.N.H. qui s'en sert pour estimer ses ressources et le montant des reversements qu'elle peut effectuer au budget, avec une marge d'incertitude importante²⁰.

Ces incertitudes mises à part, le niveau moyen de la fiscalité pétrolière du Cameroun apparaît plus élevé qu'il ne l'est dans les pays voisins. Si l'on ne tient pas compte du réinvestissement des bénéfices dans la recherche pétrolière, elle est même, en taux apparent, deux fois supérieure. Si, en revanche, on déduit de la valeur ajoutée les dépenses d'investissement, elle ne les dépasse que de 5 à 10%²¹. En effet, les investissements camerounais sont très faibles (inférieurs à 10 milliards), alors que ceux des pays voisins sont supérieurs à 100 milliards et peuvent atteindre la moitié de la valeur ajoutée du secteur. On mesure ainsi le double risque pris par les autorités camerounaises : la fiscalité pétrolière est excessive, dissuasive pour la recherche, donc susceptible de compromettre l'avenir ; elle est, en outre, beaucoup plus élevée que dans les autres secteurs, ce qui fragilise ses ressources en les rendant trop dépendantes de la seule production pétrolière.

La relative facilité avec laquelle l'Etat camerounais a pu vivre au début des années 1980 grâce à ses recettes pétrolières ne l'a pas incité à faire contribuer les autres secteurs de l'économie ainsi que les ménages au développement des ressources fiscales. Aussi les difficultés rencontrées pour redéployer la base

20. Ces informations, variant assez notablement d'un document à l'autre, ont donné lieu à des demandes répétées de clarification de la part des bailleurs de fonds. De manière générale, on observe une sous-estimation des niveaux de production prévisionnels et parfois des prix de vente actuels ou futurs, ainsi que des divergences inexplicables sur les niveaux de coûts unitaires par baril nécessaires au calcul de la redevance (coûts opératoires, amortissements et frais financiers).

21. Dans la mesure où les sociétés pétrolières des pays voisins peuvent déduire ces frais de recherche de leur bénéfices alors que la législation camerounaise ne le permet pas, ce calcul est plus représentatif de la pression fiscale effective que le précédent.

taxable expliquent-elles en grande partie les difficultés rencontrées par la suite pour rétablir l'équilibre des finances publiques. Globalement, comme on l'a vu, cette fiscalité a fortement diminué en pourcentage du PIB, puisqu'elle passe de 12,3 à 10,7%, en moyenne par période de 1985-87 à 1988-90, pour remonter à 11,4% en 1991-93²².

Ce mouvement d'ensemble cache, à nouveau, une grande disparité entre la fiscalité intérieure et la fiscalité de porte. Les droits et taxes d'importation chutent de près de 40% sous le double effet de la diminution de la valeur des importations (-37%) et du taux de prélèvement. Celui-ci passe en moyenne de 17,4% en 1985-87 à 14,3% en 1988-90, puis revient à 16,7% en 1991-93, mais il demeure plus de 10% inférieur à celui de pays à la situation économique comparable, sans que d'importantes disparités de tarifs douaniers puissent l'expliquer²³. La pression fiscale intérieure apparente est inférieure, voisine de 13%, mais elle s'améliore continûment de 1985 à 1993. Rapportée à la base qui lui correspond le mieux, c'est-à-dire la valeur ajoutée des secteurs marchands secondaires et tertiaires, elle passe de 12,4% en 1985-87 à 12,9% en 1988-90, puis 13,8% en 1991-93, contre 25% sur la même période en Côte d'Ivoire²⁴. Sans écarter la possibilité d'une surévaluation de la valeur ajoutée de ces secteurs dans les comptes nationaux, qui, si elle était avérée, permettrait de relever ce taux d'une huitaine de points, il faut se rendre à l'évidence : le rendement fiscal dans le secteur non pétrolier est, à cette époque, inférieur d'au moins 20% à celui de Côte d'Ivoire²⁵.

La faiblesse de ce rendement fiscal est, d'une part, la conséquence d'une réglementation où les exceptions, grâce notam-

22. Voir tableau 6.

23. A titre de comparaison, le taux moyen de prélèvement douanier est en Côte d'Ivoire de 29%, 28,5% et 27% respectivement pour chacune de ces sous-périodes.

24. Plus précisément, ils sont, pour chacune de ces sous-périodes, respectivement de 27%, 25,5% et 24% en Côte d'Ivoire.

25. Les corrections faites en mars 1994 par l'AFD, à partir de toutes les sources d'estimation directe disponibles, aboutissent à une réduction de la valeur ajoutée de ces secteurs d'environ un tiers. En acceptant cette hypothèse, la pression fiscale apparente sur le secteur secondaire et tertiaire marchand non pétrolier serait de 20 à 21%, contre 24 à 27% en Côte d'Ivoire.

ment au mécanisme de la « taxe unique », sont trop nombreuses et favorisent des arrangements « à l'amiable » préjudiciables à l'Etat²⁶. D'autre part, elle traduit, sans doute, une relative inefficacité des services chargés du recouvrement, dénoncée à plusieurs reprises par les instances internationales, au premier rang desquelles le FMI. Ce résultat peut être aussi le reflet d'un refus d'apporter sa contribution à un Etat contesté à travers des échappatoires comme la fraude douanière et l'informalisation.

En pourcentage du PIB, la diminution de la fiscalité non pétrolière dans les premières années s'explique donc en grande partie par un effet de structure : le recul des importations entraîne un recul des droits et taxes perçus sur les importations. En revanche, le faible rendement de ces recettes, comme celui, encore plus faible, de la fiscalité intérieure, explique les difficultés rencontrées par l'Etat camerounais pour équilibrer son budget. Même si l'on assiste dans les années 1991-1993 à un redressement significatif des taux moyens d'imposition, ceux-ci demeurent très largement inférieurs à ce qu'ils devraient être pour assurer à l'Etat camerounais un équilibre budgétaire satisfaisant. Les habitudes prises en matière de recouvrement de l'impôt, difficiles à modifier rapidement, ne lui permettent pas d'accroître comme il le voudrait ses recettes. La seule solution possible pour équilibrer son budget est donc de réduire ses dépenses, avec des conséquences plutôt négatives sur la croissance économique du pays, et d'augmenter son endettement.

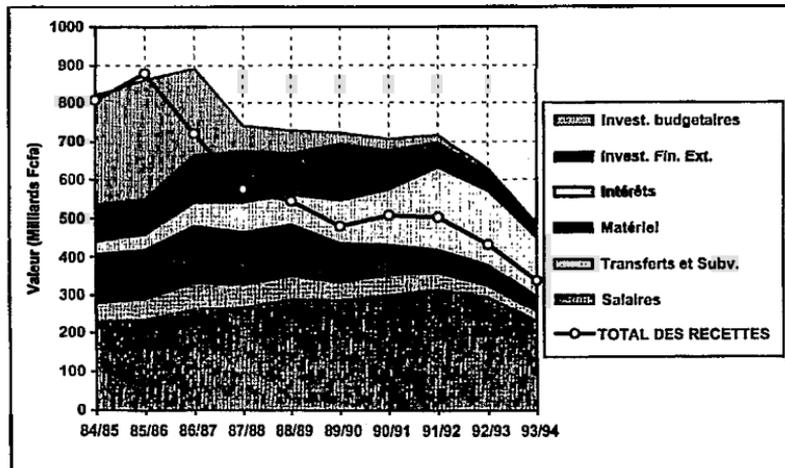
Une contraction brutale mais insuffisante des dépenses publiques

Deux éléments notables marquent l'évolution des dépenses publiques : un ajustement tardif à l'évolution des recettes qui conduit à un creusement important du déficit au cours de l'exer-

26. Les entreprises qui sont amenées à réexporter une partie de leur production dans la zone UDEAC sont soumises à un régime de fiscalité préférentiel, limité en principe à la partie réexportée de la production, mais très souvent étendue à la plus grande partie de celle-ci. Ces mesures d'exception ont disparu dans le nouveau régime douanier de la zone.

cice 1986/87, un ajustement qui porte d'abord sur une compression massive des dépenses à faible coût social à court terme, particulièrement celles de l'investissement. Ajustement tardif, en effet car les dépenses continuent à progresser pour l'exercice 1985/86 et plus particulièrement 1986/87 alors que pour le premier le net repli du dollar est déjà connu. Son effet sur les recettes va être renforcé par la baisse du prix du pétrole déjà bien acquise dès le début de 1986. Les années 1985/86 et 1986/87 sont marquées par une croissance soutenue des dépenses : +18% de dépenses de fonctionnement (dont 14% de hausse de la masse salariale), un quasi-doublement des intérêts à payer, et une évolution plus contrastée des investissements (+5,5% en 1985/86, -13% en 1986/87)²⁷. La part dans le PIB des dépenses publiques, hors intérêts, atteint un maximum de 21,8% en 1986/87 contre 20% en 1994/95 et un peu moins de 15% en 1980.

Graphique 15 : Dépenses budgétaires du Cameroun



Source : World Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD).

27. Voir tableau 6.

Le retard pris à ajuster les dépenses, en particulier les dépenses d'investissement financées pour l'essentiel par des ressources pétrolières, est sans conteste à l'origine de la crise que traversent les finances publiques camerounaises. Maintenir un budget d'investissement de plus de 350 milliards de francs CFA, représentant près de la moitié du total des dépenses hors intérêts, alors que les recettes se réduisent de 150 milliards par an entre 1985/86 et 1987/88, provoque un déséquilibre. Compte tenu de l'évolution défavorable des recettes, celui-ci persiste en 1992/93. Certes, le solde courant, hors intérêts, demeure positif, autrement dit les recettes couvrent les dépenses de salaires, de matériel et les subventions aux autres secteurs de l'économie (voir graphique 15 et tableau 6).

En 1987/88, les autorités mettent en place, de façon autonome, un programme qui conduit à une réduction de 40% des dépenses d'investissement. Sous l'impulsion du FMI et de la Banque mondiale, cette contraction des dépenses se poursuit en 1988/89 et 1989/90 : l'investissement se réduit encore de 15% par rapport à 1987/88. Ce nouveau programme atteint aussi les dépenses de matériel et les subventions, mais la masse salariale continue à croître jusqu'en 1991/92. Ce n'est qu'en 1993 que les mesures fortement restrictives sur les salaires prises en janvier puis en décembre de la même année permettent de réduire ce poste de manière significative²⁸. Aussi la part dans le PIB de ces dépenses courantes continue-t-elle de croître jusqu'en 1989/90, passant de 10 à 14% pour se stabiliser ensuite.

28. On peut se demander, d'ailleurs, si la solution prise (réduire l'indice moyen des salaires et non les effectifs de la fonction publique) est la plus efficace. En la matière, le gouvernement camerounais respecte la règle africaine du partage, au risque de démotiver les plus efficaces de ses collaborateurs. Pour des raisons difficiles à élucider, mais évidentes lorsqu'on examine les courbes de progression de la masse salariale de l'État au mois le mois, il existe une tendance à la hausse de l'ordre de 5% en valeur sur toute la période. L'effet des mesures de janvier 1993 est donc en partie estompé par cette tendance lourde, et la réduction de la masse salariale en 1992/93 n'est pas de 40 milliards de F CFA, comme attendu, mais seulement de 20 milliards. Il faut attendre l'effet des mesures de décembre 1993 pour qu'elle se réduise à nouveau pour atteindre 230 milliards en 1993/94, soit 26% de moins qu'en 1991/92.

Il en résulte une succession de déficits du solde primaire (hors intérêts), dont le montant cumulé atteint près de 500 milliards à la fin de l'année budgétaire 1992/93. Aussi la charge de la dette explose-t-elle littéralement jusqu'à ce que des mesures soient prises, en 1989 puis en 1992, pour la ré-échelonner. De 1986/87 à 1991/92 les intérêts, qui ont déjà doublé depuis 1984/85, sont multipliés par 3,5. Pour parvenir à l'équilibre du solde primaire, il faut attendre le programme draconien mis en place en 1992. Celui-ci se traduit par une nouvelle réduction des dépenses d'investissement à un niveau près de six fois inférieur à celui de 1985/86.

L'accroissement spectaculaire de la dette publique

Mis à part des différés de paiement plutôt malsains obtenus à deux reprises, en 1987/88 et 1990/91, par une accumulation d'arriérés, le financement du déficit primaire est assuré, pour l'essentiel, par un recours au financement extérieur. Ceci a pour conséquence, à partir de 1986/87, un gonflement durable de tirages sur l'extérieur et un accroissement très sensible du service de la dette. Entre 1984/85 et 1992/93, celui-ci quadruple et plus en valeur, et décuple en pourcentage des exportations, passant de 4,8% à 47%. Aussi l'encours de la dette publique fait-il plus que doubler de valeur entre 1984/85 et 1992/93. Cette évolution est encore plus défavorable en pourcentage du PIB, puisque cet encours passe de 18 à 69% pendant cette période, soit un niveau près de 3,5 fois supérieur (voir tableau 6).

Négatif pour l'État, dont il limite les marges de manœuvre dans l'avenir, cet endettement l'est aussi pour l'économie. Ainsi le déficit chronique de la balance globale des paiements, dont le niveau annuel est proche de 200 milliards certaines années, s'explique en grande partie par l'accroissement spectaculaire de la dette publique. Le recours massif à plusieurs reprises à des arriérés de paiement ou le placement « obligé » de bons du Trésor auprès d'entreprises publiques déjà insolvables introduisent en outre une grande instabilité dans les circuits de financement intérieurs de l'économie, amenant quelques banques à la faillite. Sans doute la quasi-faillite du système bancaire « formel », très dépen-

tant des créances accordées au secteur public, est-elle accélérée par l'accumulation, à plusieurs reprises, d'importants montants d'arriérés de paiements, plaçant le reste l'économie en situation d'illiquidité. Il est impossible de quantifier les effets de cette crise bancaire, mais elle affecte, semble-t-il, gravement la demande des entreprises (investissement et variations de stocks) et leur capacité d'offre, notamment à l'exportation.

Les principaux rouages de l'économie camerounaise sont donc déréglés par ces chocs externes, entraînant un déséquilibre durable des finances publiques et une récession brutale dans la plupart des secteurs productifs. L'analyse des performances de croissance du Cameroun dans cette phase d'adaptation au choc externe, qu'elle porte sur la demande ou sur l'évolution des différents secteurs productifs, va permettre de resituer les points d'amorçage et de diffusion de la crise sans qu'il soit pour autant possible de quantifier les effets imputables aux différentes variables. L'absence d'informations, notamment sur les modes de formation des revenus des agents privés, représente une limite forte à la validation de tout modèle cherchant à représenter le fonctionnement de l'économie camerounaise.

Tableau 6 : Équilibre budgétaire de l'État camerounais

Valeurs en milliards de F CFA	84/85	85/86	86/87	Moyenne 85-87	Moyenne 88-90	Moyenne 91-93
RECETTES	808	877	721	802	532	480
- Recettes pétrolières	350	382	252	328	179	156
- Recettes non pétrolières	458	495	469	474	353	324
Impôts directs	99	100	88	96	91	77
D & T Import	112	127	115	118	80	73
Impôts indirects et autres recettes	247	269	265	260	182	174
DEPENSES TOTALES hors intérêts	788	821	828	812	641	500
Dépenses de fonctionnement	407	418	479	435	460	408
Salaires	228	234	260	241	280	302
Matériel	126	128	148	134	124	64
Subventions & prêts nets	53	57	71	60	56	42
Dépenses d'investissement	382	403	349	378	182	92
Sur le budget	284	310	225	273	50	19
Sur financement extérieur	98	93	124	105	132	72
SOLDE PRIMAIRE	20	56	-108	-11	-109	-20
Intérêts dus	33	39	61	44	89	183
Intérêts extérieurs	31	34	53	39	76	154
Intérêts intérieurs	2	5	8	5	13	29
SOLDE A FINANCER (engagements)	-13	17	-169	-55	-198	-204
Variation des Arriérés :	0	-20	26	2	-23	76
Dépenses de restructuration :	0	0	0	0	-3	-31
SOLDE A FINANCER (caisse)	-13	-3	-143	-53	-221	-127
Financement extérieur net	67	48	77	64	157	128
Tirages	98	93	159	117	162	148
Amortissements (-arriérés)	-31	-45	-82	-53	-78	-115
Rééchelonnement extérieur	0	0	0	0	73	95
Financement intérieur net	-54	-45	66	-11	66	30
Pour mémoire (en % du PIB) :						
Recettes totales (Etat)	20,5%	22,7%	19,0%	20,7%	16,2%	16,8%
Recettes non pétrolières	11,6%	12,8%	12,3%	12,3%	10,7%	11,4%
recettes pétrolières (en % PIB pétrolier)	47,1%	88,6%	90,9%	75,5%	66,4%	68,5%
recettes sur importations (en % des Imports CAF)	17,5%	18,0%	16,7%	17,4%	14,3%	16,7%
recettes fiscales autres (en % du PIB marchand sec. et tertiaire hors pétrole)	12,8%	11,7%	12,6%	12,4%	12,9%	13,8%
Dépenses publiques hors intérêts	20,0%	21,3%	21,8%	21,0%	19,5%	17,5%
Solde primaire *	0,5%	1,5%	-2,8%	-0,3%	-3,3%	-0,7%
Intérêts	0,8%	1,0%	1,6%	1,2%	2,7%	6,5%
Solde des engagements	-0,3%	0,4%	-4,4%	-1,4%	-6,0%	-7,2%
DETTE						
Encours dette pub. ext. (fin de période)	708	775	823	823	1244	1849
- en % du PIB	17,9%	20,1%	21,7%	21,7%	38,8%	68,7%
Service dette pub. extérieure	64	84	143	97	167	299
- en % des exportations	4,8%	8,5%	21,5%	11,6%	24,9%	47,0%

Source : World Tables, Banque mondiale et Agence française du développement (AFD).

Le bilan de la crise et de l'ajustement réel

Les performances macroéconomiques du Cameroun de 1985 à la dévaluation du franc CFA

A partir de 1985, des chocs externes dérèglent les principaux rouages de l'économie camerounaise et entraînent une récession brutale dans la plupart des secteurs productifs. Le système bancaire « formel » très dépendant des créances accordées au secteur public connaît en particulier une quasi-faillite ; l'Etat, en accumulant un important montant d'arriérés de paiements, place en effet l'économie du pays en situation d'illiquidité. Cette crise de liquidité, dont il est impossible de quantifier les effets, affecte à la fois la demande des entreprises (investissement et variations de stocks) et leur capacité d'offre, notamment à l'exportation. C'est au travers de l'évolution tant de la demande que de l'activité sectorielle que sont ici analysées *ex-post* les performances économiques du Cameroun dans cette phase de stabilisation conjoncturelle qui fait suite aux chocs externes.

La croissance et les emplois du PIB

Après le contre-choc pétrolier, la croissance se poursuit, soutenue par le creusement des déficits publics, puis le PIB s'effondre sous l'effet des mesures de redressement des

comptes publics, les politiques d'ajustement ne générant pas simultanément un sursaut de l'offre. A partir de 1987, soit avec deux années de retard sur les chocs externes, le pays s'enfonce dans une forte récession, sous l'effet de la réduction de la dépense publique, plus particulièrement en matière d'investissement.

De 1985 à 1987, le taux de croissance du PIB faiblit, tout en restant positif avec un taux d'environ 4,5% par an. Le pays n'assure plus qu'une légère amélioration du PIB par tête après une phase de croissance rapide. Pendant ces deux années, c'est la consommation qui dynamise la croissance, tandis que la balance commerciale y contribue de façon négative. La ponction du commerce extérieur est imputable à la croissance des importations de marchandises et surtout à la chute des exportations de services. Si la contribution de l'investissement brut à la croissance s'avère à peu près nulle pendant ces deux années, sa composition varie profondément d'une année à l'autre. En 1985/86, les taux de croissance de l'investissement des ménages et des administrations demeurent élevés (respectivement 11% et 6%). L'année suivante, le déclin de l'investissement s'amorce, tout particulièrement pour les entreprises et les administrations (-11%). Cependant, les administrations augmentent fortement leur consommation (+13%), essentiellement par une augmentation de la masse salariale.

A partir de 1987/88 et jusqu'en 1992/93, le PIB enregistre un recul permanent de 6% en moyenne par an. Cette récession est provoquée à l'origine par l'affaissement de l'investissement public et, dans une moindre mesure, par la réduction de la consommation des administrations. Ce sont les mesures de stabilisation « autonome », engagées par le gouvernement, qui jouent un rôle prépondérant dans la contraction de la demande. Cette autonomie de l'ajustement a un rôle crucial dans la mesure où, en ne faisant pas appel aux prêts d'ajustement structurel afin de conserver leur liberté de décision, les pouvoirs publics se privent de ressources pour conduire l'ajustement. Ainsi, malgré une forte réduction des dépenses et la réintégration dans les ressources budgétaires de recettes placées lors du boom pétrolier, l'Etat ne parvient pas à maîtriser le déficit. Par ailleurs, il assure son « financement » par une création massive d'arriérés.

La crise de liquidité qui en découle ébranle fortement les entreprises et le système bancaire.

En 1987/1988, l'investissement public se réduit de 40%, et de 45% l'année suivante. La consommation des administrations, par nature plus difficile à réduire, chute pour sa part de 7% et 2%. Compte tenu du poids et de la place du secteur public dans l'économie camerounaise, la récession se propage rapidement à l'ensemble de l'économie : en 1988/1989, la consommation des ménages en volume et l'investissement privé perdent 7%.

La réduction des dépenses du secteur public est ainsi bien à l'origine de la récession du secteur privé. En effet, la chute des cours mondiaux de produits agricoles ne se répercute sur les prix aux producteurs des principales cultures de rente qu'en 1989/90 (ils diminuent de moitié).

Dans ce contexte de récession, les politiques de stabilisation tendent à orienter les facteurs de production vers le secteur extérieur au détriment du marché intérieur. La contribution de la balance commerciale au PIB devient ainsi de plus en plus positive, tandis que les composantes de l'absorption interne sont comprimées. Cependant, si elle provient en partie des exportations (notamment de l'agriculture de rente qui augmente de 11,4% et 12,5% en volume), l'amélioration de la balance commerciale résulte surtout de la contraction des importations dans tous les secteurs, mais plus spécifiquement des importations industrielles. Cette embellie de l'agriculture d'exportation doit être plus attribuée à un comportement de régulation conjoncturelle de l'ONCPB (Office national de commercialisation des produits de base) qu'à l'évolution de la demande d'exportation, fortement inélastique aux prix pour ces produits. En effet, en déstockant, l'ONCPB cherche tout d'abord à stabiliser ses recettes alors que les prix mondiaux des produits tropicaux diminuent. Les producteurs eux-mêmes ne réagissent à cette baisse des prix, dans la mesure où les prix de production, qui leur sont offerts, demeurent stables de 1987 à 1989. On assiste donc à un ajustement par « le bas », qui résulte plus de la réduction des importations que d'une dynamique des exportations.

**Tableau 7 : Contribution des facteurs de demande
à la croissance (%)**

	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93
PIB	5,4	3,6	-9,8	-5,4	1,8	-6,3	-5,8	-5,1
Consommation	5,2	5,9	-4,8	-6,5	0,6	-6,9	-5,7	-3,6
Administration	-0,1	1,2	-0,4	0,2	-1,2	-0,2	-0,2	-0,9
Ménages	5,3	4,7	-4,4	-6,7	1,8	-6,7	-5,5	-2,8
Investissements bruts	1,4	-1,9	-6,5	-2,3	-0,1	-2,4	-3,6	-1,7
Ménages	0,8	-0,1	-0,8	-0,7	-0,3	-0,4	-0,9	-0,5
Administration	0,6	-1,1	-4,1	-1,1	0,3	-1,3	-1,8	-1,0
Entreprises	0,1	-0,6	-1,6	-0,5	-0,1	-0,7	-0,9	-0,2
V Stock	0,9	1,5	-2,3	0,0	0,9	1,2	-0,1	0,8
Balance courante	-2,1	-1,9	3,8	3,4	0,4	1,8	3,6	-0,6
Exportation	-0,3	-1,4	0,2	1,3	0,9	-0,5	0,5	-1,9
Importation	-1,8	-0,5	3,6	2,1	-0,5	2,2	3,1	1,3

Source : calculs des auteurs à partir de données AFD

L'année 1989/90 marque une pause dans la récession qui affecte l'économie depuis deux ans, notamment du fait d'une meilleure tenue de la consommation et d'un arrêt de la réduction de l'investissement public. Celui-ci semble atteindre un seuil plancher, après avoir été divisé par 2,5 en trois ans. Les autorités sont en effet conscientes du risque d'affecter de façon durable le potentiel de croissance du pays, si elles continuent à opérer des réductions massives de l'investissement public (notamment à travers la détérioration des infrastructures de base). Cependant, même si les pouvoirs publics accentuent leur pression sur les dépenses de consommation, cette mesure apparaît insuffisante ; et la recherche d'une maîtrise du déficit public passe à nouveau plus fortement (au moins en taux de croissance) par une compression de l'investissement qui est divisé par 2,5 en trois ans. Aussi, à partir de 1990/91, l'économie s'enfonce-t-elle à nouveau dans une forte récession (environ -6% par an pendant 3 ans), moins sous l'effet direct de la baisse de l'investissement public (car son poids dans le PIB s'est beaucoup réduit) que sous l'impact de la baisse de l'ensemble des dépenses publiques sur le revenu des ménages. Ainsi, l'essentiel de la récession est imputable au fort recul de la consommation des ménages. Alors que les exportations continuent d'être peu

dynamiques, la contribution du commerce extérieur à la croissance reste très positive grâce au recul des importations.

Le déclin des secteurs du pétrole et du BTP entraîne celui des autres secteurs

La forte récession de la fin des années 1980 et du début des années 1990 se traduit en termes sectoriels par une quasi-stabilisation en volume du PIB agricole ainsi que par une forte baisse des secteurs secondaire et tertiaire. De 1986 à 1993, l'agriculture ne progresse que très légèrement, tandis que les volumes produits perdent environ 44% dans le secteur secondaire (le pétrole, les industries et le bâtiment) et 29% dans les services. Ces deux secteurs contribuent cependant de façon à peu près équivalente au recul du PIB, compte tenu de la part prépondérante des services dans celui-ci.

Malgré la baisse des prix de l'agriculture de rente à l'exportation à partir de 1987/88 – un véritable effondrement en 1989/90 où les prix chutent de -69,8% –, les volumes produits n'enregistrent qu'une légère dégradation de 1985 à 1993. Leur repli est inférieur à 1% par an en moyenne, même si la production agricole enregistre des variations de grande amplitude d'une année sur l'autre. De plus, le secteur agro-exportateur a un impact très limité sur la croissance du pays, dans la mesure où il ne représente que 2% du PIB (mesuré au coût des facteurs). Par conséquent, sa contribution à la croissance reste négligeable (comprise entre -0,4% et +0,4%). C'est plus sur les équilibres extérieurs et publics que les performances de l'agriculture d'exportation ont un effet notable. Le poids de l'agriculture vivrière constitue un facteur de croissance bien plus déterminant. Ce secteur enregistre ainsi les meilleurs résultats pendant cette période, avec un taux de croissance annuel moyen de 1,7%. Ce taux est même, semble-t-il, sous-estimé parce qu'une partie de l'autoconsommation de produits agricoles n'est pas enregistrée dans les statistiques officielles et qu'elle tend à croître en période de récession.

Dans le secteur secondaire, le BTP enregistre la dégradation d'activité la plus brutale. Ceci résulte directement des réduc-

tions massives de l'investissement public entre 1987 et 1989, puis entre 1991 et 1992. Mais l'industrie manufacturière, tout comme les raffineries, sont, elles aussi, touchées.

Le secteur pétrolier semble, pour sa part, relativement épargné par l'effet « décélérateur » de l'investissement public. En effet, les déterminants de la croissance dans le secteur pétrolier n'ont pas pour origine la dynamique de la demande interne (sauf pour la faible part des produits consommés sur place), mais le niveau de production potentiel, le taux d'utilisation des capacités de production et leur rentabilité après impôt (fonction du rapport coût/prix mondial). Aussi la perte de production (-2,3% par an en volume à partir de 1986/1987, puis -7,5% l'an à partir de 1990) reflète-t-elle avant tout l'épuisement progressif des gisements en exploitation, alors que pour des raisons de taxation excessive aucune exploration n'est entreprise depuis le milieu des années 1980.

Enfin, le recul du secteur tertiaire (services marchands, commerce et services non marchands) se manifeste en premier lieu dans le secteur privé, sous l'effet du recul de la consommation et des échanges de services liés au commerce extérieur. Malgré la volonté politique affichée de réduire la part de l'activité économique générée par le secteur public, la contribution des services non marchands à la croissance du PIB demeure voisine de zéro en moyenne de 1987 jusqu'au début des années 1990. De nouveau, il s'avère que l'ajustement des déficits publics s'effectue plus pendant cette période par la réduction de la dépense d'investissements que par la réduction des salaires des administrations.

L'évolution du secteur privé reflète les effets directs de cette évolution de la dépense publique et de l'impact indirect de celle-ci sur le revenu et la consommation des ménages. Comme cela a déjà été signalé, cette évolution sectorielle ne peut être entièrement imputée à la diffusion dans l'économie de la réduction de la dépense publique. Celle-ci trouve aussi son origine dans la crise de liquidité, résultat des énormes arriérés de paiement de l'Etat, qui pèse également sur l'ensemble de la demande privée, traditionnellement financée par apport de crédit (investissement des entreprises, logement, achat en gros, biens durables...).

Tableau 8 : Contribution des branches à la croissance (%)

	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93
PIB	5,4	3,6	-9,8	-5,4	1,8	-6,3	-5,8	-5,1
Secteur primaire	1,8	1,8	-2,2	0,3	2,1	-0,4	0,6	0,5
Agriculture vivrière, élevage	1,7	1,1	-1,3	0,0	2,3	0,0	0,5	0,6
Agriculture d'export	-0,1	0,6	-0,6	0,5	-0,4	-0,1	0,2	0,1
Sylviculture	0,2	0,1	-0,2	-0,2	0,2	-0,2	-0,1	-0,2
Secteur secondaire	2,1	0,1	-3,4	-3,0	-0,5	-2,9	-4,0	-2,0
Pétrole brut	0,8	-0,4	0,0	-0,3	-0,2	-0,7	-0,6	-0,8
Raffinerie	0,0	0,0	0,0	-0,3	-0,3	0,3	-0,8	0,1
Industrie	0,9	0,9	-1,6	-1,8	0,1	-1,7	-1,6	-0,9
Bâtiment, travaux publics	0,4	-0,5	-1,7	-0,7	-0,1	-0,7	-1,0	-0,5
Secteur tertiaire	1,2	1,8	-3,7	-2,4	0,1	-2,9	-2,1	-3,4
Services marchands	0,5	0,5	-2,0	-1,8	0,2	-2,0	-1,5	-1,3
Commerce	0,9	0,8	-1,6	-1,0	0,4	-1,3	-1,1	-1,2
Services non marchands	-0,2	0,5	-0,1	0,5	-0,5	0,4	0,6	-0,9

Source : calculs des auteurs à partir de données AFD

L'industrie camerounaise dans la crise : la fin des illusions

Jusqu'à la mise en place de l'ajustement structurel en 1985, le Cameroun applique, comme de nombreux pays en développement, une stratégie d'industrialisation centrée sur le marché intérieur et reposant sur la demande domestique, sur une production de substitution aux importations, sur un haut niveau de protection douanière et sur la création de nombreuses entreprises publiques. Les deux principaux objectifs poursuivis sont l'autosuffisance alimentaire et la descente de filières tournées vers une plus grande transformation des ressources naturelles nationales : café, cacao, caoutchouc, coton, bois, canne à sucre, huile de palme, etc. Cette stratégie a déjà connu une certaine

réussite qui s'est traduite par un taux de croissance estimé de la valeur ajoutée industrielle (y compris première transformation de produits primaires) de 9% en moyenne annuelle entre 1960 et 1985, selon l'O.N.U.D.I. Elle a même eu sa dernière heure de gloire au début des années 1980, avec la création de plusieurs grosses entreprises dans le secteur agroalimentaire. A partir de 1987, sous l'effet cumulé de la chute des cours des matières premières, de la baisse de la demande intérieure et de la concurrence des produits nigériens ou asiatiques, toutes les branches industrielles entrent dans une crise prolongée. De 1984 à 1992, la production industrielle régresse d'environ 20%. Seul le secteur du bois connaît une croissance modérée (+9% au total de 1984 à 1992). Le secteur des biens de consommation manufacturés est particulièrement touché par la concurrence du Nigeria, avec une baisse de près de -40% de sa production.

Une industrialisation difficile à mesurer

Les statistiques internationales (Banque mondiale ou O.N.U.D.I.) se font l'écho du relatif succès de cette industrialisation plus ou moins planifiée, plaçant, en général, le Cameroun parmi les pays les plus industrialisés d'Afrique. Ainsi, selon la Banque mondiale, le Cameroun est crédité en 1990 d'un taux d'industrialisation²⁹ de 23,5%, taux qui aurait doublé de 1965 à 1990, alors qu'il serait resté constant au Kenya par exemple (voir tableau 9). Plus restrictives sur la définition du champ de l'industrie manufacturière, les statistiques publiées par l'O.N.U.D.I. fournissent une estimation bien inférieure de ce même taux (14,5% en 1990), mais indiquent toujours une forte progression, particulièrement de 1980 à 1988 (O.N.U.D.I., 1992a). En 1988, l'O.N.U.D.I. classe le Cameroun au cinquième rang des pays industriels d'Afrique, au second rang de l'Afrique subsaharienne, après l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et le Nigeria, et devant la Tunisie et le Zimbabwe (O.N.U.D.I., 1992b, p.66).

29. Part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB au coût des facteurs (prix courants).

**Tableau 9 : L'apparence d'une industrialisation réussie ?
Des statistiques contradictoires**

Part de la Valeur ajoutée manufacturière dans le PIB	1965 Banque mondiale	1990 ONUUDI	1990 Banque mondiale
Cameroun	10,5	14,5	23,5
Côte d'Ivoire	10,9	14,5	n.d.
Kenya	11,4	n.d.	11,8
Nigeria	5,4	n.d.	n.d.
Zimbabwe	19,7	n.d.	28,1
Thaïlande	15,9	26,1	33,9

Sources : World Data 1994, Banque mondiale et ONUUDI (1992b).

La plupart de ces données sont manifestement inexactes. Pour l'année 1992/93, la valeur ajoutée manufacturière, formelle et informelle, fondée sur des travaux statistiques et de comptabilité nationale approfondis, s'élève, selon nos estimations, à 14,3% du PIB³⁰, taux déjà honorable et plus cohérent avec la part des exportations manufacturières dans les exportations totales non pétrolières provenant des statistiques douanières (World Tables 1994). Selon ces deux indicateurs, le Cameroun pourrait être classé parmi les « pays semi-industrialisés à orientation primaire » (*primary-oriented semi-industrial countries*), selon la célèbre classification de Chenery *et alii* (1986).

**Tableau 10 : Part des exportations manufacturières
dans les exportations totales hors pétrole**

	1965	1990
Cameroun	5,3	20,6
Côte d'Ivoire	5,3	12,0
Kenya	15,3	33,7
Nigeria	3,1	25,2
Zimbabwe	34,8	32,2
Thaïlande	3,1	64,9

Sources : Banque mondiale, World Data 1994.

30. En excluant le décorticage du café, la production d'huile de palme, de caoutchouc, de sucre et de coton fibre et de grumes, en excluant également le BTP, mais y compris la production énergétique.

Il n'en demeure pas moins que les problèmes de définition du champ de l'industrie, très sensibles dans la plupart des pays en développement riches en matières premières et en terres arables³¹, se posent de manière plus aiguë encore dans le cas du Cameroun. En effet, l'industrie camerounaise est particulièrement orientée vers l'exploitation des ressources naturelles du pays. En comparaison avec d'autres pays de situation similaire (la Côte d'Ivoire par exemple), il n'est pas sûr que soient considérés à chaque fois les mêmes produits, la même valeur ajoutée ou les mêmes exportations. Aussi faut-il se garder d'une analyse comparative superficielle fondée sur quelques ratios, par ailleurs très mal mesurés³².

L'industrie camerounaise constitue l'une des plus productives et des plus diverses d'Afrique. Néanmoins, elle repose sur un nombre restreint de produits qui dérivent des ressources primaires du pays (café, cacao, sucre, huile de palme, coton, bois, caoutchouc, bauxite) et qui sont destinés soit à l'exportation, soit à la consommation locale, soit, plus rarement, aux deux.

**Tableau 11 : L'industrie camerounaise :
une production assez peu diversifiée**

Secteurs	Principaux produits (sous-branches)
Exportations semi-transformées	
Café et cacao	Café décortiqué, dérivés du cacao
Bois	Bois sciés, placages
Autres produits primaires	Caoutchouc, Aluminium, Coton fibre
Agroalimentaire	
Biens de consommation alimentaire	Sucre, huile de palme, riz, farines, pain, biscuit, viande, produits laitiers
Brasseries & boissons, Tabacs	Bière, boissons, tabac, cigarettes
Biens intermédiaires	Aluminium, ciment, verre, papier, plastique
Biens de consommation manufacturés	Textile et cuir, ouvrages en bois, parachimie, piles, cycles, etc.
Energie	Pétrole raffiné, Eau, Electricité

31. Ces problèmes sont parfaitement soulignés dans les travaux d'A. Wood (voir bibliographie).

32. Sur les handicaps structurels tels qu'ils sont révélés par une analyse comparative, et sur la période de « construction » de l'appareil industriel camerounais, nous renvoyons au livre bien documenté édité par R. Ridell (1990), dont le cinquième chapitre est consacré au Cameroun, Karmiloff (1990).

De ce fait, 56% de la production industrielle du Cameroun est partie constituante d'un secteur « agro-industriel », à cheval entre les secteurs primaire et secondaire. La transformation est le plus souvent réalisée sur le lieu de la production agricole. Un grand nombre d'ouvriers agricoles étant employés dans les plantations industrielles, l'industrie représente 71% de l'emploi enregistré. Enfin, les brasseries constituent à elles seules 21% de la production totale. 23% de la production industrielle relève du secteur énergétique public qui comprend la société nationale de raffinerie de pétrole ainsi que les deux sociétés de production et de distribution d'eau et d'électricité. Enfin, 21% de la production est manufacturière au sens le plus strict, c'est-à-dire déconnectée de la production primaire (biens intermédiaires et manufacturés). Ainsi, le secteur industriel camerounais tire ses principaux facteurs de production (intrants, main-d'œuvre, et même une partie de son capital) du secteur primaire, bien plus que de l'industrie elle-même. En contrepartie, les échanges interindustriels et le recours à la sous-traitance sont très peu développés.

Tableau 12 : La structure sectorielle en 1990/91

	Nbre d'entreprises	Emploi	Production en Mds FCFA	% Production
Exportations semi-transformées	40	29 259	183,8	26
Café et cacao	14	1 880	40,8	6
Bois	20	4 883	44,4	6
Caoutchouc, aluminium, coton	6	22 496	98,6	14
Agroalimentaire	54	21 979	209,6	30
Biens de consommation alimentaire	40	14 404	61,4	9
Brasseries & boissons, Tabacs	14	7 575	148,2	21
Biens intermédiaires	25	2 261	62,0	9
Biens de consommation manufacturés	64	8 246	88,1	12
Energie	3	6 469	163,7	23
Raffinerie de pétrole	1	503	79,1	11
Eau, Gaz, Electricité	2	5 966	84,6	12
Ensemble	186	68 214	707,2	100

Source : Enquête DIAL/DSCN

Champ : Entreprises de 20 salariés et plus

Au début de la crise économique, les faiblesses essentielles de l'industrie moderne camerounaise sont les suivantes :

– une forte orientation vers la transformation des ressources naturelles³³ ;

– des exportations constituées essentiellement de matières premières semi-transformées et confrontées, pour la plupart, à des cours mondiaux en baisse sur longue période et de plus en plus instables ;

– une importante présence du capital public dans certains secteurs, et surtout une concentration excessive du capital dans un petit nombre d'entreprises, et un segment d'entreprises intermédiaires largement sous-représenté (« missing middle ») ;

– de faibles liens, tant en matière de concurrence que de sous-traitance, avec le secteur informel ;

– des échanges interindustriels très peu denses et une taille trop modeste du secteur des biens intermédiaires ;

– une très faible intensité en main-d'œuvre et un très faible appui à la main-d'œuvre agricole ou informelle urbaine.

Un certain nombre de ces caractéristiques, qui ne sont pas, bien entendu, propres au Cameroun, se retrouvent dans nombre d'industries en Afrique subsaharienne ainsi que dans d'autres pays peu développés d'Amérique latine ou d'Asie du Sud. La dernière de ces caractéristiques est toutefois l'un des traits les plus spécifiques à l'industrie camerounaise, et nous semble constituer le défaut majeur de la stratégie d'industrialisation suivie jusqu'à présent. En vertu des avantages comparatifs du pays, il est en effet légitime qu'elle se soit concentrée autour de deux pôles principaux : la transformation des matières premières agricoles pour l'exportation, dont le Cameroun est bien pourvu, et la production agroalimentaire pour le marché intérieur. Les pays d'Asie du Sud-Est, longtemps cités en exemple, ont de même commencé leur industrialisation par la constitution

33. Rappelons que certaines théories et observations peuvent faire penser qu'une trop grande richesse en ressources naturelles constitue plus un handicap qu'un avantage pour le développement industriel. Cf. par exemple Wood (1994), pour une approche renouvelée de la théorie des avantages comparatifs factoriels, et Auty (1994), pour le test de la « malédiction » de l'abondance de ressources.

d'un pôle agro-industriel hautement compétitif (C.E.P.I.I., 1989). Cependant, toutes productives qu'elles soient, les entreprises du secteur agro-industriel camerounais sont excessivement capitalistiques : elles emploient peu de main-d'œuvre salariée et ne font presque pas appel, sauf dans le cas du coton, à la production paysanne traditionnelle, contrairement aux entreprises similaires de Malaisie ou d'Indonésie³⁴.

Tableau 13 : Une industrie très peu intensive en main-d'œuvre

Part de l'emploi salarié manufacturier dans la population urbaine en %	1990
Cameroun	1,1
Côte d'Ivoire	1,1
Kenya	3,4
Madagascar	1,7
Nigeria	1,2
Zimbabwe	7,1
Thaïlande	18,9

Sources : World Data, 1994 ; Banque mondiale ; ONUDI (1992b).

La proportion d'emplois salariés manufacturiers dans la population urbaine totale constitue un autre indicateur transversal révélateur de cet état de fait. Il rend davantage compte du niveau effectif d'industrialisation atteint par le Cameroun. En effet, alors que ce pays est l'un des plus urbanisés d'Afrique subsaharienne, son industrie moderne emploie seulement une

34. Dans les filières du bois, du caoutchouc, de l'huile de palme, du sucre. Cf. Cogneau (1992a) en particulier, pour le cas du caoutchouc.

très faible proportion de la population active urbaine. Ainsi, par l'extension mineure de son salariat industriel, le Cameroun, tout comme la Côte d'Ivoire ou le Nigeria, vient derrière Madagascar, le Kenya et le Zimbabwe. Le Cameroun n'a pas l'industrie de son urbanisation.

La récession industrielle de 1987 à 1993

Entre 1984 et 1991, la production de l'industrie camerounaise diminue de 14% en volume, et l'emploi de 10%. Selon les définitions retenues et après extrapolation, en 1990/91, l'industrie moderne camerounaise totalise environ 74 000 emplois et 750 milliards de francs CFA de chiffre d'affaires (en prix courants).

Tableau 14 : Création d'entreprises, d'emplois et production

	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Production en Mds FCFA 1984
En 1983/84 :	250	81 914	789,1
Variation entre 83 et 91 (*) :	-5%	-10%	-14%

Sources : Recensement industriel 1983/84 ; Enquête DIAL/DSCN et calculs propres

Champ : Entreprises de 20 salariés et plus

(*) : Estimation, à partir d'un taux de disparition observé et d'un redressement des non-réponses grâce à un modèle logit

Pour les entreprises toujours en activité depuis 1984, la baisse de la production atteint 22% en volume et touche les deux tiers d'entre elles. La période étudiée comprend deux phases très contrastées : la croissance de 1984 à 1987 et la crise qui ne commence dans l'industrie qu'à partir de 1987/88. Les entreprises dont les produits sont destinés à la consommation souffrent beaucoup plus que les autres, à l'exception des brasseries. Ces dernières résistent mieux (elles augmentent leur activité commerciale et leurs ventes diminuent moins que leur production). Un véritable effondrement de la vente de carburant (-50%) entraîne une baisse de la production énergétique et, en contrepar-

tie, une augmentation de la consommation d'électricité et d'eau du fait de l'urbanisation. Enfin, parmi les entreprises exportatrices de produits primaires semi-transformés, le secteur du bois est le seul dont les termes de l'échange se sont appréciés, et dont la croissance de la production s'avère positive.

Tableau 15 : La régression des biens de consommation manufacturés et de la raffinerie

Taux de croissance de la production aux prix de 1983/84	Entreprises en activité en 1984 (*)	Ensemble du secteur
Exportations semi-transformées	-16	-10
Café et cacao	-31	-16
Bois	+11	+6
Caoutchouc, aluminium, coton	-13	-14
Agroalimentaire	-19	+3
Biens de consommation alimentaire	-23	+3
Brasseries & boissons, Tabacs	-17	+3
Biens intermédiaires	-15	-9
Biens de consommation manufacturés	-37	-30
Energie	-27	-27
Raffinerie de pétrole	-50	-50
Eau, Gaz, Electricité	+27	+27
Ensemble	-22	-14

Source : Enquête DIAL/DSCN

Champ : Entreprises de 20 salariés et plus

(*) : Cohorte : la différence entre les deux colonnes provient des disparitions et des créations d'entreprises

La moitié des entreprises déjà en activité en 1984 ont été créées avant 1974 et les plus grosses d'entre elles sont encore plus anciennes. La plupart des créations concernent de petits établissements dans les branches où la concentration est la plus faible et qui nécessitent le moins d'investissements : boulange-

rie, bois, confection, imprimerie. Ce sont également des entreprises qui connaissent les taux de disparition les plus élevés. Ainsi, alors qu'elles comptent pour près d'un tiers de celles en activité en 1991, ces sociétés récentes ne pèsent qu'un peu plus d'un dixième de la production et des emplois totaux. Cependant, la création de quelques grosses entreprises entre 1984 et 1991 amortit la chute de la production de l'agroalimentaire, plus précisément dans la transformation du cacao, du sucre, du tabac, et dans le secteur des brasseries. Ce type de créations explique l'essentiel de la différence de 8% entre l'évolution de la production de la cohorte de 1984 et celle de l'ensemble de l'industrie.

Tableau 16 : L'équilibre entre disparitions et créations d'entreprises

Taux de disparition et de création des entreprises (en % du nombre d'entreprises présentes en 1984)	Disparitions (*)	Créations
Exportations semi-transformées	-22	+ 13
Agroalimentaire	-25	+ 40
Biens intermédiaires	-0	+ 41
Biens de consommation manufacturés	-22	+ 26
Energie	0	0
Ensemble	-21	+ 26

Sources : Recensement industriel 1983/84 ; Enquête DIAL/DSCN

Champ : Entreprises de 20 salariés et plus

(*) : Disparitions vraies : les entreprises passant en dessous de 20 salariés non comprises

Méthodologie de l'analyse des données industrielles camerounaises

Récupération des données de 1983/84

Une opération de recensement effectuée en 1985 a permis d'identifier 491 établissements de 10 salariés et plus, appartenant au secteur industriel et en activité depuis plus de 6 mois en 1984. A partir des informations concernant les entreprises à établissements multiples, le fichier du recensement a été transformé en un fichier d'entreprises. Selon le recensement industriel, il y a donc en 1983/84, 250 entreprises industrielles employant 20 salariés ou plus en activité, une fois exclue l'extraction de pétrole et de minerai.

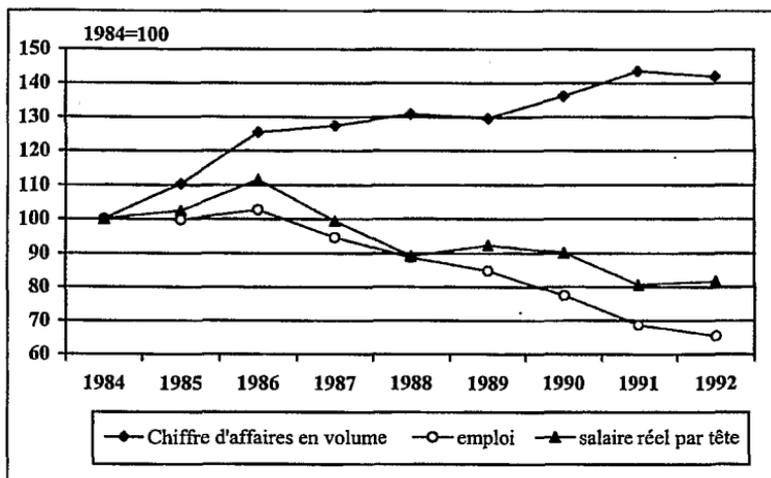
Recherche des entreprises présentes en 1984, mortalité des entreprises et constitution d'une cohorte

Une recherche systématique des entreprises de 20 salariés et plus présentes en 1983/84 a été effectuée, afin de connaître le taux de disparition et les facteurs affectant la survie des entreprises. Parmi les 250 entreprises de 1983/84, 163 ont été retrouvées en activités en 1990/91. 37 entreprises ont définitivement disparu. Les 50 entreprises restantes qui n'ont pas été identifiées sont en grande majorité des petites entreprises de moins de 50 salariés, plus fragiles que la moyenne. Leur taux de mortalité et l'évolution de leur emploi et de leur production ont été estimés à l'aide d'un modèle logit. Il ressort de ce modèle que le taux de retour de l'enquête s'élève à 72% pour les entreprises survivantes. L'enquête de 1990/91 a permis d'interroger 186 entreprises de 20 salariés et plus. Pour l'analyse dynamique détaillée, on a utilisé une cohorte de 120 entreprises demeurées en activités, employant 20 salariés et plus en 1983/84 et en 1990/91. Les prix de la production industrielle et de la consommation des ménages sont ceux de la DSCN entre 1983/84 et 1989/90. Pour 1990/91 et 1991/92, on a supposé que les prix sont restés stables.

Cohérence avec le panel du syndicat des industriels du Cameroun

Les entreprises du panel de Syndustricam ne représentent qu'une partie de l'industrie camerounaise, avec seulement 21 182 emplois et 386,3 milliards de chiffre d'affaires en 1990/91. Néanmoins, le graphique ci-dessus permet de corroborer les résultats obtenus sur l'évolution du chiffre d'affaires en valeur, de l'emploi et des salaires nominaux par tête. Il apporte également une information supplémentaire : la crise de l'industrie commence, bel et bien, en 1987.

Graphique 16 : La crise a commencé en 1987



Sources : Panel du Syndicat des industriels du Cameroun (Syndustricam), 1983/84-1991/92

De 1984 à 1991, les créations compensent plus les disparitions d'entreprises. Ce rythme de création ne se maintiendra pas, on peut le craindre, dans les années à venir, car il est sans doute dû, en partie, à la phase de croissance 1984-1987 et ne peut, pour le moins, être interprété comme le signe d'un nouveau dynamisme entrepreneurial. Et, le contexte actuel laisse peu de chances à la création d'autant grosses entreprises que ce qui a été observé dans l'agroalimentaire. Les entreprises où la transformation est la plus poussée sont les plus durement éprouvées : elles font plus souvent faillite ou connaissent une régression plus forte de leurs ventes. La transformation intermédiaire de matières premières résiste mieux (ou même progresse dans le cas du bois scié et des placages). Sous l'effet de la crise, l'industrie camerounaise montre donc une tendance générale à la « primarisation » de ses produits, qui renforce les structures déjà existantes. En 1983/84, les entreprises où les capitaux camerounais privés étaient majoritaires représentaient déjà la plus petite part de la production (moins de 20%), le reste se partageant à part égale entre les capitaux publics nationaux et les capitaux étrangers. Principalement investi dans les industries de

biens de consommation, le capital privé national pâtit particulièrement de la récession. La production des entreprises où ce capital était le plus présent en 1984 régresse de 35% et l'emploi de 21%.

Tableau 17 : Le capital national privé est le plus touché par la crise

Origine majoritaire du capital social en 83/84	Emploi		Production	
	% en 83/84	Taux de croiss. 84-91	% en 83/84	Taux de croiss. 84-91
Capital étranger	38	-21	40	-16
Capital public camerounais	47	-3	39	-25
Capital privé camerounais	15	-21	21	-35
Ensemble	100	-11	100	-22

Sources : Recensement industriel 1983/84 ; Enquête DIAL/DSCN

Champ : Entreprises de 20 salariés et plus en 1983/84 et cohorte

Les entreprises à capitaux étrangers perdent beaucoup moins, grâce à la croissance des principales entreprises du secteur du bois et à la bonne résistance des brasseries. En comparaison, elles ajustent beaucoup plus leurs effectifs et parviennent même à accroître leur productivité. Par le jeu de ces régressions inégales de la production, les entreprises à capitaux nationaux pèsent de moins en moins lourd dans la production industrielle, entraînant une sorte de « dénationalisation de crise » de l'industrie camerounaise. Mais, ce constat ne tenant pas compte des reprises ou des créations, les créations d'entreprises à capitaux nationaux privés compensent sans doute cette tendance.

La crise ne semble pas modifier la concentration de l'industrie dans son ensemble. Les 50 plus grosses entreprises (en volume de production) représentent 86% de la production totale et 82% des effectifs employés. En 1984, ces deux proportions s'élevaient respectivement à 85% et 79%. Le secteur le moins concentré est toujours celui des biens de consommation manufacturés. Cette concentration se traduit aussi par la faible dispersion géographique des établissements, ce qui a des conséquences néfastes pour l'aménagement et l'intégration économique du territoire national.

Les entreprises face à la concurrence au début des années 1990

La forte concentration n'empêche pas que les deux ou trois grosses entreprises d'une même branche se considèrent comme concurrentes entre elles. 38% des chefs d'entreprises déclarent ainsi que leurs principaux concurrents sont d'autres sociétés camerounaises. Cette concurrence « camerouno-camerounaise » concerne 31% des ventes totales. Son importance provient de quelques grandes entreprises agro-industrielles qui produisent les mêmes produits, soit pour le marché camerounais (sucre, huile de palme, bière, cigarettes) soit pour l'exportation (bois, caoutchouc). D'autres secteurs moins concentrés, dont le poids est aussi bien moindre, connaissent également une forte concurrence interne : boulangerie, imprimerie, meubles, confection. La situation est donc loin d'être purement monopolistique, 6 entreprises seulement déclarant ne pas se connaître de concurrent. Cette concurrence interne constitue certes un signe de développement industriel, un atout pour l'amélioration des performances et un avantage pour le consommateur. Malheureusement, elle n'apparaît pas dynamiser les échanges entre les branches, puisque le tissu industriel ne se densifie pas. La taille du secteur des biens intermédiaires, qui pourtant enregistre des résultats moins négatifs qu'ailleurs, reste très insuffisante. Ainsi, les intrants importés représentent plus du quart du total des consommations intermédiaires. Cette proportion s'élève à plus de 50% dans certaines branches parmi les plus sophistiquées : papier, chimie, plastique, matériaux de construction, métallurgie de l'aluminium, confection. Enfin, moins de 10% des entreprises recourent à la sous-traitance et pour moins de 2% de la production totale.

Malgré l'importance de la concurrence nationale sur le marché intérieur, moins de 10% des entreprises du secteur moderne industriel se considèrent concurrencées par la production informelle des entreprises de moins de 10 salariés. Dans le secteur industriel et sur le marché intérieur, la concurrence « camerouno-camerounaise » s'exerce donc entre entreprises de taille équivalente. En ce qui concerne la production, l'absence de concurrence entre entreprises formelles et entreprises informelles renvoie à la fois à la faiblesse du secteur informel manu-

facturier et à la faible diversification du secteur moderne. Par exemple, la confection ou la menuiserie modernes sont très peu développées. En ce qui concerne la commercialisation des produits, le secteur informel camerounais est en revanche responsable de la diffusion des produits nigériens et asiatiques.

Pourtant, 63% des entreprises concurrencées s'estiment victimes de concurrence déloyale, c'est-à-dire ne respectant pas les législations en vigueur au Cameroun. Plus du tiers des entreprises concurrencées se plaignent ainsi du détournement des barrières douanières. Les réseaux du commerce transfrontalier avec le Nigeria sont également montrés du doigt. Plus du tiers des entreprises accusent aussi leurs concurrents de fraude fiscale et seulement 17% des entreprises de non-respect du code du travail. Les concurrents visés par ces accusations sont néanmoins des entreprises camerounaises formelles.

Tableau 18 : La concurrence perçue par les entreprises en 1990/91

Classement des entreprises selon le principal concurrent producteur, et chiffre d'affaires correspondant	Nombre d'entreprises (%)	Exportations (%)	Ventes sur le marché intérieur (%)	Chiffre d'affaires (%)
France	12	2	7	6
Europe sauf France	8	5	9	8
Udéac	7	16	2	5
Umoa	1	1	0	1
Nigeria	15	10	34	28
Asie	8	11	3	7
Amérique	3	18	1	4
Cameroun seulement	38	25	34	31
Aucun concurrent	4	8	9	7
Ne sait pas	3	4	4	3
Ensemble	100	100	100	100

Source : Enquête DIAL/DSCN

Champ : Entreprises de 20 salariés et plus, hors Eau, Gaz, Electricité

Lire ainsi : Pour 12% des entreprises, les principaux concurrents étrangers sont des entreprises produisant en France ; ces mêmes entreprises représentent 2% des exportations industrielles camerounaises, 7% des ventes sur le marché intérieur, et 6% du chiffre d'affaires total de l'industrie.

Le Nigeria constitue de loin le principal concurrent extérieur de l'industrie camerounaise, concurrençant directement plus du

quart (28%) de sa production. A ceci s'ajoutent les produits asiatiques qui transitent par le Nigeria (huile de palme, ustensiles de cuisine, produits de beauté par exemple). Par ailleurs, les produits venant du Nigeria exercent une concurrence indirecte sur les entreprises dont les débouchés se trouvent dans les entreprises concurrencées (filrière textile par exemple). La concurrence du Nigeria s'exerce plus sur le marché intérieur camerounais que sur les marchés tiers : avec 34% du chiffre d'affaires intérieur, la concurrence nigériane y vient à égalité avec la concurrence « camerouno-camerounaise ». A l'exportation, le Nigeria est aussi le principal concurrent extérieur sur les marchés de l'Udéac.

Nigeria	-42
- hors Raffinerie de pétrole	-30
Autres concurrents étrangers	-9
Cameroun seulement	-12
Aucun concurrent	-7
Ensemble	-17

Sources : Recensement industriel 1983/84 ; Enquête DIAL/DSCN

Champ : Cohorte d'entreprises de 20 salariés et plus hors eau, gaz, électricité

Depuis 1984, les entreprises directement concurrencées par le Nigeria connaissent une régression sans précédent de leur chiffre d'affaires : -42%. Tout d'abord, les importations de « fédéral » ou de « zoua-zoua », l'essence nigériane, annihilent progressivement la production de carburant camerounais. Exception faite de l'entreprise nationale de raffinerie, la baisse de production n'atteint que 30%. Mais la concurrence du Nigeria concerne aussi l'essentiel du secteur des biens de consommation manufacturés. Une partie du secteur des biens de consommation alimentaire est également touchée par les importations frauduleuses et la montée en puissance de la concurrence nigériane amplifie lar-

gement la crise de débouchés des entreprises de ces secteurs. Les autres entreprises sont moins touchées. Ainsi, celles qui ne se connaissent pas de concurrents en dehors du Cameroun subissent une perte de débouchés de 12% seulement, imputable à la régression du revenu national. Les entreprises concurrencées par d'autres pays que le Nigeria souffrent moins également (-9% seulement), ce qui s'explique par la meilleure résistance des entreprises exportant des produits primaires semi-transformés sur les marchés européens, hormis le café et le cacao dont les prix mondiaux se sont effondrés.

L'industrie camerounaise est assez ouverte sur l'extérieur. En 1990/91, comme sept ans auparavant, les exportations directes, c'est-à-dire les ventes réalisées sans intermédiaires à l'extérieur du Cameroun, représentent un peu moins d'un tiers du chiffre d'affaires industriel. Cette proportion sous-estime l'exportation de produits industriels, puisqu'une partie peut transiter par des commerçants qui les vendent ensuite à l'extérieur. Les produits d'exportation camerounais n'en restent pas moins des produits primaires faiblement transformés. Les bois et le caoutchouc représentent à eux seuls 30% des exportations directes, l'aluminium 24%, le coton fibre 9% et le café décortiqué 9%. Près des deux tiers des exportations sont dirigées vers l'Europe et surtout vers la France. Le coton fibre importé par les producteurs textiles d'Asie explique la part occupée par ce continent (11%). La zone Udéac constitue en revanche le débouché extérieur principal, sinon unique, de nombreuses entreprises moyennes de biens manufacturés (objets en aluminium, parfums, savons, piles, etc.) et alimentaires.

Tableau 20 : Destination des exportations

Pays de destination en % du total	
France	39
Europe sauf France	24
Udéac	15
Asie	11
Autres pays	11
Ensemble	100

Source : Enquête DIAL/DSCN

La concurrence à l'exportation sur les marchés français et européens provient d'origines diverses, et le plus souvent d'autres pays en développement. En revanche, principaux destinataires des produits d'exportation, les pays européens sont aussi les premiers fournisseurs d'intrants (plus de 70% des importations).

L'ajustement des coûts du travail de 1984 à 1991 et la compétitivité avant la dévaluation

Face aux pertes de leurs débouchés, 71% des entreprises réduisent leurs effectifs. Et, à l'exception du secteur énergétique et du bois, toutes les branches débauchent. Les secteurs des biens de consommation alimentaire et manufacturés parviennent à une stabilité de la productivité apparente du travail. Les entreprises à capitaux privés, qui ont eu beaucoup plus recours à cette mesure que les entreprises publiques, diminuent au total leurs effectifs de plus de 20%.

Tableau 21 : Jusqu'en 1991, les ajustements portent plus sur l'emploi que sur les salaires

Taux de croissance entre 1983/84 et 1990/91 (%)	Effectifs	Production par tête	Salaires nominaux par tête
Exportations semi-transformées	-3	-13	+29
Agroalimentaire	-19	0	+30
Biens intermédiaires	-4	-11	+46
Biens de consommation manufacturés	-38	0	+44
Energie	+29	-44	+64
Ensemble	-11	-11	+38

Sources : Recensement industriel 1983/84 ; Enquête DIAL/DSCN
Champ : Cohorte d'entreprises de 20 salariés et plus

Le salaire par tête dans l'industrie s'accroît de 38% de 1983 à 1991. Compte tenu d'une inflation des prix à la consommation d'environ 45% pendant cette même période, le pouvoir d'achat des salaires diminue donc. Cette évolution recouvre en fait deux

comportements différents liés aux deux périodes très contrastées que connaît l'industrie camerounaise. Pendant la phase de croissance optimiste de 1983 à 1987, de nombreuses augmentations de salaires sont accordées, à l'instar de la fonction publique. Ces augmentations atteignent 25% à 30% environ. A partir de 1987, les augmentations sont donc beaucoup plus modérées. L'industrie dans son ensemble endure cependant une perte conséquente des termes de l'échange, puisque le prix de sa production n'augmente que de 10% tandis que celui de la consommation des ménages urbains s'accroît de 45%.

Plus que les salaires directs, ce sont les dépenses non salariales qui sont entamées : primes, prestations sociales et avantages en nature. Ces dépenses, qui représentaient un peu moins d'un tiers du total des rémunérations en 1983/84, n'en constituent plus qu'un quart en 1990/91. En définitive, malgré de lourdes compressions d'effectifs, le poids des frais de personnel augmente fortement, passant de 29% à 46% de la valeur ajoutée brute, ce qui réduit d'autant les marges des entreprises. Dans le secteur des biens de consommation manufacturés, l'excédent brut d'exploitation s'élève en 1990/91 à 29% de la valeur ajoutée, et à 22% une fois déduites les charges d'intérêts liées aux emprunts contractés. Après décompte de la dépréciation de son capital (estimée à 5% des installations), le résultat net de ce secteur est négatif.

Tableau 22 : La structure des coûts et les marges en 1990/91

Production	707,2 Mds de FCFA
Part des consommations intermédiaires	63 %
- dont importées	18 %
Subventions	1 %
Taxes	6 %
Valeur ajoutée au coût des facteurs	243,7 Mds de FCFA
Part des frais de personnel	52 %
- dont salaires	39 %
Charges d'intérêt	10 %

Sources : Recensement industriel 1983/84 ; Enquête DIAL/DSCN
Champ : Entreprises de 20 salariés et plus

Malgré ces ajustements, le coût du travail dans l'industrie camerounaise demeure très élevé par rapport à ses principaux concurrents extérieurs. Le tableau 23 est assez éloquent à cet égard. Il compare, pour un échantillon sélectionné d'industries manufacturières nationales³⁵, le niveau des salaires en dollars, le niveau des prix en dollars « internationaux » (*grosso modo*, le rapport entre le prix d'un panier de biens acheté en dollars au Cameroun par exemple et en dollars aux Etats-Unis) et la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée. En 1990, avant la dévaluation du franc CFA, le Cameroun, comme la moyenne des autres pays de la zone franc dont il est assez proche, se démarque par un niveau de salaires élevé en dollars courants : 37% des salaires américains contre 9%, par exemple, pour la moyenne des pays africains hors zone franc de l'échantillon. Compte tenu de la différence de niveau de prix, le pouvoir d'achat de ces salaires équivaut à 80% ((37%/46%) du pouvoir d'achats des salaires manufacturiers américains, soit presque quatre fois plus que les salaires d'Afrique hors zone franc, et plus de cinq fois les salaires industriels en Asie du Sud et du Sud-Est³⁶. De ce fait, bien que l'industrie camerounaise ne soit pas intensive en main-d'œuvre, le poids de la masse salariale dans la valeur ajoutée industrielle dépasse, au Cameroun, celui de l'industrie américaine (pourtant intensive en main-d'œuvre qualifiée).

Dès lors et en dépit des efforts de productivité accomplis³⁷, le développement d'industries de main-d'œuvre au Cameroun ne peut qu'être très fortement entravé par ce lourd handicap du niveau des prix et des salaires. Même si une dévaluation de la monnaie ne constitue pas une condition suffisante du redressement de l'industrie camerounaise, elle en est, quoi qu'il en soit, une condition *sine qua non*.

35. Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, République centrafricaine et Sénégal pour la zone franc ; Botswana, Burundi, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Tanzanie, Zimbabwe pour l'Afrique hors zone franc

36. Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande.

37. Voir pour l'exemple de l'hévéaculture, une analyse de cette question dans Cogneau (1992a).

Tableau 23 : Coûts salariaux industriels dans le monde en 1990

Moyennes de la zone pondérées (*)	Nbre de pays	Salaires moyens annuels en \$ courants et en % du salaire US	Taux de change de parité du PIB 1990 en % du niveau de prix US	Part des salaires dans la valeur ajoutée en % de la part US
Afrique hors Zone Franc	9	9	37	99
Afrique Zone Franc	6	40	53	132
dont Cameroun	1	37	46	115
Amérique Latine	15	24	53	68
Asie du Sud	9	3	21	65
Corée, Hong Kong, Sing.	3	32	78	93
Maghreb, Proche et Moyen Orient	6	15	34	80
Pays Industrialisés	22	99	115	111

Source : Calculs propres, à partir du rapport ONUDI (1992b) et de l'ICP de la Banque mondiale 1992.

Champ : 70 pays, dont 48 pays en développement

(*) coefficient de pondération d'un pays : part de la valeur ajoutée manufacturière à parité du PIB (1990) dans l'ensemble de la zone

Rappelons que l'évolution des coûts unitaires du travail peut se décomposer en trois termes : l'évolution des salaires réels ; l'évolution de la productivité du travail ; l'évolution du taux de change réel (prix à la consommation).

La baisse des salaires réels d'environ -30%, atteinte entre 1993 et 1994, combinée à une dépréciation du taux de change réel d'environ 30%, permet d'espérer une réduction de moitié des coûts unitaires du travail, à productivité constante. Compte tenu d'un bon niveau de productivité, cette amélioration de la compétitivité-coût de l'industrie camerounaise devrait la placer au même niveau que celui des autres industries du continent africain. Toutefois, de nombreux efforts sont encore nécessaires, tant du côté monétaire (niveau des prix) que du côté de la productivité, pour atteindre la compétitivité des pays asiatiques. Enfin, il faut le souligner, une croissance compétitive ne peut s'effectuer indénifinement sur la base d'une régression des salaires et de l'emploi.

Une tentative d'estimation du gain de compétitivité *ex ante* permis par la dévaluation du franc CFA

A partir des structures de coût fournies par l'enquête dans l'industrie de l'exercice 1990/91, il est possible d'estimer l'augmentation du prix de revient des différentes productions industrielles. Ces estimations sont *ex ante* : d'une part, seule la répercussion directe de « premier tour » des prix sur les coûts et des coûts sur les prix est estimée ; d'autre part, on présuppose que les productivités des différents facteurs de production restent constantes. On fait les hypothèses suivantes : le prix des consommations intermédiaires importées augmentent de 90% ; les coûts salariaux n'augmentent pas (stabilité des salaires formels) ; le taux de TCA augmente de 30%.

1^{er} calcul

Un premier calcul porte sur le prix à la production et repose sur deux autres hypothèses : un taux de marge constant entre les prix à la production et les coûts unitaires ; une croissance des prix des consommations intermédiaires locales égale à celle des prix de la production.

On a alors :

$$1 + \Delta p = (1 + \mu) \frac{\%CI_{imp} \cdot 1,9 + \%Sal \cdot 1,0}{[1 - (1 + \mu)(\%CI_{loc} + \%TCA \cdot 1,3)]}$$

Où %CI_{imp}, %CI_{loc}, %Sal, %TCA sont respectivement les parts dans la production des consommations intermédiaires importées, locales, des frais de personnel et des taxes sur la production.

2^e calcul

Un second calcul porte sur le prix de revient et repose sur l'hypothèse d'une augmentation des prix des consommations intermédiaires locales de seulement 30%.

On a :

$$1 + \Delta P_{rev} = \%CI_{imp} \cdot 1,9 + \%CI_{loc} \cdot 1,3 + \%Sal \cdot 1,0 + \%TCA \cdot 1,3$$

Où cette fois les proportions correspondant aux préfixes % se rapportent aux coûts totaux et non à la production.

Les gains de compétitivité sont estimés comme la variation du rapport entre les prix des produits industriels et le prix des produits concurrents supposés augmenter de 90%.

Tableau 24 : Répercussion directe de l'augmentation des coûts sur les prix en %

	Calcul 1 Taux de marge fixe	Calcul 1 Gain de compétitivité	Calcul 2 Prix de revient
Exportations semi-transformées			
Bois	+24	+53	+24
Caoutchouc, aluminium, coton	+51	+26	+39
Agroalimentaire			
Biens de consommation alimentaires	+51	+26	+36
Boissons et tabacs	+71	+11	+41
Biens intermédiaires	+68	+13	+48
Biens de consommation manufacturés	+56	+22	+42

Source : Enquête DIAL/DSCN et calculs propres

L'hypothèse du second calcul d'une augmentation de seulement 30% des consommations intermédiaires est peut-être un peu faible. De plus, ce second calcul ne considère qu'une augmentation des taxes de 30% alors qu'une inflation des prix à la production pourrait augmenter les taxes payées. Le premier calcul montre qu'en l'absence de réduction des marges, les gains de compétitivité risquent d'être assez modestes dans le cas des industries les plus transformatrices (brasseries, biens intermédiaires, biens manufacturés). Les industries de biens de consommation alimentaire (huile de palme, sucre, boulangeries, etc.) et les industries d'exportation (caoutchouc, aluminium et coton fibre) sont dans une position intermédiaire. En toute hypothèse, le secteur du bois enregistre un gain de compétitivité considérable.

La partie n'est donc pas gagnée. Pour démultiplier les gains de compétitivité obtenus, les industriels devront s'efforcer d'augmenter leur volume de production, quitte à baisser leurs taux de marge, afin d'accroître leur productivité par le haut. Par ailleurs, il existe désormais des opportunités pour développer des activités plus intenses en main-d'œuvre et pour lesquelles a été accumulée une forte réserve de compétitivité. La faible intensité en travail de la plupart des activités industrielles camerounaises explique en effet pour une bonne part le bas niveau des gains de compétitivité *ex ante*.

Des conditions d'activité difficiles

Si la dévaluation permet en partie de résoudre le problème de compétitivité auquel fait face l'industrie camerounaise, elle ne garantit en aucune manière une relance de l'investissement dans ce secteur. Ce dernier dépend fondamentalement d'une amélioration des conditions générales de l'activité des entreprises et, notamment, des entreprises moyennes créant des activités intensives en main-d'œuvre, en matière d'infrastructures, d'accès à l'information, au crédit, et de rapports avec l'administration.

En huit ans, de 1984 à 1991, l'investissement de l'industrie camerounaise passe de 45% à 17% de la valeur ajoutée. Hormis le secteur du bois, tous les secteurs réduisent leurs investissements productifs. L'ajustement imposé aux grandes entreprises publiques et aux sociétés dites « de développement », dont les investissements sont relativement déconnectés du marché, pèse lourdement dans cette évolution. Enfin, la chute brutale des débouchés du secteur des biens de consommation manufacturés contraint ce secteur à mettre en jachère plus de la moitié de sa capacité de production.

Tableau 25 : L'ajustement drastique des investissements productifs

Taux d'investissement (*) et Taux d'Utilisation des Capacités (%)	Taux d'inv. 1983/84	Taux d'inv. 1990/91	TUC 1990/91
Exportations semi-transformées	52	22	70
Agroalimentaire	33	13	75
Biens intermédiaires	26	7	68
Biens de consommation manufacturés	11	8	55
Energie	83	22	84
Ensemble	45	17	72

Sources : Recensement industriel 1983/84 ; Enquête DIAL/DSCN
Champ : Cohorte d'entreprises de 20 salariés et plus

Les entreprises ne recourent au crédit bancaire que pour financer 41% de leurs investissements ; ainsi, les charges d'intérêt régulières, liées aux emprunts contractés, qui représentent le

coût financier du capital, ne s'élèvent qu'à 10% de la valeur ajoutée. Cependant, les entreprises déplorent massivement les difficultés à obtenir un crédit. La restructuration bancaire effectuée en 1989 ne semble pas avoir levé tous les obstacles. En effet, 85% des entreprises ayant recours au crédit considèrent qu'il est toujours aussi difficile à obtenir et 60% voient même ces difficultés s'accroître. Les entreprises attribuent ce rationnement du crédit à un comportement frileux du secteur bancaire, plutôt qu'à une défiance à leur égard.

Tableau 26 : Un accès au crédit toujours difficile

Ont des difficultés à trouver du crédit	70%
Et ces difficultés sont :	
Sur 100 entreprises ayant recours au crédit:	
- en augmentation	60%
- stables	25%
- en diminution	15%
Parce que :	
Sur 100 entreprises ayant des difficultés :	
Les banques ne prêtent pas assez	52%
Le crédit est trop cher	40%
Les banques ne font pas assez confiance	30%

Source : Enquête DIAL/DSCN

Champ : Entreprises de 20 salariés et plus

Le niveau assez faible de la fiscalité camerounaise ne constitue pas globalement un obstacle au développement des activités économiques. En revanche, les entreprises se plaignent de leur environnement externe. En dehors du financement de l'investissement, le rationnement des crédits bancaires de court terme renvoie aux difficultés de trésorerie évoquées par 74% des entreprises. Les délais de paiement qu'elles sont contraintes de consentir à leurs clients grèvent en permanence, pour 60% d'entre elles, leur liquidité. Enfin, la moitié des entreprises incrimine les délais de livraison des fournisseurs. Ces opinions révèlent l'enclenchement du cercle vicieux de la crise, où chaque agent cherche à faire payer à l'autre ses propres difficultés. En revanche, seule une petite minorité d'entreprises (14%) rencontre des problèmes de recrutement de main-d'œuvre quali-

fiée. Ce point positif vient confirmer l'analyse du marché du travail permise par les enquêtes effectuées à Yaoundé.

Depuis 1984, les créations d'entreprises nouvelles ne compensent qu'en partie la dégradation de l'activité de leurs aînées. Compte tenu d'un environnement externe défavorable à l'investissement, ces créations interviennent plutôt dans les secteurs abrités et elles ne sont pas de nature à remédier aux handicaps structurels constatés. D'ailleurs, les entreprises récentes comme les anciennes présentent des perspectives de court terme qui témoignent d'un approfondissement de la crise. En 1991/92, la récession des ventes dans l'ensemble de l'industrie atteint le chiffre sévère de 8%. En outre, la conjoncture de l'année 1991/92 est affectée par le mouvement politique des « villes mortes ». Jusqu'alors un peu plus épargnées, les brasseries et tabacs connaissent une perte de débouchés de 13%.

Tableau 27 : La crise s'approfondit en 1991/92

Taux de croissance du chiffre d'affaires de 1990/91 à 1991/92 (*)	%
Exportations semi-transformées	-9
Café et cacao	-14
Bois	+3
Caoutchouc, aluminium, coton (**)	-14
Agroalimentaire	-11
Biens de consommation alimentaire (**)	-3
Brasseries & boissons, Tabacs	-13
Biens intermédiaires (**)	+5
Biens de consommation manufacturés	-12
Energie	-7
Raffinerie de pétrole	-25
Eau, Gaz, Electricité (**)	+15
Ensemble	8

Source : Enquête DIAL/DSCN

Champ : Entreprises de 20 salariés et plus

(*) Au moment de l'enquête, les résultats de cet exercice étaient en principe déjà connus

(**) Secteurs sous-représentés en ce qui concerne les résultats 1991/92

Alors qu'aucun des principaux secteurs de biens de consommation n'échappe désormais à la crise, l'effort de substitution aux importations entrepris pendant les années fastes est progressivement remis en cause. A l'exception du bois, les secteurs d'exportation de matières premières semi-transformées connaissent aussi une régression considérable. Aussi la relance de la transformation des ressources naturelles, en direction du marché intérieur, et *a fortiori* pour l'exportation, qui continue de représenter la principale opportunité pour l'industrialisation du Cameroun, impliquera-t-elle des efforts considérables d'ajustement. Ceux-ci viseront nécessairement la déconcentration de l'exploitation des ressources en amont ; ils auront également pour objectif le développement des filières en aval, ce qui nécessitera notamment d'encourager, par un élargissement de l'accès au crédit, les petites entreprises sous-traitantes ou produisant pour des marchés de proximité.

La dégradation du marché du travail et l'informalisation

La dernière décennie constitue pour le Cameroun une période de fortes turbulences. Ebranlé par des chocs externes d'une ampleur inégalée (effondrement des termes de l'échange, accroissement des taux d'intérêt, etc.) qui conduisent à de graves déséquilibres macroéconomiques, le pays entre, à partir de 1985, dans une phase de récession prolongée dont il n'est pas encore prêt de sortir.

Une telle involution se répercute nécessairement sur la dynamique du marché du travail et, partant, sur le niveau et les conditions de vie des ménages. Paradoxalement, à l'heure où la lutte contre la pauvreté constitue le leitmotiv des politiques économiques et de la plupart des institutions de développement, cette dimension de l'ajustement n'a été que très peu étudiée faute de données empiriques. Nous nous attacherons ici à pallier cette carence, par une réflexion sur les zones urbaines, principalement Yaoundé. C'est en effet dans les villes que les effets de la crise sont les plus visibles et c'est sur celles-ci que les rares

données existantes sont disponibles. En mobilisant trois sources statistiques –, l'enquête sur la consommation des ménages de 1983/84 (EBC83/84), le recensement de la population de 1987 (R6PH87) et l'enquête sur les conditions d'activité à Yaoundé de 1993 (enquêtes 1-2-3), nous analyserons les principaux changements intervenus sur le marché du travail entre 1983 et 1993.

La dynamique du marché du travail dans la capitale camerounaise se caractérise par un double mouvement :

- d'une part, l'offre de travail des ménages continue à croître à un rythme accéléré, tant en volume qu'en « qualité de la main-d'œuvre » (niveau de qualification) ;
- d'autre part, la demande de travail, et plus spécifiquement la demande de travail formel, est bloquée, voire même en régression dans certains secteurs.

Ces deux tendances divergentes conduisent à un accroissement explosif des désajustements et des tensions sur le marché du travail.

L'explosion du chômage

L'envolée du taux de chômage constitue le premier indicateur de la difficulté d'insertion des Camerounais sur le marché du travail. Il passe en l'espace de dix ans de 7,3% à 24,6%³⁸ de la population active. A titre de comparaison, le chômage en France, considéré comme le phénomène majeur de la décennie écoulée, s'accroît de 8,9% à 11% entre 1982 et 1990. Aujourd'hui, le taux de chômage urbain au Cameroun est l'un des plus élevés d'Afrique, et il est très largement supérieur à ceux enregistrés en Amérique latine ou en Asie (Roubaud, 1994).

38. Une enquête pilote effectuée en 1990/91 à Yaoundé sur environ 300 ménages estime le taux de chômage à 29,1%. Mais la petite taille de l'échantillon et l'incertitude liée au plan de sondage adopté de l'enquête pilote ne permettent pas d'interpréter la baisse enregistrée entre 1991 et 1993 (de 29% à 24%) comme une baisse effective du taux de chômage. Voir Inack Inack *et alii* (1992).

En 1983, la dynamique économique assure un ajustement offre/demande de travail globalement satisfaisant. Le taux de chômage est faible et sans doute proche du taux de chômage naturel. En revanche, aujourd'hui le chômage, et plus spécifiquement l'insertion professionnelle des jeunes générations, est devenu un problème incontournable. L'analyse des taux de chômage par âge montre des profils similaires en 1983, 1987 et 1993, mais à des niveaux sans cesse plus élevés. D'une part, les jeunes sont les plus vulnérables, avec un taux de chômage des 20-24 ans supérieur à 40%. D'autre part, alors qu'avant 1987, le taux de chômage descendait à moins de 10% après 30 ans, ce seuil reste en 1993 une barrière infranchissable pour toutes les tranches d'âge.

La forte poussée du chômage s'accompagne d'un changement profond de nature. Il y a dix ans et à l'instar de ce que l'on observe dans les pays développés, les catégories les plus vulnérables au chômage étaient les moins diplômées. A cette date, le taux de chômage était une fonction décroissante du capital scolaire. Alors que le chômage touchait 9,4% de ceux qui n'avaient pas fréquenté l'école, seulement 1,5% des individus ayant suivi des études universitaires cherchaient un emploi. La demande d'emplois qualifiés, notamment dans le secteur public, était suffisante pour absorber les contingents croissants de diplômés. A cette époque, il était possible d'envisager une résorption progressive et mécanique du chômage, grâce au maintien de la croissance et de l'effort de scolarisation.

Cependant, dix ans plus tard, la logique du chômage est bouleversée. La loi économique entre taux de chômage et niveau scolaire, qui semblait s'observer auparavant, est totalement inversée. Aujourd'hui, le taux de chômage croît avec le diplôme. Ce dernier, qui jouait comme un passeport prémunissant contre le chômage, constitue au contraire un facteur aggravant. Près d'un tiers des actifs ayant atteint l'université recherche un emploi, tandis que « seulement » 6,4% des non-scolarisés sont sans travail. Alors que le système scolaire a continué à intégrer de plus en plus de jeunes et à produire des cohortes de plus en plus diplômées, les sources d'emplois pour ces dernières se sont taries.

**Tableau 28 : Taux de chômage en fonction du niveau d'étude
1983-1993 : l'inversion d'une relation**

%	Pas d'études	Primaire	Secondaire	Supérieur	TOTAL
1983	9,4	8,4	5,2	1,5	7,3
1987	9,4	14,9	16,5	9,4	14,7
1993	6,5	23,8	26,7	30,9	24,6

Sources : EBC83/84, RGPH87, Enquêtes 1-2-3 (93)

Les données de 1987 permettent d'en savoir plus sur l'évolution du type de chômage. En 1987, sur les 28 000 chômeurs, 23 000 (81,5%) était des primo-demandeurs. Sept ans plus tard, cette proportion n'est plus que de 60%. Progressivement, le phénomène du chômage, qui était essentiellement un problème d'insertion des jeunes, s'étend à de nouvelles couches de la population. Non seulement le chômage d'insertion s'aggrave, mais, en plus, il touche maintenant des catégories employées autrefois épargnées. Ainsi, à Douala, la proportion d'anciens occupés parmi les chômeurs est plus élevée qu'à Yaoundé. Dans cette ville, véritable capitale économique du pays, les compressions de personnels des entreprises privées et parapubliques ont commencé dès la seconde moitié des années 1980.

En 1993, 75% des chômeurs qui ont perdu leur emploi ont été licenciés. Ce sont surtout les salariés, et plus particulièrement les employés et les ouvriers, du secteur privé moderne et des entreprises parapubliques qui font les frais des compressions de personnels. Du point de vue sectoriel, la branche du BTP a le plus pâti de la récession en ajustant l'emploi. Quant à l'emploi dans l'administration publique, il est jusqu'au début de l'année 1993 relativement préservé. Mais il faut rappeler que, dans ce secteur, l'ajustement a plutôt pris la forme de gel des embauches, notamment de jeunes diplômés, qui ne trouvent plus de débouchés professionnels.

Finalement, l'extension rapide du chômage conduit à une situation très dégradée du marché du travail dans la capitale. Mais, malheureusement, le chômage n'est que l'une des multiples modalités caractérisant le sous-emploi de la main-d'œuvre. Ainsi, aux 68 000 chômeurs, il faut ajouter

62 000 actifs occupés en situation de sous-emploi visible³⁹, autrement dit 47,3% de la population active est sous-employée. Le bilan serait encore plus grave si une énorme proportion d'actifs potentiels ne s'était retirée du marché du travail compte tenu des faibles perspectives d'embauches. Sur 277 000 inactifs, Yaoundé compte 166 000 travailleurs découragés.

La forte régression des taux de salarisation et l'informalisation de l'économie

Parallèlement à la montée du chômage, le taux de salarisation régresse de façon massive. Alors que la proportion des salariés au sein de la population active occupée était supérieure à 65% en 1983, et qu'elle atteignait encore 63% en 1987, elle ne dépasse pas 50% en 1993. L'écart est encore plus marqué si l'on rapporte le nombre de salariés, non plus seulement à la population active occupée, mais à la population active totale (resp. en 83 et 93, 61% et 37%). Ce processus de marginalisation de la relation salariale constitue un bon indice de la montée en puissance du secteur informel dans l'économie camerounaise⁴⁰. Celui-ci devient, à mesure que la crise s'aggrave, le principal pourvoyeur d'emplois. Ainsi, en 1992, plus de quatre emplois créés sur cinq sont le fait du secteur informel (Berthelier, Roubaud, 1993).

La chute des taux de salarisation est un phénomène général. Il touche aussi bien les hommes que les femmes, les jeunes que les vieux, les différents membres du ménage, quel que soit leur

39. Actifs occupés exerçant moins que la durée « normale » de travail (ici moins de 35 heures hebdomadaires) tout en désirant travailler plus. Cet indicateur n'est disponible que dans l'enquête 1-2-3 de 1993.

40. Faute de données spécifiques sur le secteur informel dans l'EBC83/84 et le RGPH87, nous avons dû trouver une variable « proxy » pour nos comparaisons. Le fait d'être non salarié est un bon indicateur de l'appartenance au secteur informel. Ainsi en 1993 où les deux informations sont disponibles, 94,5% des non-salariés travaillent dans le secteur informel et 88,6% des actifs du secteur informel sont des non-salariés. En revanche, à chaque fois que des résultats seront fournis pour la seule année 1993, il s'agira bien du vrai secteur informel, et non de son estimation par les non-salariés.

niveau scolaire. Seule la main-d'œuvre non scolarisée conserve une part de salariés constante et légèrement inférieure à 30%. Le salariat reste toujours une fonction croissante du diplôme, mais à un niveau beaucoup plus faible. Ainsi, alors que le salariat absorbait la quasi-totalité des actifs ayant fréquenté l'université en 1983, ils ne sont plus aujourd'hui que 53% à occuper un poste salarié (31% sont au chômage et 16% sont indépendants, apprentis ou aides familiaux). Si l'on considère que le système scolaire actuel, par des programmes largement inspirés des pays développés, dispense une formation orientant la main-d'œuvre vers des emplois salariés, on obtient un nouvel indicateur du désajustement croissant entre offre d'éducation et demande de travail. Ce désajustement est donc non seulement un phénomène quantitatif (les diplômés ne trouvent plus d'emplois), mais aussi qualitatif (faible degré d'adéquation entre type de qualifications engendrées par l'école et structure des emplois disponibles).

L'informalisation rapide de l'ensemble du système productif résulte de deux facteurs qui, dans le cas de Yaoundé, se conjuguent : une dérive des emplois vers des branches structurellement plus informelles ; une informalisation au sein de chaque branche. C'est, par exemple, le cas du commerce. D'une part, son poids s'accroît fortement au cours de la période (de 20% à 28% des emplois), ce qui pèse sur le taux d'informalité global de l'emploi, ce secteur étant celui où la proportion de salariés apparaît la plus faible. Et, d'autre part, le taux de salarisation propre à ce secteur chute de 27% à 13% entre 1987 et 1993. Dans une perspective plus large, aucun secteur (exceptés les services non marchands) n'échappe au processus d'informalisation des emplois (cf. tableau 29).

L'impact de la crise économique est particulièrement sensible sur deux secteurs où le niveau de la demande joue un rôle déterminant dans la fixation du niveau d'activité : le BTP et les transports. Dans le BTP, la seule branche où l'emploi régresse depuis 1987, les effectifs diminuent de moitié, malgré une croissance d'ensemble de 26% du nombre d'actifs occupés. Mais cette baisse touche aussi bien les grandes que les petites entreprises, l'impact de la substitution formel/informel y étant limité. Cependant, il est possible que se soit opéré un repli vers

des stratégies non marchandes de la part des ménages. Si le phénomène de l'auto-construction reste globalement très marginal (8 000 personnes de plus de 10 ans, sur un total de 544 000, étaient engagées dans ce type d'activité en 1993, et y avaient consacré environ 13 heures par semaine), les effectifs employés dans le BTP sont aujourd'hui du même ordre de grandeur de ceux qui participent à la construction de leur propre maison.

Tableau 29 : Taux de salarisation et structure des emplois par branche : le secteur informel gagne partout du terrain

%	Taux de salarisation			Structure des emplois		
	1983	1987	1993	1983	1987	1993
Agriculture	47,8	19,8	5,8	2,7	3,9	4,3
Industrie extractive	100,0	95,2	85,4	0,2	0,1	0,1
Industrie manufacturière	63,9	35,3	22,1	4,2	10,5	12,2
Eau-gaz-Electricité	100,0	84,7	89,2	0,6	0,8	0,8
BTP	69,5	60,4	47,3	10,9	11,2	4,5
Commerce	20,6	26,7	12,6	20,1	20,3	28,1
Transport-Entrepôt	63,4	59,2	60,7	10,7	6,9	5,7
Services Financiers	100,0	94,6	84,0	1,7	1,9	2,2
Autres services :	84,2	89,8	76,6	48,9	44,4	42,2
- aux ménages		60,9	49,1		10,1	16,0
- non marchands		98,3	99,4		34,3	26,2
TOTAL	65,1	63,1	48,9	100	100	100

Sources : EBC83/84, RGPH87, Enquêtes 1-2-3 (93). La ventilation des « autres services » en « services aux ménages » et « services non marchands » n'est pas possible en 1983 faute d'informations.

La part de l'emploi public (ici hors secteur productif, entreprises publiques) régresse au profit des activités commerciales, des activités de restauration et de services aux ménages. L'effectif global du Public reste stable pendant cette période (autour de 50 000 emplois), ce qui traduit un gel relatif des embauches dans ce secteur. Par nature, ce secteur n'est pas touché par le mouvement général d'informalisation, les emplois non salariés y occupant une part négligeable. Cependant, le maintien de l'emploi dans un contexte de croissance accélérée de l'offre de travail correspond en fait, il faut le souligner, à une phase d'ajustement réel, marquant une inflexion très sensible par rapport à la politique d'embauche antérieure à la crise. Cet ajustement a un certain nombre d'effets négatifs qui seront analysés par la suite.

C'est évidemment le commerce (y compris activités de restauration) et les services aux ménages qui se taillent la part du lion dans le redéploiement intersectoriel en cours. Le commerce devient le premier pourvoyeur d'emplois de la capitale, ravissant ce privilège aux services non marchands. Bien que ce secteur comptait déjà en 1983 la proportion d'emplois salariés la plus faible de toutes les branches, celle-ci a encore chuté, au point qu'à peine un emploi sur dix s'exerce sous forme salariale en 1993. Le processus d'informalisation est important dans ces deux secteurs. Mais, alors que la montée du travail non salarié dans les services aux ménages suit la tendance générale, elle est beaucoup plus marquée dans le commerce, principale source de création d'auto-emploi malgré la chute des débouchés.

Le seul motif de satisfaction dans ce sombre bilan est la relativement bonne performance des effectifs industriels qui augmentent plus rapidement que l'emploi total (+45% contre +26% entre 1983 et 1993). Cependant, la part des emplois industriels reste faible à Yaoundé. De plus, cette embellie est entièrement imputable au secteur informel, puisque le nombre de salariés industriels baisse de 10%⁴¹. Ce secteur est le plus touché par la chute du taux de salarisation qui passe en 10 ans de 64% à 22%. On retrouve pour l'industrie le double effet observé au niveau de l'ensemble des branches, à savoir la restructuration au sein même des manufactures vers des branches traditionnellement plus informelles (confection, meubles, chaussures, industries diverses), et un effet net d'informalisation au sein de chaque branche manufacturière. Enfin, les emplois industriels informels sont souvent plus proches d'activités de services que de véritables activités de transformation.

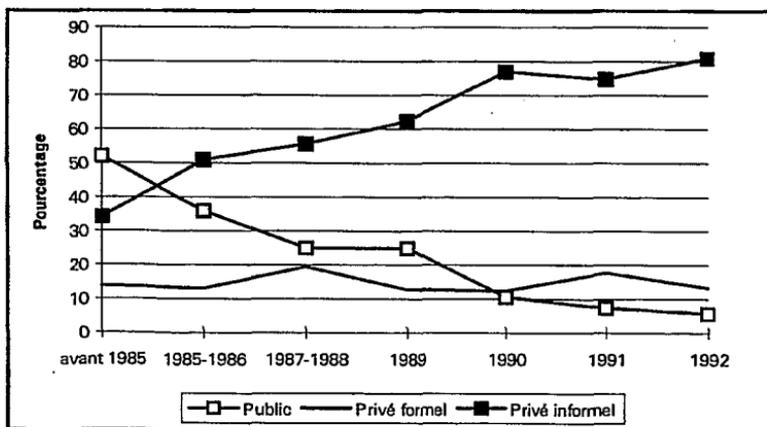
Quant à l'agriculture urbaine et périurbaine, elle semble se développer lentement, surtout dans les nouveaux quartiers périphériques, même si elle reste toujours marginale en ville.

Finalement, le secteur informel joue clairement un rôle positif en période de crise. Le déclenchement et l'aggravation de la

41. Ce résultat est compatible avec ce qui peut être observé à l'échelle nationale, puisque la chute des effectifs employés par le secteur moderne manufacturier camerounais atteint 10% entre 1983/84 et 1990/91. Voir Cogneau (1993) et ci-dessus.

récession depuis 1985 se traduisent par une contribution sans cesse croissante du secteur informel à la création brute d'emplois. Ainsi, en 1992, plus de 80% des emplois créés dans l'année le sont par le secteur informel, contre 5% seulement par le secteur public. La montée en puissance du secteur informel est très nette depuis 1985. A partir de cette date, la contribution du secteur public ne cesse de se contracter au profit du secteur informel. De plus, le secteur informel prend le relais du secteur moderne, notamment dans la satisfaction de la demande de ménages (substitution) dont le revenu se contracte fortement. C'est vrai, et c'était déjà vrai, du commerce, mais aussi et de plus en plus pour la consommation de biens industrialisés (cf. le cas exemplaire de la confection). Les quelques entreprises modernes de confection disparaissent, concurrencées à la fois par les artisans du secteur informel, et par la friperie en provenance du Nigeria vendue par les commerçants informels.

Graphique 17 : Dynamique de la création brute d'emplois par secteur : la montée du secteur informel



Source : Enquêtes 1-2-3 (1993). Le secteur public est composé de l'administration publique et des entreprises publiques. Le secteur privé formel comprend les entreprises privées dotées d'un numéro statistique. Les entreprises privées à but non lucratif, qui emploient entre 1% et 3% de la main-d'œuvre, ont été agrégées au secteur privé formel. Attention, il s'agit de créations brutes d'emplois, c'est-à-dire d'emplois créés aux différentes dates et toujours existants aujourd'hui. Si, pour l'année 1992, on est proche d'une mesure de création nette, plus on s'éloigne dans le temps et plus la longévité différentielle des emplois dans les différents secteurs joue.

L'informalisation du marché du travail urbain a deux conséquences principales sur l'évolution du système productif qui, paradoxalement, vont à l'encontre des politiques d'ajustement en cours. En premier lieu, les facteurs de production (ici le travail) ne se réallouent pas des secteurs de biens non échangeables vers les secteurs de biens échangeables. En fait, l'ajustement de la structure des emplois se fait par substitution entre emplois publics et emplois informels au sein des services (commerce compris), le secteur privé formel gardant une part inchangée (entre 10 et 15%). L'accroissement de la part du commerce (non échangeables) compense presque totalement la légère augmentation du poids des emplois industriels (échangeables) et la chute du BTP (non échangeables). En second lieu, le mouvement d'informalisation engendre une baisse sensible de la productivité de l'économie, sous l'effet de deux facteurs : la déformation de la structure productive vers des secteurs à faible productivité ; la baisse probable de la productivité du secteur informel, due à la précarisation des emplois créés en période de crise.

Si l'on ajoute à ce tableau, la baisse enregistrée de la productivité du secteur moderne, notamment industriel (dans ce dernier, la chute de la production par tête atteint 11% entre 1984 et 1991⁴²), et les signes déjà patents d'une baisse de productivité dans l'administration publique, suite aux mesures de réduction des salaires de janvier 1993, on mesure l'éloignement croissant par rapport aux objectifs de « l'ajustement réel ».

La déformation de la structure des emplois s'accompagne d'un changement dans la composition des différentes catégories de la main-d'œuvre employée dans les secteurs formel et informel. La conjonction du gel des effectifs salariés et d'une faible mobilité au sein du secteur moderne tend à accentuer le dualisme du marché du travail. La plupart des actifs qui bénéficiaient d'un emploi salarié avant le déclenchement de la crise le conservent, tandis que les nouveaux entrants, lorsqu'ils ne sont pas chômeurs, doivent se contenter d'emplois informels de plus en plus précaires. La chute de la demande de travail de la part

42. Voir Cogneau (1993) et ci-dessus.

des entreprises formelles se traduit par une féminisation accélérée des emplois informels, un vieillissement rapide des salariés du secteur moderne, et une réduction sensible des écarts de qualification de la main-d'œuvre entre les deux secteurs, formel et informel. Le vieillissement des actifs est particulièrement notable dans l'administration publique qui affiche aujourd'hui un âge moyen supérieur à 36 ans. Parallèlement, la longévité dans l'emploi y est très élevée, puisqu'elle dépasse en moyenne 10 ans, contre moins de 6 ans dans les autres secteurs. Cette dynamique est particulièrement néfaste, à l'heure où l'on réclame aux fonctionnaires un effort de productivité accru.

**Tableau 30 : Composition de la main-d'œuvre :
le dualisme croissant des emplois 1987-1993**

	% de femmes		Age moyen		% de scolarisés secondaires*	
	1987	1993	1987	1993	1987	1993
Salariés	24,4	32,0	32,8	34,4	63,7	75,0
Non salariés	31,8	48,9	32,2	31,1	28,5	48,0
Total	27,1	40,6	32,6	32,7	51,0	61,3

Source : EBC83/84, RGPH87, Enquêtes 1-2-3 (93).

* % des actifs occupés ayant été au-delà de l'école primaire.

Ces évolutions divergentes sont porteuses d'un véritable risque social, dans la mesure où les jeunes générations sont de plus en plus exclues des emplois qualifiés, alors que leur niveau scolaire, qui a longtemps constitué la clef d'accès à ce type de postes, est largement supérieur à celui de leurs aînés.

Un formidable défi pour les années à venir

Contrairement à une idée de plus en plus couramment développée, un ajustement a bien eu lieu (et est encore à l'œuvre) sur les marchés du travail en Afrique. Bien sûr, il ne s'agit pas de l'« Ajustement structurel », porteur d'une nouvelle croissance, tel que le prévoyait la théorie économique et tel que tentent de l'imposer les politiques en vigueur. Paradoxalement, l'ajustement constaté se caractérise par des effets totalement inverses de ceux escomptés.

En particulier, il se traduit par une croissance des effectifs employés dans les secteurs abrités de biens non échangeables.

Jusqu'à présent, les entreprises du secteur moderne (public et privé) se sont principalement ajustées par une nouvelle régulation de leurs effectifs, plutôt que par la baisse des salaires. Dans les entreprises privées et le secteur public de production, on a procédé à des licenciements, sans toutefois obtenir de gains substantiels de productivité. Mais c'est sans doute dans l'administration publique que le changement dans la politique de recrutement a été le plus important. Si, effectivement, il n'y a pas eu de compression sensible des effectifs, le gel des embauches a cassé l'une des composantes centrales du mode de régulation antérieure, à savoir l'automaticité du lien diplôme/ emploi public.

Cette situation a engendré un formidable bouleversement du marché du travail, dont les traits principaux sont les suivants :

- augmentation du niveau de formation de la main-d'œuvre ;
- montée des taux d'activité féminins ;
- explosion du chômage, plus liée à la dégradation du cadre macroéconomique et à l'énorme contraction de la demande qu'à des dysfonctionnements propres au marché du travail ;
- régression des taux de salarisation, qui a pour conséquence directe la croissance rapide du secteur informel (dont les possibilités de générer un revenu satisfaisant semblent saturées) ;
- chute probable des salaires réels et de la rémunération par tête du travail.

Cette dynamique régressive est porteuse d'une « rupture générationnelle » potentiellement explosive. Les jeunes générations, plus qualifiées, sont de plus en plus exclues du marché de l'emploi, tandis que la main-d'œuvre vieillit dans le secteur moderne (emploi préservé dans l'administration publique). Les jeunes diplômés voient se tarir les sources d'emplois qui avaient constitué le débouché naturel de leurs aînés. D'un point de vue plus général, le processus en cours est un phénomène de régression historique sans doute jamais observé jusqu'à ce jour et dont on n'a pas pris la mesure réelle. La généralisation du salariat, qui a toujours été considérée comme un indicateur de développement, risque de ne pas voir le jour en Afrique, même à moyen terme. Dans les pays industrialisés, la relation salariale est une norme, même si elle a été marginalement écornée depuis

de début de la crise des années 1970. En Amérique latine, si le processus de salarisation s'est bloqué durant la dernière décennie, les perspectives semblent annoncer un maintien du *statu quo* en terme de répartition emploi formel/emploi informel. En revanche, en Afrique, on observe une chute sans précédent.

La situation est d'autant plus grave que le pire n'est pas encore survenu. Que ce soit dans le secteur public qui souffre d'une contrainte budgétaire pesante, ou dans le secteur privé moderne malmené par la concurrence étrangère (notamment en provenance du Nigeria), on devrait assister dans les prochaines années à de nouvelles compressions de personnels et/ou à une baisse très sensible des salaires. Il est clair que la capacité d'absorption du secteur moderne africain, inséré dans un contexte mondial hautement concurrentiel, sera nettement insuffisante pour intégrer une part croissante d'une population active, dans un pays qui connaît la plus forte pression démographique du monde. Ainsi, avec un taux de croissance de la population active urbaine de 6% et une hypothèse de croissance de la productivité de 3% par an (largement inférieure à celle qui serait nécessaire pour pouvoir lutter contre la concurrence extérieure), le simple maintien du taux annuel de salarisation exigerait une croissance du secteur formel de 9%. Cet objectif apparaît aujourd'hui totalement hors de portée.

Dans ces conditions, la gestion des marchés du travail constitue l'un des défis majeurs des années à venir en Afrique. Parmi les problèmes qu'il va falloir impérativement résoudre, trois semblent de première importance : endiguer la montée du chômage et, plus spécifiquement, l'exclusion des jeunes du marché de l'emploi ; restaurer la productivité des salariés du secteur public dans un contexte d'assainissement des finances publiques ; faire rimer secteur informel et développement, et chercher à orienter un secteur, qui a jusqu'ici servi de soupape de sécurité, vers des logiques plus productives. Il est de plus nécessaire de mettre en place de nouveaux modes d'aménagement urbains pour gérer les grandes villes du pays, alors que les services publics seront (et sont déjà) débordés (ramassage des ordures, transport en commun, services d'éducation et de santé). Quelles que soient les solutions adoptées, de nouveaux réseaux sociaux devront émerger pour éviter que l'informalisation pres-

sentie ne se transforme en anarchie. Mais les ménages ne pourront à eux seuls prendre en charge ces formidables défis.

Les stratégies des ménages face à la crise

Jusqu'ici, nous avons adopté une perspective qui privilégie l'individu dans son mode d'insertion sur le marché du travail. Or, chaque individu fait partie d'entités plus complexes, les ménages, susceptibles d'interférer dans les décisions personnelles d'entrer ou non sur le marché du travail, d'intégrer tel ou tel secteur d'activité, en fonction des contraintes enregistrées à l'échelle du ménage. A titre d'exemple, l'inactivité des femmes n'est possible que si d'autres membres apportent un revenu suffisant pour maintenir un certain niveau de consommation. De même, la rentabilité, voire l'existence, d'un grand nombre d'activités informelles repose sur la mobilisation d'une main-d'œuvre familiale, faiblement ou non rémunérée. Enfin, la poursuite des études pour les jeunes appartenant à des familles pauvres est conditionnée par leur *financement à travers une participation accrue à l'emploi*.

En période de crise, les ménages se voient contraints d'opérer des choix en matière d'offre de travail de leurs membres. Face à la contraction des revenus, ils sont conduits à restructurer leur « combinaison productive » pour assurer la reproduction de l'unité domestique. Pour endiguer le recul de leur pouvoir d'achat, ils disposent de deux stratégies principales : l'intensification de l'usage de la force de travail disponible du ménage ; et, pour les plus pauvres, l'augmentation des transferts perçus en provenance d'autres ménages mieux dotés.

Après un rapide cadrage de la situation des ménages avant le retournement de la conjoncture du milieu des années 1980, nous étudierons les stratégies qu'ils ont mises en œuvre pour contre-carrer les effets de la crise, puis nous verrons dans quelles mesures ces stratégies ont été efficaces, aussi bien en ville qu'à la campagne. Encore une fois, les sources disponibles permettent d'établir un meilleur diagnostic dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

La situation des ménages en fin de période faste (1983/84)

Si la décennie 1976-1986 a été, pour le Cameroun, une période de croissance rapide et d'amélioration des conditions de vie de la population, elle est loin d'avoir effacé les disparités, notamment régionales, entre les ménages. Celles-ci reflètent l'extraordinaire diversité écologique et climatique de ce pays, ainsi que sa grande variété ethnique et culturelle. L'enquête budget-consommation de 1983/84 permet de dresser un état des lieux en matière de bien-être à l'époque de l'euphorie pétrolière, où la conjoncture était la plus favorable.

Tous les indicateurs de développement humain opposent les villes aux campagnes, dans lesquelles se concentrent les poches de pauvreté les plus importantes, et plus particulièrement les deux grandes villes du pays (Yaoundé en tête, puis Douala) aux régions rurales du nord et du sud du pays, de loin les plus défavorisées. La consommation moyenne par tête constitue un bon indicateur synthétique du niveau de vie des ménages. En 1983/84, la dépense annuelle par tête (y compris l'autoconsommation) est estimée à 152 000 francs CFA. Mais elle atteint 455 000 francs CFA à Yaoundé, 380 000 francs CFA à Douala, 218 000 francs CFA dans le Nord urbain, et 161 000 francs CFA dans le Sud urbain. Quant aux régions rurales, elles se situent très en deçà des niveaux urbains, avec 114 000 francs CFA dans le Sud et 99 000 francs CFA dans le Nord. La pauvreté se trouve donc massivement localisée dans les campagnes. Si l'on retient comme seuil de pauvreté relative le montant de la consommation annuelle par tête en deçà duquel se situent les 40% des ménages les plus démunis (soit 78 000 francs CFA), près de 90% des pauvres vivent dans les régions rurales (50% dans le Sud et 38% dans le Nord). De ce fait, si l'incidence de la pauvreté est négligeable à Yaoundé et à Douala (environ 1%), elle dépasse 40% en milieu rural, avec une pointe à 47% dans le Sud. Cependant, la meilleure situation des ménages en ville s'accompagne d'une inégalité beaucoup plus forte qu'à la campagne.

Tableau 31 : Disparités régionales et niveau de vie en 1983/84

	Consommation par tête milliers de FCFA	Incidence de la pauvreté %	Incidence de l'extrême pauvreté %	Répartition des pauvres %	Indicateur d'inégalité	
					Gini	Theil
Yaoundé	455	1	~ ~	~ ~	0,49	0,55
Douala	380	2	~ ~	~ ~	0,44	0,37
Nord urbain	218	15	5	1	0,43	0,32
Sud urbain	161	34	18	11	0,47	0,44
Nord rural	99	41	25	38	0,37	0,25
Sud rural	114	47	24	49	0,41	0,33
Total national	152	40	20	100	0,49	0,52

Source : EBC83/84.

Des ménages qui résistent à leur nouvel environnement

Depuis 1983/84, la situation économique du Cameroun connaît une profonde transformation à laquelle les ménages ont réagi, ainsi que le souligne l'analyse ci-après sur la base de données concernant Yaoundé.

En premier lieu, on observe bien une croissance généralisée de la mise sur le marché du travail de la main-d'œuvre familiale. Le taux d'activité des membres secondaires du ménage (hors chef de ménage) passe de 16% à 33% entre 1983 et 1993. Pour la seule période 1987/1993, dont les données sont sans doute plus fiables, l'accroissement est notable, quoique moins spectaculaire. Paradoxalement, ce ne sont pas les ménages dont le chef est indépendant qui ont enrôlé leur main-d'œuvre familiale, mais c'est chez ceux dont le chef est salarié que la montée de l'activité est la plus prononcée. Cette mobilisation accrue ne se traduit pas nécessairement par un accès plus aisé à l'emploi, puisque le taux de chômage des membres secondaires (c'est-à-dire hors chef de ménage) double en 6 ans et quintuple en 10 ans. De plus, les différences tendent à s'estomper entre les divers types de ménages dont le chef est occupé. Les possibilités de travailler comme apprenti ou comme aide familial, qui, en période faste, réduisaient la probabilité de chômage lorsque que le chef de ménage travaillait dans le secteur informel, se sont taries ou sont au moins insuffisantes pour absorber

l'ensemble de la main-d'œuvre familiale. Il faut y voir un indicateur supplémentaire de la saturation du secteur informel. Cette croissance du taux de chômage des individus dont le chef de ménage travaille dans le secteur informel marque sans doute aussi un accroissement de l'inégalité, leur revenu étant inférieur à celui des ménages du secteur formel. Enfin, le taux de salarisation de la main-d'œuvre secondaire baisse encore. En 1993, il est de 22% pour les ménages de chef salarié et de seulement 9% lorsque le chef travaille dans le secteur informel.

Tableau 32 : Mobilisation et précarisation de la main-d'œuvre secondaire des ménages 1983-1993

Statut du chef de ménage	Taux d'activité (%)			Taux de chômage (%)			Taux de salarisation (%)		
	1983	1987	1993	1983	1987	1993	1983	1987	1993
Inactif	16,7	27,2	26,7	5,0	9,6	14,9	17,8	14,6	12,7
Chômeur	6,9	34,1	33,3	0,0	14,2	26,9	12,5	16,7	11,8
Salarié	16,4	28,4	33,8	3,2	11,6	19,8	24,1	27,0	22,2
Non salarié	15,2	33,3	33,9	3,5	8,7	18,9	13,8	13,7	9,4
Total	15,7	29,7	32,7	3,3	10,7	19,7	20,4	21,2	16,1

Source : EBC83/84, RGP87, Enquêtes 1-2-3 (93).

S'il est possible de mettre en évidence l'intensification de l'usage de la force de travail disponible du ménage avec la crise, le bilan est moins clair en ce qui concerne la généralisation des transferts entre ménages. Les données ne permettent pas d'estimer directement leur montant. En revanche, le nombre de personnes à charge d'un chef de ménage n'appartenant pas au noyau familial nucléaire peut offrir un indicateur de la « pression communautaire » qui s'exerce sur les ménages urbains (Mahieu, 1990). En effet, la réduction des revenus et les difficultés d'embauche à la ville comme à la campagne devraient inciter les plus pauvres à mobiliser leurs réseaux de solidarité, familiales ou ethniques, en sollicitant une aide de la part des plus riches. Celle-ci peut notamment prendre la forme d'une prise en charge à domicile de parents, et plus particulièrement des jeunes, venus « du village » (cf. le phénomène du « confiage »). Pourtant, les enquêtes semblent infirmer cette hypothèse. D'une part, le

nombre moyen de personnes n'appartenant pas au ménage nucléaire décroît depuis 10 ans de 1,56 à 1,42. D'autre part, ce mouvement de repli est encore plus accentué chez les ménages dont le chef est salarié, alors que cette catégorie relativement privilégiée aurait dû être plus sensible à la pression communautaire. En 1993, cet indicateur de pression communautaire des ménages de chef salarié rejoint celui des ménages de chef non salarié, alors qu'il était structurellement supérieur antérieurement. Même en tentant de mieux circonscrire, parmi les ménages salariés, ceux qui auraient été les plus susceptibles d'être sollicités pour prendre en charge des membres du clan en difficulté, il est impossible de mettre en évidence ce phénomène. En particulier, les ménages dont le chef travaille dans l'administration publique réduisent le nombre de membres non « nucléaires » de 1,72 à 1,45 entre 1987 et 1993, alors qu'il baisse beaucoup moins vite pour les autres salariés. Enfin, la proportion de ménages dont aucun membre ne travaille (et donc qui dépendent des transferts pour subsister) reste à peu près stable (autour de 12%) pendant période.

L'ensemble de ces modifications qui affectent la composition de la main-d'œuvre des ménages (augmentation du taux d'activité d'une part, augmentation du taux de chômage et baisse du taux de salarisation de l'autre) se traduit, depuis 1987, par une légère décroissance du taux de dépendance, c'est-à-dire du nombre de personnes à charge des actifs rémunérés. Les ménages ont donc sans doute réussi à contrecarrer partiellement les effets récessifs de la crise au niveau des revenus par tête, par une stratégie de mise au travail massive. Il n'est malheureusement pas possible de quantifier la résultante globale faute de données sur les revenus. Mais il est peu probable que le revenu par tête des ménages ait été préservé au cours des dix dernières années, compte tenu de la part croissante des emplois informels dans les emplois créés récemment (ces emplois étant structurellement plus faiblement rémunérés) et, peut-être aussi, de la baisse des rémunérations individuelles. D'ailleurs, la décroissance du taux de dépendance est, il faut le noter, entièrement imputable aux ménages dont le chef appartient au secteur informel, ce qui marque pour cette catégorie de ménages défavorisée une dégradation sensible des conditions de vie. Si l'effort de mobilisation de la main-d'œuvre secondaire de ce type de ménage est important, les emplois obtenus sont plus souvent non rémunérés (apprentis, aides familiaux).

Tableau 33 : La remise en question des solidarités communautaires 1983-1993

Statut du chef de ménage	Pression communautaire*			Taux de dépendance**			Revenu par tête***
	1983	1987	1993	1983	1987	1993	1993
Inactif	1,88	1,31	1,66	11,3	11,5	7,8	2 100
Chômeur	1,41	1,29	1,46	6,7	10,4	9,5	3 500
Salarié	1,55	1,58	1,36	4,3	3,6	3,6	22 000
Non salarié	1,46	1,45	1,37	4,4	3,3	3,7	13 400
Total	1,56	1,49	1,42	4,7	4,1	4,3	14 400

Source : EBC83/84, RGPH87, Enquêtes 1-2-3 (93).

* la pression communautaire est mesurée par le nombre moyen de personnes par ménage hors noyau nucléaire (chef de ménage, conjoint(s), enfant(s)).

** le taux de dépendance est le rapport de la taille des ménages sur le nombre d'actifs rémunérés.

*** le revenu par tête est en milliers de francs CFA par mois.

Finalement, la mobilisation de la main-d'œuvre des ménages pour contrecarrer les effets de la récession peut être approchée par la mesure du taux d'activité. Ce dernier enregistre un véritable bond en avant, puisqu'il gagne 15 points en 10 ans, passant de 36% à 50%. Encore une fois, la sous-évaluation probable des actifs en 1983 ne permet pas d'expliquer cette avancée, car, entre 1987 et 1993, le taux d'activité augmente de 5%. La décomposition de ces taux par sexe et par âge révèle les deux catégories de main-d'œuvre qui contribuent le plus fortement à cette évolution : les femmes et les jeunes.

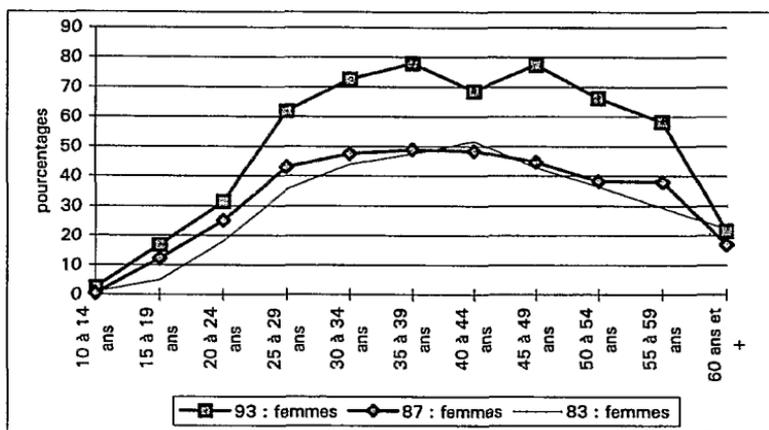
Tableau 34 : Evolution des taux d'activité par sexe et par âge 1983-1993

%	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Total
Hommes				
1983	25,7	93,8	75,6	47,1
1987	45,8	96,3	76,2	61,8
1993	42,7	91,9	58,4	58,0
Femmes				
1983	14,2	46,2	28,0	23,3
1987	19,6	47,7	28,4	26,8
1993	27,3	73,8	48,6	40,9

Source : EBC83/84, RGPH87, Enquêtes 1-2-3 (93).

La contribution des femmes à l'activité économique, depuis longtemps soulignée par les chercheurs (surtout dans les zones rurales) et plus récemment mise en exergue par différentes institutions internationales, a été en revanche rarement mesurée avec précision en ville. Ainsi, en dix ans, l'intégration des femmes au marché du travail s'est généralisée, quelle que soit la tranche d'âge considérée. Aujourd'hui, plus de 40% de la population active est féminine alors que les femmes ne comptaient que pour 32% en 1983.

Graphique 18 : Taux d'activité des femmes par âge, 1983-1993



Source : EBC83/84, RGPH87, Enquêtes 1-2-3 (93)

La crise a deux effets opposés sur le comportement des femmes face au travail. D'une part, elle peut inciter un certain nombre d'entre elles à se retirer du marché, faute de perspectives d'emplois satisfaisantes. Ceci se traduit par l'augmentation du nombre de travailleurs découragés, engendrant une flexion à la baisse des taux d'activité. D'autre part, la chute des revenus du travail des membres des ménages traditionnellement employés (les hommes, les chefs de ménage) peut *a contrario* conduire certaines femmes inactives à chercher un emploi pour compenser les pertes financières subies par le ménage. De toute évidence, le second phénomène l'emporte à Yaoundé. Cependant, deux types de comportements se différencient sui-

vant l'âge des femmes. Chez les plus jeunes, la montée du taux d'activité est la combinaison de deux facteurs : la mobilisation de la main-d'œuvre secondaire en temps de crise ; le changement culturel, dû notamment à la croissance du taux de scolarisation, qui fait de l'insertion sur le marché du travail une trajectoire de plus en plus naturelle. Pour les femmes plus âgées, seul le premier facteur joue, le changement culturel ne touchant que les jeunes générations. Cette différence de motivation se traduit dans les taux de chômage observés. Chez les jeunes femmes, l'offre de travail exprimée ne se traduit pas nécessairement par un emploi. Bien qu'elles soient durement touchées par le chômage (elles enregistrent les taux les plus élevés), elles ne se retirent pas du marché du travail, marquant par là leur ferme volonté d'obtenir un emploi. En revanche, la situation dégradée du marché du travail induit plus fréquemment les plus âgées à se « décourager » et à redevenir inactives. Ainsi, il n'existe pratiquement plus de chômeurs femmes après 40 ans, alors que plus de 15% des hommes actifs sont encore dans cette situation.

Le type d'emploi occupé par les femmes se caractérise par une forte précarité. Ce trait structurel s'est accentué au cours de ces dix dernières années : les femmes sont arrivées massivement sur le marché du travail, alors même que la demande d'emplois qualifiés et bien rémunérés dans le secteur moderne se tarissait. La dynamique de création d'emplois montre clairement la montée en puissance récente des femmes sur le marché du travail. Ainsi, en 1992, 45% des emplois créés sont pourvus par des femmes, alors que celles-ci ne représentent que 40% de la main-d'œuvre. Mais il faut tenir compte de fortes disparités sectorielles. En particulier, le secteur public (administration et entreprises publiques confondues) ferme ses portes aux femmes. Une véritable discrimination semble s'exercer à leur égard, puisque au cours de ces trois dernières années plus de 80% des rares emplois publics créés ont été attribués à des hommes.

Par rapport aux emplois masculins, les femmes sont surreprésentées dans le commerce, l'agriculture périurbaine, mais aussi dans les manufactures. Le secteur manufacturier rassemble 15% des emplois féminins contre 10% pour les hommes. Le secteur de la confection joue un rôle moteur. Près d'une femme sur dix y travaille.

Le secteur informel est, bien sûr, le principal pourvoyeur d'emplois pour les femmes. « Seulement » la moitié des hommes y travaillent, contre deux tiers des femmes. Ces dernières montrent une remarquable capacité à créer leur propre emploi et, par voie de conséquence, à accepter les conditions d'activité les plus précaires : auto-emploi, travail à domicile sans installation particulière, postes improvisés sur la voie publique, etc. Si l'incorporation des femmes au secteur informel est imposée par la contraction de la demande de travail formel, elle présente aussi certains avantages eu égard aux tâches domestiques traditionnellement dévolues aux femmes. Les activités informelles, par nature plus flexibles, permettent aux femmes de combiner activités domestiques et professionnelles, notamment lorsqu'elles s'exercent à domicile. Il ne faut pas pour autant négliger la charge globale imposée aux femmes actives, pour qui le phénomène de la « double journée » est bien une réalité.

Tableau 35 : Nombre d'heures hebdomadaires consacrées à l'emploi et aux travaux domestiques

	Emploi		Travail domestique		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Inactifs	0	0	7	16	7	16
Chômeurs	0	0	8	27	8	26
Actifs:	41	35	5	19	46	54
- Salariés	42	37	4	17	46	54
- Non salariés	40	34	6	21	46	56

Source : Enquêtes 1-2-3 (93)

Ce tableau montre notamment que l'activité économique des femmes est loin d'être marginale et occasionnelle, puisqu'elles travaillent en moyenne plus de 35 heures par semaine (41 heures pour les hommes) et qu'une active occupée sur cinq exerce plus de 48 heures (contre un homme sur quatre). Pourtant, leur rémunération se situe largement en deçà de celle perçue par les hommes. En moyenne, elles touchent 63 000 francs CFA par mois quand les hommes gagnent 104 000 francs CFA. Même en prenant en compte les différences de qualification (scolaire et professionnelle), d'ancienneté, de type d'emplois exercés (branche, secteur institutionnel,

CSP, etc.) et d'heures travaillées, leurs gains restent inférieurs de 17% à ceux des hommes, toutes choses égales par ailleurs⁴³.

Plus encore que les femmes, ce sont les jeunes (et donc à double titre les jeunes femmes) qui sont affectés par la récession économique. Ainsi, sur dix jeunes de 10 à 29 ans se présentant sur le marché du travail en 1992, trois sont chômeurs, six passent dans le secteur informel et un seulement intègre le secteur moderne (public ou privé). Les parties précédentes ont déjà souligné le risque encouru par l'exclusion des jeunes du marché de l'emploi. Le désajustement profond entre la montée du niveau de qualification et la stagnation de la demande de travail formel ne peut qu'exacerber les frustrations des jeunes générations. Sans perspectives d'emplois satisfaisantes, ce sont les jeunes qui paient le plus lourd tribut au chômage.

Ici encore, la crise économique constitue le principal facteur qui pousse les jeunes à chercher un emploi de plus en plus tôt. Alors que dans les pays occidentaux, en crise eux aussi, la montée des taux de scolarisation s'accompagne d'un retrait du marché du travail⁴⁴, le phénomène s'inverse à Yaoundé. Ce résultat est un bon indicateur des difficultés rencontrées par les ménages pour assurer leur subsistance. Cependant, la poursuite de ces deux objectifs contradictoires (contribuer à la reproduction de l'unité domestique, atteindre le meilleur niveau de formation scolaire) ne peut qu'engendrer des tensions sur l'intégration des jeunes à la vie sociale, et pas seulement pour la vie professionnelle. D'abord, la qualité de l'éducation ne peut que se ressentir de la pression exercée par la nécessité d'obtenir un revenu. Ainsi, la proportion de jeunes qui mènent de front scolarité et emploi gagne du terrain⁴⁵. Des professeurs peu motivés, des classes surchargées, des programmes inadaptés et de surcroît des élèves faiblement disponibles, sont autant de facteurs conduisant à une dégradation des performances du système éducatif.

43. Nous avons estimé un modèle d'analyse de la variance du revenu déclaré, expliquant une part très satisfaisante de cette variance (R^2 égal à 0,65).

44. Cf. par exemple Dumartin, Guillemot, Marchand, 1993.

45. Non que nous pensions que la combinaison activité économique/études soit nécessairement un mal, mais le gouffre qui sépare le type d'emplois exercés par les jeunes et le contenu de l'enseignement n'est sans doute propice à aucune des deux activités.

Un autre effet important de la crise sur les jeunes est la dépendance accrue de ces derniers vis-à-vis de la famille. Faute d'opportunités d'emplois suffisamment rémunérateurs, les jeunes restent plus longtemps chez leurs parents et retardent la date de fondation d'un nouveau foyer. Ainsi, dans la classe d'âge 20-24 ans, seulement 11% des jeunes sont chefs de ménage en 1993, contre 18% en 1987⁴⁶. En contrepartie, la part de ceux qui restent chez leurs parents passe de 15,5% à 23,7%. Le même phénomène se retrouve dans la classe d'âge 25-29 ans, la proportion de chefs de ménage perdant 6 points entre 1987 et 1993, et celle des « enfants » en gagnant 5. Il y a donc un repli sensible des jeunes sur la famille, tandis que la relation insertion sur le marché du travail-mise en ménage apparaît de plus en plus lâche. Parallèlement, la crise amène les jeunes générations à différer leurs décisions matrimoniales. Dans l'attente de réunir les conditions nécessaires à la mise en ménage, l'âge au mariage augmente, indépendamment de l'allongement de la scolarité.

Si la décennie écoulée est pour les jeunes une période de grandes difficultés et de remise en question des modes d'insertion traditionnels sur le marché du travail, ceux-ci vont au devant de désillusions encore plus sévères dans un proche avenir. Alors que les perspectives d'emplois restent profondément défavorables, les jeunes ne semblent pas avoir pris la mesure de la dynamique actuelle. Lorsqu'on interroge les jeunes de 15 ans à 29 ans sur leurs projets d'avenir, qu'ils soient inactifs, chômeurs ou occupés, 80% d'entre eux disent désirer changer de statut et obtenir un nouvel emploi. C'est bien sûr le cas pour l'ensemble des jeunes chômeurs, mais aussi pour près des deux tiers de ceux qui travaillent. Quant aux jeunes inactifs, ils sont 84% à souhaiter obtenir un emploi. Parmi les jeunes actifs occupés, c'est dans le secteur privé (formel et informel) que l'insatisfaction liée à l'emploi exercé est la plus élevée. En revanche, les jeunes salariés du secteur public sont très peu nombreux à vouloir changer de secteur. Le type d'emploi recherché affiche clairement la préférence marquée des jeunes pour des emplois

46. Ce résultat n'est pas attribuable à la déformation de la pyramide des âges, puisque l'âge moyen, au sein de chaque tranche d'âge (20-24, 25-29), est resté constant entre les deux dates.

protégés. Près de 80% cherchent un emploi salarié, 40% comme cadres, plus de 70% dans le secteur moderne. Plus frappant encore, plus d'un jeune sur deux souhaite trouver du travail dans le secteur public. Le tableau suivant illustre le désajustement complet entre les préférences des jeunes et les opportunités réelles d'emplois.

Tableau 36 : Structure des emplois et projets d'avenir des jeunes de 15-29 ans : le rêve impossible

%	Administration publique	Entreprise publique	Secteur privé formel	Secteur informel	Total
Projets d'emplois des jeunes	45,0	9,2	23,8	22,0	100
Créations d'emplois pourvus par les jeunes en 1992	2,4	1,1	13,2	83,3	100

Source : Enquêtes 1-2-3 (93)

En particulier, les jeunes continuent de croire que l'acquisition d'un diplôme universitaire donne inéluctablement accès à un emploi public. 70% des jeunes fréquentant le supérieur appellent de leurs vœux ce type de postes, et moins de 15% entrevoient la possibilité de travailler dans le secteur informel. En fait, il s'agit d'une croyance générale puisque les jeunes du secondaire nourrissent les mêmes illusions. Il est difficile de prédire les conséquences de la prise de conscience des jeunes de la réalité qui les attend, mais les révisions seront amères. C'est évidemment la sécurité de l'emploi, et dans une moindre mesure l'espérance de salaires supérieurs, qui incitent les jeunes à revendiquer un emploi salarié. L'examen des projets des jeunes selon leur statut dans l'emploi montre qu'aucune catégorie ne considère majoritairement le secteur informel comme un avenir désirable. En particulier, moins d'un jeune chômeur sur cinq formule un projet visant à s'installer à son compte.

Des ménages impuissants face à l'ampleur des chocs économiques

Si les ménages font montre d'une grande ingéniosité pour tenter de s'adapter à un environnement économique changeant et durablement récessif, leurs ressources sont limitées.

Globalement, ils restent impuissants face à l'ampleur des chocs macroéconomiques qui les ont affectés au cours de la décennie écoulée. Comme dans la partie précédente, les analyses se fondent essentiellement sur les données disponibles concernant la capitale camerounaise. Les rares informations sur Douala confirment que les conclusions portant sur la régression des niveaux de vie et l'extension de la pauvreté peuvent être étendues à l'ensemble des zones urbaines. Enfin, les rares sources existantes sur les ménages ruraux sont utilisées pour brosser un panorama de l'évolution des conditions de vie des ménages dans les campagnes.

L'aggravation de la situation sur le marché du travail au cours de la décennie se traduit par une très forte contraction du niveau de consommation des ménages. Ainsi, la consommation annuelle moyenne par tête en valeur passe de 454 000 à 304 000 francs CFA de 1983 à 1993. Si l'on ajuste cette dernière par l'évolution du prix à la consommation entre ces deux dates, la consommation annuelle par tête s'élève à 231 000 francs CFA (valeur 1993), soit une réduction en volume de près de 50%. Tous les indicateurs convergent et confirment la forte dégradation de la consommation. En éliminant les ménages dont la consommation par tête dépassait 10 millions en 1983, le niveau moyen passe de 454 000 francs CFA à 415 000 francs CFA, et la chute en volume n'atteint « plus » que 44,3% en 10 ans. Si l'on compare les valeurs médianes, on passe de 277 000 à 186 000 francs CFA de 1983 à 1993 (au prix de 1983), soit une chute de 33%. En réalité, la baisse enregistrée entre 1983 et 1993 cache deux périodes qu'il n'est malheureusement pas possible de dater avec précision, faute de données. Le point de retournement se situe autour de 1987, les années 1983-1986 constituant la fin de la période faste, grâce à la rente pétrolière et les prix rémunérateurs des produits agricoles d'exportation.

L'enquête sur le niveau de vie à Yaoundé de 1964-1965 permet de replacer la dynamique de la consommation dans une perspective de plus long terme. A cette date, la consommation par tête se situait à 56 000 francs CFA de l'époque, soit 386 000 francs CFA de 1993. Le niveau de consommation par tête en 1993 est donc inférieur d'environ 20% à celui qui prévalait 30 ans plus tôt.

Tableau 37 : Evolution de la consommation par tête à Yaoundé 1983-1993

	Consommation annuelle par tête (1000 FCFA)			Evolution 1983-1993 (%)	
	93 (FCFA93)	83 (FCFA83)	93 (FCFA83)	Volume	Prix
1.- Alimentation	97	152	106	-30,3	-8,3
2.- Habillement	19	44	7	-84,1	+164,9
3.- Logement	63	81	72	-11,1	-12,9
4.- Equipement et entretien de maison	26	32	16	-50,0	+62,9
5.- Santé, soins personnels	21	32	15	-53,1	+36,6
6.- Transport, communication	45	50	22	-56,0	+107,8
7.- Education, loisirs	34	63	32	-49,2	+5,2
TOTAL	305	454	231	-49,1	+31,6

Sources : EBC83/84-ECM93, nos propres calculs.

La régression en volume de la consommation entre 1983 et 1993 touche tous les postes budgétaires. Pour quatre catégories d'entre eux (« équipement et entretien de maison », « santé, hygiène, soin personnels », « transport, communication », « éducation, loisirs »), l'amplitude de la baisse est proche du taux moyen de 50%. Elle est, en revanche, plus faible pour « l'alimentation » et le « logement ». Ces résultats traduisent en partie la dynamique de déflation des prix dans ces secteurs et le fait que les produits alimentaires constituent la part la plus importante des biens de première nécessité difficilement compressible. Enfin, les données en volume concernant « l'habillement » doivent être interprétées avec précaution dans la mesure où ce poste pose de sérieux problèmes de suivi des prix dans le temps (changement des types de produits, dont accroissement du poids des importations frauduleuses en provenance du Nigeria).

Au regard de cette dégradation de la consommation, le phénomène de la pauvreté urbaine se développe de façon sensible. Une étude a récemment défini la ligne de pauvreté comme le montant moyen de consommation par tête en deçà duquel se situent 40% des ménages de l'ensemble du pays en 1983. Cette ligne valait 78 000 francs CFA en 1983, soit 102 000 francs CFA au prix de 1993. Alors que moins de 1% des ménages de la capitale pouvait être considéré comme pauvre en 1983, ils sont

plus de 20% en 1993. L'extension de la pauvreté est loin d'être seulement circonscrite à Yaoundé et semble affecter l'ensemble des zones urbaines. Ainsi, à Douala, la proportion de ménages pauvres passe de 2% à 30% entre 1983 et 1993 (Ngassam, Roubaud, 1994).

Les ménages se répartissent en trois classes, suivant leur niveau de consommation par tête : les « ménages pauvres » se situent en deçà de la ligne de pauvreté définie plus haut (20%) ; les « ménages intermédiaires » ont une consommation par tête supérieure à la ligne de pauvreté, mais inférieure à deux fois celle-ci (30%) ; enfin, la consommation moyenne des ménages « non pauvres » est deux fois supérieure à la ligne de pauvreté (50%).

Le niveau de pauvreté discrimine fortement le montant moyen de consommation des ménages. La consommation par tête des « ménages non pauvres » est 7 fois supérieure à celle des ménages pauvres. Ce ratio ne descend jamais en deçà de 5, quel que soit le poste budgétaire considéré. Les postes « logement » et « santé, hygiène, soins personnels » donnent les écarts les plus faibles (et encore dans le premier cas, ce résultat provient de l'imputation d'un loyer fictif pour les ménages propriétaires), tandis que l'inégalité est la plus forte pour les « transport, télécommunication » et l'« éducation, loisir », avec des ratios proches de 12.

Tableau 38 : Consommation par type de produits selon le niveau de pauvreté à Yaoundé en 1993

consommation annuelle par tête (1000FCFA)	TYPE DE MENAGES			
	Pauvres	Intermédiaires	Non Pauvres	Total
1.- Alimentation	25	55	153	97
2.- Habillement	4	12	28	19
3.- Logement	21	35	98	63
4.- Equipement et entretien de maison	5	9	46	26
5.- Santé, soins personnels	6	12	32	21
6.- Transport, communication	7	15	81	45
7.- Education, loisirs	5	13	59	34
TOTAL	73	151	498	305

Sources : EBC83/93-ECM93, nos propres calculs.

L'évolution de la consommation par type de ménages donne des éléments intéressants pour identifier les catégories qui sont les plus affectées par la crise, et qui devraient constituer la classe des nouveaux pauvres urbains. Trois types de ménages se distinguent : les ménages dont le chef est salarié, que l'on peut qualifier de « ménages formels »⁴⁷ ; les ménages dont le chef est non salarié, qui forment la classe des « ménages informels » ; les ménages dont le chef est inactif ou chômeur, qui constituent *a priori* un groupe défavorisé, dans la mesure où celui qui normalement est le principal pourvoyeur de revenus n'en perçoit pas.

Si toutes les catégories de ménages enregistrent une baisse substantielle de consommation, ce sont les catégories les plus pauvres au départ qui s'avèrent les plus vulnérables. Ainsi, les « ménages formels » sont « relativement » préservés, avec, tout de même, une réduction de 20% à 30% de la consommation par tête (suivant l'indicateur retenu). Les « ménages informels » subissent à la fois la contraction de la demande et la baisse des prix des biens ou services qu'ils commercialisent. Ils enregistrent une baisse d'environ 40%. Enfin, les « ménages inactifs, chômeurs » prennent de plein fouet la raréfaction des sources de revenus et voient leur consommation s'effondrer de plus de 60%. Alors que la situation de ce type de ménages était sans doute transitoire en 1983, comme l'atteste leur niveau de consommation moyen à cette date, dix ans plus tard ils semblent s'installer dans une situation de précarité.

Tableau 39 : Evolution de la consommation par tête par type de ménages 1983-1993

TYPE DE MENAGES	Consommation par tête (FCFA83)		Taux de croissance 83/93 (%)	
	1983	1993	Moyenne	Médiane
Salarié	455	316	-30,5	-22,4
Non-salarié	368	230	-37,5	-45,5
Inactif, chômeur	373	106	-61,6	-64,6
TOTAL	416	231	-44,5	-33,0

Sources : EBC83/84-ECM93, nos propres calculs. Ont été exclus de l'échantillon de l'EBC83 les ménages dont la consommation par tête dépassait 10 millions de francs CFA.

47. Les données de l'EBC83/84 ne permettent malheureusement pas de distinguer les ménages formels publics et privés.

L'analyse détaillée du poste alimentaire, qui mérite une attention particulière lorsqu'on s'intéresse à la satisfaction des besoins vitaux, révèle une dégradation de la consommation aussi bien en quantité qu'en qualité. Si, au niveau agrégé, le panier de consommation alimentaire par tête se réduit de 30% en volume en dix ans, de fortes recompositions par poste traduisent la détérioration de la diète des camerounais. Les « boissons et tabacs » et les produits d'origine animale (« produits laitiers, œufs », « viandes », « poissons ») connaissent les plus fortes régressions, au profit des produits d'origine végétale : les « féculents », les « huiles et graisses » et les « fruits ».

Tableau 40 : Consommation alimentaire par tête 1983-1993

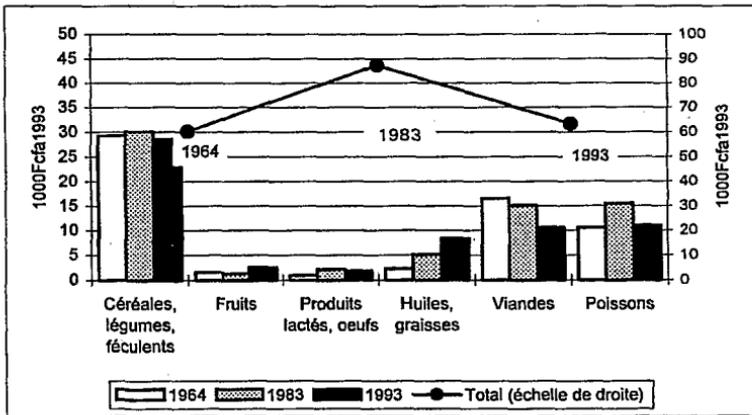
en milliers de FCFA par an	Consommation annuelle par tête (1000 FCFA)			Evolution 1983-1993 (%)	
	64 (FCFA93)	83 (FCFA83)	93 (FCFA83)	Volume	Prix
1.- Céréales	16	22	18	-21,1	-12,0
2.- Féculents	12	22	31	+36,9	-60,9
3.- Légumes	10	15	14	-4,7	-29,0
4.- Fruits	4	4	7	+95,5	-43,0
5.- Produits laitiers, œufs	3	6	5	-24,8	-45,2
6.- Huiles, graisses	14	15	29	+95,2	-51,8
7.- Viandes	14	26	17	-33,8	-19,8
8.- Poissons	14	21	14	-32,6	+2,5
9.- Boissons, tabacs	10	21	10	-68,6	+58,2
TOTAL	97	152	106	-30,3	-8,3

Sources : EBC83/93-ECM93, nos propres calculs.

La comparaison avec les données de 1964-1965 est d'autant plus justifiée dans le cas de l'alimentation que le type de produits a peu varié dans le temps et que l'on dispose pour ceux-ci d'indicateurs de prix fiables. En premier lieu, la détérioration rapide de ces dernières années n'a pas réussi à effacer totalement vingt années de croissance continue (entre 1964 et 1983), puisque la ration alimentaire par tête (estimée en franc constant et hors boissons) est aujourd'hui supérieure de 5% par rapport au début des années 1960. En second lieu, la structure de consommation a subi de notables modifications. Si la ration de « céréales, féculents et légumes » a connu une grande stabilité tout au long de ces trente dernières années, la consommation de « viande » s'est contractée de 36% depuis 1964, alors qu'elle

s'était maintenue jusqu'en 1983. La situation pour le « poisson » est légèrement différente, dans la mesure où la consommation, qui avait tendance à croître au cours des années fastes, s'est effondrée depuis, pour se situer à un niveau équivalent à celui de 1964. La consommation de « produits laitiers d'œufs et de fruits » a sensiblement augmenté depuis 1964, mais constitue toujours une part faible du panier total (4% en 1964 et 7% en 1993). Enfin, la montée en puissance de la consommation « d'huiles et de graisses », déjà importante entre 1964 et 1983, s'accélère depuis, puisqu'on enregistre une augmentation de 260% sur l'ensemble de la période.

Graphique 19 : Consommation alimentaire par tête en volume suivant le type de produits (1964-1993)



Sources : ENV64/65-EBC83/93-ECM93, nos propres calculs.

Contraints drastiquement sur leurs revenus, les ménages tentent de réagir en modifiant leurs modes traditionnels d'achats pour atténuer la baisse de consommation, sans toutefois y parvenir comme on l'a noté précédemment. Si l'ajustement quantitatif de la consommation est bien réel, un certain nombre de changements importants ont eu lieu. D'abord, les ménages se montrent particulièrement sensibles aux niveaux des prix. Ainsi, la consommation de 4 ménages sur 10 a tendance à se déplacer vers les lieux d'achat les moins chers. Il y a donc une substitution dans la

consommation des ménages au profit du secteur informel. Ce transfert du secteur formel vers le secteur informel est nécessairement limité, compte tenu de l'écrasante prépondérance du secteur informel dans la consommation totale des ménages. De plus, les ménages choisissent avec plus de soin les produits qu'ils achètent, en faisant jouer la concurrence entre unités de production informelles, soit une nouvelle pression à la baisse des prix. La première stratégie est mise en œuvre au premier chef par les « ménages pauvres », tandis que les « non pauvres » adoptent plutôt la seconde. Ensuite, certains ménages ajustent leur train de vie en se repliant sur la famille restreinte. C'est notamment le cas des « ménages non pauvres et intermédiaires » qui reçoivent moins d'invités chez eux. Enfin, seuls les ménages informels sont de véritables récipiendaires de transferts internes à la ville. Il faut y voir le fait qu'ils sont en moyenne plus pauvres, donc plus dépendants des ménages formels, et qu'ils sont plus aptes à mobiliser les liens de solidarité traditionnels. Par contre, les transferts en provenance du « village » ne constituent pas une variable de compensation particulièrement mobilisée, puisque aucun ménage ne déclare compter principalement sur ces dons pour palier la baisse de consommation. Ceci s'explique sans doute par des difficultés à la campagne encore plus sévères que celles enregistrées en ville.

Tableau 41 : Principaux modes d'ajustement de la baisse de la consommation par type de ménages

En % des ménages dont la consommation a baissé	TYPE DE MENAGES			
	Pauvre	Intermédiaire	Non Pauvre	TOTAL
1.- On achète une quantité plus petite les mêmes produits, sans changer de lieu d'achat	3	14	30	19
2.- On achète la même quantité, mais on va ailleurs, où c'est moins cher	47	48	32	41
3.- On choisit avec plus de soins les produits qu'on achète	21	20	15	19
4.- On a moins d'invités à la maison	0	9	10	8
5.- On reçoit plus de dons de la famille du village	0	0	0	0
6.- On reçoit plus de dons de la famille hors village	11	2	7	6
7.- Autre	17	7	6	7
TOTAL	100	100	100	100

Source : ECM93, nos propres calculs.

Qui sont les nouveaux pauvres urbains ? C'est évidemment parmi les ménages les plus vulnérables que se recrutent les nouveaux pauvres des villes. Plus de la moitié des « ménages pauvres » sont des « ménages chômeurs, inactifs », et 32% appartiennent aux « ménages informels ». Cependant, 15% des pauvres sont des « ménages formels », publics dans leur grande majorité. Sans accorder trop d'importance au chiffre lui-même, compte tenu de la faible taille de l'échantillon, ce résultat suggère qu'un certain nombre de « ménages formels » se situent aux frontières de la pauvreté. Cette tendance devrait encore s'aggraver suite aux mesures de réduction des salaires dans la fonction publique en novembre 1993 et à la désindexation des salaires après la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 (voir chapitre 4).

Finalement, si la pauvreté reste encore un phénomène massivement rural, il convient de ne pas négliger son incidence en ville. Seule une politique active de création d'emplois urbains pourra permettre d'enrayer cette tendance involutive, dont les conséquences politiques et sociales ne sauraient tarder à se manifester.

Tableau 42 : Pauvreté et type de ménages à Yaoundé 1993

%	TYPES DE MENAGES				TOTAL
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Pauvre	14,3	2,7	32,0	51,0	100
Intermédiaire	25,6	0	35,6	38,8	100
Non-pauvre	37,5	20,4	33,6	8,5	100
TOTAL	29,1	10,5	33,9	26,5	100

Sources : ECM93, nos propres calculs.

Cette extension de la pauvreté n'épargne pas les campagnes. Si les résultats précédents permettent de se faire une idée relativement claire de l'évolution des conditions de vie des ménages en ville, il est beaucoup plus malaisé d'établir un diagnostic pour les ménages ruraux, principalement faute de données quantitatives. Par conséquent, l'évolution de leurs revenus au cours de cette dernière décennie sera essentiellement estimée à partir d'indicateurs indirects (de prix notamment) et, plus particulièrement, de la série d'enquêtes agricoles réalisées entre

1984 et 1991 par le ministère de l'Agriculture du Cameroun, avec la contribution financière de l'USAID (projet CAPP). Cette analyse porte donc sur l'ensemble des agriculteurs camerounais, à un niveau macroéconomique. En particulier, elle ne permet pas d'identifier les catégories de ruraux les plus affectées par la politique et la conjoncture économique au cours de ces dix dernières années. La seule décomposition qui peut être opérée conduit à distinguer l'évolution de l'agriculture de rente de celle de l'agriculture vivrière. Cette décomposition fonctionnelle du revenu ne correspond pas à deux types d'agriculteurs distincts, puisque la plupart des agriculteurs de rente pratiquent aussi l'agriculture vivrière. Ainsi, en 1989/90, sur un total national de 1 241 000 exploitants agricoles recensés, 1 197 000 se consacrent au moins en partie aux cultures vivrières, tandis que 619 000 sont engagés dans la production de culture de rente (à peine 3% des exploitations pratiquent exclusivement l'agriculture de rente). Enfin, aucune information n'est disponible sur les activités non agricoles des ménages ruraux, ni sur les autres sources de revenus (en particulier les transferts) dont ils peuvent bénéficier.

Les producteurs de rente sont sans doute les plus touchés par la chute des prix consécutive au retournement des cours internationaux du milieu des années 1980, qui s'est répercutée sur les agriculteurs au cours de la campagne 1989/90. Le tableau 43 présente le niveau des prix des principales cultures d'exportation depuis 1983/84. A titre indicatif, nous donnons aussi les prix pour l'année fiscale 1985/1986 qui constitue le point de retournement à partir duquel les prix aux producteurs ont commencé à s'affaïsser. Pour le cacao et le café robusta, les deux premières cultures d'exportation, l'effondrement des cours atteint respectivement de 46% et 74%. Dans ce dernier cas, le prix de 1992/93 ne représente que 20% de son plafond de 1985/1986. Certains produits résistent mieux que d'autres, comme le sucre brut ou l'huile de palme, dont les prix ont le même niveau en 1993 qu'en 1983, mais la baisse globale des prix pour l'ensemble des produits de rente peut être estimée à 40% pendant cette période.

Tableau 43 : Evolution des prix de production des produits de rente 1983-1993

	Niveau de prix du kilo (en FCFA)			évolution 1983/1992 (%)
	1983/84	1985/86	1992/93	
Cacao fèves	370	450	200	-46
Café robusta	390	470	100	-74
Café arabica	410	520	200	-51
Coton graine	117	155	85	-27
Huile de palme	191	224	187	-2
Sucre brut	208	213	216	+4
Total agr. de rente (100=83/84)	100	115	58	-42

Sources : AFD, nos propres calculs.

L'évolution des prix aux producteurs n'est qu'un indicateur partiel du revenu réel procuré par ces spéculations. En premier lieu, il faut tenir compte des volumes produits et commercialisés. En période de dépression des prix, les planteurs auraient pu tenter de maintenir leurs revenus monétaires en accroissant les surfaces ou les rendements. En second lieu, pour obtenir le revenu réel, il convient de déflater le revenu nominal par un indicateur approprié de prix à la consommation. En ce qui concerne les volumes, la dynamique est contrastée suivant les produits. On observe une baisse sensible pour le cacao et les cafés robusta et arabica (resp. -12%, -5% et -37%). En 1986/87, la production de café robusta a atteint 124 000 tonnes. En 1992/93, elle n'est plus que de 45 000 tonnes⁴⁸. En contrepartie, d'autres productions, pour certaines moins traditionnelles, montent en puissance : comme, par exemple, le coton, l'huile de palme, la banane douce ou le caoutchouc naturel.

Finalement, la production en valeur de l'agriculture de rente (hors marges à l'exportation) passe de 170 à 126 milliards de francs CFA de 1983/84 à 1992/93, soit une chute de 26%. De plus, le pouvoir d'achat du prix des produits de rente ne cesse de s'éroder au cours de la période. On peut obtenir une mesure grossière de cet effet en rapportant le prix aux producteurs des

48. Cette chute n'est pas imputable au « cycle » de production du café, puisqu'il s'agit de deux campagnes de haute production.

différentes spéculations au prix à la consommation⁴⁹. Par rapport à 1983, l'indice des prix de rente recule de 40%, tandis que dans le même temps, l'IPC augmente de 30%, ce qui correspond à une chute du prix relatif de 55%. Même si l'on retient un panier de consommation uniquement composé de produits alimentaires, plus proches des biens de première nécessité, le prix relatif de l'agriculture de rente chuterait de 37%. Enfin et en termes de revenus, les cultures de rente, qui ont procuré 123 milliards aux ménages ruraux en 1984/85, ne génèrent plus que 63 milliards en 1992/93. Si l'on déflate ce montant par l'indice des prix à la consommation à Yaoundé, la régression du revenu réel tiré de l'agriculture de rente atteint environ 60% pendant cette période.

Tableau 44 : Evolution des volumes de production de produits de rente 1983-1993

	(en milliers de tonnes)			évolution 1983/1992 (%)
	1983/84	1985/86	1992/93	
Principales cultures en régression				
Cacao fèves	109	119	96	-12
Café robusta	47	77	45	-5
Café arabica	16	20	10	-37
Principales cultures en progression				
Coton graine	95	116	125	+32
Huile de palme	65	103	110	+69
Banane douce	57	55	132	+132
Caoutchouc naturel	15	20	49	+227

Source : AFD, nos propres calculs.

Face à une telle chute des prix de l'agriculture d'exportation, un certain nombre de producteurs auraient pu être tentés de déplacer leur production vers l'agriculture vivrière. Or, pour une telle substitution ait lieu, deux conditions auraient été nécessaires : une croissance de la rentabilité relative de l'agriculture vivrière ; une sensibilité des producteurs à la rentabilité relative de ces cultures.

49. Cet indicateur est très imparfait dans la mesure où le seul prix à la consommation disponible est celui des familles de condition moyenne à Yaoundé. Il faut donc l'interpréter comme ce que permettrait d'acheter en ville un kilo de café par exemple.

A la différence des prix de rente, qui dépendent des cours mondiaux et du rythme de répercussion de ces derniers sur les producteurs, les prix du vivrier sont déterminés sur le marché local, par ajustement de l'offre et de la demande. Par conséquent, la contraction généralisée des revenus (notamment urbains) a nécessairement pesé sur les prix locaux.

Le premier indicateur disponible est l'indice des prix à la consommation à Yaoundé. La chute des prix des produits vivriers entre 1983 et 1993 est particulièrement forte. Elle atteint -61% pour les féculents, -29% pour les légumes, -43% pour les fruits, -45,2% pour les produits laitiers, et -20% pour la viande.

Tableau 45 : Evolution des prix du vivrier 1983-1993

	Niveau de prix du kilo (en FCFA)			évolution 1983/1993 (%)
	1983	1989	1993	
Grains de maïs	153	143	69	-55
Banane plantain	152	88	62	-59
Tubercule de manioc	77	70	37	-53
Igname	206	206	136	-34
Total féculents				-61
Tomates locales	217	152	149	-32
Oignons locaux	372	375	245	-34
Gombo fruits	335	185	141	-58
Noix de palme	244	136	89	-63
Arachides décortiquées	278	269	159	-43
Oeuf local (pièce)	106	125	33	-69
Viande de bœuf (avec os)	946	877	800	-16

Source : DSCN, nos propres calculs. Il s'agit des prix à la consommation à Yaoundé en décembre de chaque année.

Cependant, cette chute des prix à la consommation n'est qu'un indicateur imparfait de l'évolution des prix aux producteurs, dans la mesure où d'autres coûts et marges (de transport, de commercialisation) sont incorporés dans ce prix. Il semble cependant que la baisse des prix aux producteurs de vivrier soit aussi marquée que celle des prix à la consommation. La chute des prix à la consommation reflète à la fois la compression des marges de commercialisation, sous la pression de la concurrence (un nombre croissant de producteurs viennent vendre directement leurs produits en ville en prenant des parts de marché aux « bayam-sellam »), et la baisse des prix payés aux producteurs.

**Tableau 46 : Evolution des prix aux producteurs de vivriers
1984-1990**

	Niveau de prix du kilo (en FCFA)		évolution 1985/1991 (%)
	1984/85	1990/91	
Mil, sorgho	114	53	-63
Grains de maïs	90	48	-47
Banane plantain	45	31	-31
Tubercule de manioc	46	28	-39
Igname	89	39	-66
Total vivrier (12 produits)			-40

Source : Nos calculs d'après CAPP. Il s'agit des prix aux producteurs.

Quant aux volumes de production, ils restent, dans l'ensemble, relativement inertes pendant la période pour laquelle on dispose de données (1984/85-1990/91), à l'exception du mil/sorgho dont la production est multipliée par 2,5. En valeur, la production de l'agriculture vivrière passe de 417 à 378 milliards de francs CFA de 1984/85 à 1992/93.

Cette chute des prix n'épargne pas les campagnes. En fin de compte, l'ensemble des revenus tirés de l'agriculture (rente et vivrier, y compris autoconsommation) qui reviennent aux paysans diminue en valeur de 6% entre 1985 et 1993. Compte tenu de l'accroissement démographique (estimé à 2% l'an à la campagne), le revenu nominal par tête chute de 25%. En termes réels, la régression est sans doute plus forte encore, étant donné la hausse probable des prix à la consommation des ménages ruraux⁵⁰. Sans doute est-elle moins prononcée que pour les ménages urbains, dans la mesure où les agriculteurs, en moyenne plus pauvres, consomment essentiellement des biens de première nécessité, dont les prix augmentent relativement moins vite. Ni l'apport de revenus d'activités extra-agricoles (de type artisanal) ni les transferts monétaires en provenance de la ville sont susceptibles de changer les résultats précédents.

Au regard de l'importance de la pauvreté en milieu rural en 1983 (environ un ménage sur deux était pauvre), celle-ci n'a pu que s'étendre fortement en dix ans. En faisant l'hypothèse que

50. Si les prix à la consommation avaient connu la même évolution qu'à Yaoundé, le revenu réel par tête aurait chuté de plus de 40%.

la baisse de la consommation par tête a été uniforme pour l'ensemble des ménages ruraux, et que les prix à la consommation n'ont augmenté que de 10% (contre 30% à Yaoundé), la proportion de pauvres ruraux serait passée de 49% à 71%.

La chute des niveaux de consommation par tête à la campagne a dû se traduire par un repli vers des stratégies d'autosubsistance, et une baisse sensible des dépenses monétaires, notamment dans les domaines des besoins fondamentaux (éducation, santé). Les enquêtes OCISCA, menées à Yemessoa en zone cacaoyère entre 1991 et 1993, confirment ces résultats : les dépenses d'éducation baissent de 30% (les élèves des cycles supérieurs étant les plus touchés) et celles en matière de santé de 22% (OCISCA, 1994). Une autre étude menée par le CIRAD en 1990 pour apprécier les réactions des planteurs aux baisses de prix de la campagne 1989/90 dans quatre zones caféières et cacaoyères du pays a abouti aux mêmes conclusions. La réduction des dépenses monétaires touche la scolarité, notamment pour les filles et pour les enfants étudiant dans le secondaire privé. En matière de santé, les décisions de soins sont repoussées le plus longtemps possible. Mais on assiste également à la compression des dépenses d'équipement, notamment d'habitat, ainsi qu'à un déplacement de la consommation alimentaire vers les produits vivriers, « les protéines chères étant délaissées pour des produits de qualité médiocre (comme les brisures de poissons) » (Losch *et alii*, 1991).

La chute des prix agricoles et la réduction des possibilités de tirer un revenu monétaire conséquent des activités agricoles conduit à un processus « d'extensification » de la production, avec une baisse des taux d'utilisation des matériels agricoles (pulvérisateurs, charrue, etc.) et des engrais, et un affaissement des rendements des cultures d'exportation (à l'exception notable du coton).

Où conduit le nouveau mode d'ajustement ?

En 1993, le Cameroun entre dans sa huitième année de crise économique. Depuis 1986, le pays a été exposé à trois chocs majeurs : la chute des prix des principales exportations (pétrole, café, cacao, coton, etc.) ; le déclin drastique des recettes pétrolières (contre-choc pétrolier d'abord, puis tarissement progressif des réserves) ; l'appréciation du taux de change réel.

La Banque mondiale estime à 60% la chute des termes de l'échange entre 1986-1993. A partir de 1986, la production pétrolière entame un long déclin, passant de 8,9 (son maximal) à 5,8 millions de tonnes de 1985 à 1994. Conjuguée à la baisse des prix du pétrole, cette chute des volumes entraîne une division par trois des recettes entre 1985 et 1994. En 1993/94, les réserves prouvées (135 millions de tonnes) sont utilisées à 60% ; au rythme actuel d'extraction, les réserves prouvées restantes, estimées à 60 millions de tonnes, devraient être épuisées bientôt. Jusqu'en 1990, la recherche de nouveaux gisements a été découragée par une fiscalité défavorable, comparée à celle des autres pays de la région. Après une réforme de la réglementation, les explorations reprennent par diverses compagnies, mais sans résultats (Géronimi, 1995). Le Cameroun est donc à l'heure actuelle dans la situation, relativement inédite dans l'histoire économique mondiale, d'un pays pétrolier qui l'est de moins en moins. Enfin, la chute du dollar par rapport au franc français à partir de 1986 ainsi que la dépréciation des monnaies des principaux concurrents du Cameroun dans le monde en

développement conduisent à une forte appréciation du taux de change réel et, donc, à une dégradation massive de la rentabilité et de la compétitivité des activités exposées au commerce international. Le FMI évalue cette appréciation du taux de change réel à +33% en double pondération de 1985 à 1990 (Le Dem, 1994), la Banque mondiale à +54% de 1986 à 1994 (World Bank, 1995).

La fiscalité camerounaise reposant essentiellement, comme beaucoup de pays africains, sur le commerce extérieur, ces différents chocs ont entraîné une contraction considérable des recettes publiques, qui ont diminué de moitié en valeur nominale en dix ans, entre 1984 et 1994. Ceci a contraint le gouvernement à un ajustement drastique de l'investissement public (division par cinq), de la consommation publique, puis, une fois ces possibilités épuisées, à des baisses de salaires sans équivalent dans les autres pays de la zone franc. Ainsi que l'ont souligné les chapitres précédents, la chute de la demande intérieure a entraîné un début de désindustrialisation, l'explosion du chômage urbain et une informalisation rapide de l'économie. La pression de la concurrence asiatique et/ou nigériane s'est ajoutée à la déflation et s'est traduite en pertes de parts de marché extérieures et intérieures.

Le tournant de la dévaluation du franc CFA

Malgré les efforts d'ajustement réel, la compétitivité globale de l'économie apparaît fin 1993 comme fortement dégradée et seul un ajustement monétaire peut permettre de corriger une telle différence de niveau de prix. En doublant la valeur en monnaie nationale des exportations pétrolières (qui représentent encore 20% des recettes budgétaires) et en accroissant les recettes fiscales indirectes, la dévaluation doit également conduire à un rétablissement moins douloureux du déficit primaire de l'Etat. Tels sont les deux arguments principaux de la dévaluation pour le Cameroun. Reste le problème de la dette, dont la valeur en monnaie nationale doublerait également, et à laquelle, en toute

hypothèse, il faudrait réserver un traitement particulier. Mais le FMI et la Banque mondiale subordonnent toutes les mesures de rééchelonnement à la décision de dévaluer.

Au lendemain de la dévaluation : les prix et les revenus urbains

Les institutions de Bretton Woods, dans le diagnostic qui les conduisent à prôner la dévaluation du franc CFA, mettent l'accent sur la perte de compétitivité résultant de la forte surévaluation du franc CFA. La relance de production devrait passer par une amélioration de la compétitivité, accompagnée d'une amélioration des incitations à produire des biens échangeables. La situation idéale serait donc une hausse modérée du niveau général des prix avec une forte variation des prix relatifs en faveur des biens échangeables.

Les objectifs de la dévaluation du franc CFA ont-ils été atteints ?

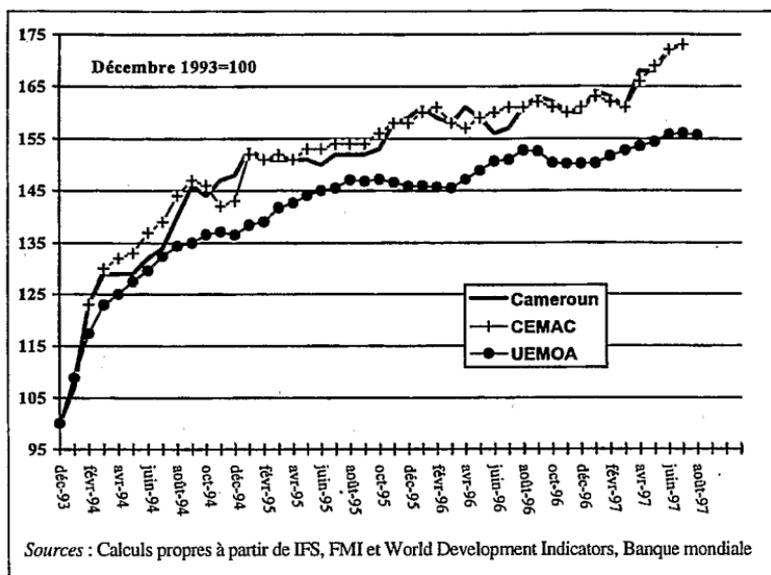
Comment évaluer les performances de prix après la dévaluation ? La prise en compte des effets propres, directs et induits, de la dévaluation suppose une approche macroéconomique modélisée impliquant la formulation d'hypothèses concernant le comportement des agents. L'évaluation de la performance des prix à la suite de la dévaluation doit se faire en tenant compte de l'impact potentiel de la dévaluation sur les prix. Selon les caractéristiques structurelles de l'économie (notamment la part des importations dans la consommation des ménages et dans la consommation intermédiaire de l'industrie) et selon les hypothèses concernant le comportement des agents (leur capacité à indexer leur revenu, les élasticités de substitution, les élasticités de l'offre d'exportations et de la demande des importations, etc.), un même choc macroéconomique aura des effets très différents aussi bien sur le niveau des hausses de prix que sur la distorsion des prix relatifs. Par ailleurs, les effets de la dévaluation s'étalent sur une période de plusieurs mois non seulement

en raison des délais de transmission impliqués par les relations intersectorielles (faibles dans les pays de la zone) mais surtout du fait des bouclages macroéconomiques (revenus-prix). Cet exercice ayant déjà été effectué ailleurs (Cogneau, Roubaud, 1993), l'analyse suivante se limite à dresser un bilan du comportement des prix, avec un recul de plus de trois ans après la dévaluation, à partir d'une systématisation de l'information disponible.

Compte tenu de la hausse du niveau général des prix à la consommation observée à Yaoundé, trois ans après la dévaluation du franc CFA, le bilan en matière de dépréciation réelle du taux de change s'avère globalement satisfaisant. En effet, la hausse des prix cumulée à Yaoundé de décembre 1993 à décembre 1994 atteint 48,4% et 59%, si l'on inclut l'année 1995. Cela signifie que la dépréciation du taux de change réel (franc CFA/franc français) aura été de 33% (ou 31,4% en incluant 1995). La performance du Cameroun peut être considérée satisfaisante en comparaison du contexte africain hors de la zone franc. En effet, au Nigeria, la très forte dévaluation du naira de 80% entre 1985 et 1988 a été totalement contrecarrée par la hausse de prix pendant cette période (82%).

En 1994 et 1995 (période où l'on peut supposer épuisés les effets inflationnistes de la dévaluation), la hausse des prix au Cameroun (59%) est légèrement supérieure à la hausse moyenne de l'ensemble de la zone franc (51% ; voir graphique 20). Une différenciation très nette apparaît entre les deux zones d'émission : les pays d'Afrique centrale de la CEMAC connaissent une hausse de prix cumulée supérieure à ceux des pays de l'UEMOA (Afrique de l'Ouest) (58% et 46% respectivement). Les divergences dans le comportement des prix des deux zones d'émission renvoient aux performances très différentes de la Côte d'Ivoire et du Cameroun (44% et 59% de hausse des prix respectivement), qui représentent chacun environ 50% du PIB de chaque zone. Il convient donc d'établir une typologie à partir des performances individuelles de prix de chacun des pays de la zone franc.

Graphique 20 : Evolution des prix à la consommation au Cameroun, CEMAC et UEMOA



Bien que les contours d'une telle typologie ne se dessinent pas clairement, les pays qui enregistrent les plus fortes hausses de prix semblent se caractériser par la petite taille de leur économie et l'absence d'une véritable base industrielle de substitution aux importations et/ou fortement impliqués dans les échanges commerciaux informels avec le Nigeria. Ces pays connaissent des fortes hausses des prix des importations (de 45% à 60%), qui pèsent sur l'évolution de l'indice général. Dans le cas des pays voisins du Nigeria, les flux d'échanges servent de courroie de transmission de la forte inflation au Nigeria (en particulier au second semestre 1994). Le Nigeria jouerait ainsi un rôle déstabilisateur sur les prix de la zone. En revanche, les pays où la hausse des prix est modérée sont ceux où les gouvernements ont poursuivi les mesures d'ajustement réel et ont mis en place des politiques d'accompagnement, telles que la baisse des tarifs, le contrôle des prix ou le gel des tarifs publics. Si l'on juge l'évolution des prix par rapport à l'expérience historique la plus récente, les pays de la zone franc ne semblent

pas manifester une grande inertie en matière de prix. La plupart des pays de la zone traversent une période de désinflation, sinon de déflation, lorsque survient le choc de la dévaluation. Malgré le faible pouvoir d'achat des ménages, l'accélération des prix est formidable. Ainsi, au Cameroun, entre décembre 1989 et 1993, période de très forte contraction des revenus des ménages, on observe une décroissance moyenne annuelle de 1% de l'indice de prix à Yaoundé, à comparer avec le taux – positif – de 8% observé entre 1983 et 1989. L'ampleur des hausses de prix enregistrées constitue un phénomène sans précédent dans la zone franc.

Le profil de l'évolution du niveau général des prix à la consommation à Yaoundé (cf. graphique 20) indique que l'impact de la dévaluation sur les prix se concentre essentiellement pendant la première année (80% de la hausse totale constatée de 1994 à 1996). Les prix demeurent stables au cours de l'année 1995 et ce n'est qu'au premier semestre 1997 que l'on constate une croissance des prix relativement importante (de 14,3% en rythme annuel) accompagnant la croissance économique. Il est intéressant d'analyser plus en détail le comportement de l'indice de prix à la consommation pendant l'année de la dévaluation afin de relier les différentes phases traversées aux évolutions de la politique d'accompagnement de la dévaluation et aux différentes hypothèses sur les comportements des consommateurs. Trois phases bien distinctes apparaissent en 1994 : un effet d'impact concentré sur le mois de février (équivalent à environ la moitié de la hausse cumulée observée en novembre) ; une période de stabilité allant jusqu'à mai ; une reprise de l'inflation, surtout en août-septembre.

Ce profil d'évolution peut être mis en rapport avec les différentes mesures d'accompagnement et les réformes économiques. Le contrôle des prix ainsi que la constitution de stocks spéculatifs (riz, farine, huiles et sucre notamment) permettent de différer l'impact de la dévaluation au mois de février. L'assouplissement des mesures de contrôle de prix et la hausse de prix « contrôlés » des produits de base (dont l'essence), sous la pression des importateurs et dans le cadre des procédures d'homologation des prix, expliquent la forte poussée de février. La stabilité des prix de mars à juin peut être mise en rapport avec le

faible pouvoir d'achat des ménages urbains (surtout les fonctionnaires à Yaoundé), la réforme de l'UDEAC, la baisse des tarifs des produits de base décidée par le gouvernement pour le premier semestre 1994.

Différents facteurs semblent jouer dans la reprise de l'inflation entre juillet 1994 et fin 1995 :

- la suppression du contrôle des prix (sauf pour les services publics, produits pétroliers, livres, produits pharmaceutiques et transports). Entre juillet et octobre, on constate une hausse de prix plus importante dans le cas des produits soumis aux procédures d'homologation, par rapport aux produits non contrôlés ;

- l'augmentation du taux de la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA) ;

- la fin des mesures de baisse tarifaire des produits de grande consommation ;

- un comportement des prix du secteur informel visant l'indexation des revenus. Deux indices tendent à conforter cette hypothèse. D'une part, la hausse de prix des produits de marché est plus forte que celle des produits vendus en magasin et, d'autre part, l'évolution des revenus des commerçants informels montre des signes de reprise, en particulier depuis le mois de juin (Ngassam, 1994) ;

- la raréfaction de l'offre locale au profit des exportations plus rémunératrices (tel est le cas des huiles végétales dont les prix ont pratiquement doublé depuis juin). Le volume des exportations d'huile de palme, après avoir stagné en 1991/92 et 1992/93, enregistre un bond de 40% en 1993/94.

Si, de manière générale, l'objectif d'une dépréciation réelle du taux de change est sur la bonne voie, le bilan apparaît en revanche plus mitigé en matière de prix relatifs. Un an et demi après la dévaluation, les prix des produits locaux et des produits importés augmentent pratiquement au même rythme (voir graphique 21). De plus, le principal facteur de stabilité des prix pour les produits locaux est, dans un premier temps, le contrôle des prix des services publics ; ce qui va à l'encontre de l'objectif d'accroître les recettes fiscales. Ce comportement des prix relatifs tend à amoindrir les incitations à la substitution dans la consommation, compromettant ainsi la relance des activités orientées vers le marché intérieur. On peut se demander si la

hausse de prix des produits locaux résulte ou non des stratégies d'indexation des revenus de la part des producteurs-commerçants du secteur informel. Pour répondre à cette question, sont utilisées les données de prix ventilées selon le secteur institutionnel d'origine des biens et services.

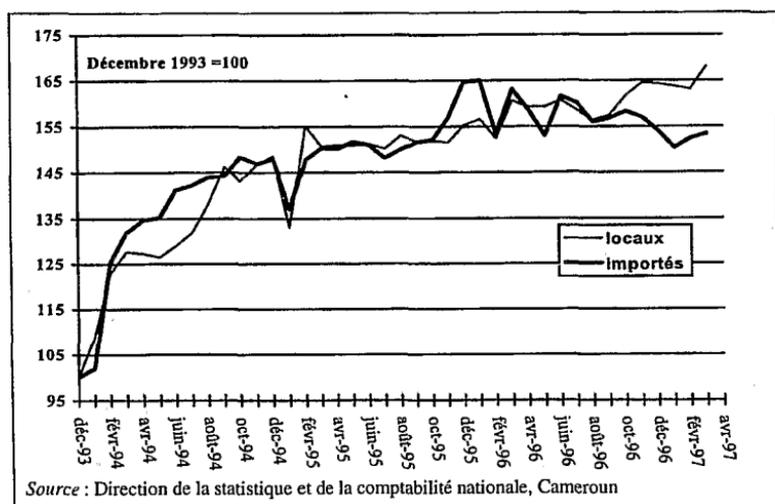
La progression des prix des produits agricoles et manufacturés du secteur informel se révèle très vive. D'aucuns pourraient voir là le signe avant coureur d'un dérapage des prix, le comportement de sur-indexation dans ce secteur étant porteur des tensions inflationnistes qui seraient difficilement maîtrisables. Cependant, en cette période d'ajustement réel et monétaire (baisse très forte des revenus réels et nominaux) et compte tenu du mode de fixation des prix dans le secteur informel (secteur concurrentiel régulé par l'offre et la demande), il est difficile d'attribuer la hausse de prix des produits locaux à un comportement d'indexation des revenus (fixation des prix en fonction des marges attendues)⁵¹. La hausse très marquée des prix des produits locaux pourrait plutôt résulter des conséquences de la substitution des produits locaux aux marchandises importées dans la consommation des ménages à la suite de la dévaluation. Ce déplacement de la demande est plus le résultat d'un effet revenu que d'un effet substitution dû à la hausse (en fait nulle) des prix relatifs des produits importés/locaux. Les différences élasticités-revenu dans la consommation des biens supérieurs et inférieurs auraient conduit à une hausse très significative dans la consommation des biens locaux (les substituts du secteur informel manufacturier). Les prix de ces produits, commercialisés essentiellement par le secteur informel, étant régulés par l'offre et la demande, il en résulte une hausse importante, d'autant plus que l'offre agricole est fixe à court terme. A plus long terme, l'offre pourrait répondre dans la mesure où la hausse de prix du bien final consommé en ville serait répercutée sur le prix au producteur dans les campagnes. Le comportement de prix dans ce cas

51. Les résultats de l'enquête 1-2-3 montrent une diminution des revenus individuels pour les non-salariés du secteur informel de 9% entre 1993 et 1994 qui pourrait bien traduire l'échec des stratégies d'indexation des revenus de la part des commerçants. Le gonflement du secteur informel a sans doute accru la concurrence dans un contexte déjà difficile de contraction de la demande.

aboutirait au résultat attendu, à savoir la recomposition de l'offre locale et la diminution des importations.

Cette hausse de prix des produits locaux ne décourage pas les consommateurs compte tenu des différences de niveau de prix entre les biens supérieurs et inférieurs. Les consommateurs se reportent sur un produit substitut moins luxueux et meilleur marché. La forte augmentation des prix des produits du vivrier local et du secteur manufacturé informel n'est pas incompatible, il faut le noter, avec le comportement de substitution dans la mesure où le facteur déterminant est le niveau de prix.

Graphique 21 : Evolution de l'indice de prix des biens locaux et importés



Plusieurs facteurs contribuent à modérer la hausse des prix des importations, laquelle demeure très largement inférieure à celle qui aurait résulté d'une répercussion « mécanique » de la dévaluation. Parmi ceux-ci, on peut citer : l'entrée en vigueur de la réforme de l'UDEAC qui implique un abaissement des tarifs moyens, la politique de contrôle de prix et subventions accordées aux importateurs, la chute de la demande, tout au moins pendant la première année après la dévaluation.

Le taux de marge du commerce d'importation enregistre une baisse assez significative du fait que le Cameroun est l'un des pays de la zone franc où les « taux de marge brute » du commerce d'importation sont les plus élevés⁵². Des calculs préliminaires, réalisés à partir des données des douanes camerounaises, font état d'une hausse très modérée de la valeur unitaire des produits importés de consommation finale. En revanche, dans des pays comme le Bénin où ces marges sont faibles, la hausse du coût des importations se répercute de manière directe sur les prix.

Le marché du travail à Yaoundé en 1994

Les effets attendus de la dévaluation sur le marché du travail urbain transitent par plusieurs canaux. De plus, la résultante de ces effets dépend fortement du terme auquel on se place. A court terme, la composante contractionniste l'emporte. La mobilité du travail étant limitée, c'est surtout la dynamique inflationniste qui pèse sur les revenus réels, d'autant plus qu'une politique salariale rigoureuse est mise en œuvre pour limiter la croissance des prix.

Les enquêtes réalisées par DIAL et la DSCN en février 1993 et en mai 1994 sur les conditions d'activité de la population à Yaoundé ont porté sur deux échantillons représentatifs suffisamment larges (environ 2000 ménages, soit 11 000 à 12 000 personnes), constitués selon des méthodologies rigoureusement identiques. Ces enquêtes donnent la possibilité de suivre l'évolution temporelle des comportements d'activité de façon très fiable. Selon l'enquête de 1993 (voir tableau 47), l'insertion sur le marché du travail à Yaoundé est fortement affectée par la crise et se traduit par un taux de chômage de 24,6%. Quinze mois plus tard, en mai 1994, la situation semble déjà s'être améliorée, puisque le chômage ne touche plus que 18,1% de la population active. Malgré la pression démographique, le nombre de chômeurs chute de 68 000 à 57 000. Ce recul du

52. Indice des expatriés INSEE, n° 186/D335, juillet 1991.

chômage s'explique à la fois par une montée de la proportion des inactifs, dans une moindre mesure par quelques migrations de retour, mais aussi et surtout par un gonflement de la part des actifs occupés. Malgré les difficultés économiques, un nombre suffisant d'emplois est créé pour intégrer le flux de nouveaux arrivants sur le marché du travail et résorber une partie du stock de chômeurs.

Tableau 47 : Evolution du marché du travail à Yaoundé 1993-1994

	%			1993	1994
	1993	1994			
Inactifs	50,2	51,5	Taux d'activité	49,8	48,5
Chômeurs	12,3	8,8	Taux de chômage	24,6	18,1
Actifs occupés	37,9	39,7			
Total	100	100			

Sources : DIAL/DSCN, Enquêtes 1-2-3, 1993/1994.

La baisse spectaculaire du taux de chômage résulte essentiellement de l'accroissement des emplois dans le secteur informel. Une partie des chômeurs, qui préféraient jusqu'alors attendre un emploi salarié dans le secteur formel (public et privé), se résolvent à se mettre à leur compte dans le secteur informel, même si ce type d'emploi ne correspond pas à leur attente. Une série de « signaux » sur le marché du travail (baisse des salaires publics, annonce d'une réduction massive du nombre de fonctionnaires, multiplication des licenciements dans les entreprises privées formelles et parapubliques), les conduit à considérer la situation comme durablement déprimée. Le secteur informel, qui était déjà en 1993 le principal pourvoyeur d'emplois, continue à prendre en charge l'essentiel des nouvelles créations. Alors que 80% des emplois créés en 1993 étaient informels, on en compte 85% l'année suivante. Les deux tiers des sorties du chômage se dirigent vers le secteur informel (tableau 48). Celui-ci reçoit en majorité des inactifs (ex-travailleurs découragés à cours de ressource et jeunes entrants sur le marché du travail) et des chômeurs.

Tableau 48 : Flux nets* affectant le chômage et le secteur informel

Flux nets 1993 à 1994 en %	Vers l'informel	Hors du chômage
Inactifs	47	17
Chômeurs	36	
Informels		67
Salariés du privé formel	16	18
Fonctionnaires	1	-2
Total	100	100

Source : Panel constitué à partir des enquêtes 1-2-3 DIAL/DSCN 1993 et 1994
 * Lecture : Par exemple, sur la période fév. 1993 – mai 1994, les flux nets entre le secteur informel et le chômage contribuent pour 36% à l'augmentation du nombre d'informels parmi les individus présents à Yaoundé et en âge de travailler (10 ans et plus) en fév. 1993. Ces mêmes flux nets (sorties du chômage vers le secteur informel nettes des entrées dans le chômage en provenance du secteur informel) contribuent à hauteur de 67% à la baisse du nombre de chômeurs dans la même population.

Globalement, le taux d'informalisation passe de 58,3% à 65,8% de 1993 à 1994, tandis que le taux de salarisation s'affaïsse de 49% à 44,6%. La structure des emplois par branche se déforme en faveur des activités commerciales et agricoles et au détriment de l'industrie et des services. Si l'accroissement de la proportion de personnes engagées dans le secteur primaire est en partie imputable à un effet saisonnier, il faut aussi y voir l'effet de la contraction des revenus, qui conduit les ménages à se replier sur des emplois permettant de satisfaire leurs besoins vitaux (production et auto-production de produits vivriers). Pour l'instant, contrairement aux effets attendus de la dévaluation, le déplacement des ressources (ici le travail) ne se fait pas en faveur des secteurs producteurs de biens échangeables, mais s'oriente vers des activités de type commercial. Plus particulièrement, l'industrie formelle poursuit sa régression. Mais ce mouvement d'informalisation de l'économie s'inscrit dans une trajectoire de plus long terme, même s'il

s'est accéléré au cours de l'année 1994. Il faudra sans doute attendre encore un certain temps avant que la demande de travail des secteurs exportateurs (non agricoles) ou substitués à l'importation se réoriente à la hausse.

Une sévère contraction des revenus du travail annihile l'effet bénéfique de la forte baisse du taux de chômage sur le bien-être des ménages. En moyenne, les revenus nominaux régressent de 29%. Compte tenu de la dérive inflationniste des prix à la consommation consécutive à la dévaluation (+29% entre janvier et avril 1994), la chute des revenus réels atteint 45%.

Tableau 49 : Evolution de la structure des emplois à Yaoundé entre février 1993 et avril 1994

			%	
	1993	1994	1993	1994
SECTEUR INSTITUTIONNEL			BRANCHE	
Administration Publique	23,0	21,0	Agriculture	4,4
Entreprise Publique	5,4	4,7	Industrie	13,0
Secteur Privé formel	13,3	8,5	Commerce, restaurant	28,1
Secteur Informel	58,3	65,8	Transport	5,7
Total	100	100	Service marchand	22,6
			Service non marchand	26,2
			Total	100
STATUT DANS L'EMPLOI				
Salarié	49,0	44,6		
Patron	3,3	2,9	TAILLE DE L'ETABLISSEMENT	
Indépendant	37,4	42,1	Moins de 6 personnes	56,7
Apprenti	4,9	4,0	De 6 à 100 personnes	13,7
Aide familial	5,4	6,4	Plus de 100 personnes	29,6
Total	100	100	Total	100

Sources : DIAL/DSCN, Enquêtes 1-2-3, 1993/1994.

Cependant, cette réduction du revenu moyen masque de fortes disparités, certains secteurs n'ayant pas ajusté les revenus d'activité dans les mêmes proportions. Les fonctionnaires sont les principales victimes de la chute des salaires. Le salaire mensuel moyen dans l'administration passe, en quinze mois, de 134 000 à 88 000 francs CFA, soit un recul de 34%. Le salaire médian enregistre une diminution de 50%. Les employés des

deux autres principaux secteurs salariaux (entreprises parapubliques et entreprises privées formelles) sont aussi touchés par la baisse des salaires (environ -20%), mais dans une moindre mesure. C'est surtout sur le salaire médian que les écarts sont les plus marqués : régression de moitié dans l'administration et quasi-stabilité dans les entreprises parapubliques et privées formelles. Cette évolution différentielle de la dynamique des salaires ramène la rémunération moyenne des fonctionnaires au niveau de celle du secteur privé formel, tandis que les entreprises parapubliques demeurent les plus rémunératrices. Encore conviendrait-il d'isoler les fonctionnaires civils des personnels en tenue (armée, police, gendarmerie), dans la mesure où la rémunération moyenne des derniers est deux fois supérieure à celle de leurs collègues civils⁵³.

C'est finalement le secteur informel qui résiste le mieux à la crise. Les revenus par tête dans ce secteur, principalement constitués par les bénéfices des travailleurs indépendants, se maintiennent en valeur nominale autour de 30 000 francs CFA. Cette performance est d'autant plus remarquable que les effectifs de ce secteur augmentent. D'ailleurs, dans le commerce informel qui connaît la plus grande croissance des emplois, la rémunération chute de 13 %. Cependant, la bonne tenue des revenus informels est obtenue au prix d'un accroissement substantiel de la charge de travail. Dans le secteur informel, on travaille en moyenne 7 heures de plus en 1994 que l'année précédente (la durée hebdomadaire du travail s'élève de 37 à 44 heures). En conséquence, la rémunération horaire diminue (-18,6%) : ce fait témoigne de la flexibilité du secteur informel mais aussi du problème de productivité croissant dans ce secteur.

53. Ainsi, le salaire mensuel moyen du personnel civil de l'Etat, au niveau national, est de 65 900 francs CFA, tandis que celui des militaires atteignait 129 600 francs CFA, en février 1994. De plus, le recensement, réalisé en août 1993 par la Direction de la solde, permet de calculer le revenu moyen des fonctionnaires, à l'échelle du pays. Avec 43 000 hommes en tenue et 122 000 civils, le salaire moyen peut être estimé à 83 000 francs CFA, soit un chiffre comparable aux 88 000 francs CFA obtenus dans l'enquête. Les nomenclatures utilisées dans l'enquête ne permettent malheureusement pas de distinguer civils et militaires.

Tableau 50 : Evolution des revenus du travail dans l'emploi principal par secteur institutionnel

	Revenus Moyens				Revenus Médians (en 1000FCFA)			
	1993 (1000F CFA)	1994 (1000F CFA)	Variation nominale (%)	Variation réelle (%)	1993 (1000F CFA)	1994 (1000F CFA)	Variation nominale (%)	Variation réelle (%)
Administration Publique	134	88	-34,3	-49,1	140	69	-50,3	-61,5
Entreprise Publique	179	142	-20,7	-38,5	172	155	-9,9	-30,2
Secteur Privé formel	105	87	-17,2	-35,8	69	69	0	-22,5
Secteur Informel	31	30	-3,2	-25,0	20	20	0	-22,5
Secteur Social	75	68	-9,3	-29,7	50	43	-14,3	-33,6
Total	76	55	-28,6	-44,7	45	31	-31,1	-46,6

Source : DIAL/DSCN, Enquêtes 1-2-3, 1993/1994. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation pour Yaoundé. Entre décembre 1993 et avril 1994, l'IPC a crû de 29%.

La baisse des salaires des fonctionnaires et la relative stabilité des revenus nominaux des informels permettent une réduction des inégalités en ville, mais ils s'inscrivent dans le contexte d'une baisse généralisée des revenus réels.

Tableau 51 : Evolution des revenus du travail des ménages de Yaoundé

Revenus à Yaoundé de janv. 93 à avril 94	Evol. des revenus nominaux	Evol. des revenus réels	Niveau des revenus
Revenus des ménages par unité de consommation	%	%	mensuels M FCFA
Ménages d'inactif	-3	-25	6
Ménages d'informel	-0	-23	15
Ménages de salarié du privé formel	-4	-26	33
Ménages de fonctionnaire	-31	-47	28
Ensemble	-20	-38	18

Source : Enquêtes 1-2-3 DIAL/DSCN 1993 et 1994

Seule la croissance attendue des revenus ruraux, pour peu qu'elle ne soit pas annulée par la hausse des droits de porte sur les exportations et le comportement des intermédiaires commer-

ciaux, pourrait permettre que la réduction des inégalités s'effectue par le haut et non plus par le bas comme jusqu'alors.

Les conséquences à moyen terme de la dévaluation

Après plusieurs années d'une très forte récession, l'économie camerounaise connaît, après la dévaluation du franc CFA, un rétablissement progressif. Au cours de l'année fiscale 1993/94, à cheval sur la dévaluation, le PIB régresse encore. Les recettes pétrolières diminuent fortement, sous l'effet conjugué de la baisse des volumes exportés (-4%) et de la baisse des prix (-20%). Les autres exportations traditionnelles stagnent, malgré des hausses de cours et de prix aux producteurs plus importantes qu'en Côte d'Ivoire où les filières de rente ne sont pas libéralisées. Par ailleurs, les salaires et les autres dépenses publiques subissent un ajustement drastique : baisse de 25% de la masse salariale, de 26% des dépenses de fonctionnement⁵⁴ et de 39% des dépenses d'investissement.

La reprise de la croissance (1994-1998)

L'ajustement des dépenses se maintient les deux années suivantes. La stabilité du taux de salaire moyen des fonctionnaires occasionne de nouvelles pertes de pouvoir d'achat pour cette catégorie, après les fortes baisses de 1993⁵⁵. De surcroît, un programme de réduction des effectifs (P.O.E.) est mis en place : le nombre de fonctionnaires se réduit de plus de 10% entre 1993 et 1997. Enfin, l'investissement public atteint un niveau plancher de 31 milliards de francs CFA en 1995/96. Ce niveau dérisoire de l'investissement public ne laisse pas d'inquiéter sur les conséquences en matière

54. Ces évolutions nominales soulèvent un doute sur les comptes officiels. On ne comprend guère comment, *a fortiori* en période d'inflation, la consommation publique peut s'accroître en volume.

55. Notons toutefois que la grille des salaires est modifiée, les baisses étant supérieures pour les fonctionnaires les mieux rémunérés.

d'infrastructures et sur la croissance à long terme du pays. Cependant, 1994 et 1995 voient une reprise notable des exportations non pétrolières et de l'investissement privé, dopé par les retours de capitaux et l'apurement des arriérés de paiement intérieurs de l'Etat. Le rebond des prix du pétrole (+10% puis +6%) permet une stabilisation des recettes pétrolières à l'exportation. Les revenus agricoles et la baisse du taux d'épargne (gains de richesse) permettent une hausse importante de la consommation des ménages.

Tableau 52 : La période 1994-1998 : principaux indicateurs macroéconomiques

Taux de croissance	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97 (Est.)
PIB	-2,5	+3,3	+5,0	+5,1
Consommation privée	+3,8	+5,0	+7,0	+5,7
Consommation publique	+4,3	+0,9	-6,1	+6,9
Investissement	-21,1	-6,6	+11,2	+9,4
Exportations*	-4,9	+3,9	+8,7	+9,2
- dont pétrole	-4,2	-12,6	-8,2	+10,9
Importations*	+2,2	+1,1	+14,9	+15,7
Taux de change effectif réel	-24,7	-11,9	+6,4	-2,6
En % du PIB				
Déficit budgétaire / PIB**	-9,2	-4,9	-2,8	-1,1
Balance courante / PIB (y.c. dons)	-4,2	-0,4	-2,4	-1,3
Dette publique extérieure / PIB	122,7	97,2	87,4	83,3

Source : comptes officiels et FMI

* biens et services non-facteurs

** base engagements

L'année 1993/94 est marquée par la mise en place de la réforme fiscal-douanière de l'U.D.E.AC. (actuelle C.E.M.A.C.), qui diminue les recettes fiscales. En revanche, les deux années suivantes, plusieurs facteurs se combinent pour provoquer une amélioration du taux de pression fiscale : un rétablissement des taux de recouvrement des impôts sur la production intérieure et sur les importations, l'augmentation du prélèvement pétrolier, la forte augmentation des taux de TVA liée à la réforme fiscal-douanière, et enfin la mise en place d'un droit unique de sortie sur les exportations agricoles. La hausse des recettes et la poursuite de l'ajustement des dépenses débouchent sur un rétablissement spectaculaire du déficit public, qui atteint -2,8% du PIB en 1995/96, et même -1,1% en 1996/97 selon les estimations. Celui-ci permet un apurement considérable des arriérés de paie-

ment intérieurs : sur trois ans, plus de 400 milliards de francs CFA sont ainsi remboursés aux entreprises.

Les résultats financiers du Cameroun sont comparables à ceux de la Côte d'Ivoire pendant la même période. Au Cameroun, toutefois, ils sont obtenus grâce à la poursuite de l'ajustement des dépenses. La Côte d'Ivoire bénéficie à la fois d'une croissance plus forte et d'un financement extérieur plus important, qui autorisent une légère augmentation des salaires des fonctionnaires, une baisse du taux de TVA, et surtout une très forte relance des dépenses publiques d'investissement. Grâce aux rééchelonnements et annulations de dette obtenus, le poids de la dette extérieure du Cameroun se réduit de plus de 30 points du PIB. L'amélioration de la balance des paiements courants permet par ailleurs le rétablissement de la position du Cameroun sur le compte d'opérations du Trésor français, qui était devenue durablement déficitaire ces dernières années.

Le rôle spécifique de la dévaluation

Depuis 1994, l'amélioration de la situation économique du Cameroun ne fait pas de doute. Il est toutefois difficile de savoir s'il faut attribuer le mérite de cette embellie à la dévaluation du franc CFA uniquement, ou à d'autres facteurs prédominants, comme la hausse des cours des matières premières, la qualité des récoltes, ou le retour de la confiance lié aux reprises du financement multilatéral et aux autres efforts de réforme (fiscalité, intégration régionale). Seule l'utilisation d'un modèle macroéconomique peut permettre de spécifier l'impact de ces différents facteurs. Nous ne présenterons pas en détail les caractéristiques des modèles utilisés, avant et après la dévaluation, pour tenter d'en isoler les effets (voir encadré). Nous renvoyons le lecteur intéressé aux articles scientifiques correspondants (Cogneau, Herrera, Roubaud, 1996 ; Cogneau, Collange, 1998). Nous commentons seulement les résultats d'une des dernières simulations réalisées⁵⁶, dont les hypothèses détaillées sont présentées en annexe 1.

56. Cf. Cogneau D., G. Collange, *op. cit.*

Principales caractéristiques du modèle utilisé

La structure globale du modèle utilisé s'inspire très largement des travaux de Bourguignon, Branson, de Melo (1991), Fargeix et Sadoulet (1994), Roseinsweg et Taylor (1992). Il s'agit d'un modèle d'équilibre général calculable dynamique avec actifs financiers⁵⁷, dont la partie réelle ou microéconomique est constituée d'un noyau « walrasien » partiellement modifié par des hypothèses « structuralistes », et la partie financière ou macroéconomique s'appuie sur le cadre IS-LM en économie ouverte. Le modèle comporte des rigidités réelles et nominales, sous la forme d'un prix de *mark-up* dans le secteur moderne des économies, et d'une équation (*wage-setting*) « à la Phillips » pour les salaires formels. La dynamique est relativement simplifiée, les comportements microéconomiques (partage consommation/épargne et décision d'investir notamment) des agents s'expriment pour l'essentiel dans un cadre statique. Néanmoins, le modèle n'est pas récuratif, les anticipations d'inflation étant supposées exactes. Le modèle comporte quatre secteurs à production endogène (agriculture, secteur informel urbain non commercial, secteur formel, et commerce) et 5 catégories d'agents (ménages, entreprises, Etat, système bancaire et reste du monde). Le secteur pétrolier d'exportation est un secteur « *off-shore* », totalement exogène et dont les revenus sont partagés entre l'Etat, les entreprises et le reste du monde.

Pour chaque secteur, la production est définie à partir d'une fonction CES (*Constant Elasticity of Substitution*) à deux facteurs : travail et capital utilisé. Les consommations intermédiaires sont liées à la production par le biais de coefficients techniques fixes. A court terme, le stock de capital est fixé. La production est donc déterminée uniquement par l'emploi qui dépend lui-même de la rémunération réelle du travail (du côté offre, comme du côté demande pour les branches formelles). En dynamique, l'investissement accroît le stock de capital. Les produits destinés au marché intérieur et à l'exportation sont imparfaitement substituables et constituent un bien composite (fonction CET). L'offre se partage donc entre les marchés extérieur et intérieur en fonction du rapport des prix des biens sur ces deux marchés. La demande de produits d'exportation de la part du reste du monde dépend de la compétitivité des produits nationaux à travers une fonction de demande à élasticité constante. L'hypothèse de petit pays « *price-taker* » est donc partiellement relâchée, principalement pour les exportations manufacturées pour lesquelles la demande mondiale a été supposée peu élastique.

Les marchés des produits agricoles et informels sont parfaitement concurrentiels et les prix sont flexibles. En revanche, la concurrence est imparfaite sur le marché des produits formels, et les prix sont visqueux (*menu-costs*). Le producteur formel représentatif se fixe un objectif de taux de marge en fin d'année, en indexant le prix de la valeur ajoutée formelle sur le coût unitaire du travail corrigé de l'inflation anticipée. Il ajuste ce taux de marge souhaité en fonction du taux d'utilisation des capacités de production. Les prix aux producteurs des cultures d'exportation sont flexibles, les filières ayant été libéralisées. Il n'y a pas de marché du travail rural. Les producteurs-consommateurs agricoles partagent leur temps de travail entre la production vivrière (aux fins d'autoconsommation ou de commercialisation) et la production pour l'exportation en fonction des rémunérations relatives de ces deux activités. La mobilité entre ces deux activités est supposée imparfaite, le travail étant segmenté au sein du ménage

57. Le modèle est écrit sur GAMS (General Algebraic System) et utilise l'algorithme de résolution CONOPT.

(femmes dans le vivrier, homme dans les cultures d'exportation), les périodes d'activité agricole et les régions de production étant hétérogènes. Il y a néanmoins du sous-emploi rural, et l'offre de travail agricole peut varier en fonction de la rémunération réelle de ces activités. La migration, ou plus exactement la mobilité du travail entre les activités agricoles et les activités non agricoles, dépend également du rapport entre la rémunération agricole et l'espérance de la rémunération non agricole, « à la Harris et Todaro » (1970). Au contraire des autres mobilités intersectorielles et de la flexion de l'offre de travail, la migration s'effectue avec retard, c'est-à-dire d'une période sur l'autre. Le marché du travail non agricole est segmenté entre le travail salarié, employé uniquement dans le secteur formel et dans l'administration, et le travail non salarié (auto-emploi dans des micro-entreprises), employé dans le secteur informel et le commerce. Il y a encore une fois mobilité imparfaite du travail ; entre le secteur informel non commercial et les activités commerciales d'une part, et entre le segment non salarié et salarié du marché du travail d'autre part, toujours sur la base des rémunérations espérées. Le taux de salaire dans le secteur privé formel est rigide à la baisse, pour différentes raisons : salaire minimum, indexation sur le salaire des fonctionnaires, notamment dans les entreprises publiques, considérations d'efficacité. Il y a donc du chômage en ville. On a supposé que le taux de salaire nominal était partiellement indexé sur l'inflation, partiellement indexé sur le taux de salaire public, et flexible en fonction du taux de chômage ou des tensions sur le marché du travail.

La demande intermédiaire et finale est une demande de biens composites : les consommateurs choisissent une certaine combinaison de biens importés et de biens produits localement en fonction de leurs prix relatifs (Armington, 1969). La répartition de la consommation des ménages par produit est déterminée par un système AIDS (*Almost Ideal Demand System*, Deaton et Muellbauer, 1980).

Le revenu des ménages est constitué par la somme des revenus du travail, de la terre et du capital d'exploitation agricole et informel, d'une part fixe du revenu du capital formel et des intérêts reçus sur leurs dépôts dans les banques et sur les actifs étrangers qu'ils détiennent. Le revenu des entreprises correspond à la fraction des revenus du capital formel conservée aux fins d'auto-financement de l'investissement. Le revenu de l'Etat est constitué par les recettes fiscales et les prélèvements opérés par la Caisse de stabilisation en Côte d'Ivoire. Celui des banques est égal aux intérêts qu'elles reçoivent.

La sphère réelle du modèle permet de dégager l'épargne de chaque agent. L'utilisation de cette épargne, son mode d'allocation entre les différents actifs et l'intermédiation du système bancaire sont ensuite décrits dans la sphère monétaire et financière du modèle ; le taux d'intérêt et l'inflation relient les deux parties du modèle. Les choix de portefeuille des ménages et des entreprises sont inspirés par les propositions de Tobin (1969), comme dans les modèles pionniers précédemment cités. Ces choix portent à chaque période sur les stocks d'actifs, et non seulement sur les flux.

L'épargne des ménages dépend du revenu disponible et de la richesse nette exprimée en termes réels. Cette dernière est constituée par leurs encaisses monétaires (monnaie manuelle et dépôts à termes) et les actifs non monétaires (actifs étrangers et actifs domestiques). Elle est donc égale à la somme des stocks d'actifs de la période antérieure, revalorisés, et de l'épargne de l'année courante. Le prix des actifs domestiques est supposé égal au prix moyen du capital des branches non agricoles. La demande de monnaie manuelle (agrégat M1), exprimée en

termes réels, dépend du revenu disponible réel des ménages, courant et retardé, et du taux de rendement des actifs non monétaires. La fonction de demande de monnaie, et les estimations correspondantes des paramètres, est prise chez Haque, Lairi, Montiel (1990). La part de l'agrégat M2 qui va aux dépôts à terme auprès du système bancaire est ensuite déterminée en fonction du taux d'intérêt sur les dépôts, lui-même indexé sur le taux exogène de rémunération des actifs étrangers. La richesse résiduelle se répartit enfin entre les actifs domestiques (actions, propriété du capital physique) et les actifs étrangers (obligations notamment), en fonction de leur rendement anticipé respectif. Le rendement des actifs domestiques est égal à la productivité marginale du capital des branches non agricoles diminué du taux de dépréciation et augmenté de l'inflation anticipée.

La fonction d'investissement des entreprises non agricoles combine une formulation de type « accélérateur flexible » et une formulation de type « q de Tobin ». L'investissement dépend donc de la variation observée de la demande (effet accélérateur), de la productivité marginale du capital, et du taux d'intérêt réel (taux d'intérêt déflaté par l'inflation anticipée). L'investissement des branches agricoles, diminué de la consommation de capital fixe, est constant. Les entreprises demandent aussi des crédits à court terme aux fins de trésorerie, proportionnellement à leur masse salariale et à leurs consommations intermédiaires. Le besoin de financement à long terme est par ailleurs affecté par les variations des arriérés de paiement de l'Etat, les transferts des entreprises publiques au budget de l'Etat, et par les achats d'actifs domestiques des ménages. Les entreprises réallouent ensuite leur financement à long terme entre emprunts auprès des banques domestiques et emprunts à l'étranger, en fonction du différentiel de taux d'intérêt.

L'Etat finance ses dépenses d'investissement à travers l'épargne et les emprunts intérieur et extérieur. Ces derniers sont exogènes en devises (mais leur contre-valeur en monnaie nationale varie en fonction du taux de change). La variation des arriérés intérieurs et extérieurs constituant des paramètres exogènes de politique économique, la contrainte budgétaire de l'Etat est soldée sur les engagements auprès du système bancaire.

Le système bancaire est consolidé : on ne distingue pas la banque centrale des banques commerciales. Il ne joue qu'un rôle d'intermédiaire financier. Le taux d'intérêt débiteur (crédits domestiques des entreprises) varie pour maintenir une recette de fonctionnement fixée en volume. Rappelons que cette dernière influence la demande de crédit domestique des entreprises (et la demande d'investissement). Le seul paramètre de politique monétaire est donc le taux d'intérêt portant sur les avances à l'Etat de la part de la Banque centrale. L'offre de monnaie est endogène et dépend de la demande de crédit des entreprises, des avances de la Banque centrale à l'Etat et de la variation des réserves extérieures provenant de la balance des paiements.

La dynamique du modèle comprend l'actualisation des stocks de facteurs (travail et capital) et des stocks d'actifs financiers, et les anticipations concernant le taux de change et l'inflation. Les offres de travail rurale et urbaine sont actualisées par le croît démographique et les migrations. Le stock de capital est actualisé par le taux de dépréciation et l'investissement de la période précédente. L'anticipation du taux de change est exogène et a été supposée exacte. Elle n'intervient que dans les choix de portefeuille. L'anticipation d'inflation, qui intervient dans l'équation de prix du secteur moderne et la fonction d'investissement, est endogène pour les deux années 1994 et 1995 et a été également supposée exacte.

Toutes les simulations effectuées conduisent à une conclusion homogène : la dévaluation a au Cameroun un impact expansionniste. Elle permet donc une stabilisation financière moins douloureuse que la poursuite et le renforcement de l'ajustement réel, qui auraient débouché sur une sévère déflation des revenus. Pour bien les comprendre, il convient de préciser les caractéristiques de l'exercice. On vient de voir que la période 1994-1996 est marquée par un assainissement financier considérable, qui constitue en fait une contrainte imposée au Cameroun par les bailleurs de fonds multilatéraux, le FMI et la Banque mondiale, et bilatéraux, notamment la France. Cette contrainte conditionne la reprise du financement extérieur multilatéral et le rééchelonnement de la dette bilatérale. Le dérapage récent et insoutenable de l'endettement extérieur public rendait indispensable un ajustement financier, afin de revenir à une situation de solvabilité acceptable. Toute la question est donc de savoir si la dévaluation du franc CFA a permis de satisfaire cette contrainte de manière moins douloureuse qu'une autre politique. Etant donné les instruments de gestion macroéconomique disponibles, cette « autre politique » n'aurait pu être que la poursuite et l'approfondissement de l'ajustement réel antérieur, c'est-à-dire de nouvelles coupes sombres dans les dépenses publiques, et notamment dans la masse salariale. Le modèle macroéconomique a été utilisé pour simuler les conséquences de cette autre politique, en supposant que les bailleurs de fonds l'auraient appuyé de la même manière (stabilité du financement extérieur en devises), ce qui constitue une hypothèse optimiste.

Les simulations font apparaître clairement l'ampleur de l'ajustement réel alternatif. Par exemple, sur la période 1994-1996, même avec une baisse annuelle de 20% des dépenses de fonctionnement et d'investissement (en termes nominaux), il aurait fallu diminuer chaque année de 14% le salaire moyen et les effectifs des fonctionnaires, soit une baisse annuelle de 28% de la masse salariale totale, pour parvenir au même résultat budgétaire (exprimé en % du PIB). De ce point de vue, la poursuite de l'ajustement réel aurait conduit à une impasse politico-économique. En supposant qu'il fût néanmoins mis en œuvre, il aurait débouché, surtout en 1995/96, sur une déflation très forte

des revenus des ménages et des entreprises : selon la simulation présentée, en 1994/95, la croissance du PIB aurait été inférieure de 2,8 points et, en 1995/96, de 3,4 points. En conséquence, en 1995/96, le PIB aurait été de 6% inférieur et la consommation des ménages en volume de 3% par rapport à son niveau actuel.

Les simulations révèlent que la dévaluation a un impact important en matière de recettes budgétaires, grâce à l'expansion du PIB et de la base fiscale tout d'abord, mais aussi par la revalorisation des recettes douanières, la taxation des exportations agricoles, et enfin l'augmentation des recettes pétrolières. En l'absence de ce surcroît de recettes, l'ajustement réel exigé ne peut qu'être plus douloureux.

Tableau 53 : Ajustement réel contre ajustement monétaire

Écarts à la simulation de référence (dévaluation)
d'un scénario d'ajustement réel

Écarts à la référence en taux de croissance sauf précisé	1993/94	1994/95	1995/96	Ecart en niveau en 1995/96
PIB	+0,1	-2,8	-3,4	-6%
Conso. et invest. des ménages	+1,5	+0,2	-5,2	-3%
Consommation publique	-4,0	-19,1	-14,0	-48%
Investissement public et des entr.	+8,4	-9,0	-2,6	-2%
Exportations	-3,6	-1,9	+3,6	-2%
Importations	+4,7	-3,3	-11,3	-7%
Revenu réel moyen agricole	-2,6	-5,9	-2,0	-10%
Revenu réel moyen informel	-0,7	+2,4	-4,0	-2%
Revenu réel moyen formel privé	+3,8	+6,6	-0,9	+10%
Revenu réel moyen formel public	+6,6	+14,3	-3,0	+20%
Emploi public	-13,6	-7,4	-7,4	-36%
Taux de chômage urbain*	+1,7 pts	+3,4 pts	+3,7 pts	

* écart en point de pourcentages

Les mêmes simulations menées sur la Côte d'Ivoire suggèrent toutefois que, dans ce pays, la dévaluation du franc CFA a un effet expansionniste plus marqué, notamment grâce à la plus forte flexibilité de l'offre agricole. Au Cameroun, la baisse des volumes de pétrole extraits complique la gestion des finances publiques, les recettes pétrolières représentant encore 20% des recettes totales de l'Etat. Cette plus forte rigueur camerounaise se lit dans la distribution fonctionnelle des revenus. Tandis que la dévaluation du franc CFA ivoirien ne paraît pas connaître de

perdants, il n'en est pas de même au Cameroun où les salariés formels le sont avec la dévaluation. Selon la simulation, le salaire moyen formel et le salaire moyen public sont inférieurs respectivement de 10% et 20% en termes réels à ce qu'ils seraient dans l'hypothèse d'un ajustement déflationniste. Notons que, dans l'alternative déflationniste, ces catégories devraient tout d'abord subir des baisses de salaires nominaux considérables, égales respectivement à 40% pour les salaires privés et à 51% pour les salaires publics. Et, dans les deux alternatives là encore, leur pouvoir d'achat est largement réduit. Toutefois, avec la dévaluation, la redistribution entre les villes et les campagnes est plus forte qu'en Côte d'Ivoire, la dévaluation du franc CFA apparaissant plus favorable aux paysans camerounais qu'aux paysans ivoiriens. Cette différence tient aussi à la politique de prix aux producteurs pratiquée en Côte d'Ivoire, où une plus grande partie des bénéfices tirés de la dévaluation et de la hausse des cours est captée par l'Etat. En Côte d'Ivoire, les prix réels payés aux producteurs de café, de cacao et de coton ne progressent que de 4% et le revenu réel agricole de seulement 10%, contre 34% au Cameroun⁵⁸. L'Etat ivoirien a arbitré en faveur d'une moindre redistribution du revenu, préservant les fonctionnaires et les urbains formels au détriment des paysans. Cette option se révèle profitable aux informels urbains, dont le revenu réel est stable en Côte d'Ivoire et est supérieur de 9% à sa valeur dans le scénario déflationniste, tandis qu'il régresse de 10% au Cameroun, soit seulement 2% de plus que dans le même type de scénario. Au Cameroun, l'érosion importante des revenus urbains causée par la dévaluation est un peu atténuée par un reflux conséquent du chômage (voir ci-dessus). Il en

58. Cet écart est confirmé par les données disponibles concernant les prix payés aux producteurs de café, de cacao et de coton au Cameroun. La filière étant libéralisée, ces données sont affectées d'une large variance. Si néanmoins l'on calcule les évolutions « entre les milieux des fourchettes », on obtient une croissance de prix nominaux (indice de Laspeyre) de 89% en 1993/94, de 66% en 1994/95, et une baisse de 8% en 1995/96 soit une croissance du prix réel sur les trois années de 90%, qui est sans doute surestimée. Pour les prix réels des exportations agricoles, le modèle camerounais donne une croissance de 49%.

résulte que l'écart sur l'espérance du revenu formel est seulement de 2% entre les deux scénarios camerounais, les licenciements dans la fonction publique étant supérieurs de 36% dans l'hypothèse d'ajustement réel.

Il ressort donc des exercices de modélisation que la dévaluation était préférable à la continuation d'un ajustement réel déflationniste qui n'offrait aucune perspective de croissance. Même si cette mesure a été particulièrement difficile à vivre pour les salariés urbains, elle a notablement accru le pouvoir d'achat rural. En comparaison de l'ajustement déflationniste, elle a donc bénéficié à une majorité des plus pauvres. En outre, par rapport à un scénario de « *statu quo* », la dévaluation offre de meilleures perspectives, pour les exportations et l'investissement privé, grâce à l'accroissement de la compétitivité des activités intensives en main-d'œuvre (voir ci-dessus : un calcul du gain de compétitivité des différentes industries). Enfin, elle autorise une relance plus rapide des investissements publics d'infrastructure, dont pourraient bénéficier un certain nombre de ménages informels urbains, et dont le Cameroun a grand besoin, après plusieurs années d'ajustement budgétaire drastique.

Le Nigeria : une menace pour le Cameroun ?

Les politiques économiques et leur évaluation se fondent sur les statistiques officielles qui portent exclusivement sur le secteur formel de l'économie. Les échanges transfrontaliers informels n'étant pas pris en compte, ceci présente le risque de biaiser non seulement l'évaluation des performances macroéconomiques mais aussi de conduire à la formulation de politiques et d'objectifs économiques qui, dans le cas du Cameroun, pourraient rentrer en conflit avec ceux du Nigeria et, de ce fait, perdre en efficacité. Les interférences sont d'autant plus grandes que les deux pays font partie d'un même espace régional, n'ont pas le même régime monétaire et pratiquent des politiques d'ajustement très différentes. Ainsi, les échanges informels ont une incidence fiscale directe à travers la perte des recettes de droits de douane et indirecte en raison des pertes des revenus formels des salariés et des entreprises concurrencées par les importations en fraude. La fuite des francs CFA vers le Nigeria et la dépréciation du naira compromettent les objectifs camerounais d'équilibre de la balance des paiements et d'accroissement de sa compétitivité. La nécessité d'entreprendre des réformes de la fiscalité est minorée par la surestimation de la pression fiscale, laquelle est mesurée exclusivement par rapport au secteur formel de l'économie. Les pertes pour les ménages et les entreprises peuvent être atténuées, voire compensées, grâce à l'accès à des produits importés meilleur marché que les produits locaux ou importés légalement. Enfin,

des effets redistributifs ont lieu lorsque les ménages bénéficiaires (en tant que consommateurs et commerçants) ne sont pas les mêmes que les ménages perdants sur le marché de travail formel.

Ce chapitre propose tout d'abord une estimation des importations informelles en provenance du Nigeria ainsi que des principales exportations camerounaises vers ce pays. Il s'interroge ensuite sur la nature et l'impact de ce commerce sur l'économie camerounaise (État, entreprises et ménages). Enfin, il propose une analyse de ses principaux déterminants, en particulier le taux de change parallèle et la compétitivité-prix, des produits venant du Nigeria vis-à-vis des produits camerounais. Dans ce cadre, l'hypothèse d'intégration des marchés ainsi que les déterminants du taux de change parallèle du naira sont examinés.

Le dynamisme du commerce frontalier informel entre le Nigeria et le Cameroun

Par son poids économique et démographique, le Nigeria exerce une influence non négligeable sur les pays voisins appartenant à la zone franc. Dans l'ensemble sous-régional (Nigeria et ses voisins immédiats), ce pays représente, en 1995, les trois quarts de la population totale et, en 1994, les quatre cinquièmes du PIB régional. Par ailleurs, 13% des 100 millions environ de Nigériens vivent dans les États frontaliers avec le Cameroun, où une importante part d'entre eux participe activement au commerce transfrontalier. Le commerce entre ces deux pays échappe largement aux statistiques officielles et, de ce fait, son ampleur, ses déterminants et son impact demeurent méconnus.

Un poids dans le commerce régional largement sous-estimé

Malgré l'importance du poids économique et démographique du Nigeria, les échanges commerciaux entre le Cameroun et son grand voisin sont, d'après les chiffres officiels,

assez faibles. Ainsi, moins de 1% des importations ou des exportations camerounaises concerne le Nigeria. Globalement, le commerce du Cameroun avec les autres pays africains représente, jusqu'en 1994/95, moins d'un dixième de sa valeur totale (voir tableau 54)⁵⁹.

Tableau 54 : Commerce officiel Cameroun-Nigeria

	Exportations du Cameroun		Importations du Cameroun	
	Nigeria % total	Afrique % total	Nigeria % total	Afrique % total
89/90	1,1%	8,8%	0,4%	7,0%
90/91	1,8%	8,1%	0,5%	6,1%
91/92	1,0%	7,7%	1,1%	9,2%
92/93	0,8%	6,8%	0,6%	8,1%
93/94	0,7%	5,2%	0,2%	9,0%
94/95	0,6%	7,1%	0,3%	9,1%
95/96	1,0%	10,0%	7,2%	16,9%

Source : DSCN-MINEFI, note de conjoncture. Commerce extérieur du Cameroun en 1995/96

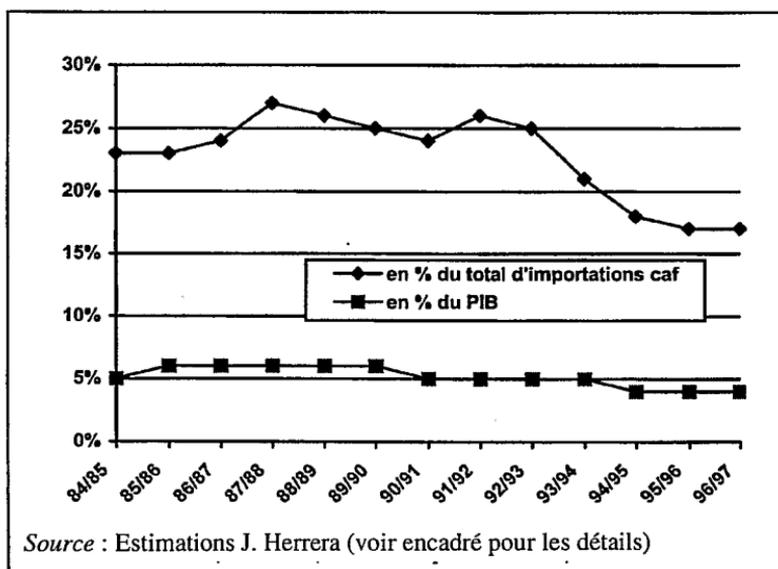
Un commerce transfrontalier informel assez intense : estimation de la fraude

La faiblesse des échanges enregistrés officiellement contraste singulièrement avec l'omniprésence des produits nigériens sur les marchés des provinces de l'ouest, du littoral, du nord et, dans une moindre mesure, du centre du Cameroun. Selon nos estimations et contrairement à ce qu'indiquent les statistiques officielles, les importations en provenance du Nigeria sont loin d'être négligeables : alors qu'en 1987, elles représentaient envi-

59. On obtient la même image d'après les statistiques officielles nigérianes. En 1993, 7% uniquement des exportations officielles nigérianes étaient destinées aux pays africains ; les pays voisins de la zone franc ne comptent que pour environ 1%. La marginalité de ces pays est encore plus marquée concernant les importations nigérianes : 1% seulement provient d'autres pays africains, dont 0,14% des pays voisins de la zone franc.

ron 25% des importations officielles totales et près de 5% du PIB camerounais, leur importance diminue à partir de 1993/94 avec la chute des revenus des ménages et les répercussions du conflit de Bakassi sur l'approvisionnement de Douala, capitale économique du pays⁶⁰ (pour les détails de la méthodologie d'estimation, voir l'encadré).

Graphique 22 : Importance relative des importations informelles venant du Nigeria



60. Un autre indice de l'importance de l'évolution des exportations nigérianes vers les pays voisins peut être trouvé dans la baisse importante des exportations non pétrolières que le Nigeria enregistre depuis le développement des échanges transfrontaliers informels. Celles-ci représentaient 40% des exportations en 1970 et à peine 3% en 1990 ; leur valeur absolue (en \$ courants) ayant été divisée par dix au cours de cette période (515,1 millions de \$ et 69,9 millions \$ en 1990). Cette baisse des exportations non pétrolières du Nigeria s'explique en partie par les exportations informelles vers les voisins de la zone franc, et en particulier vers le Cameroun.

Méthode d'estimation des flux informels d'importations du Nigeria

Dial et la Direction de la statistique et de la comptabilité camerounaise, dans le cadre des observatoires des échanges transfrontaliers, ont développé des méthodes d'estimation des flux commerciaux informels. Il s'agit de méthodes en cohérence globale avec la comptabilité nationale et permettant de déterminer les particularités de certains trafics (essence, bétail).

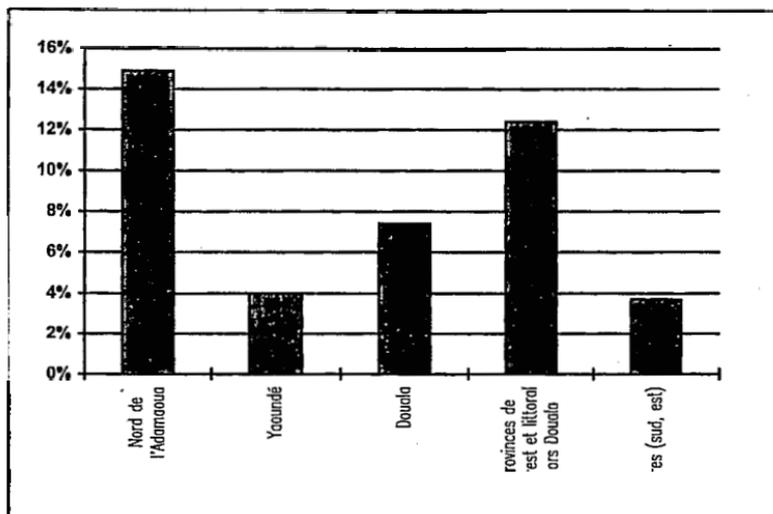
Dans le cas des importations informelles totales, l'estimation repose sur l'analyse des enquêtes sur la consommation des ménages au Cameroun, complétées par des enquêtes de terrain sur les marchés. L'estimation mise en œuvre procède en plusieurs étapes. Dans un premier temps, on a dressé une liste des produits en provenance du Nigeria présents sur les divers marchés régionaux. Ensuite, on a effectué des enquêtes qualitatives sur chacun de ces marchés, afin d'attribuer un coefficient correspondant (défini en termes de tranches de 1/4, 1/2, 3/4, 1) à la présence relative sur les étalages des produits en provenance du Nigeria par rapport à ceux d'autres origines. Par la suite, la structure budgétaire des ménages de chaque région au niveau des produits élémentaires a été ventilée en produits nigériens et d'autres origines en appliquant les coefficients de partage obtenus dans la phase précédente. Enfin, le niveau global des dépenses des ménages correspondant à chaque structure budgétaire régionale a été multiplié par la part des produits en provenance du Nigeria dans les dépenses totales. Auparavant, on avait « calé » le niveau global des dépenses de ménages selon les enquêtes budget-consommation au niveau de la consommation des ménages de la comptabilité nationale, puis appliqué le coefficient de proportion aux dépenses au niveau régional. Cette méthode d'estimation n'a pas été appliquée à la ville de Yaoundé où l'on disposait, grâce aux enquêtes 1-2-3 réalisées par la DSCN et DIAL, des estimations directes de l'origine des produits entrant dans la consommation des ménages. Dans ce dernier cas, la part des produits fabriqués au Nigeria a été additionnée à celle des produits asiatiques transitant essentiellement par le Nigeria. Les estimations obtenues pour l'année de base ont servi ensuite pour estimer les années suivantes. Celles-ci ont été ajustées en fonction de l'évolution de la consommation globale des ménages. Les estimations présentées doivent donc être considérées comme indicatrices d'un ordre de grandeur relatif et interprétées avec prudence.

En raison des caractéristiques des axes commerciaux reliant le Nigeria au Cameroun, du fait des disparités d'habitudes de consommation et du degré divers du contrôle territorial de l'État camerounais, l'emprise du Nigeria se fait sentir d'une façon assez inégale sur le territoire national. Une vision d'ensemble est donc insuffisante pour rendre compte de l'importance de ce commerce pour les populations locales, d'où l'intérêt de désagréger les estimations des flux informels transfrontaliers à une échelle régionale.

Sur le plan régional, l'emprise du Nigeria s'avère très disparate : les provinces au nord de la barrière naturelle que constitue le plateau de l'Adamaoua se trouvent particulièrement exposées au commerce transfrontalier avec le Nigeria ; environ 15% de la consommation des ménages est assurée par les produits en provenance du Nigeria. Dans les provinces de l'Ouest où le commerce transfrontalier est dominé par les réseaux ibo, 12% de la consommation dépend des produits bon marché venant du Nigeria. Les villes de Douala et de Yaoundé sont relativement épargnées dans la mesure où « seulement » 7% et 4%, respectivement, de la consommation des ménages se porte sur des produits en provenance du Nigeria. Pour l'ensemble du Cameroun, environ 8% de la consommation des ménages, un peu plus de 15% des importations et près de 4 % du PIB proviennent, il faut le rappeler, des importations en fraude du Nigeria.

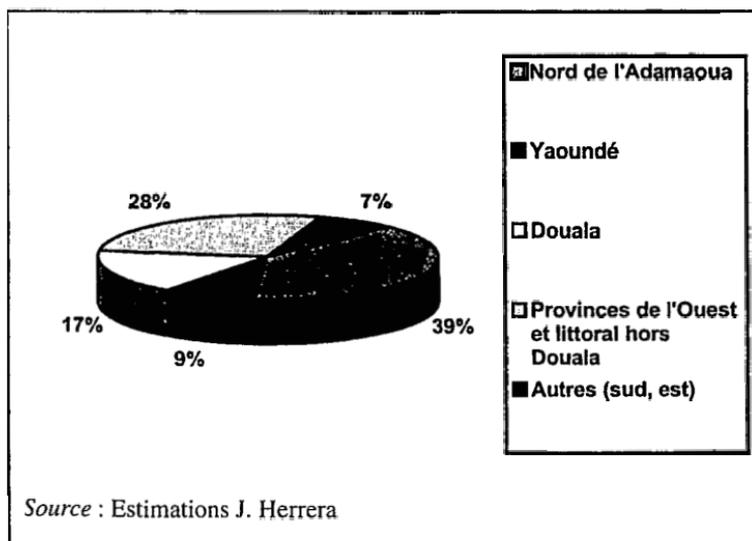
Compte tenu de leur poids démographique et de leur taux de pénétration d'importations plus élevé qu'ailleurs, les provinces au nord de l'Adamaoua absorbent près de 40% du total des produits importés en fraude du Nigeria contre environ 30% dans les provinces de l'Ouest. La consommation des produits venant du Nigeria dans les deux principales villes, Douala et Yaoundé, dépasse en revanche à peine 15% de l'ensemble des importations nigérianes. Les disparités régionales des revenus des ménages et l'absence d'industries concurrencées par les importations expliquent ce différentiel d'impact. Les provinces où les revenus sont plus faibles sont plus touchées par la fraude tandis que celles du centre et du littoral, plus riches, sont davantage épargnées par ce phénomène.

Graphique 23 : Pénétration des importations informelles nigériennes par régions (1987)



Source : Estimations J. Herrera GIS DIAL/ORSTOM

Graphique 24 : Répartition régionale des importations nigériennes au Cameroun



Source : Estimations J. Herrera

Des échanges complémentaires ou concurrentiels ?

Dans les échanges transfrontaliers, deux sortes de flux d'importance inégale se distinguent : d'une part, les flux traditionnels, ancestraux, liés à des complémentarités productives ou aux décalages saisonniers, d'autre part, des importations à grande échelle, répondant aux opportunités de profits tirés des disparités monétaires et aux différences entre la politique commerciale du Cameroun et celle du Nigeria. L'observation des marchés frontaliers place, quantitativement, les produits traditionnels très loin derrière les flux des produits modernes.

Le commerce transfrontalier traditionnel, le plus souvent pris en considération, est très minoritaire dans l'importance des flux et concerne les produits comme la kola, le natron, le poisson fumé ou séché, les céréales traditionnelles, le niébé, l'ero, etc. Il s'agit d'un commerce capillaire transfrontalier, mené par des individus à petite échelle et souvent à la portée seulement locale. Dans ce cas, la complémentarité productive a aussi pour rôle de combler les déficits de production en raison des aléas climatiques ou des pénuries chroniques. Cette relation productive entre le Nigeria et le Cameroun est dictée également par le développement très inégal du réseau routier de part et d'autre de la frontière. Les régions frontalières camerounaises se trouvent relativement enclavées par rapport au reste du pays, les pistes n'étant praticables qu'en saison sèche, alors que le réseau routier nigérian desservant les villes frontalières du Cameroun est goudronné et praticable toute l'année.

Les échanges motivés par les différentiels de politique économique et de régime monétaire ont pour caractéristique majeure de concerner, en grande majorité, des produits manufacturés (deux exceptions importantes cependant : le bétail et les ignames de Calabar). Malgré leur grande variété, ces produits peuvent être regroupés en quelques filières⁶¹. Le recensement

61. Textiles (pagnes, friperie, vêtements) ; chaussures en cuir et en plastique ; aliments en conserve (lait, tomates, petits déjeuners) ; plastiques (seaux, baigneurs, cuvettes, jerricanes) ; pharmacie, cosmétiques ; appareils électroniques (radio, chaînes hifi, TV, magnétoscopes) ; liqueurs et boissons gazeuses ; huiles végétales ; savons et lessives ; engrais, fongicides, insecticides et pesticides ; quincaillerie, ustensiles de cuisine ; essence super, huiles et pièces détachées.

des produits en provenance du Nigeria effectué sur les marchés de Douala et Bamenda a permis d'identifier respectivement 357 et 453 variétés de produits. Il s'agit, presque sans exception, de produits que les industries camerounaises fabriquent également. La plupart d'entre eux sont donc concurrents et non complémentaires de la production camerounaise de sorte que les produits importés de manière informelle du Nigeria satisfont les mêmes besoins que les produits de fabrication locale. Cette concurrence est exercée non seulement par des produits fabriqués au Nigeria mais aussi, dans une importante proportion, par des produits importés (pour la plupart d'Asie) par le Nigeria, puis re-exportés vers le Cameroun. Le Nigeria détourne ainsi une partie de la pression concurrentielle exercée par les importations sur son marché vers les marchés des pays voisins de la zone franc⁶². L'avantage compétitif des produits en provenance du Nigeria ne tient pas à leur meilleure qualité mais à des écarts de prix parfois significatifs. En réalité, les produits en provenance du Nigeria sont aux yeux des Camerounais de piètre qualité, mais ils sont incontournables, compte tenu de la baisse des revenus et de leur plus grande compétitivité.

Fraude ou contrebande ?

Les dénominations employées pour désigner le commerce transfrontalier mettent en avant « l'informalité », la « contrebande », le « non-enregistrement » ou le caractère « non structuré » de ces échanges. Or, aucun de ces qualificatifs ne correspond à la réalité des flux transétatiques. Il s'agit tout d'abord d'un commerce organisé à une vaste échelle par des réseaux ethniques fortement hiérarchisés, qui opèrent selon un code très strict. La parole donnée et la confiance mutuelle constituent en effet les fondements des relations entre les commerçants impli-

62. La part des produits en provenance du Sud-Est asiatique dans les importations nigérianes s'est considérablement accrue ces dernières années. Ainsi, entre 1987 et 1991, celle de Hong Kong, Singapour et de la Corée du Sud passe de 0,3% à 9% du total des importations (EIU, Country Report n°4, 1992, p. 23).

qués dans ces échanges. En outre, sauf cas exceptionnels, il s'agit de fraude plus que de contrebande où, parallèlement aux documents douaniers, il existe des registres privés très précis des transactions effectuées. En fait, les commerçants ne cherchent pas systématiquement à entrer de manière clandestine par des routes non contrôlées. Les voies de communication entre le Nigeria et les provinces camerounaises de l'ouest du pays étant rares, contourner les postes de douane par des routes secondaires s'avère souvent impossible (absence de pistes carrossables) ou bien plus coûteux que les « arrangements » avec les douaniers. En passant par les postes traditionnels de contrôle, les commerçants peuvent au contraire obtenir, par la corruption des agents, les documents qui leur permettront de faire entrer avec un semblant de légalité des marchandises sous-évaluées ou de nature différente de celles déclarées.

Solidarité ethnique ou lutte commerciale ?

La solidarité ethnique inter-étatique dans le contournement des frontières « artificielles » héritées de la colonisation est considérée par certains auteurs comme le fondement des échanges informels transfrontaliers. En fait, quelques éléments, tirés du cas camerounais nuancent ces propos et mettent en évidence les différences ethniques dans les réseaux commerçants.

Il faut souligner, en premier lieu, que les commerçants opérant sur les circuits longs – grandes villes nigérianes et camerounaises – dominant largement le commerce transfrontalier des provinces de l'ouest camerounais qui bordent le Nigeria. Pour ces commerçants, les marchés frontaliers ne sont qu'un point de transit des marchandises et non le lieu où les transactions s'effectuent véritablement. Les Ibo, originaires des États de l'Est nigérian (le centre commercial principal étant Onitsha), sont l'ethnie qui domine ce type d'échange, alors que les groupes ethniques majoritaires dans les villes camerounaises proches de la frontière sont les Bamenda et les Bamiléké. Quant à ceux qui opèrent sur les marchés frontaliers, il s'agit de petits commerçants ou de semi-grossistes, d'origine ethnique diverse, vendant plus cher car leurs coûts sont aussi plus élevés.

Entre commerçants camerounais et ibo, il existe une sorte de division du travail : les premiers occupent les rôles subalternes dans les filières d'importation (transport à l'intérieur du Cameroun, revente au détail), tandis que les seconds gardent le contrôle de l'ensemble de la filière, de l'approvisionnement au Nigeria jusqu'à la vente au détail, en passant par le transport jusqu'à la frontière et la vente en gros et demi-gros. Peu de Camerounais sont importateurs directs de produits provenant du Nigeria. Avec la baisse des revenus des ménages au cours de la période 1984-1994, le nombre des Camerounais intégrant les filières de la contrebande s'est considérablement accru ; dans un contexte de contraction du marché intérieur, ceci a exacerbé la concurrence entre Ibo d'origine nigériane et commerçants camerounais⁶³ appartenant à diverses ethnies (douala, bamenda, bamiléké, etc.). A la concurrence entre commerçants s'ajoute celle entre Ibo et autochtones (ethnies bikom et meta du Nord-Ouest) sur le marché du travail agricole, pour le débroussaillage (région de Manfé) et dans les plantations de la région du Mungo.

La situation est très différente dans les provinces du Nord-Cameroun. Les points de passage transfrontaliers situés sur les axes Garoua-Yola et Maroua-Amchidé-Maiduguri sont multiples et il existe une continuité ethnique de part et d'autre de la frontière. Elle concerne les réseaux haoussa ainsi que les petits commerçants kanouri. Là encore, le dynamisme du commerce informel n'est pas dû aux obstacles imposés par le passage de la frontière, mais aux bénéfices commerciaux que permettent les disparités monétaires entre les deux pays.

63. Le rattachement à la république fédérale du Cameroun de la zone qui était sous protection anglaise s'est fait à partir d'un vote populaire. Dans son article, Amazee (1983) explique que le sentiment de discrimination des populations anglophones du Cameroun actuel par rapport à l'accès à la fonction publique coloniale anglaise à laquelle les Ibo avaient un accès privilégié, a été un facteur important dans l'option choisie lors du référendum par les anglophones camerounais. Depuis, leurs relations n'ont cessé de s'exprimer en termes de concurrence et de subordination commerciale. Les rapports d'alliance et de concurrence entre les organisations commerçantes ibo et bamiléké sont examinés chez Herrera (1995a).

Les importations frauduleuses d'essence nigériane au Cameroun

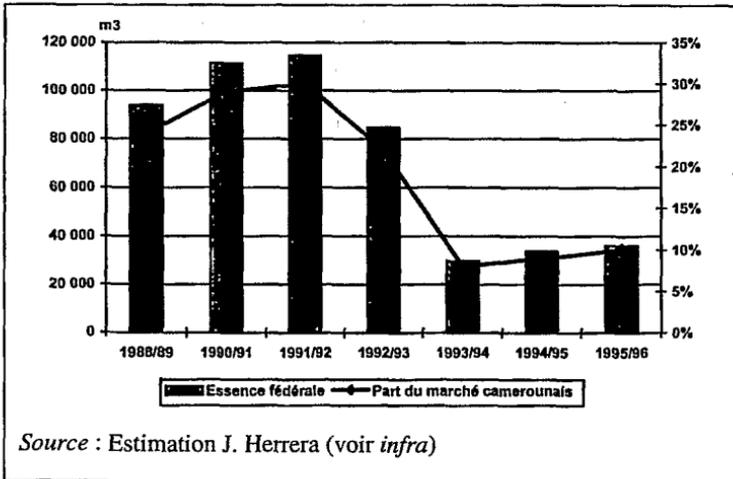
L'essence nigériane est sans conteste le principal produit d'exportation illégale vers les pays voisins de la zone franc. En dehors de son poids dans les échanges, une série de facteurs justifie l'étude de ce commerce informel. Ce produit a le plus fort rendement fiscal et le plus large impact sur les populations locales, non seulement parce qu'il est, directement ou indirectement, consommé par la plupart des ménages, mais aussi parce que les circuits de la fraude d'essence sont relativement atomisés, contrastant avec l'organisation en réseau de la plupart des filières commerciales. Ainsi, en dépit de l'interdiction de l'importation des produits pétroliers, des milliers de personnes vivent de ce trafic transfrontalier. Dans d'importantes villes camerounaises (Garoua, Maroua, Kumba, Bamenda, Douala), béninoises (Cotonou), nigériennes (Birni N'Konni, Maradi, Zinder) ou tchadiennes (N'Djamena), le commerce d'essence importée en fraude du Nigeria est très répandu, au point de devenir le pilier sur lequel s'est bâti un système bon marché de transport urbain et de marchandises. Il a de ce fait permis à une population, essentiellement jeune, d'accéder à une source d'emplois et de revenus alors que le travail dans le secteur moderne se raréfiait.

Si ce commerce a incontestablement des effets bénéfiques pour les populations, il fait subir à l'État et au secteur du raffinage des pertes significatives qui perturbent les équilibres macroéconomiques. Les importations illégales d'essence nigériane sont à l'origine d'un manque à gagner pour l'Etat camerounais qui prélève des taxes relativement importantes sur les produits pétroliers. Elles constituent également un marché gigantesque dont tirent profit, outre les vendeurs nigériens et les revendeurs camerounais, le consommateur camerounais qui réalise ainsi une économie substantielle en s'approvisionnant sur le marché parallèle.

Le principal déterminant des flux transfrontaliers d'essence nigériane est sans conteste le différentiel de prix de part et d'autre de la frontière. L'important écart de prix s'explique à son tour par les différences dans la fiscalité appliquée aux produits pétroliers et dans le régime de changes. Alors que le

franc CFA maintient une parité fixe avec le franc français, le naira s'est fortement déprécié sur le marché parallèle au cours de cette dernière décennie, creusant l'écart entre les prix. Ainsi, alors qu'au début des années 1980 le prix officiel de l'essence nigériane représentait environ 45% de celui à la pompe au Cameroun, il n'atteint plus que de 10% environ à la fin de cette décennie. A partir de 1993, ces écarts diminuent considérablement à la suite des hausses de prix, proportionnellement plus importantes au Nigeria qu'au Cameroun, non compensées par le glissement du taux de change parallèle. Selon nos estimations (voir graphique 25), la pénétration de l'essence nigériane atteint le pic de 30% de parts du marché camerounais l'année de contestation politique (1991/92), soit un volume d'environ 120 000 m³. Avec la reconquête des marchés du Sud puis ceux du Nord, l'essence nigériane semble « éradiquée » en 1993/94, année où elle représente moins de 8% du marché national. La reprise du volume des flux du « fédéral » en 1994/95, qui passe de 29 000 m³ à 36 000 m³, correspond à la reconquête nigériane des parts de marché perdues dans les provinces du Nord.

Graphique 25 : Importations en fraude d'essence nigériane



Méthode d'estimation des flux informels d'essence nigériane

La méthode utilisée pour estimer le volume des flux informels d'essence nigériane au Cameroun a été élaborée à partir de deux sources différentes et réalisée en deux étapes. On a d'abord procédé à l'estimation des flux avant, pendant et après l'invasion d'essence nigériane sur les marchés au sud de l'Adamaoua (Douala et les provinces de l'Ouest). Pour ce faire, on a considéré que le volume de production en 1987/88 correspondait à la taille totale et réelle du marché au sud de l'Adamaoua et que celui de 1990/91 était celui de présence maximale d'essence nigériane. Ce volume du marché est mesuré à partir des ventes de la SONARA, compagnie détenant le monopole national de la production d'essence. Disposant des chiffres de production annuelle de 1984 à 1996, c'est-à-dire d'avant, pendant et après la perte des marchés au sud de l'Adamaoua et les pénuries d'essence nigériane dans les provinces du Nord, la différence entre la taille totale du marché et les ventes dans chacune des années suivantes a constitué notre première estimation du volume de flux d'essence nigériane. La seconde étape a consisté à estimer la taille globale du marché des provinces du Nord ainsi que de la part représentée par les flux d'essence nigériane dans ces provinces.

Cette première étape du calcul ne permet en effet pas de déterminer le volume des flux d'essence nigériane destinés aux provinces du Nord dans la mesure où, du fait de leur enclavement géographique jusqu'à une date relativement récente, ces provinces étaient, bien avant le début de la production camerounaise, sous l'emprise du trafic de l'essence nigérienne. En outre, compte tenu de la taille relativement faible du marché des provinces du Nord (due elle-même à un parc automobile réduit, un pouvoir d'achat peu élevé et un réseau routier peu dense), on ne peut pas utiliser les variations de la production nationale comme critère d'évaluation des flux nigériens (les pénuries au Nord-Cameroun ont duré au plus un mois alors que l'on ne disposait que des données annuelles de production de la SONARA). Cette première estimation doit donc être affinée afin de tenir compte de l'importance de la pénétration des marchés du Nord-Cameroun. Pour ce faire, on dispose de données mensuelles plus fines couvrant une période allant de juillet 1993 à juin 1996, ventilées au niveau régional.

Pour les provinces du Nord, le volume d'essence importée en fraude et donc les parts de marché détenues par l'essence nigériane s'obtiennent simplement en calculant la différence entre les ventes de la société camerounaise de dépôts pétroliers (SCDP) en période de pénurie de « fédéral » et celles en période normale⁶⁴. La période « normale » de référence peut être soit le mois sans pénurie le plus proche, soit le même mois d'une année antérieure ou postérieure à condition qu'il n'y ait pas eu de pénurie. Le volume mensuel est ensuite extrapolé pour l'ensemble de l'année, puis réparti sur chaque mois en suivant le profil saisonnier constaté en moyenne pendant les années d'approvisionnement normal. Cette ventilation mensuelle a permis de calculer de manière plus précise les manques à gagner pour les divers acteurs dans la mesure où les prix officiels, les taxes ainsi que les prix informels peuvent varier fortement d'un mois à l'autre.

Le volume annuel de la taille globale du marché (essence officielle + essence nigériane) estimé pour 1994 a ensuite été extrapolé pour les autres années en utilisant l'évolution de la taille du marché pour les régions non exposées à la concurrence nigériane. On corrigera de cette façon la diminution de la taille du marché due à la diminution du niveau d'activité économique et du pouvoir d'achat des ménages, en particulier depuis 1993.

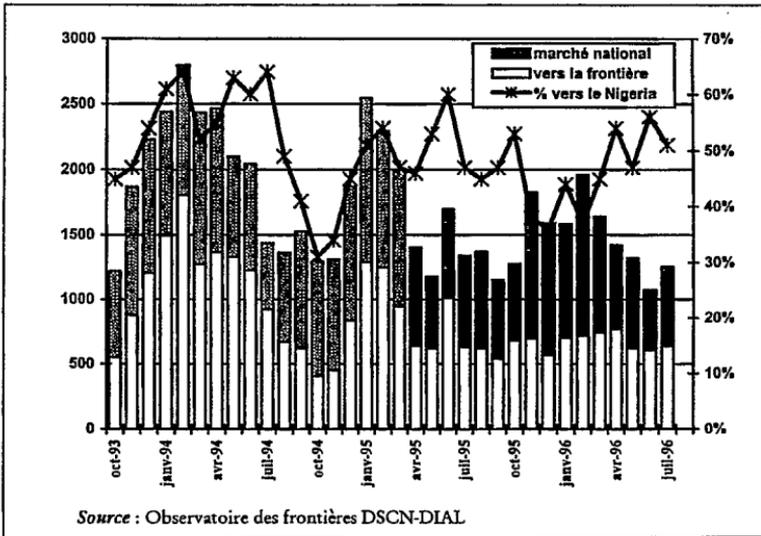
64. Cette méthode d'estimation repose également sur l'hypothèse supplémentaire que la demande d'essence à court terme est inélastique par rapport au prix, ce qui est corroboré par les estimations réalisées par Gately et Streiffl (1997).

Les exportations de bétail du Cameroun vers le Nigeria

Les chiffres officiels de commerce extérieur camerounais font en 1995 état d'exportations négligeables de bétail sur pied vers le Nigeria (moins de 80 têtes) et comparables à celles vers le Tchad ! Or, pour qui a visité les marchés frontaliers du Nord-Cameroun et les marchés de bétail de Bogo ou d'Adoumri, la réalité apparaît diamétralement opposée. En fait, d'importants troupeaux traversent le nord du pays, d'est en ouest, en direction du Nigeria. Les estimations réalisées par l'Observatoire des frontières DSCN-DIAL révèlent que le bétail destiné au Nigeria est composé essentiellement de bêtes tchadiennes, le bétail camerounais ne constituant qu'une infime partie de ces flux. En ce qui concerne le cheptel tchadien, une partie du flux est déclarée en transit vers le Nigeria tandis qu'une autre est « vendue » sur le marché camerounais, puis réexportée clandestinement vers le Nigeria.

Ces flux, qui existent depuis longtemps, se sont intensifiés à la suite des mesures relatives à la convertibilité du franc CFA en dehors de sa zone d'émission en août 1993 et de sa dévaluation en janvier 1994. En effet, les achats de bétail permettent de recycler une partie des excédents commerciaux du Nigeria envers le Cameroun, de contourner les restrictions à la convertibilité du franc CFA, tout en apportant de confortables bénéfices aux commerçants, compte tenu de l'écart de prix entre les principaux marchés urbains au Nigeria et ceux du Nord-Cameroun.

Du côté de l'offre, les provinces du Nord et de l'extrême Nord sont des zones de transit du bétail tchadien ; de ce fait, on ne peut connaître réellement la part du bétail camerounais et celle du bétail tchadien qui se trouvent sur le sol camerounais. Il est donc aujourd'hui difficile d'estimer le bétail camerounais exporté au Nigeria. Il est fort probable dans ces circonstances que les Camerounais consomment de la viande provenant du Tchad.

Graphique 26 : Exportations informelles du bétail vers le Nigeria

Les bêtes tchadiennes en transit paient une redevance de 2500 francs CFA contre 800 francs CFA pour les bêtes « destinées » au marché local. Les éleveurs commerçants ont donc tout intérêt à faire le détour par le marché de Bogo afin de faire « baptiser » camerounais un bétail plus lourdement taxé s'il était déclaré en transit.

Les exportations camerounaises au Nigeria ne relèvent pas toujours de la procédure réglementaire. Les animaux concernés n'empruntent pas les pistes officielles réservées au bétail et échappent ainsi à l'acquittement de la redevance. Les Nigériens n'interviennent pas directement sur les marchés du Cameroun. Ils passent par des intermédiaires camerounais qui acquièrent pour eux le bétail sur les marchés nationaux et l'acheminent à la frontière nigérienne. Les Camerounais assument ainsi tous les risques liés aux taxes informelles prélevées par les forces de l'ordre et les douaniers. Concrètement, les lots se constituent à partir des marchés de Bogo, Maroua, Mémé, Pouss, Gazawa, Djaoudé, Logone et Chari. Au départ de ces marchés, les animaux sont munis de laissez-passer pour une destination proche de la frontière nigérienne que les animaux passent ensuite sans difficulté.

L'ensemble des flux formels et informels d'exportation de bovins vers le Nigeria est représenté dans le graphique 27. En règle générale, la part des flux informels dans le total est plus importante de décembre à juin, lorsque la demande est relativement soutenue, et elle diminue en termes relatifs pendant le reste de l'année. Il s'agit vraisemblablement d'un flux « d'appoint » venant soulager les tensions du marché plutôt que de flux visant à satisfaire la demande de consommation régulière au Nigeria. En revanche, de juillet à novembre, on assiste à un accroissement du transit officiel en même temps qu'à une absorption plus grande de la part du marché domestique camerounais. Un nouveau phénomène semble se dessiner depuis la mi-1995 : les flux informels vers le Nigeria stagnent alors que la proportion des bovins d'origine tchadienne semble rester stable. Ce pourrait être là un effet indirect de la reprise de l'activité économique dans le Nord-Cameroun, à la suite de la conjoncture favorable due à l'augmentation de la production de coton. Les Tchadiens, jugeant les niveaux de prix attractifs au Cameroun, ont probablement réduit momentanément leur transit par le Nigeria pour se positionner sur le marché camerounais.

En somme, les flux transfrontaliers de bétail vers le Nigeria sont très importants par rapport au volume de ventes observé sur le marché de Bogo, le plus grand de la province de l'extrême Nord. Ces flux s'intensifient après les mesures d'inconvertibilité et la dévaluation du franc CFA et ils ont ensuite tendance à stagner. Dans ce cas, il s'agit plutôt de transactions impliquant dans leur quasi-totalité du bétail tchadien. Les fuites informelles de bétail camerounais au Nigeria sont un phénomène marginal et à caractère saisonnier. De plus, il semblerait que le cheptel camerounais soit insuffisant pour satisfaire la demande de viande dans ces régions de sorte qu'une partie de la demande est satisfaite grâce aux bovins d'origine tchadienne. Des questions nécessitant un approfondissement subsistent : la stagnation des flux vers le Nigeria est-elle un signe de la reprise économique dans les provinces du Nord-Cameroun ? Marque-t-elle un changement de stratégie de la part des commerçants tchadiens et nigériens ?

Méthode d'estimation des flux clandestins de bétail vers le Nigeria

On a considéré dans un premier temps que la différence entre les ventes sur les marchés de bétail et la consommation estimée au moyen du nombre de têtes abattues dans les abattoirs des grandes villes du Nord pouvait fournir une estimation fiable des exportations de bétail au Nigeria, le nombre de bêtes abattues mesurant la demande locale de viande. Ces estimations ont dû par la suite être corrigées afin de tenir compte des achats de bétail destiné à être revendu sur ces mêmes marchés, après avoir été engraisé. La possibilité qu'une bête soit vendue plusieurs fois constitue également une source d'erreur dont il est difficile de mesurer l'ampleur. De plus, d'après les rapports officiels des responsables du poste d'élevage et vétérinaire à Adoumri, une différence significative existerait entre les ventes et la consommation locale. En effet, un peu plus d'une centaine de têtes par semaine sont destinées aux abattoirs de Garoua (soit environ entre 400 et 450 têtes par mois), parmi lesquelles 70% proviennent du marché d'Adoumri. Selon cette même source, les ventes mensuelles officielles sur le marché étaient de l'ordre de 700 à 800 têtes par mois. Or, nos relevés directs effectués dans les abattoirs indiquent plutôt que le nombre de bêtes abattues s'élève à 1400 environ, chiffre largement supérieur à celui des ventes totales sur le marché d'Adoumri. Il apparaît donc que les rapports officiels sous-estiment très largement le volume de transactions sur les marchés.

Il a donc été décidé de dépouiller les cahiers personnels du vétérinaire en place à Bogo, où sont consignés, pour chaque transaction et chaque jour de marché, le nom du vendeur, son domicile, l'acheteur, le convoyeur, la destination et le nombre d'animaux ventilés selon différentes catégories. Entre octobre 1993 et juillet 1996, on a comptabilisé près de trois mille transactions concernant les bovins. Ces données ont ensuite été triées selon leur destination : villages frontaliers ou localités de l'intérieur. La stratégie de fraudeurs consiste en effet à constituer des lots à partir du marché de Bogo et à déclarer ensuite une destination proche de la frontière pour ensuite transférer le bétail au Nigeria. On a retenu également les points de bifurcation vers le Nigeria situés sur les pistes de bétail. Il existe une étonnante régularité aussi bien dans la taille des troupeaux que dans les points de passage choisis par les commerçants. Le profil saisonnier se maintient également d'une année sur l'autre, signe de la fiabilité de nos estimations.

Impact de la concurrence nigériane sur l'économie camerounaise*Des effets destructifs sur le tissu industriel camerounais*

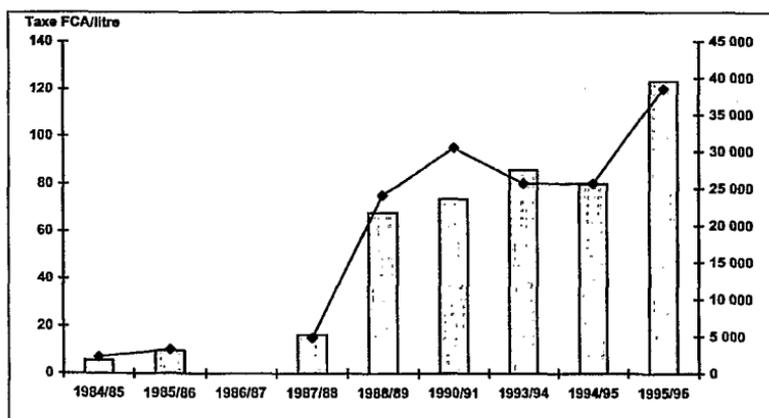
D'après les enquêtes menées auprès des entreprises industrielles en 1991, près d'un tiers du chiffre d'affaires de l'industrie camerounaise est menacé par la concurrence en provenance du Nigeria. Selon le recensement industriel réalisé par la Direction de la statistique camerounaise avec l'appui de DIAL, parmi les 10% d'entreprises affirmant être concurrencées par la production du secteur informel, 23% déclarent l'être par le commerce informel nigérian (produits fabriqués au Nigeria ou en Asie). L'enjeu de la fraude venant du Nigeria est de taille car, à terme, c'est 35% du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises industrielles qui est menacé. L'impact réel de cette concurrence est loin d'être négligeable dans la mesure où les entreprises concernées ont vu leur chiffre d'affaires diminuer de 42% entre 1984 et 1991, tandis que les entreprises ayant comme concurrent principal d'autres entreprises camerounaises ont subi une baisse de 12% seulement.

L'impact des importations en fraude d'essence nigériane au Cameroun

Dans un premier temps, on a estimé les flux clandestins d'essence nigériane, leur incidence économique directe sur les divers agents économiques de part et d'autre de la frontière (l'État, les racketteurs, les commerçants et les consommateurs). En ce qui concerne l'État camerounais, le flux d'importations clandestines d'essence implique un manque à gagner car celui-ci prélève une taxe sur chaque litre d'essence produite au Cameroun (taxe spéciale sur les produits pétroliers : TSPP). Ainsi, la diminution du volume des ventes due à l'accroissement des parts de marché de l'essence nigériane entraîne une diminution des recettes qui fragilise les équilibres budgétaires. Cet impact n'est pas perceptible dans une conjoncture de reprise de l'activité économique avec augmentation de la taille du mar-

ché : les parts de marché du « fédéral » augmentent en même temps que les recettes de la taxe pétrolière. La période étudiée (1987 à 1996) est, exception faite de la dernière année, marquée par une récession au Cameroun. La progression de l'essence nigériane s'est donc effectivement traduite par un manque à gagner fiscal. Celui-ci ne peut pas se mesurer directement à travers les recettes collectées par l'État au titre de la TSPP, car le taux appliqué a aussi varié dans le temps, parfois dans le but de compenser les pertes dues à la diminution du volume des ventes de l'essence camerounaise (voir graphique 28). La taxe spéciale sur les produits pétroliers représentait 32% du total des taxes sur les biens et services en 1988/89 et seulement 24% en 1993/94⁶⁵. Cette diminution des revenus pétroliers est liée à l'épuisement des réserves. En effet, de 1988 à 1994, les recettes pétrolières diminuent de 60%, une baisse d'autant plus significative qu'elles représentaient un tiers des revenus de l'État en 1988/89.

Graphique 28 : Evolution de la taxe et des recettes de la taxe spéciale sur les produits pétroliers



Source : Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures

65. Cette même année les taxes sur les biens et services constituent près de 50% des recettes fiscales.

Le tableau 55 permet de suivre l'évolution des manques à gagner de l'Etat camerounais au titre de la taxe spéciale sur l'essence. Au point le plus haut du trafic (1989-1991), celui-ci enregistre une perte égale à 56% des recettes au titre de la TSPP sur l'essence, soit un dixième du total des recettes des taxes sur les biens et services et près de 3% des recettes totales de l'État. L'arrêt des flux d'essence fédérale au sud de l'Adamaoua permet de réduire ce manque à gagner de 10% environ des recettes de la TSPP sur l'essence. Depuis 1988/89, l'Etat camerounais a subi un manque à gagner d'environ 54 milliards de francs CFA (CFA constants, base 1990), soit l'équivalent à près de la moitié des taxes perçues sur les biens et services en 1993/94.

Tableau 55 : Manque à gagner pour l'Etat camerounais dû aux flux d'essence nigériane (F CFA courants)

Etat Camerounais	manque à gagner	% Taxes produits pétroliers	% TSPP essence	% taxes biens et services	% revenu total
88/89	7 305 462 356	17,4%	28,8%	5,5%	1,3%
89/90	13 224 759 720	34,8%		9,4%	2,8%
90/91	13 209 488 262	37,7%	55,9%	10,7%	2,6%
91/92	9 427 143 795	32,5%		8,3%	1,9%
92/93	3 422 944 996	11,0%		3,0%	0,8%
93/94	3 277 330 532	9,1%	11,9%	2,9%	1,0%
94/95	2 670 416 567	6,8%	10,4%		
95/96	4 436 336 187		11,2%		

Source : Estimations propres sur la base des données SCDP, Caisse de stabilisation des produits pétroliers et FMI.

Il serait cependant partial de limiter l'impact de la contrebande à un seul manque à gagner fiscal. L'Etat camerounais peut aussi tirer bénéfice du développement de la fraude. En effet, depuis 1994, il cède le brut à la Sonara à un prix inférieur au prix international (environ 13 \$/baril à comparer avec le prix international d'environ 18-20 \$/baril). Les quantités de brut traitées par la Sonara entre 1992 et 1994 sont d'environ 1 million de tonnes par an, soit près de 7,33 millions de barils par an. On a évalué à 100 000 m³ d'essence le flux en provenance du Nigeria entre 1993 et 1996, soit environ un tiers du volume de production annuelle moyenne camerounaise d'essence. En supposant que le volume de brut traité et celui du produit raffiné

soient proportionnels, ce sont près de 300 000 m³ du brut en moins traités par la Sonara, soit environ 2 millions de barils de brut. En retenant une subvention de 5 \$/baril, cela représente une économie de 10 millions de dollars pour l'Etat camerounais entre 1993 et 1996. Ce montant reste cependant modeste au regard du manque à gagner au titre de la taxe spéciale sur l'essence (environ 1/10 de perte pour la seule année 1995/96).

Un autre bénéfice, qui paradoxalement émane de la perte des parts de marché, tient à la politique de péréquation des prix adoptée dans le but de compenser les coûts de transport qui pénalisent les consommateurs des régions du Nord, éloignées de la raffinerie de Limbé située sur le littoral. Ainsi, en 1995 et 1996, le prix de vente à Douala comporte un surcoût de 74 francs CFA par litre tandis que celui de Garoua reçoit une subvention de 72 francs CFA/litre permettant de minorer d'autant le prix final. Actuellement, la pénétration de l'essence nigériane suit un gradient semblable à celui des coûts de transport entre le Sud et le Nord. Une rétraction du volume des ventes d'essence officielle limitée aux seules régions septentrionales entraîne donc une transformation du système de péréquation en un système de taxe en faveur de l'État et aux dépens des populations des régions méridionales. Les gains cumulés entre février 1995 et juin 1996 grâce au non-remboursement de la péréquation, dû à la diminution des volumes de consommation d'essence officielle concurrencée par la contrebande, peuvent être estimés à 3,1 milliards de francs CFA, soit un montant quasi équivalent au manque à gagner enregistré en 1993/94. Au total, les effets positifs de la contrebande d'essence peuvent être évalués à 3,6 milliards de francs CFA ; ils sont donc largement inférieurs aux manques à gagner cumulés au cours de ces huit dernières années. En somme, l'État camerounais subit des pertes importantes sur la taxe spéciale sur les produits pétroliers. Cependant, dans la mesure où une taxe (au titre de la péréquation) est imposée aux consommateurs du Sud, la diminution des volumes vendus au Nord, sans contrepartie de réduction de taxes de péréquation, implique un gain pour l'État. De plus, ce dernier cède le brut local ou destiné à la Sonara à un prix inférieur au prix international. Une diminution du volume de brut traité implique donc une diminution des subventions de la part de l'État.

Les importations en fraude d'essence nigériane permettent aux consommateurs camerounais de réaliser des économies dans la mesure où le prix officiel à la pompe est supérieur à celui du « fédéral » sur les marchés parallèles. Les écarts de prix tiennent au fait qu'il s'agit d'une part d'un produit défiscalisé et d'autre part d'un produit fabriqué à des coûts élevés et modérément taxé. Ceci permet aux commerçants et racketteurs camerounais de proposer une essence bon marché, en particulier dans les régions du Nord. Les gains sont mesurés par les écarts constatés dans les grands centres de consommation de façon à pouvoir les distinguer de ceux des racketteurs et commerçants, déterminés par les écarts entre le prix à la frontière du « fédéral » et celui dans les grandes villes. Seuls les gains directs ont fait l'objet d'une estimation, sans tenir compte des gains indirects réalisés à travers des économies des coûts de transport des personnes et des marchandises. Les gains sont rapportés à la taille des populations urbaines concernées ainsi qu'à leurs revenus, tels qu'ils avaient été estimés dans le profil de pauvreté du Cameroun.

Tableau 56 : Répartition des gains pour les consommateurs par régions (CFA constants de 1990)

	gains totaux (en K FCFA)	Au nord de l'Adamaoua	Au sud de l'Adamaoua	gains/tête nord urbain (en F CFA)	gains/tête sud urbain (en FCFA)
88/89	6 601 452	2 369 435	4 232 017	4 631	3 534
89/90	7 947 361	2 397 970	5 549 390	4 590	4 499
90/91	8 148 266	2 396 794	5 751 472	4 493	4 527
91/92	5 923 382	2 350 756	3 572 626	4 317	2 730
92/93	1 964 396	1 964 396	0	3 533	
93/94	2 445 197	2 445 197	0	4 307	
94/95	2 077 157	2 077 157	0	3 584	
95/96	2 931 624	2 931 624	0	4 954	
Total	38 038 836	18 933 330	19 105 506	34 408	15 289

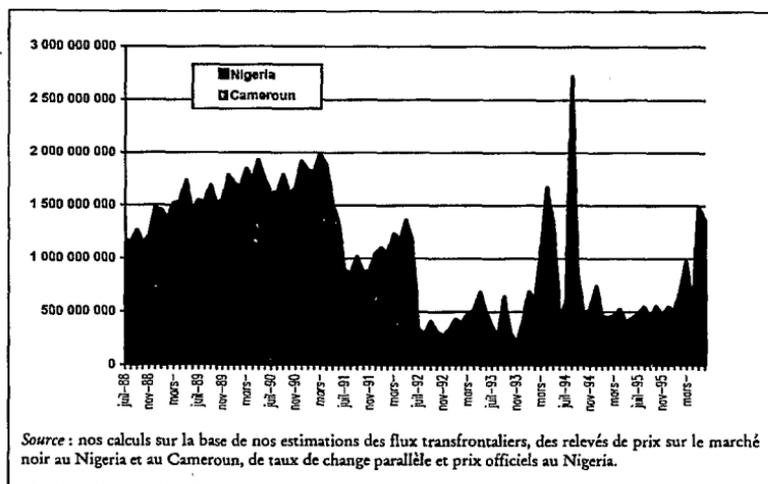
Sources : nos estimations des volumes, écarts de prix d'essence à la pompe et marché noir et extrapolations de population urbaine au niveau des provinces, indice de prix à la consommation Yaoundé.

Selon nos estimations, les gains par tête cumulés (francs CFA constants) représentent environ 24% du revenu urbain par tête en 1993 dans le nord du Cameroun et 9,4% du revenu moyen des ménages à Douala (la moitié du revenu mensuel des

non-pauvres et 3 mois de revenus des pauvres, qui représentent 31% de la population de Douala en 1993⁶⁶). Rétrospectivement, la fraude d'essence apparaît avoir contribué de manière importante à atténuer la baisse du niveau de vie, en particulier chez les ménages urbains dont les revenus s'effondrent pendant cette période.

Les gains pour les racketteurs et commerçants camerounais se mesurent par le volume des flux rentrés en fraude multipliés par leur marge de bénéfice indiquée par la différence entre le prix d'achat à la frontière et le prix de vente au détail dans les principaux centres de consommation. Ceux des commerçants et racketteurs nigériens sont déterminés par l'écart entre le prix officiel et le prix de vente sur les marchés frontaliers, lequel inclut la subvention du gouvernement dans la mesure où le prix international peut être plus élevé que le prix officiel à la pompe.

Graphique 29 : Revenus des commerçants et racketteurs camerounais et nigériens



66. Ngassam et Roubaud (1994).

Le montant total des revenus cumulés sur la période 1988-1996 des racketteurs et de ceux des commerçants impliqués dans le trafic d'essence nigériane vers le Cameroun est d'environ 93 946 milliards de francs CFA constants (base 1990), soit une moyenne de 10 438 milliards de francs CFA par an. Les racketteurs et les commerçants nigériens, il est important de le noter, se taillent la part du lion car leurs revenus représentent 63% du total, le reste revenant aux racketteurs et commerçants camerounais. Les 58 829 milliards de francs CFA qui constituent les revenus nigériens sont un transfert des dépenses des Camerounais vers le Nigeria. Ils peuvent être interprétés comme une « taxe » informelle versée directement au secteur informel du Nigeria. L'État nigérian n'en bénéficie qu'indirectement à travers les transferts de devises en provenance du Cameroun équivalents aux revenus des racketteurs et commerçants nigériens⁶⁷.

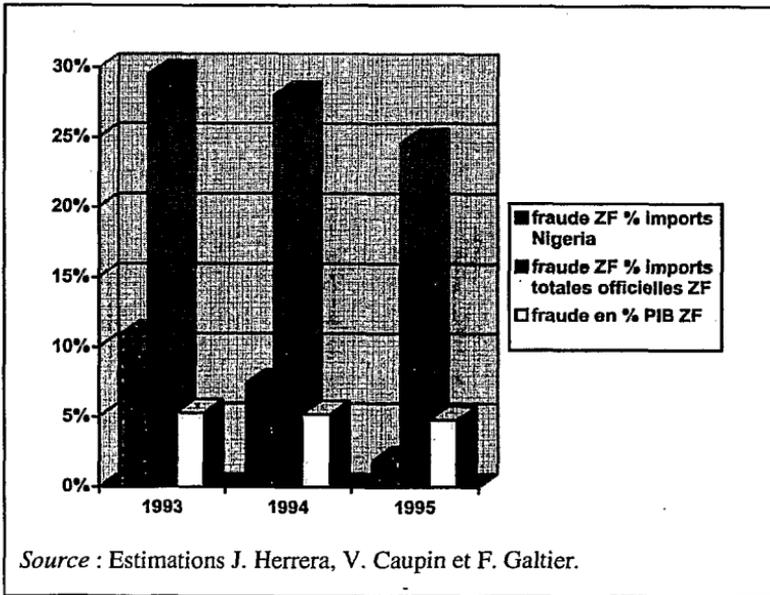
67. Contrairement à une idée assez répandue, le consommateur final nigérian d'essence ne bénéficie pas actuellement d'une subvention sur le prix lui permettant d'acheter ce produit en dessous de son prix international. Il s'agit d'une subvention implicite entraînant un manque à gagner pour le gouvernement nigérian, qui est absorbé entièrement dans les coûts de production et de distribution peu compétitifs des produits raffinés au Nigeria. Les fuites vers les pays voisins de la zone franc n'impliquent donc pas un transfert des ressources vers ces pays. En effet, les commerçants informels importateurs (nigériens et ressortissants de la zone franc) achètent l'essence sur le marché noir nigérian en payant un surprix qui peut être considéré comme une taxe informelle transférée au Nigeria. Elle ne revient pas à l'État nigérian mais aux opérateurs privés nigériens (distributeurs formels, commerçants informels et racketteurs des différents corps d'État). De plus, les fuites vers la zone franc rapportent au Nigeria des devises, ce qui contribue à desserrer la contrainte externe qui pèse de façon structurelle sur ce pays.

Jusqu'en 1994, les consommateurs nigériens ont bénéficié d'un prix de l'essence systématiquement et substantiellement inférieur au prix international. Le quasi-doublement du prix officiel en 1986 (de 0,20 à 0,395 nairas/litre) avait permis d'aligner pour quelques mois le prix officiel au cours international. Depuis cette date, les timides hausses du prix officiel en dépit de la remontée du prix international (jusqu'à la guerre du Golfe en 1990) ainsi que des fortes dépréciations du naira tout au long de la période, se sont conjuguées pour creuser l'écart à l'avantage des consommateurs nigériens. Cette situation a radicalement changé entre 1993 et 1994, lorsque le gouvernement a procédé à des hausses sans précédents des prix des carburants. Le prix du litre de l'essence super est passé ainsi de 0,7 à 11 nairas alors que le gouvernement a

Importance de la fraude pour le Nigeria

La contribution de la zone franc à l'économie nigériane n'est pas, non plus, marginale, en particulier lorsque la conjoncture pétrolière lui est défavorable. En 1993, les exportations en fraude⁶⁸ représentent près de 11% des importations officielles totales et un peu moins d'un tiers des importations des biens de consommation finaux. Lors de l'envolée du cours du pétrole en 1995, ces proportions chutent à 2% et 6% respectivement.

**Graphique 30 : Importance de la fraude
(Cameroun, Bénin et Niger) pour le Nigeria**



réussi à stabiliser le cours parallèle du naira en 1995 grâce à une conjoncture externe très favorable. Actuellement, le consommateur final nigérian paye un prix semblable au prix international. Cependant, le gouvernement continue de subventionner les raffineries à travers un prix de cession du brut très inférieur au cours international du brut nigérian. Ces subventions ne se répercutent pas sur les prix finaux, car elles sont entièrement absorbées par les coûts de production assez élevés des raffineries nigérianes.

68. Ainsi que les réexportations béninoises vers le Nigeria.

Les déterminants des échanges transfrontaliers : les disparités monétaires et de politique commerciale

Outre les déséquilibres concernant la taille du pays, les différences de régimes monétaires (convertibilité du franc CFA/inconvertibilité du naira), les contrastes des politiques macroéconomiques constituent un puissant levier des échanges entre le Nigeria et ses voisins de la zone franc. En effet, au Nigeria, l'inconvertibilité de la monnaie, la décote du taux de change parallèle par rapport au taux officiel, l'allocation centralisée des devises au taux officiel, les interdictions frappant l'importation des produits de première nécessité et les gains de compétitivité obtenus grâce aux dépréciations du naira par rapport au franc CFA sont autant d'éléments qui favorisent les échanges commerciaux informels. Dans la zone franc, la baisse des revenus des ménages ruraux et urbains à la suite de la diminution des cours des matières premières et de l'ajustement réel est atténuée par la mise en œuvre de stratégies de survie s'appuyant fortement sur le secteur l'informel (commerce informel, en particulier des produits en provenance du Nigeria et substitution dans la consommation des ménages au détriment des produits fabriqués par l'industrie locale ou importés légalement). Les jeunes diplômés qui ne sont plus recrutés dans la fonction publique trouvent dans le commerce de produits nigériens un palliatif du chômage. Ceci permet d'atténuer les tensions sociales qui pourraient résulter d'une telle situation.

Les gains de compétitivité et les stratégies de contournement de la contrainte externe au Nigeria (en particulier la recherche des francs CFA de la part des intervenants dans les filières du commerce informel) permettent aux produits provenant du Nigeria de pénétrer les marchés intérieurs de la zone franc mettant à mal des entreprises industrielles habituées à de forts taux de protection. Cependant, en raison de leurs caractéristiques propres, les pays voisins de la zone franc jouent chacun un rôle différent vis-à-vis du Nigeria et, par conséquent, ils ne subissent pas les mêmes effets déstructurants. Trois cas de figure coexistent donc.

Le Cameroun est largement déficitaire, le Niger est équilibré⁶⁹ tandis que le Bénin est largement excédentaire. Le Cameroun exporte des francs CFA et le Bénin apporte indirectement de devises au Nigeria. Le Bénin a développé une stratégie de plate-forme de réexportation vers le Nigeria en abaissant les droits de douane (farine de blé, riz, véhicules, entre autres), ce qui lui permet d'obtenir d'importantes recettes grâce aux droits perçus sur les réexportations. La garantie d'inconvertibilité illimitée du franc CFA et l'absence d'une base industrielle, digne de ce nom, lui permettent de maintenir une balance commerciale officielle chroniquement déficitaire afin de financer une partie de ses dépenses publiques par une perte des réserves. Les réexportations en fraude vers le Nigeria constituent un élément essentiel de sa stratégie économique dans la mesure où elles représentent un tiers des recettes douanières et 13% des recettes totales de l'État. Le déficit commercial chronique de ce pays s'explique pour environ 50% par ses réexportations vers le Nigeria (83% en 1994 !). Les mesures relatives à l'inconvertibilité des billets prises en 1993 ont contribué à la diminution du volume des échanges informels transfrontaliers sans conduire toutefois à leur arrêt total. Des stratégies de contournement, à travers les marchés parallèles et le système bancaire formel ont permis la poursuite de ces flux. Les réexportations du Bénin vers le Nigeria étaient d'environ 25% supérieures aux exportations officielles totales en 1993. Actuellement elles représentent près de 70% des exportations officielles béninoises. Le Bénin continue donc d'exporter indirectement des devises vers le Nigeria. Inversement, le Niger se trouve en position de « vassalisation » croissante. Il n'a pas en effet de produits à offrir en contrepartie des importations nigérianes (à l'exception notable du bétail) qui se substituent à des importations légales ou apportent un complément à la production locale (l'apport en céréales nigérianes est vital pour la sécurité alimentaire nigérienne). Le Cameroun constitue le cas intermédiaire, car il dispose de la

69. Sa sécurité alimentaire – en céréales – et approvisionnement en carburants est assurée par le Nigeria grâce aux nairas obtenus par ses exportations du bétail et de quelques produits agricoles.

base industrielle la plus large des pays de la zone BEAC et se trouve confronté à la concurrence des produits en provenance du Nigeria sans que toutefois les exportations en direction de ce pays puissent équilibrer les importations.

Schématiquement, les excédents de CFA obtenus au Cameroun et, dans une moindre mesure, au Niger sont recyclés à travers l'achat de produits de réexportation béninois, de quelques produits agropastoraux de la zone franc et, enfin, par le biais de la fuite des capitaux nigériens. La zone franc finance ainsi une partie des importations du Nigeria et alimente la fuite des capitaux nigériens. Le déficit commercial bilatéral du Cameroun envers le Nigeria ainsi que les réexportations béninoises constituent une exportation directe ou indirecte de franc CFA. La zone franc contribue ainsi à desserrer la contrainte externe qui pèse sur une économie rendue « dollarivore » à la suite du « syndrome hollandais » provoqué par les booms pétroliers. Au cœur de cette logique de « pompe à francs CFA » se trouvent la convertibilité illimitée garantie par le Trésor français et la dépréciation du naira lorsque la conjoncture pétrolière est défavorable. Cependant, l'équilibre de ce système régional d'échanges informels est fragile et instable. En effet, le nombre des produits de réexportation et d'exportation de la zone franc vers le Nigeria ne dépasse pas la dizaine (alors que les produits d'importations s'élèvent à plusieurs centaines). De plus, leur nombre et composition évoluent au gré des politiques commerciales nigérianes (interdictions et niveau des droits de douane). Or, depuis la mise en place du plan d'ajustement structurel au Nigeria en 1986, et notamment grâce à une conjoncture pétrolière favorable en 1990 et 1995/96, la liste des produits interdits ou fortement taxés à l'importation s'est réduite considérablement (ils sont passés de 72 à 16).

L'origine des flux transfrontaliers « modernes » entre le Nigeria et le Cameroun remonte à la période du « syndrome hollandais » (1975-1985), puis à la mise en œuvre de l'ajustement structurel au Nigeria en 1986. Bien que la décote du naira sur le marché parallèle soit sensible depuis 1983, divers indices tendent à confirmer que, depuis 1986, le flot des importations en provenance du Nigeria a pris des proportions considérables. De plus, le gouvernement nigérian, qui décida de fermer ses

frontières avec le Cameroun entre 1984 et 1986, a freiné mais n'a pu empêcher les échanges commerciaux clandestins. Au cours de la décennie 1984-1993, le taux de change effectif réel du Nigeria a été divisé par dix, améliorant d'autant la compétitivité-prix des produits nigériens. Un choc aussi brutal et concentré sur une période aussi brève ne pouvait pas ne pas avoir un impact important sur les économies de la zone franc, où la parité était restée inchangée par rapport au franc français et aux autres monnaies européennes. C'est précisément à partir de cette date que l'afflux de marchandises en provenance du Nigeria vers le Cameroun prend des proportions inquiétantes. La forte dépréciation réelle du naira rend très compétitifs les produits fabriqués au Nigeria et donne lieu à un flux considérable d'importations informelles. La perte de parts de marché intérieur qui en résulte touche durement les industries camerounaises exposées à cette concurrence. La dévaluation du franc CFA en janvier 1994 provoque un ralentissement net des flux d'importations nigérianes et relance les exportations camerounaises de riz paddy, de bétail et même de textiles vers le Nigeria. La pénurie chronique de devises, l'instabilité politique et le rationnement de la demande sur le marché officiel conduisent une fois de plus à la dépréciation du naira sur les marchés parallèles. En novembre 1994, le taux de change parallèle du naira atteint un niveau inférieur au taux qui prévalait avant la dévaluation.

Le marché parallèle des changes

Le taux de change joue un rôle majeur tant sur les déséquilibres macroéconomiques que sur les mesures proposées pour réduire ces déséquilibres. Au Cameroun, et plus largement dans l'ensemble de la zone franc, la surévaluation du franc CFA a été considérée comme une entrave majeure à la compétitivité. Or, dans l'appréciation de la réussite du changement de parité intervenu en 1994, il faut également tenir compte de l'existence d'un marché parallèle du franc CFA vis-à-vis du naira ; c'est en effet

le taux parallèle, et non le taux officiel, qui fixe les termes de l'échange entre le Nigeria et ses voisins. A la différence du Niger, les transactions dans les échanges transfrontaliers informels s'effectuent au Cameroun et au Bénin essentiellement en francs CFA et non en nairas. Les commerçants sont donc dans l'obligation de réaliser des opérations de change, ce qui explique le développement d'un marché parallèle de nairas et de francs CFA. Les opérateurs nigériens recherchent des francs CFA également afin d'alimenter la fuite des capitaux et se procurer les devises nécessaires pour les importations en provenance des autres régions.

Il est nécessaire d'analyser l'évolution du taux de change parallèle sur une longue période de façon à mieux situer les gains de compétitivité dus à la dévaluation du franc CFA. Dans ce cadre, l'étude des développements les plus récents du marché parallèle des changes sert d'appui afin de montrer le degré d'intégration entre les marchés parallèles du Nigeria et ceux de la zone franc.

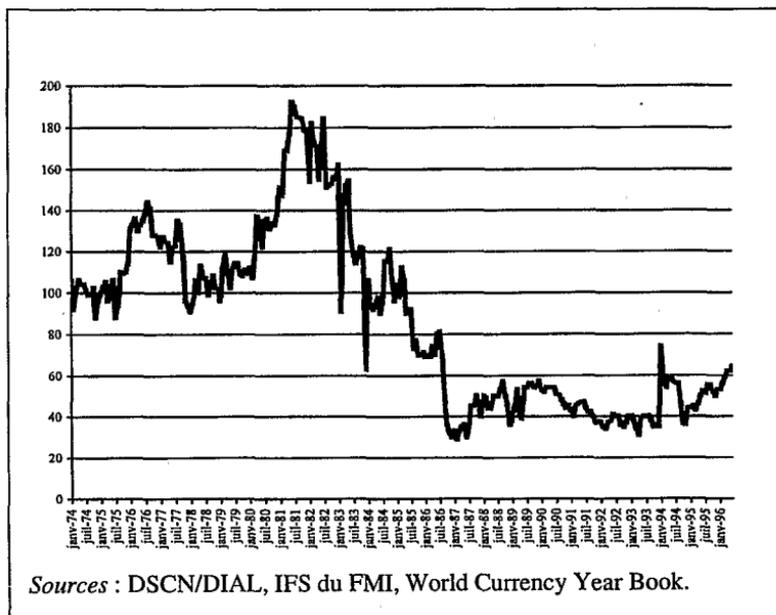
Taux de change parallèle et gains de compétitivité

La dévaluation du franc CFA en janvier 1994 intervient après une période de forte dégradation de la compétitivité des pays de la zone franc vis-à-vis du Nigeria. Celle-ci s'explique non seulement par l'échec des programmes d'ajustement réel, mais surtout par la spirale de dépréciation du taux de change parallèle du naira entre 1986 et 1994, en réponse aux déséquilibres macroéconomiques de ce pays. Ainsi, au cours de cette période, le taux de change réel bilatéral du naira vis-à-vis du franc CFA se déprécie de plus de 80% au Cameroun⁷⁰. Le taux

70. Le taux de change réel bilatéral (TCR), c'est-à-dire le taux de change ajusté afin de tenir compte du différentiel d'inflation entre le Nigeria et le Cameroun du franc CFA par rapport au naira, peut être considéré comme un indicateur agrégé de la compétitivité des produits fabriqués au Nigeria par rapport aux produits camerounais. Dans la mesure où la quasi-totalité des échanges entre le Nigeria et les pays voisins est de nature informelle et que ces transactions se réalisent en prenant comme référence le taux du marché parallèle et non le taux officiel, il apparaît nécessaire d'utiliser le taux parallèle dans les calculs du TCR.

de change réel est représenté dans le graphique ci-dessous. Une hausse de l'indice (base décembre 1974 = 100) indique un gain de compétitivité pour le Cameroun tandis qu'une baisse de l'indice signifie un gain de compétitivité pour le Nigeria.

Graphique 31 : Taux de change réel CFA/naira à l'incertain
(base 100 = 1974)



Sources : DSCN/DIAL, IFS du FMI, World Currency Year Book.

Vers la fin de l'année 1994, la forte dépréciation du naira et le différentiel d'inflation, somme toute modéré, entre le Nigeria et ses voisins ont permis le retour du TCR au même niveau que celui qui prévalait avant la dévaluation, effaçant en quelque sorte les bénéfices de celle-ci en ce qui concerne la compétitivité de la zone franc par rapport au Nigeria. En revanche, la période 1995-1996 est marquée par une forte perte de compétitivité du Nigeria par rapport à l'ensemble de ses voisins de la zone franc, celle-ci revenant à des niveaux encore inférieurs à ceux atteints au lendemain de la dévaluation. Ce renversement se produit, il faut le noter, dans un contexte de forte réduction de l'inflation au Nigeria (le taux d'inflation passe de 79% en 1994

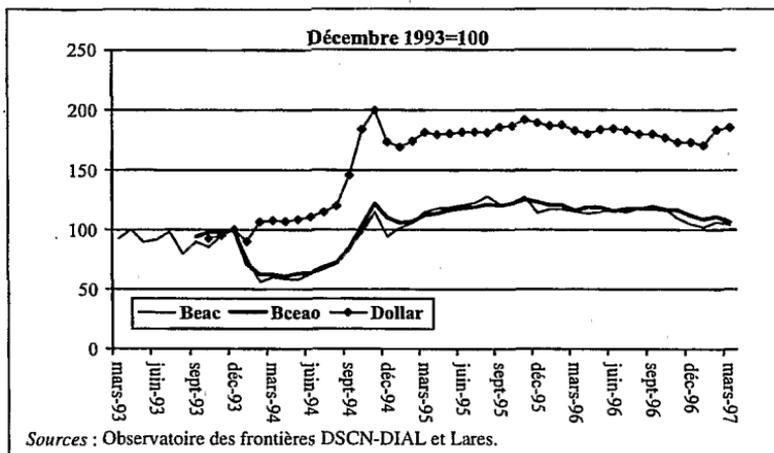
à 53% en 1995, puis à 29% en 1996), toutefois insuffisante par rapport à la rapide maîtrise de l'inflation dans la zone franc à la suite de la dévaluation du franc CFA.

Ces indicateurs agrégés doivent cependant être interprétés avec prudence et ceci au moins pour deux raisons. D'abord, d'autres indices de prix concernant uniquement les produits du commerce informel permettent de montrer que l'appréciation du naira n'a été que partiellement transmise aux prix de détail. Ceci s'explique par les stratégies de réduction des marges adoptées par les commerçants qui cherchent ainsi à maintenir leurs parts de marché. Par ailleurs, on observe une diversification des produits à la vente qui se traduit par un glissement des achats vers des marchandises de qualité inférieure et meilleur marché. Le choix des consommateurs de la zone franc, dont les revenus tardent à revenir à un niveau antérieur à la crise, se reporte sur des produits bénéficiant encore d'écarts de prix qui leur sont favorables. A ce propos, il convient de rappeler que, même en tenant compte du différentiel d'inflation, la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 ne réussit pas à annuler l'écart de prix qui reste en faveur des produits nigériens.

Après la dévaluation du franc CFA et à la suite des mesures d'interdiction du marché parallèle au Nigeria en janvier 1994, lesquelles furent levées quelques mois plus tard, le taux de change parallèle naira-CFA BEAC s'est stabilisé autour de 75 nairas/1000 francs CFA BEAC, soit une dépréciation de 42%. Après une brève période de stabilité, le taux de change parallèle naira-franc CFA entame, à partir du second semestre 1994, une phase de dépréciation accélérée qui culmine en novembre. Le niveau atteint à cette date par le taux de change parallèle rejoint celui qui prévalait avant la dévaluation.

La reprise de la dépréciation du naira est concomitante au déclenchement des grèves au Nigeria, à la pénurie des carburants dans un contexte de dérapage des politiques macroéconomiques et à l'échec des mesures visant à interdire le marché parallèle au Nigeria. Les anticipations inflationnistes jouent sans doute également un rôle important (le prix officiel de l'essence au Nigeria passe de 5 à 11 nairas le litre en octobre 1994). Cette épisode met en évidence, une fois de plus, l'importance de la conjoncture nigérienne dans l'évolution des marchés parallèles dans la zone franc.

Graphique 32 : Taux de change parallèle du F CFA BEAC, BCEAO et FF par rapport au naira

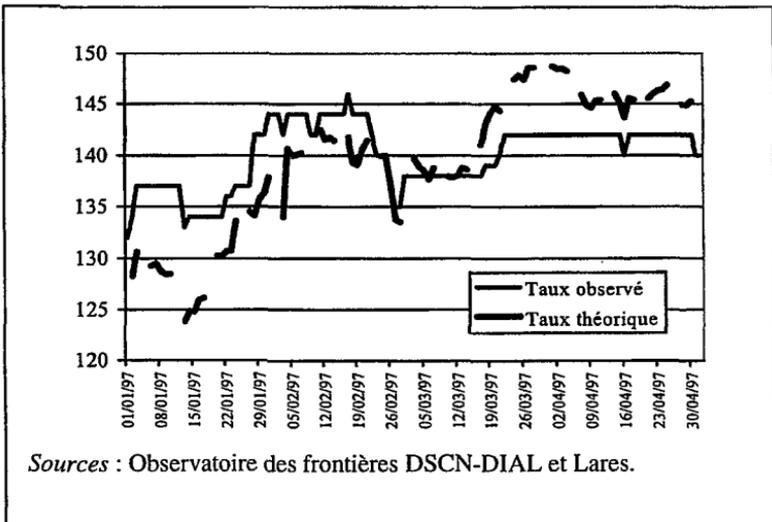


L'année 1995 est marquée par un net ralentissement de la dépréciation du naira, puis par l'amorce de sa stabilisation. L'année 1996 confirme ces tendances et entame même une légère appréciation du naira. Cette stabilité prolongée constitue une rupture majeure par rapport aux tendances persistantes à la dépréciation du taux de change parallèle observées depuis 1983. Celles-ci avaient conduit à l'érosion de la compétitivité des industries de la zone franc vis-à-vis des importations nigérianes et instauré la domination des produits nigériens sur la plupart de leurs marchés intérieurs. Considérée sur le long terme, cette période de stabilité n'apparaît pas comme un phénomène inédit et peut être mise en parallèle avec l'appréciation du naira à la suite du boom pétrolier de 1979. La fin de l'année 1996 et le premier trimestre 1997 connaissent une évolution divergente du taux parallèle \$/naira et CFA/naira. Compte tenu du rôle directeur joué par le dollar sur le marché parallèle central de Lagos, celle-ci s'explique essentiellement par l'évolution contradictoire d'appréciation du taux officiel du dollar par rapport au franc français, par la légère appréciation du naira par rapport au dollar ainsi que par la décote du franc CFA par rapport au franc français. Ceci permet au gouvernement d'effectuer, avec l'annonce

du budget 1995, une volte-face dans sa politique macroéconomique, notamment en matière du déficit public et de mesures monétaires. Enfin, l'appréciation de 16% du taux officiel du dollar par rapport au franc français entre début août 1995 et début janvier 1997 contribue de manière non négligeable au maintien, voire à l'appréciation, du taux de change parallèle naira/CFA.

La stabilisation, puis l'appréciation du naira par rapport au dollar, tiennent non seulement à l'amélioration des principaux agrégats macroéconomiques au Nigeria, mais aussi à un meilleur contrôle du marché par les autorités monétaires. En effet, à la faveur de l'accroissement du niveau des réserves internationales, la Banque centrale du Nigeria (CBN) opère un changement radical dans son mode d'intervention sur l'Autonomous Foreign Exchange Market (AFEM). A compter de la mise en œuvre du budget 1995 au mois de février, les ventes de devises de la CBN sont réalisées à un taux de change très proche de celui du marché parallèle de changes alors que les interventions antérieures ont toutes été soldées au taux de change officiel de 22 nairas/1\$.

Graphique 33 : Taux parallèle naira/1000 francs CFA Beac



Le graphique n°33 compare le taux de change naira/CFA, observé au Cameroun (frontière Nord) avec le taux théorique dérivé. Celui-ci est le produit du taux parallèle observé naira/\$ et du taux \$/FF officiel, le tout multiplié par la décote entre le FF et le franc CFA. Les écarts entre le taux théorique et le taux observé sont pratiquement nuls en janvier et février et inférieurs à 5% en mars et avril, plus faibles que les marges d'erreur dans les données⁷¹.

L'inconvertibilité du franc CFA et sa décote

Avant les mesures relatives à l'inconvertibilité des francs CFA hors de leur zone d'émission, les excédents commerciaux du Nigeria envers le Cameroun pouvaient être librement transférés au Bénin où les commerçants nigériens et camerounais les utilisaient dans leurs achats de produits importés par ce pays et destinés à la réexportation (riz, voitures et pneus d'occasion, textiles). Une importante proportion des billets alimentant cette fuite de capitaux prenait la direction de l'Europe où la Banque de France les rachetaient ensuite.

Les mesures relatives à l'inconvertibilité du franc CFA hors de la zone franc (et entre les zones d'émission BEAC et BCEAO) prises en août et septembre 1993, puis la dévaluation du franc CFA de janvier 1994, bouleversent l'espace régional des échanges transfrontaliers. Les excédents de francs CFA obtenus avec le Cameroun ne sont plus utilisables directement (*via* le transport des billets) au Bénin ni ailleurs et le choc de la dévaluation sur les revenus réels provoque une réduction des flux transfrontaliers. Cette situation est néanmoins transitoire : d'une part, le système bancaire est mis à contribution dans le recyclage des billets et, d'autre part, la compétitivité des produits nigériens est restaurée un an après en raison de la poursuite de la dépréciation du taux de change parallèle du naira et de la modération de l'inflation au Nigeria. Sur les marchés paral-

71. Dans les calculs, on a utilisé le taux indicatif \$/FF de la BDF et non le taux interbancaire.

lèles, les francs CFA BEAC s'échangent désormais avec une décote contre des francs CFA BCEAO.

En effet, dès l'annonce des mesures de suspension du rachat des billets franc CFA de la BCEAO par la BEAC, un nouveau marché des changes se développe dans les zones frontalières : francs CFA BCEAO contre francs CFA BEAC. Les opérateurs nigériens, suivant la répartition des rôles du Bénin et du Cameroun dans le commerce régional et, plus particulièrement, la logique de « pompe à francs CFA », s'engagent alors dans une vaste opération d'échange de billets BEAC contre des billets BCEAO. La demande de billets BEAC s'explique par un commerce informel largement excédentaire en faveur du Nigeria et celle des billets BCEAO par le rôle de plate-forme de réexportation joué par le Bénin en direction du Nigeria. Ceci traduit également l'importance de l'intégration régionale des échanges opérée sous l'emprise du Nigeria.

Le recyclage des excédents commerciaux informels nigériens vis-à-vis de la zone franc et la fuite des capitaux nigériens passent par le système bancaire formel en profitant d'un certain laxisme des banques qui contreviennent aux dispositions légales. Ces excédents sont d'abord convertis en franc français pour ensuite être transférés vers le Bénin et hors de la zone franc. Ces transferts informels ont cependant un coût, ce qui entraîne l'apparition d'une décote du franc CFA BEAC vis-à-vis du franc CFA BCEAO ainsi que du franc français de l'ordre de 5%. En somme, les excédents nigériens du commerce informel avec le Cameroun continuent d'alimenter les marchés parallèles du Nigeria et du Bénin.

A titre d'illustration des stratégies de contournement des mesures d'inconvertibilité, le tableau suivant présente les montants des intentions de transferts semestriels émanant de la ville de Maroua depuis juillet 1993⁷². Les transferts apparaissent très

72. S'agissant d'autorisations délivrées par le Service provincial de contrôle des changes, les montants représentés constituent un *indicateur* du montant des transferts souhaités et pas forcément réalisés. Les chiffres surestiment probablement ces derniers, car l'opérateur peut ne pas amener à terme sa démarche auprès des autorités monétaires sans informer le service qui délivre les autorisations.

faibles au cours du second semestre 1996 (5 millions de francs français) par rapport au transfert du premier semestre de la même année (25 millions de francs français). Ces chiffres mettent en évidence qu'aucune intention de transferts n'a été déposée en octobre 1996 auprès du Service provincial du contrôle des changes. Si, au cours du second semestre 1995, une telle baisse par rapport au premier semestre était observée, on peut toutefois défendre l'idée selon laquelle les transferts bancaires en dehors de la zone d'émission BEAC ont été réduits à cause de la mesure relativement restrictive de la BEAC, laquelle n'a véritablement été effective qu'à partir du second semestre 1996.

Tableau 57 : Intention de transferts dans la province de l'extrême Nord depuis 1993

	Sem2 93	Sem1 94	Sem2 94	Sem1 95	Sem2 95	Sem1 96	Sem2 96
Milliers de FRF	4218	3383	10480	38139	5929	24905	5020

Source : Elaboré à partir des registres du Service provincial de contrôle des changes

L'intégration des marchés parallèles de changes

L'intégration régionale et internationale des marchés se manifeste par la persistance ou non de « bénéfiques » rendus possibles par l'arbitrage entre deux marchés et par la convergence des taux à long terme. Deux sortes d'arbitrage sont analysés : celui pour la même devise dans deux marchés distants et celui du taux croisé (dollar/franc français) du marché parallèle par rapport au taux officiel direct fixé sur le marché international. Les bénéfiques « bruts » d'arbitrage sont mesurés par l'écart (relatif) entre les taux de deux marchés différents. L'existence de coûts de transaction se traduit par le fait qu'un écart relativement faible doit néanmoins persister à long terme. Le caractère transitoire des opportunités d'arbitrage est aussi un indicateur de l'intégration régionale des marchés des changes.

Compte tenu de la situation différente des soldes commerciaux bilatéraux entre le Nigeria et chacun de ses voisins de la

zone franc, on devrait observer un comportement des taux de change parallèles spécifique à chaque pays. Dans ceux qui ont un solde commercial négatif, comme le Cameroun et le Niger, le taux de change parallèle du naira devrait avoir tendance à s'apprécier et inversement dans le cas des pays excédentaires comme le Bénin. *A contrario*, l'évolution en phase des taux parallèles, malgré un comportement différencié des soldes commerciaux, indiquerait la suprématie d'un facteur exogène commun. Cette convergence est garantie par l'arbitrage entre les marchés de la zone franc et le marché nigérian lorsque les conditions locales de l'offre et de la demande font apparaître des écarts dépassant les coûts de transactions.

Or, lorsqu'on compare le taux de change sur les divers marchés parallèles dans la zone franc (Garoua, Amchidé, Cotonou, Zinder) à celui relevé sur le marché de Lagos, les différents taux présentent le même profil d'évolution (les coefficients de corrélation sont très proches de l'unité, même dans le cas des données journalières dont les variations sont pourtant plus volatiles).

Dans les histogrammes suivants, est représentée la distribution des écarts observés entre le taux de change naira-CFA sur les différents marchés parallèles. La fréquence est indiquée dans l'axe des abscisses et la prime d'arbitrage sur l'axe des ordonnées. Les écarts entre les taux de change pratiqués à Cotonou et à Lagos devraient, si les marchés étaient efficaces, fluctuer de façon aléatoire autour d'une valeur moyenne équivalente aux frais de transaction impliqués par le transfert des billets d'un marché à l'autre.

Ces histogrammes montrent que la distribution des primes d'arbitrage est de type normal, fluctuant autour des coûts de transaction, comme le confirment les valeurs du test de Jarque-Bera⁷³. Les primes d'arbitrage (écarts supérieurs au coût de

73. Les distributions apparaissent symétriques (« skewness » proches de zéro) mais l'épaisseur des queues des distributions est plus importante que celle d'une distribution normale (« Kurtosis » de 3). Dans l'ensemble, on ne peut pas rejeter l'hypothèse nulle de distribution normale. Le test de Jarque-Bera est distribué selon une loi chi-carrée. On rejette H_0 = distribution normale si la statistique calculée est supérieure à la valeur critique. H_0 est acceptée avec 10% de confiance dans le cas d'Amchidé et 1% pour les autres cas.

transaction représenté par la valeur médiane) ne persistent donc pas dans le temps et ne semblent pas avoir de tendance particulière⁷⁴, reflétant ainsi l'intégration régionale des marchés.

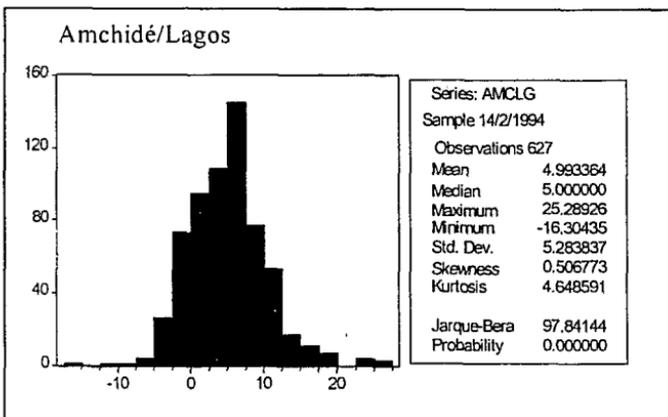
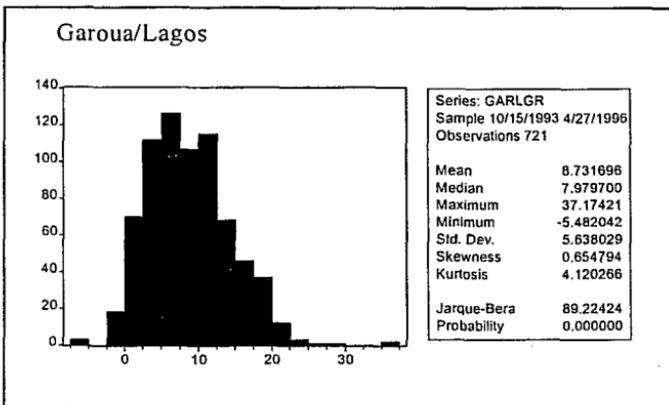
L'intégration des marchés parallèles n'implique pas que le niveau des taux de change soit identique à chaque instant. Le transfert de billets d'un marché à l'autre entraîne des frais de transaction (bakchichs) et de transport. Ces frais sont relativement faibles dans le cas des transferts entre le marché parallèle de Dantopka (Cotonou) et celui de la Catholic Mission Street (Lagos) en raison de la proximité entre ces deux villes, de l'existence de nombreuses voies de contournement des contrôles et surtout parce que les CFA BCEAO sont utilisés massivement dans l'achat des produits réexportés par le Bénin. La situation est un peu différente au Cameroun, car c'est à travers le passage au franc français et CFA BCEAO que les fonds exprimés en CFA BEAC se retrouvent au Nigeria. Cela implique des frais supplémentaires qui se traduisent par une décote vis-à-vis du CFA BCEAO (voir *supra*). Cependant, lorsque les écarts se creusent au-delà des coûts de transaction et de transport, les cambistes réajustent leurs taux et/ou effectuent des transferts de billets, le taux de Lagos servant comme taux de référence.

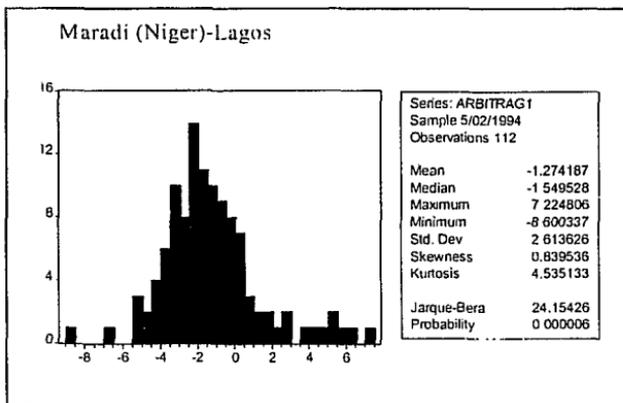
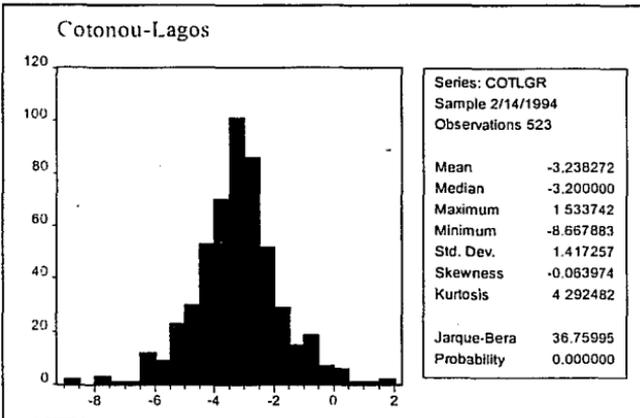
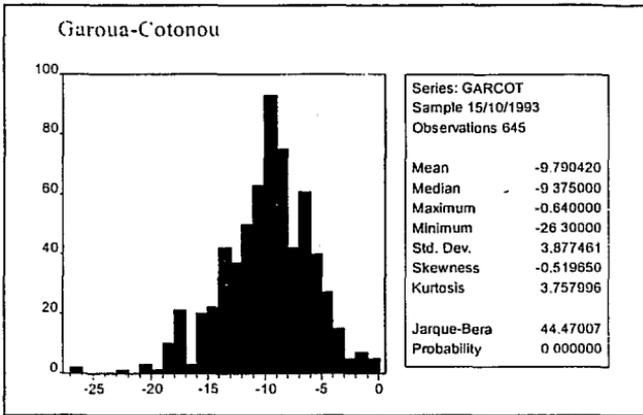
Dans le graphique 34, le coût de transaction apparaît plus faible sur le marché d'Amchidé que sur celui de Garoua. Cela s'explique par le fait que les circuits auxquels appartiennent ces deux marchés côté Nigeria ne sont pas les mêmes. Le marché parallèle d'Amchidé est directement lié à celui de Maïduguri, lui-même connecté avec le marché de Lagos. D'après un recensement des cambistes à Lagos effectué par l'équipe du Lares, près de 70% des 5 000 présents sont originaires des Etats du Nord (Borno, Kano et Sokoto). L'organisation pyramidale des réseaux de cambistes et leur interconnexion géographique permettent d'assurer une très grande fluidité de l'information, voire des billets, rendant éphémère toute possibilité d'arbitrage entre les marchés de l'extrême nord du Cameroun et le Nigeria. En

74. Les tests de racine unitaire confirment la stationnarité des écarts de taux de change. Pour plus de détails, voir Herrera (1995b).

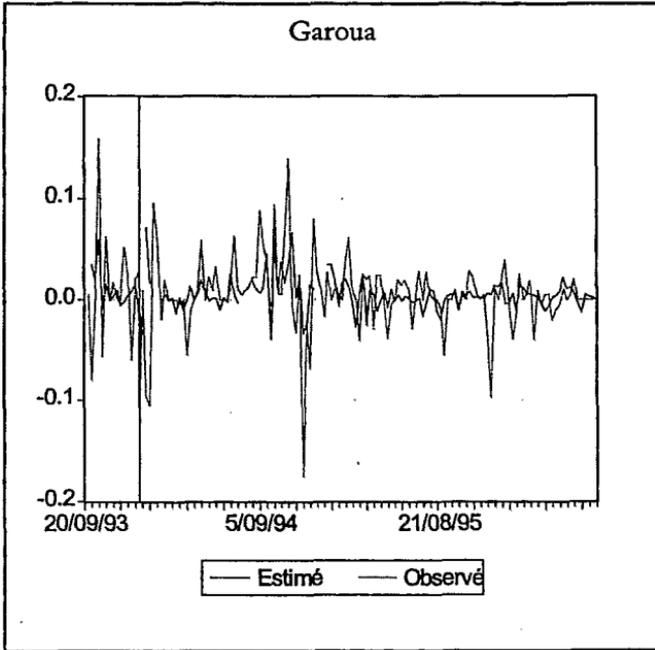
revanche, le marché de Garoua, dominé par les Foulbés, entretient des liens plus distendus avec le marché de Lagos, en raison notamment de la plus faible importance de ce marché dans le dénouement des transactions du fait de la forte proportion de commerçants d'origine ibo impliqués dans les circuits d'échange des marchandises.

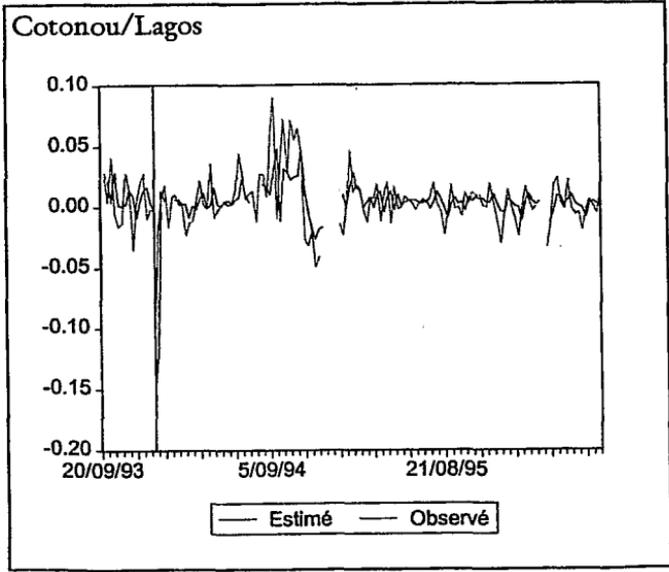
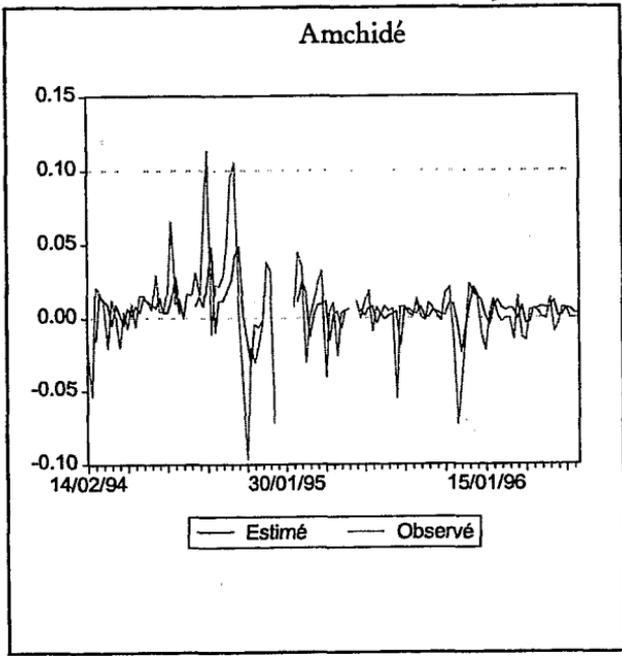
Graphique 34 : Intégration des marchés parallèles des changes





**Graphique 35 : Taux de change parallèle observé et estimé,
Garoua, Maroua**





Détermination du taux de change parallèle dans la zone franc

Lorsqu'on demande aux cambistes de Garoua, Amchidé ou Cotonou comment ils fixent le taux de change proposé à l'ouverture du marché du jour, ils répondent qu'ils prennent comme taux de référence celui pratiqué à Lagos (un écart fixe d'environ 2 nairas est toutefois considéré afin de tenir compte des frais divers). Plus précisément, le taux de change servant de référence à Lagos est celui des devises fortes, à savoir le taux dollar/naira et naira/FF, lesquelles jouent un rôle pivot dans la détermination du taux parallèle des autres monnaies échangées au Nigeria. Si le taux de change observé sur le marché parallèle de Lagos est le « taux directeur » pour les marchés de la zone franc, cela signifie alors que les cotations ne peuvent pas diverger à long terme et que les écarts entre les évolutions des taux dans la zone franc par rapport à l'évolution observée au Nigeria doivent susciter des mécanismes correcteurs permettant de résorber les déséquilibres.

Cette hypothèse peut être testée statistiquement à l'aide d'un modèle économétrique (modèle à correction d'erreurs). Elle devra se traduire par le constat de l'existence d'une relation d'équilibre à long terme et par une dynamique de court terme permettant de réduire les écarts par rapport au taux du marché directeur au Nigeria.

Les résultats des estimations corroborent l'hypothèse de l'existence d'une tendance commune et d'un mécanisme permettant de réduire les écarts entre les taux parallèles observés dans la zone franc et le taux prévalant sur le marché parallèle de Lagos (voir annexes 3 et 4). A Garoua, par exemple, malgré une très forte variabilité du taux de change (l'écart type des variations du taux de change est près de quatre fois leur valeur moyenne), les variations du taux de change observées à Lagos et le mécanisme d'ajustement permettant de réduire les écarts expliquent près de 20% des variations totales du taux observé dans cette ville. Plus encore, les variations du taux à Lagos se répercutent avec une semaine de retard pour moitié sur le taux de Garoua alors que celles de Garoua n'ont pas d'impact significatif. En outre, 12% des écarts entre les taux Garoua/Lagos sont résorbés d'une semaine à l'autre. Il apparaît donc que le

taux de change parallèle naira/CFA BEAC à Garoua est prédéterminé à Lagos.

Le modèle ajusté permet de rendre compte de la plupart des points d'inflexion du taux parallèle observé ainsi que de leur ampleur (voir les graphiques 35). On remarquera que la capacité prédictive du modèle est particulièrement bonne dans le cas du marché de Cotonou, le plus directement connecté au marché de Lagos, et qu'elle se dégrade au fur et à mesure que les liens entre les cambistes se distendent. Le liens entre le marché de Garoua et celui de Lagos étant plus distendus, les fluctuations sont de plus grande ampleur pendant les périodes de troubles politiques où les comportements spéculatifs s'intensifient.

L'existence des barrières tarifaires et non tarifaires, l'imposition des contrôles des mouvements de capitaux, l'existence de transactions illicites, l'inconvertibilité du naira ainsi que le maintien d'un taux de change administré largement surévalué ont conduit, depuis plusieurs décennies, à l'apparition d'un marché parallèle des changes au Nigeria. Bien que les modes d'intervention de l'Etat, à travers la Banque centrale du Nigeria (CBN) aient évolué dans le temps, ces derniers n'ont cessé de peser lourdement dans la régulation des disponibilités officielles des devises. Du fait de l'intervention gouvernementale, deux taux de change coexistent au Nigeria : le taux officiel, fixé à 22 nairas/1\$ et le taux parallèle déterminé par l'offre et la demande des agents privés. Dans un système de rationnement, le taux parallèle reflète le coût effectif d'obtention des devises et détermine le prix des importations⁷⁵.

75. A partir de 1995, le taux officiel est réservé aux seules opérations extérieures de l'Etat nigérian (règlement de la dette notamment).

Le modèle de détermination du taux parallèle naira/\$

On distinguera les déterminants à long terme de ceux à court terme du taux de change parallèle. Le niveau du taux de change est, dans le long terme, déterminé par les « fondamentaux » reflétant les équilibres externes et internes. Dans le cas du Nigeria, l'équilibre interne est fortement lié à la situation du secteur externe dans la mesure où plus de 90% des recettes publiques proviennent des exportations pétrolières.

Suivant Agénor, on retiendra un modèle de détermination du taux de change qui intègre le rôle des flux et des stocks⁷⁶. Afin de construire ce modèle, on doit identifier d'abord les différentes sources d'offre et de demande de devises sur le marché parallèle au Nigeria. Elles peuvent être regroupées en deux catégories : celles liées au motif de transactions et celles se rapportant à l'équilibre de portefeuille.

La demande de devises pour motif de transaction dépend principalement du niveau d'activité, du prix relatif des importations et de la décote du taux officiel⁷⁷. Celle pour motif d'équilibre de portefeuille permet de rendre compte du comportement de substitution de monnaies face à la taxe d'inflation⁷⁸.

Un accroissement de l'activité et des revenus entraîne une hausse de la demande des devises, les entreprises et les ménages cherchant à consommer davantage d'intrants et biens de consommation finale importés. La consommation des biens importés (et, par ce, biais la demande de devises) dépend aussi de l'évolution du prix relatif des produits locaux par rapport à celui des produits importés. Face à une baisse des prix relatifs des importations, la demande de produits importés augmente de manière concomitante avec celle des devises.

L'excédent de demande de devises sera satisfait en partie par l'offre officielle de devises et par l'offre informelle sur le marché parallèle. En dehors du fait que les autorités monétaires rationnent les devises vendues au taux officiel, les importateurs privés ont intérêt à se procurer des devises sur le marché parallèle si les taux de taxes et droits à l'importation sont supérieurs à la prime de change. La demande de devises pour des importations (en fraude) est donc liée de façon positive à la prime de change sur le marché parallèle.

Le quota de devises allouées par le gouvernement aux importateurs varie dans le temps. On considérera qu'il est proportionnel au niveau officiel des réserves. L'excès de demande par rapport aux montants alloués va se reporter sur le marché parallèle.

L'importation informelle de produits prohibés (ce fut le cas de la farine de blé et du riz) et de produits illicites se fait toujours grâce aux devises obtenues sur le marché parallèle. Ainsi, une partie de la demande de devises ne dépend pas de la prime de change et sera considérée comme autonome.

76. Agénor (1990a), (1990b) et Agénor et Montiel (1995).

77. Les agents privés décident de la proportion de recettes d'exportation à déclarer en arbitrant entre les taxes à l'importation, la prime de change et les risques encourus de saisie en cas de fraude.

78. Pour une analyse de la fiscalité implicite liée à la taxe d'inflation, voir Herrera (1998).

La demande pour motif de portefeuille dépend du rendement escompté des devises et de leur coût d'opportunité. Le rendement est égal au taux de dépréciation du taux de change parallèle défalqué de l'inflation dans les pays industrialisés tandis que le coût d'opportunité est égal au taux d'inflation national anticipé. Les agents privés cherchent à se protéger contre l'inflation fuyant la monnaie locale et en se réfugiant dans l'achat de devises.

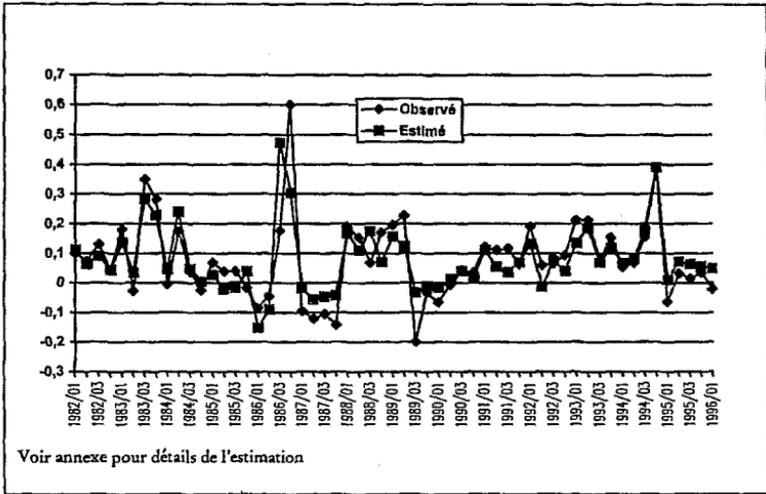
Les sources de l'offre de devises proviennent de la part des recettes d'exportations officielles vendues par la BCN aux opérateurs privés, des recettes des exportations informelles vers la zone franc et des transferts des expatriés nigériens. L'offre formelle de devises dépend donc des recettes d'exportation et du niveau des réserves tandis que l'offre informelle de devises dépend de la prime de change (la décote est une taxe implicite pour les exportations dont les recettes en devises sont converties en nairas au taux officiel). Le flux d'offre en provenance des Nigériens expatriés est considéré comme une variable exogène.

Dans le graphique suivant, on peut observer que les variables « nigériennes » expliquent, à elles seules, l'évolution du taux de change parallèle \$/naira. Il ressort que les variations du taux de change au Nigeria s'expliquent (à 60%) par les variations de l'offre de monnaie, des réserves internationales, du niveau d'activité industrielle nigérienne, des prix relatifs importés/locaux, de la prime de change.

Sachant par ailleurs que le taux de Lagos naira/\$ est le taux directeur pour la parité naira/CFA (il cause au sens de Granger le taux naira/CFA BEAC). La politique monétaire et la conjoncture pétrolière au Nigeria sont de bons outils de prévision de l'évolution future du taux parallèle au Cameroun (voir le graphique 36).

Un accroissement des réserves internationales ou de la production industrielle induit une appréciation du taux parallèle. Inversement, une hausse du taux d'inflation, de la création monétaire ou de la prime de change provoquent une dépréciation du taux parallèle. Les forces de rappel à l'équilibre à long terme semblent assez faibles, à en croire le coefficient du terme de correction d'erreur dans les estimations réalisées.

Graphique 36 : Taux de change parallèle estimé par le modèle et taux observé



Les estimations économétriques ont montré qu'il existe une très forte intégration régionale des marchés parallèles des changes. Ceci se vérifie aussi bien à l'intérieur du pays qu'entre les places situées de part et d'autre de la frontière et entre les marchés de la zone franc. Il a été aussi mis en évidence une pré-détermination du taux de change dans le marché non officiel nigérian ainsi que l'exogénéité du taux de change par rapport aux échanges transfrontaliers du Nigeria (le taux parallèle n'est pas déterminé par le solde du commerce informel du Nigeria avec ses voisins de la zone franc). Autrement dit, les forces motrices animant la perte de compétitivité des industries de la zone franc vis-à-vis de leurs concurrentes nigérianes est une force exogène, indépendante des flux transfrontaliers entre ces deux pays. Il n'existe pas de marché du franc CFA autonome, déconnecté du marché des autres devises, et dont le taux serait fixé par l'offre et demande du franc CFA contre le naira. Les marchés parallèles du naira au Cameroun, au Bénin, au Niger, sont en fait une prolongation sans transition du marché de devises au Nigeria dont le taux parallèle est déterminé davanta-

ge par des facteurs macroéconomiques nigériens (service de la dette extérieure, niveau d'activité industrielle, niveau des réserves, système d'allocation des devises, etc.) que par les flux commerciaux informels entre le Nigeria et les pays de la zone franc.

Ceci a d'importantes implications pour la politique à mener dans les pays voisins appartenant à la zone franc. En effet, la dépréciation du naira affecte fortement la compétitivité de ces pays vis-à-vis des industries nigériennes et fragilise l'appareil industriel et la fiscalité. Plus encore, la nature « réparatrice » des dévaluations implique que les efforts des pays de la zone franc pour rétablir une parité monétaire avec le naira qui soit compatible avec des échanges équilibrés est une tâche à toujours recommencer, tant que le Nigeria sera obligé de dégager des excédents commerciaux pour le service de la dette, et tant que les opérateurs économiques seront obligés d'exporter en zone franc afin de se procurer les devises nécessaires au fonctionnement de l'industrie. Ces devises sont par ailleurs fortement rationnées sur le marché de contrôle des changes, avec plus ou moins du succès, par l'État nigérien.

La compétitivité-prix du Cameroun vis-à-vis du Nigeria

Comme on l'a vu, le taux de change réel bilatéral entre le Nigeria et le Cameroun s'est apprécié d'environ 100% entre début 1994 et fin 1995, suggérant ainsi un important gain de compétitivité pour les produits camerounais. L'évolution de cet indice implique donc que la rentabilité des importations frauduleuses en provenance du Nigeria a été érodée et que son volume a probablement diminué, ce qui a en effet été constaté par les observations effectuées sur les marchés de la frontière auprès des commerçants de produits nigériens.

Cet indicateur global de la compétitivité, en considérant l'ensemble des biens et services (y compris des biens non échangeables) et en se rapportant exclusivement aux prix observés dans les capitales respectives, ne permet pas de rendre

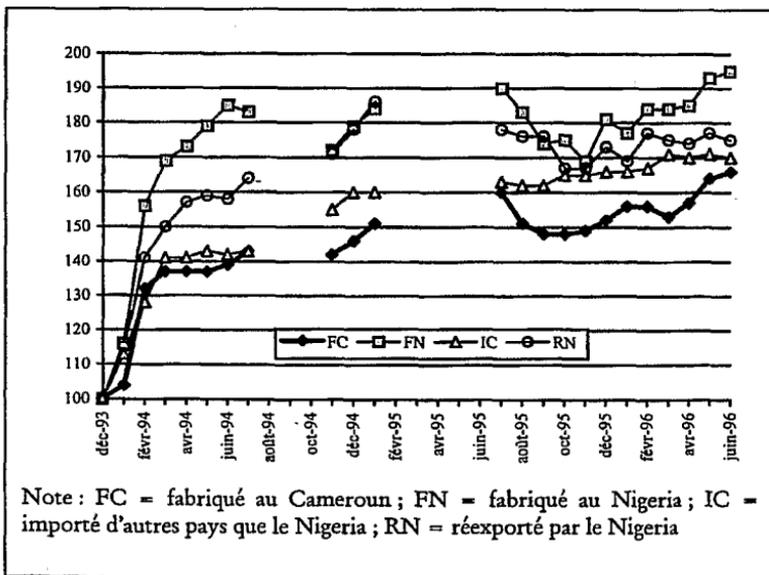
compte de façon précise de l'évolution des marges des commerçants ni des prix relatifs auxquels sont confrontés les ménages camerounais dans chacune des régions concernées. Une analyse plus fine de la compétitivité du Cameroun par rapport au Nigeria est possible grâce aux enquêtes menées par la DSCNDIAL sur les prix des produits faisant l'objet d'échanges dans les principales localités exposées au commerce transfrontalier. Dans un premier temps, est examinée l'évolution des indices de prix selon l'origine des produits puis est présentée celle, récente, des indicateurs de compétitivité.

La décision d'achat des consommateurs camerounais de produits meilleur marché importés du Nigeria ou, au contraire, d'autres produits (locaux et importés d'autres pays) est non seulement fonction de l'évolution des prix mais aussi de leurs écarts absolus. De plus, une partie de ces écarts semble se justifier par les différences de qualité des produits en faveur de ceux fabriqués au Cameroun. Ceux-ci sont aux yeux des consommateurs camerounais des biens « supérieurs » tandis que les marchandises en provenance du Nigeria sont globalement « inférieures ». Ceci a deux conséquences : d'une part, une baisse des revenus réels peut conduire à une augmentation de la consommation des produits nigériens, même si leur prix s'accroît plus fortement, pourvu qu'ils restent meilleur marché ; d'autre part, compte tenu des différences de qualité, le seuil de compétitivité (l'écart de prix qui fait basculer le consommateur d'un produit importé du Nigeria vers un produit local) est non nul et variable selon les produits. Ces faits ont d'importantes implications sur les effets des variations de prix et des revenus sur la consommation. Ainsi, lors de la dévaluation du franc CFA, l'effet revenu semble l'avoir emporté sur l'effet des variations de prix relatifs ; ce qui aurait entraîné un report favorable, sinon le maintien, de la demande pour les produits nigériens au détriment des produits camerounais ou importés d'autres pays que le Nigeria, en dépit d'une évolution des prix moins favorable aux premiers. Par exemple, lorsque le prix de l'essence nigérienne a augmenté fortement pendant certaines pénuries au Nigeria, les consommateurs camerounais n'ont pas diminué pour autant leur consommation. Ce n'est que lorsque la différence de prix est inférieure à 50 francs CFA que les consommateurs d'essence nigérienne préfèrent celle produite au Cameroun.

Le comportement des prix dans les échanges transfrontaliers

Les indices de prix portant uniquement sur les produits intervenant dans les échanges informels montrent que l'appréciation du naira ne s'est que partiellement reportée sur les prix de détail. Un an après la dévaluation du franc CFA, les prix des produits en provenance du Nigeria ont augmenté d'environ 80% en moyenne, et non de 100% comme cela aurait été le cas avec une transmission totale du changement de parité. Ceci s'explique sans doute par les stratégies de réduction des marges adoptées par les commerçants qui tentent ainsi de conserver leurs parts de marché. En fait, ce comportement concerne surtout les produits « haut de gamme » (pour la plupart les produits de consommation durable réexportés par le Nigeria ou importés d'autres pays), pour lesquels les marges étaient confortables avant la dévaluation et la baisse des revenus.

Graphique 37 : Evolution des indices de prix selon l'origine des produits



Cette évolution différenciée traduit une forte perte de compétitivité pour les produits importés du Nigeria et d'ailleurs, en particulier deux et trois ans après la dévaluation, lorsque l'inflation semble maîtrisée au Cameroun (voir graphique 37). Bien que les observations soient insuffisantes pour réaliser un test statistique, l'indice des prix des produits nigériens semble corrélé de façon positive à celui des produits camerounais, de sorte que l'écart demeure relativement constant. Ceci indique un mode de formation des prix de type oligopolistique, qui trouve une assise dans le mode d'organisation centralisé des commerçants. Ces derniers, organisés en réseaux, disposent d'un monopole qui leur permet de fixer leurs prix de manière à maximiser leurs bénéfices, tout en tenant compte de la sensibilité de la demande camerounaise⁷⁹.

En somme, même si l'évolution du taux de change effectif réel s'effectue au détriment de la rentabilité de l'activité des commerçants nigériens, le comportement des prix relatifs suggère que ceux-ci réduisent une partie de leur marge commerciale qui n'avait cessé de s'accroître auparavant. Compte tenu de l'importance de l'effet revenu, il importe de connaître l'évolution des écarts absolus de compétitivité-prix pour des produits directement substituables dans la consommation des ménages.

Evolution de l'indicateur de compétitivité-prix

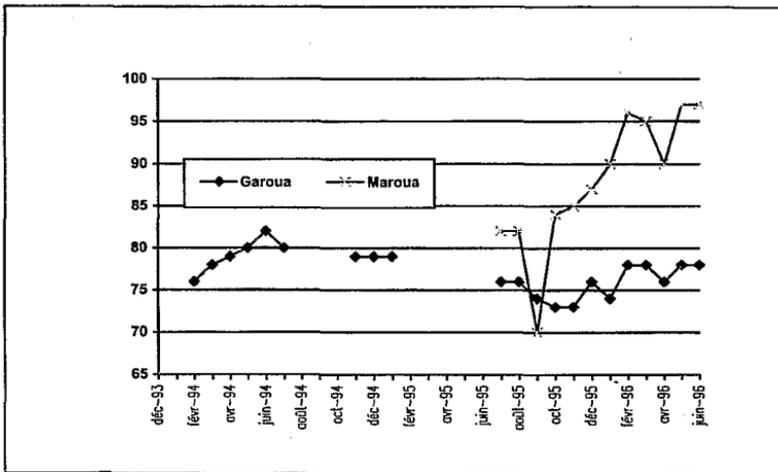
Avant la dévaluation du franc CFA, les produits nigériens étaient, en moyenne, de près de 25% moins chers que leurs homologues camerounais. Les produits nigériens dégagent déjà une marge confortable par rapport à leur prix d'achat au Nigeria, les possibilités d'amortir le choc de la dévaluation du franc CFA sont larges.

Dans le cas de Garoua, localité pour laquelle on dispose d'une série longue, la perte de la compétitivité s'avère relativement modeste six mois après la dévaluation (l'indice passe de 76% à 82%), puis enregistre une relative stabilité pendant toute

79. Pour plus de détails, voir Herrera et Massuyeau (1995) et Massuyeau (1998).

l'année 1995. Ceci, malgré le fort différentiel de taux d'accroissement des prix des produits du Nigeria par rapport aux marchandises camerounaises (fabriquées au Cameroun ou importées d'autres pays que le Nigeria) quelques mois après la dévaluation (prés de 40 points de différence entre février 1994 et janvier 1995) et malgré la diminution notable par la suite de ce différentiel (30 points en juin 1996). Un tel résultat met donc en évidence le rôle primordial des marges commerciales dans l'absorption des chocs sur le marché des changes et révèle une modalité de fixation des prix des produits nigériens proche d'un « pricing to the market » étudiée dans d'autres contextes.

Graphique 38 : Evolution de l'indicateur de compétitivité-prix dans les provinces du Nord-Cameroun (Garoua et Maroua) depuis la dévaluation du franc CFA



Source : Observatoire des frontières DSCN/DIAL

Mode de lecture : Dans le graphique 38 apparaît l'évolution d'un indicateur de compétitivité construit par l'observatoire DSCN-DIAL pour un ensemble représentatif de produits faisant l'objet des échanges transfrontaliers. L'indicateur général est la moyenne simple des prix relatifs des produits fabriqués au Nigeria ou réexportés par ce pays par rapport au prix des produits camerounais ou importés officiellement d'autres pays par le Cameroun. Une augmentation de cet indice signifie donc une perte de la compétitivité-prix du produit en provenance du Nigeria. Une valeur inférieure à 100 signifie que les pro-

duits nigériens sont en moyenne plus compétitifs que leurs concurrents du Cameroun, dans la limite de la représentativité de l'échantillon⁸⁰.

Note : L'indice de FN/FC apparaissant en décembre 1993 et janvier 1994 est composé de simplement 8 prix relatifs. Il n'a pu être reproduit à ce moment-là que pour les « produits FN contre FC ». Il permet de voir toutefois une amélioration entre le mois de décembre 1993 et janvier 1995 de ce sous-indice. L'indicateur général est une moyenne de tous les prix relatifs, y compris les prix relatifs des produits du Nigeria par rapport aux produits IC. Le sous-indicateur calculé pour Maroua est composé de 18 prix relatifs.

Au début du troisième trimestre 1995, en raison de l'augmentation des prix des produits camerounais, le gain de compétitivité est complètement annulé. Les effets de la dévaluation du franc CFA sont donc, dans ce domaine, modestes et de courte durée. C'est seulement en 1996, alors que l'inflation est totalement maîtrisée au Cameroun et que les déséquilibres persistent au Nigeria, que les produits nigériens enregistrent une forte dégradation de la compétitivité-prix, provoquant un renversement de la tendance antérieure.

Evolution des écarts de compétitivité-prix selon l'origine du produit

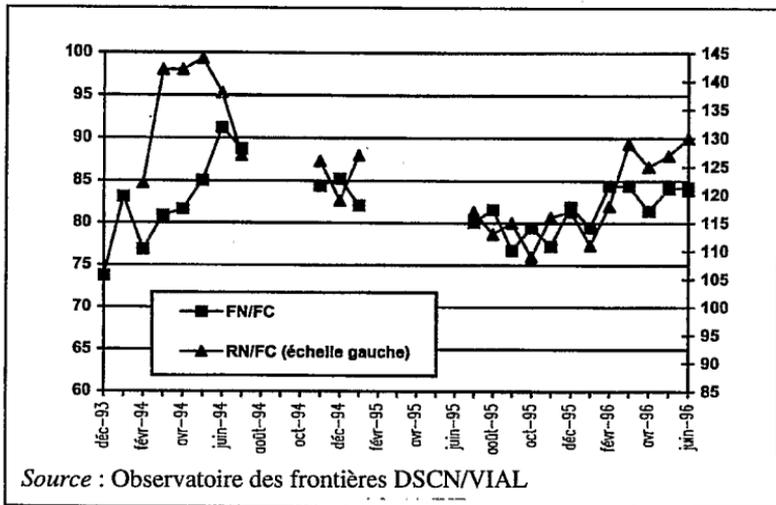
Dans l'analyse de la compétitivité des produits en provenance du Nigeria vis-à-vis des produits camerounais, il convient de distinguer ceux fabriqués localement de ceux qui sont réexportés par le Nigeria. En effet, d'une part, la dépréciation du naira n'a d'impact que sur les premiers et, d'autre part, les produits fabriqués au Nigeria sont des produits de grande consommation alors que ceux destinés à la réexportation sont plus onéreux et de meilleure qualité que les produits camerounais. La moyenne des écarts relatifs masquant ces deux origines, ceci risque de donner une vision inexacte non seulement du niveau réel des écarts de compétitivité mais aussi de leur évolution.

80. 46 prix relatifs composent l'indicateur général, et 22 prix relatifs sont ceux des produits fabriqués au Cameroun par rapport à ceux fabriqués au Nigeria.

Ainsi, à la suite de la dévaluation, l'indice d'écart de prix mesurant l'avantage des produits « made in Nigeria » sur leurs homologues fabriqués au Cameroun est passé de un peu moins de 75% à plus de 90%, soit une différence de prix de moins de 10%, insuffisante aux yeux de beaucoup de consommateurs pour compenser leur moindre qualité. Ceci est conforme à l'évolution des indices des prix étudiée précédemment, mais loin des gains suggérés par le taux de change réel bilatéral construit à partir de l'indice de prix officiel. Ces gains se sont partiellement érodés par la suite. Ainsi, depuis le deuxième semestre de l'année 1995, après une longue période de diminution, l'indicateur passe de 77 à 85 entre août 1995 et juin 1996. On observe à Garoua le même profil d'évolution des écarts de prix entre produits fabriqués au Cameroun (FC) et ceux réexportés du Nigeria (RN) avec des variations plus amples et une amélioration sensible sur le premier semestre 1996 (passage de 110 à 130 entre janvier et juin 1996). A Maroua, on retrouve la même amélioration de la compétitivité des produits camerounais, mais à un niveau supérieur (entre juillet 1995 et juin 1996, l'indicateur des produits FC par rapport aux produits RN et FN est passé de 82 à 97 points, soit une amélioration de 15 points, plus prononcée qu'à Garoua). Cette évolution a la même origine qu'à Garoua : une augmentation des prix des produits nigériens en francs CFA depuis le deuxième semestre 1995.

Ces résultats soulignent, d'une part, le rôle tampon joué par les marges commerciales des produits nigériens qui permettent de neutraliser la forte inflation au Nigeria et, d'autre part, l'influence de l'augmentation progressive des prix des produits camerounais induite par l'augmentation des prix des intrants importés et par celle des prix des produits nigériens de substitution. Les commerçants nigériens ayant toutefois une marge de manœuvre moindre qu'à la veille de la dévaluation, le commerce frontalier est sans doute moins rentable ; ce qui contribue à déprimer en partie ce commerce et à laisser plus de place aux produits camerounais. Ces derniers, à l'instar des pagnes de la CICAM, gagnent peu à peu des parts de marché et deviennent sans doute plus rentables qu'avant la dévaluation des francs CFA.

Graphique 39 : Compétitivité-prix selon l'origine des produits à Garoua



Le mode de fixation des prix des produits nigériens de type *pricing to market*, qui exclut l'utilisation de l'arbitrage commercial, oriente plutôt l'analyse de la compétitivité des produits camerounais vers l'évolution des marges commerciales. Lorsqu'elles diminuent, celles-ci érodent les gains des commerçants et contribuent à la baisse de la compétitivité des produits camerounais. Toutefois, si l'on retient l'hypothèse selon laquelle les marchandises nigériennes sont de qualité « inférieure », et considérant que les prix de ces produits ont augmenté plus que ceux des produits camerounais (réduction de l'écart de prix), on peut craindre que la baisse des revenus des ménages camerounais ne joue en faveur d'une augmentation de la demande des biens au prix systématiquement inférieur (et parfois très inférieur) aux produits camerounais, contrebalançant ainsi l'effet de l'augmentation du prix des biens importés. Il est aussi probable que la sensibilité des consommateurs camerounais à la différence de prix entre deux produits ait augmenté avec la baisse des revenus réels, survenue avant la dévaluation du franc CFA et amplifiée avec celle-ci.

En somme, même en tenant compte du différentiel d'inflation, la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 ne réussit pas à inverser le rapport de prix relatifs de la zone franc avec le Nigeria. Toutefois malgré la stabilité progressive du taux de change parallèle et le différentiel d'inflation favorable aux pays de la zone franc, les importations en provenance du Nigeria ne disparaissent pas pour autant. Les produits en provenance du Nigeria conservent en effet une compétitivité suffisante pour continuer à s'imposer sur les marchés de la zone franc. Enfin, la stabilité actuelle du taux parallèle des changes et du différentiel d'inflation offre un environnement moins déstabilisateur pour les entrepreneurs camerounais. Ainsi ces derniers recommencent, d'une part, à vendre certains produits manufacturés (piles, allumettes,...) au Nigeria, et, d'autre part, regagnent des parts de marché au Cameroun, en abaissant les prix et en élargissant leur gamme de produits (pagnes, cigarettes, piles électriques, insecticides...) afin de toucher l'ensemble des tranches de revenus.

La modernisation de l'économie et de la société

Jamais, depuis la colonisation, les problèmes ethniques n'ont avec une telle acuité occupé les devants de la scène politique en Afrique subsaharienne. Les luttes, à forte connotation tribale, des factions pour le pouvoir se multiplient et dégénèrent en conflits ouverts (Somalie, Ethiopie, Liberia, Burundi, Rwanda, Afrique du Sud, etc.). L'extension des guerres civiles déclarées ou larvées met en péril l'avenir de nombreux pays africains, dans leurs frontières actuelles.

L'après seconde guerre mondiale s'est caractérisée par une montée en puissance des mouvements de libération nationale. Des partis de type transnationaux (ou inter-territoriaux) ont vu le jour, comme le Rassemblement démocratique africain, avec Félix Houphouët-Boigny et Sékou Touré, fondé en octobre 1946 à Bamako, ou encore le Parti du regroupement africain avec Nkwame Nkrumah, qui lance le mot d'ordre des « Etats-Unis » d'Afrique en 1958. L'ère des indépendances a cristallisé l'exaltation du sentiment national. Les premiers gouvernements se sont constitués sur cette base, même si la distribution du pouvoir n'a jamais fait l'économie de savants dosages ethniques. Mais la faillite économique de la plupart des pays africains depuis la fin des années 1970 a conduit à l'ethnicisation des tensions sociales.

La question ethnique : solidarité ou discrimination ?

La tentation est forte, pour des pouvoirs politiques aux abois, d'utiliser le levier ethnique comme ultime stratégie pour rester en place. Cette stratégie peut prendre deux formes, qui selon les cas, se succèdent ou se combinent. En premier lieu, les autorités contestées attisent en sous-main les luttes tribales pour mieux se poser en garante de l'ordre et de l'unité nationale, qui a pu régner bon an mal an jusqu'alors. Ce discours est à la fois à usage interne et externe. Il trouve un écho auprès de la communauté internationale et des bailleurs de fonds, hantés par le spectre du chaos. Mais il peut aussi s'avérer efficace en politique intérieure, en exhumant certains épisodes sanglants qui n'ont pas été effacés de la mémoire collective (Cameroun, Nigeria⁸¹). En second lieu, des pouvoirs fragilisés, privés de légitimité, peuvent être tentés par un « repli sur le village ». Abandonnant leur mission fédératrice à l'échelle nationale, ils sont conduits à dénoncer les ambitions hégémoniques de contestataires allogènes et tentent d'asseoir leur autorité sur une base régionale (avant une éventuelle reconquête).

Si la question ethnique est souvent traitée du point de vue du politique, très peu de travaux se sont penchés sur sa dimension économique. L'objet de ce chapitre est d'analyser l'influence des problèmes ethniques sur la dynamique du marché du travail à Yaoundé, et plus largement, sur le mode de reproduction de la société urbaine au Cameroun. Dans ce cadre, nous chercherons à savoir s'il existe des fondements économiques aux antagonismes ethniques. Le cas du Cameroun est particulièrement intéressant pour deux raisons. Historiquement, la question eth-

81. Les derniers développements de la crise institutionnelle au Nigeria donne un nouvel exemple de ce type de manipulation des conflits ethniques par les partisans de l'ordre. Pour répondre à la contestation de M. Abiola, gagnant des élections présidentielles du 12 juin 1993 annulée par le général I. Babangida, la télévision diffuse des images des massacres au Rwanda, accompagnées du message de propagande : « *Voilà ce qui arrive quand on ne parvient plus à dialoguer* » (voir l'article de M. Maringues dans *Le Monde* daté du 14 juin 1994).

nique y a toujours eu une forte résonance, alimentant aussi bien la « culture populaire » que la « culture savante » locales. D'autre part, le pays traverse aujourd'hui la plus grave crise politique et économique qu'il n'ait jamais connue. La radicalisation de la querelle ethnique pourrait lui servir d'exutoire.

La première partie présente brièvement la problématique ethnique en Afrique telle qu'elle a été abordée par les sciences sociales et replace le débat dans le contexte camerounais actuel. La seconde partie cherche à identifier, pour Yaoundé, les principaux « lieux sociaux » qui cristallisent l'identité ethnique et affectent le mode de constitution de la ville, et sa dynamique de peuplement. Enfin, la troisième partie tente de mesurer leur influence sur le fonctionnement du marché du travail. Ce travail se situe à la croisée de deux types de recherches. Le premier s'inscrit dans la tradition des études microéconomiques, théoriques ou appliquées, portant sur la discrimination. Les travaux d'anthropologie économique constituent une seconde lignée de recherches, transversale à notre problématique.

La question ethnique au Cameroun : quelques points de repères

Aujourd'hui, le discours de l'ethnicité à l'échelle de l'Afrique paraît obligé. On ne peut nier l'irréductibilité des consciences ethniques⁸². Pourtant à la base, c'est la notion même d'ethnie qui fait problème. Les travaux anthropologiques ont pu montrer que, contrairement à une vision naïve, le groupe ethnique n'est pas caractérisé par l'homogénéité génétique de ses membres. Suivant les cas, la constitution des groupes ethniques, des ethnonymes et des identités ethniques est plus ou moins récente, et ses définitions mouvantes. Elles peuvent trouver leurs racines dans une mythologie originelle ou un ancêtre commun, ou dans une communauté linguistique, avoir été imposées de l'extérieur par d'autres groupes de population à l'occasion d'une migration ou d'une invasion, ou encore résulter d'un processus de classification « exogène », directement

82. Bayart (1989 : 65-86).

emprunté à la science coloniale. La conscience ethnique elle-même fluctue au fil du temps.

Dans ce domaine, deux approches caricaturales de l'ethnicité doivent être remises en question. Il faut renvoyer dos à dos la vision naturaliste, pour laquelle l'ethnie en Afrique est une réalité immuable remontant à la nuit des temps, et la conception selon laquelle l'ethnie est une pure invention coloniale, sous l'action conjuguée du triumvirat administrateur-missionnaire-ethnologue. Si le découpage ethnique actuel doit beaucoup aux méthodes de classification coloniales, fondée sur la différenciation des ethnies selon leur aptitude à être colonisée (cf. le projet de mise en valeur colonial), les ethnies ont une histoire⁸³. Cette dernière n'a pas commencé avec la colonisation, ni ne s'est arrêtée avec elle.

On peut distinguer trois étapes dans l'évolution du sentiment ethnique en Afrique, dont le tribalisme contemporain est le dernier avatar⁸⁴ :

- un certain équilibre précolonial, au sein duquel les structures politiques, lignagères et sociales se répondaient étroitement ;

- une résurgence coloniale : l'ethnie, qui dans bien des cas ne renvoie guère en deçà, fut alors largement fabriquée à des fins de contrôle non seulement administratif et politique, mais aussi religieux. Dans le même temps, l'ethnie est aussi devenue une expression de résistance à la colonisation (rejet de l'aliénation culturelle au nom d'un passé autochtone valorisé, voire idéalisé) ;

- une réalité néocoloniale : c'est à ce stade qu'émerge véritablement le « tribalisme », c'est-à-dire la manipulation du sentiment ethnique déjà renforcé et déformé par un demi-siècle de colonisation. Le tribalisme interfère directement dans les mécanismes de diffusion du pouvoir, dont le népotisme élargi et le clientélisme administratif sont les stigmates les plus visibles. Cette dimension, localisée au cœur même de l'Etat, va bien au-

83. Pour paraphraser le titre du livre de Chretien et Prunier (1989).

84. Coquery-Vidrovitch (1992). Bayart parle à propos du tribalisme de succédané journalistique de l'ethnicité.

delà et touche l'ensemble de la société. Aujourd'hui, l'ethnicité est un fait social majeur en Afrique, tant l'appartenance ethnique et l'appartenance de classe sont étroitement imbriquées. Dans le meilleur des cas, elle joue le rôle de régulateur social dans le processus de transition vers des sociétés de plus en plus marchandes. Dans le pire des cas, elle constitue un facteur de blocage, voire le détonateur de tensions insoutenables, en attisant la haine raciale.

L'analyse faite sur le cas ivoirien est en ce sens exemplaire⁸⁵ : elle montre comment à partir de la cristallisation coloniale, l'ethnicité est réappropriée sous une forme hybride par les différents acteurs locaux. Elle se charge de références à la société civile ivoirienne, qui lui affecte sa propre grille, et va bien au-delà des objectifs de l'administration. Finalement, la question ethnique semble légitime parce qu'elle est revendiquée par les individus eux-mêmes⁸⁶.

Historiquement, le Cameroun est un pays où la question ethnique a toujours été omniprésente. De la révolte de l'UPC (Union du peuple camerounais) aux tournants de l'indépendance, parfois interprétée en termes ethniques⁸⁷, aux revendications des anglophones, écartés du pouvoir et qui brandissent régulièrement la menace de la sécession⁸⁸, en passant par les affrontements sporadiques et localisés mais non moins sanglants entre ethnies minoritaires⁸⁹, le déplacement du pouvoir des provinces du Nord en faveur des originaires du Centre et du Sud à l'occasion du changement présidentiel de 1982, ou encore le thème récurrent de la « question bamiléké », le problème ethnique ou régional constitue une clef d'interprétation incontournable de

85. Chauveau et Dozon (1987).

86. Nous nous alignons sur une position déjà revendiquée il y a près de 15 ans par un groupe de chercheurs de l'ORSTOM. Voir Couty, Pontié et Robinau (1981).

87. On a voulu y voir deux périodes successives : une période « bassa », puis une période « bamiléké ».

88. Par exemple, suite aux dernières élections, certains responsables de provinces anglophones ont demandé leur rattachement au Commonwealth.

89. Voir par exemple les conflits récents entre Arabes chaos et kotokos dans la province de l'extrême Nord.

l'histoire économique et politique du pays. Avec près de 250 ethnies, le Cameroun constitue un *patchwork* culturel propice aux différenciations ethniques, qui paradoxalement ne sont pas nécessairement antinomiques d'un sentiment national prononcé.

L'effondrement économique du pays à partir de 1986, relativement tardif par rapport à d'autres pays d'Afrique francophone, et dont l'origine peut être largement imputée à la dynamique pétrolière, a progressivement ravivé « le tribalisme ». La régulation rentière et clientéliste de la société a été largement entamée par la compression de la manne à redistribuer⁹⁰. La légitimité du gouvernement en place en a été fortement affaiblie et la lutte pour le pouvoir d'Etat avivée. Dans cette conjoncture, on observe une montée en puissance des associations « politico-culturelles »⁹¹ dont les réseaux d'influences plus ou moins occultes s'étendent et les positions se radicalisent. De plus, les difficultés de la vie quotidienne et la polarisation politique conduisent à des scènes de violence où certains groupes sont livrés à la vindicte populaire. On peut citer les manifestations d'hostilité à l'égard des étrangers taxés d'incivisme fiscal, ou encore les scènes de pillage des commerces bamiléké dans les provinces Sud et Centre suite à l'élection présidentielle d'octobre 1992, et dont on peut douter qu'elles aient été totalement spontanées.

Au-delà de ce constat, le Cameroun présente la particularité de connaître un débat public intense autour de la question ethnique. Elle passionne l'opinion et alimente les chroniques journalistiques. La libéralisation récente de la presse et l'éclosion de nouveaux titres démultiplient les possibilités d'expression du point de vue ethnique. L'engagement des intellectuels camerounais dépasse largement le cadre des médias, et la querelle ethnique transparaît dans nombre d'ouvrages « savants », notamment en sciences humaines. La constance du thème ethnique semble à ce point répandue qu'un auteur camerounais a pu qualifier de « sociologie tribale » près de 90% des études régionales

90. A cet égard, il serait intéressant de s'interroger sur les liens qu'entre-tiennent demande démocratique (où interfère la dimension ethnique) et dynamique économique.

91. Comme ESSINGAN pour les Bétis ou LAAKAM pour les Bamilékés.

de type universitaire entreprises au cours de ces vingt dernières années⁹². Il définit cette « perversion partisane » comme l'étude de sa propre ethnie avec une tendance hagiographique prononcée.

On peut se faire une idée précise claire de l'abondante littérature sur le thème « tribal » avec le livre d'E. Mbuyinga. Ce dernier, haut responsable de l'UPC, dénonce la « tribalisation » des problèmes politiques au Cameroun, au nom de la construction de l'unité nationale et, plus particulièrement, cherche à démonter le mythe du problème bamiléké. Cette dernière thématique est sans doute celle qui domine la littérature ethnique au Cameroun, et l'exacerbation du conflit a atteint un point d'orgue ces dernières années avec la publication de deux textes en 1987 : le premier stigmatisant « l'ethnofascisme » des ressortissants de l'Ouest pour leurs ambitions hégémoniques, et le second, écrit par des prêtres, dénonçant un plan de « bamiléki-sation » de la hiérarchie catholique⁹³. Nous ne développerons pas ici ces polémiques, si ce n'est pour mentionner que l'intérêt pour la spécificité bamiléké dans les écrits ethnologiques est ancien. Il remonte au moins au temps de la colonie. Aujourd'hui, deux traditions alimentent le débat. Dans la première, les Bamiléké sont accusés de nourrir des visées impérialistes et de chercher à s'emparer de tous les pouvoirs au Cameroun, à partir de leur position de force acquise dans la sphère économique et financière. La seconde est le fait d'auteurs, eux-mêmes bamiléké, qui entretiennent le mythe de l'exception bamiléké et, pour qui, ceux-ci doivent leur réussite en affaires à des qualités intrinsèques que ne posséderaient pas les autres populations du Cameroun (« le peuple bamiléké est dynamique »)⁹⁴.

92. Mbuyinga (1989).

93. Ndajana (1987) ; « Un éclairage nouveau : Mémoire (pour information) à l'attention de leurs Eminences le Cardinal préfet de la sacrée congrégation pour l'évangélisation des peuples ; le Cardinal de la sacrée congrégation des évêques », lettre signée par environ 50 prêtres autochtones de l'archidiocèse de Douala, mars 1987

94. On peut citer dans cette veine, Dongmo (1981) et Pokam (1986).

Yaoundé : un pluri-ethnisme de façade?

En 1957, la population camerounaise de Yaoundé comptait 53 000 personnes. En 1993, soit 35 ans plus tard, 782 000 nationaux y résident, soit un taux de croissance annuel de 8%. Au cours de cette période, la composition ethnique de la capitale change profondément. Le poids des populations d'origine locale (Béti et assimilés) régresse au bénéfice des autres groupes ethniques, et plus particulièrement des Bassa et des Bamiléké, qui s'accroissent à un rythme proche de 10% par an. Principalement sous l'influence de cette dynamique migratoire différentielle, les Bamiléké voient leur poids passer de 19,3% à 33,3%, tandis que dans le même temps, le groupe béti perd la majorité absolue qu'il détenait largement en 1957 avec 60% et il ne compte plus que 41% de la population camerounaise en 1993.

Quant aux étrangers, leur présence a fortement diminué depuis 1957. En 1993, Yaoundé en compte à peine 1%, alors qu'ils représentaient près de 10% de la population de la capitale trente-cinq ans plus tôt. L'enquête a permis de recenser 7000 Africains non camerounais, correspondant à un taux de croissance annuel de 4,5% sur la période, et moins de 2000 européens et assimilés, alors qu'ils étaient plus du double en 1957.

Tableau 58 : Evolution de la composition ethnique de Yaoundé : 1957-1993

L'endogamie ethnique en milieu rural est bien documentée

GROUPES ETHNIQUES	Population en 1957	Population en 1993	Taux de croissance annuel moyen
Mbamois	3 200	51 200	8,2
Bassa	4 100	92 300	9,3
Bamiléké	9 600	273 600	10,0
Béti	31 600	319 000	6,8
Autres	4 200	45 500	7,0
TOTAL	52800	781600	7,9

Source : Enquêtes 1-2-3, DIAL/DSCN, nos propres calculs. Il s'agit de la population camerounaise de la ville.

par les anthropologues depuis le début des années 1960⁹⁵. En revanche, les études sur ce thème en ville sont plus rares. Certains travaux ont montré l'existence d'une tendance à la concentration ethnique dans certains quartiers, les villes africaines se présentant plus comme la juxtaposition de « constellations villageoises » que comme un espace « aplani » et homogène, résultat du brassage urbain. Souvent, d'ailleurs, le nom des quartiers témoigne de cette diversité. Cependant les analyses plus précises font défaut.

Si Yaoundé apparaît aujourd'hui comme une ville pluri-ethnique, le contraste est frappant entre la diversité des populations de toutes origines qui la compose et l'extraordinaire persistance du lien ethnique dans la constitution des ménages. La « civilisation urbaine » a été, jusqu'ici, incapable de gommer les particularismes régionaux et de promouvoir un véritable brassage ethnique, à l'échelle du noyau domestique. La cellule familiale n'est pas affectée par la mixité. Elle se reproduit presque exclusivement sur une base ethnique. Par nécessité, la ville multiplie les occasions de contacts entre individus d'origines différentes, sans pourtant réussir à dissoudre ou remettre en question des structures familiales de type traditionnel. Ces dernières constituent le principal centre de cristallisation des cultures locales. On se côtoie en ville, mais on ne se mélange pas.

Le taux d'exogamie ethnique est négligeable. Au niveau le plus fin de notre nomenclature en 28 ethnies, à Yaoundé, moins de 2% des conjoints sont d'une ethnie différente de celle du chef de ménage. Les deux seuls groupes, où cette norme quasi absolue est légèrement remise en question, sont les ménages de chef bassa et les « autres ». Mais, même dans ces cas, le taux d'endogamie reste très élevé, avec respectivement 93% et 94%. Pour ces deux groupes, les conjoints allogènes se recrutent chez les Bété. Le choix du conjoint est cantonné au sein du groupe ethnique d'origine. Rares sont donc les individus qui dérogent au principe qualifié de « tribalisme matrimonial »⁹⁶. Cette loi qui régit le mariage et le concubinage se retrouve au niveau du

95. Voir Couty, Pontié et Robinau (1981).

96. Mbock (1990).

ménage dans son ensemble. Ainsi, la proportion de ménages mono-ethniques, tous membres confondus, dépasse 98%. Elle est supérieure à 99,5% dans trois des cinq groupes : mbamois, bamiléké, et bété. Ce résultat découle du précédent pour les enfants du chef de ménage et de son conjoint⁹⁷. Mai, il montre aussi que, même dans le cas de familles élargies, l'accueil d'un membre non apparenté au chef de ménage est conditionné par son appartenance ethnique.

Étant donné l'importance de la famille comme vecteur de diffusion des valeurs et des pratiques, on peut en déduire que l'ethnicité est un facteur d'identité sociale de premier ordre. Ces résultats remettent totalement en question les discours « développementalistes » des années 60-70, selon lesquels, les ethnies devaient se dissoudre en ville dans les grands brassages citadins, la croissance et l'émergence de nouveaux acteurs, fruit des recompositions sociales (classes-sociales).

Tableau 59 : Homogénéité ethnique des ménages

CHEF DE MENAGE	AUTRES MEMBRES DU MENAGE/CONJOINT (%)											
	Mbamois		Bassa		Bamiléké		Béti		Autres		Total	
Mbamois	99,7	99,6	0	0	0,2	0,4	0,1	0	0	0	100	100
Bassa	0	0	97,9	92,8	0	0	2,1	7,2	0	0	100	100
Bamiléké	0	0,2	0,3	0,7	99,7	99,1	0	0	0	0	100	100
Béti	0,1	0,4	0,2	0,5	0,1	0	99,5	99,1	0,1	0	100	100
Autres	0,1	0,7	0	0	0	0	1,5	5,2	98,4	94,1	100	100

Source : Enquêtes 1-2-3, DIAL/DSCN, nos propres calculs.

Mode de lecture : Pour chaque groupe ethnique du chef de ménage, nous avons calculé la proportion des autres membres du ménage appartenant aux différents groupes ethniques (première colonne) ainsi que la répartition des conjoints par groupe ethnique, lorsque le chef avait au moins un conjoint (deuxième colonne). Ainsi, chez les ménages dont le chef est « bassa ou assimilé », 97,9% des autres membres du ménage sont eux aussi « bassa ou assimilés », mais « seulement » 92,8% de leurs conjoints appartiennent au même groupe ethnique.

97. Comme les chefs de ménage et leurs conjoints appartiennent en général à la même ethnie, leurs enfants aussi.

Les préférences politiques des Camerounais⁹⁸ sont très clairement de nature régionale (cf. tableau 6). A l'échelle nationale, ceux originaires des provinces du Centre, de l'Est et du Sud, à dominante bété, se montrent beaucoup plus favorables au parti au pouvoir (le RDPC) et à ses partenaires (le MDR) que leurs compatriotes. Ainsi, 46% des natifs de ces trois provinces considèrent ces deux partis comme les plus proches de leurs convictions, alors qu'à peine 5% des natifs des provinces de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest sont dans ce cas. Ces derniers penchent plutôt pour le SDF ou d'autres partis d'opposition⁹⁹. Un troisième pôle se dessine dans le paysage politique camerounais, mettant en évidence l'implantation de l'UNDP principalement chez les nordistes (province du Nord, de l'extrême Nord et de l'Adamaoua). Quant à la province du littoral, c'est celle qui semble la moins polarisée autour d'un parti politique, le RDPC et l'opposition se situant au coude à coude, à parité avec les indécis. La dimension ethnique des affinités politiques est encore plus évidente lorsqu'on étudie les résultats du sondage sur la seule ville de Yaoundé. Alors que 72,2% des originaires des deux provinces anglophones et de l'Ouest résidant à Yaoundé se déclarent proches de l'opposition, seulement 13,4% des originaires du Centre de l'Est et du Sud affichent cette sensibilité.

L'identité ethnique apparaît donc bien comme un facteur susceptible d'entraver le processus d'homogénéisation de la

98. Les antagonismes ethniques trouvent une traduction directe dans le champ politique, comme le montre la polarisation régionale du vote aux élections présidentielles de 1993. Cependant, nous n'utiliserons pas ces données pour illustrer cette réalité, compte tenu des nombreuses irrégularités qui ont entaché le scrutin, et qui ont justifié une large contestation des résultats officiels. En revanche, le sondage réalisé par le CRETES en 1993 donne une image relativement fiable de la sensibilité politique des Camerounais en fonction de leur province d'origine.

99. A un niveau plus fin, il convient de distinguer les anglophones, les plus largement acquis au SDF (48% dans le Nord-Ouest et 33% dans le Sud-Ouest), des originaires de l'Ouest plus circonspects à l'égard de ce parti. S'ils rejettent la coalition au pouvoir (moins de 5% sont proches du RDPC, contre 3% au Nord-Ouest mais 20% au Sud-Ouest), ils ne se reconnaissent pas dans le SDF (22% lui accordent leur faveur).

société camerounaise, aussi bien dans sa dimension politique que dans sa dimension économique. D'un côté, elle risque de fragiliser la formation d'une conscience nationale et la construction d'un Etat de droit démocratique. De l'autre, elle favorise les phénomènes discriminatoires qui remettent en question l'objectif de répartition équitable des fruits de la croissance, ou, dans la conjoncture camerounaise actuelle, du poids de la récession. En particulier, l'existence de filières ethniques peut créer de graves distorsions dans l'allocation des facteurs et dans les mécanismes de fonctionnement du marché du travail, hypothèse examinée dans la partie suivante.

Tableau 60 : Sensibilité politique par province d'origine en 1993

PROVINCE D'ORIGINE	SENSIBILITE POLITIQUE					
	Aucune	RDPC- MDR	SDF- opposition	UNDP	Divers	Total
Centre, Sud, Est	26,5	46,0	15,0	1,5	11,0	100
Ouest, Nord-Ouest, Sud-Ouest	30,0	5,4	61,6	1,3	2,7	100
Adamaoua, Nord, Extrême- Nord	25,5	31,9	8,3	30,9	3,4	100
Littoral	26,9	25,4	28,3	3,0	16,4	100
Total	27,4	26,5	30,5	8,7	6,9	100

Source : CRETES, 1993, nos propres calculs. Ce sondage a été réalisé par la méthode des quotas, à l'échelle nationale, et porte sur 842 personnes.

Au cœur du marché du travail : les tribus impuissantes

Une longue tradition des sciences sociales en Occident a coutume d'opposer les sociétés industrielles, fondées sur le principe du marché, et les sociétés des pays en voie de développement, où prédominent les relations de parenté et de réciprocité. En particulier, on fait souvent grief aux relations marchandes d'empiéter sur le domaine de la parenté dans les pays du Nord, alors qu'à l'inverse, au Sud, les rapports de parenté sont censés brider ou dévoyer le « marché ». Pour les économistes libéraux, la promotion du marché, notamment à travers les programmes d'ajustement structurel, est conçue pour libérer les énergies potentiellement créatrices de richesses du carcan des traditions locales, perçues comme un facteur de retard économique. En

réalité, ces deux sphères sont loin de s'opposer aussi radicalement, et s'interpénètrent largement¹⁰⁰.

Nous chercherons ici à mettre en lumière le poids des identités ethniques et le rôle des filières professionnelles, s'organisant sur cette base, sur la dynamique macroéconomique du marché du travail à travers le chômage, l'accès à l'emploi, les revenus et, dans une perspective plus large, à travers « l'ethos économique » des différentes ethnies.

La récession qui affecte le Cameroun depuis près d'une décennie s'est accompagnée d'une montée inexorable du chômage urbain. En dix ans, le taux de chômage est passé de 7,3% à 24,6%. Cette poussée est le premier signe de l'incapacité du marché du travail à absorber des contingents de plus en plus importants de jeunes qui cherchent un emploi. La raréfaction de la demande de travail, notamment formelle, s'est-elle traduite par une vulnérabilité différentielle des principaux groupes ethniques au risque de chômage ?

Les taux de chômage par ethnie varient du simple au double, le groupe bassa étant le plus touché avec 28,9%, tandis que les autres ne comptent que 14,3% de chômeurs. Mais, fait remarquable, les deux principaux groupes ethniques, les Bamiléké et les Bété, auxquels on a coutume de prêter des modes d'insertion dans l'économie marchande et de relations au travail très différents, se caractérisent par des taux de chômage identiques (respectivement 25% et 25,2%). Au-delà des simples taux de chômage, il convient de savoir si le facteur ethnique exerce une influence propre sur la probabilité individuelle de chômage, ou si les variations observées au niveau agrégé ne sont que le reflet de différences dans la composition de la main-d'œuvre (âge, qualification, etc.), elles-mêmes jouant cette probabilité. Les régressions logistiques permettent de répondre à ce type de questions. Il apparaît clairement que l'ethnie ne joue pas de façon déterminante sur la probabilité de se retrouver au chômage. Plus généralement, aucune catégorie de population n'est

100. Comme le montre Geschiere à partir des relations matrimoniales des Maka du Cameroun, Geschiere (1994).

101. Voir Roubaud (1994).

aujourd'hui épargnée par le chômage qui sévit à Yaoundé, et plus que les caractéristiques individuelles, c'est la date d'entrée sur le marché du travail qui régule l'accès à l'emploi ou son exclusion.

Une fois mise en évidence l'influence négligeable de l'identité ethnique sur le chômage, il reste à s'interroger sur son poids dans le mode de mise au travail des camerounais de la capitale, et le type d'emploi qu'ils occupent. Dans ce domaine, si un certain nombre d'idées reçues se trouvent confortées, d'autres au contraire sont totalement invalidées. Ainsi, les Bamiléké sont bien ceux dont la propension à intégrer le secteur public (administrations et entreprises parapubliques) est la plus faible. Les nordistes partagent avec les Bamiléké cette sous-représentation dans le public, mais sans doute pour des raisons différentes. En effet, ils se caractérisent par un très faible niveau de formation scolaire, critère essentiel de recrutement dans l'administration, notamment pour les postes qualifiés, ce qui n'est pas le cas des Bamiléké. Mais l'orientation massive des Bamiléké vers le secteur privé (qu'elle soit choisie ou subie), qui emploie plus de 80% d'entre eux, correspond plus à une prédilection pour le secteur informel que pour le secteur privé formel. Le secteur informel constitue la modalité privilégiée d'insertion sur le marché du travail, les deux tiers de la main-d'œuvre bamiléké exerçant dans ce secteur.

A l'inverse, ce n'est pas le groupe des Béti et assimilés, à qui l'on fait souvent grief d'être injustement favorisé par le pouvoir politique actuel au nom du tribalisme, qui montre la plus forte préférence pour les postes du secteur public. Leur taux de pénétration dans l'administration est à peine supérieur à la moyenne. Le mythe du fonctionnaire béti tombe dans la mesure où 41% des personnes ayant un emploi public appartiennent à ce groupe, soit exactement la proportion qu'il occupe dans l'ensemble de la population active de Yaoundé. De ce point de vue, la vocation de service public est une spécificité proprement bassa. Près de la moitié d'entre eux travaillent dans le secteur public, et 42,5% sont fonctionnaires, soit une propension à investir ce type d'emploi deux fois supérieure à celle des autres communautés ethniques.

Tableau 61 : Type d'emplois par groupe ethnique

GROUPE ETHNIQUE	SECTEUR INSTITUTIONNEL				TOTAL
	Administration publique	Entreprises publiques	Secteur privé formel	Secteur informel	
Mbamois	26,8	5,2	8,8	59,2	100
Bassa	42,5	6,2	18,9	32,4	100
Bamiléké	16,4	3,3	13,5	66,8	100
Béti	23,5	7,4	12,1	57,0	100
Autres	19,3	2,8	17,7	60,2	100
Total	23,1	5,4	13,5	58,0	100

Source : Enquêtes 1-2-3, DIAL/DSCN, nos propres calculs.

L'inégale répartition des différentes ethnies par secteurs institutionnels s'accompagne de spécialisations dans certains types d'emplois. Ainsi, les nordistes investissent plus souvent que les autres les professions de gardien, personnel de protection, ou encore dans l'industrie alimentaire (cf. les vendeurs de brochettes du quartier de la briqueterie). Les Bamiléké marquent leur spécificité par une forte concentration dans les activités commerciales, dont ils occupent près de la moitié des emplois à Yaoundé, et aussi comme chauffeurs de taxis. Naturellement, le caractère informel des emplois qu'ils occupent se traduit par le plus faible taux de salarisation de tous les groupes ethniques (moins de 40%), correspondant à une sur-représentation chez les travailleurs à leur compte, les apprentis et les aides familiaux. Ils exercent plus souvent dans des unités de petite taille, et des installations précaires, comme ambulants, travailleurs à domicile ou sur les marchés. La principale caractéristique des Bassa, nous l'avons vu, est leur prédilection pour la fonction publique, dont ils constituent un quart des effectifs, et pour le salariat. Leur attirance pour les postes de fonctionnaires est valable aussi bien pour les hommes que pour les femmes, même si ces dernières occupent plutôt des emplois de qualification intermédiaire d'employées de bureau (agents administratifs, dactylo, secrétaires) tandis que les hommes se situent plus haut dans la hiérarchie salariale, comme cadres intermédiaires ou supérieurs. Les Béti, quant à eux, ont la particularité de dominer l'agriculture urbaine et périurbaine (aussi bien pour le vivrier que pour les produits de rente comme le cacao). Mis à part ce trait, qui s'explique largement par leur origine géographique

locale, le type d'emploi qu'ils occupent est assez proche de celui de l'ensemble de la population active. Il est intéressant de noter qu'aucune ethnie ne se distingue des autres par sa propension élevée à exercer des emplois manufacturiers, à l'exception des Bassa très largement sous-représentés dans ce secteur. Un peu plus d'un emploi sur dix provient du secteur de transformation, marquant la faiblesse de la base industrielle à Yaoundé : 7% des Bassa y sont employés contre environ 13% pour les autres ethnies.

Comme dans le cas du chômage, il est nécessaire de vérifier si l'inégale répartition des emplois par secteur institutionnel suivant l'ethnie provient de cette appartenance en tant que telle ou si c'est le reflet d'autres facteurs qui lui sont corrélés. Encore une fois, les régressions logistiques que nous avons testées sont éclairantes. Globalement, l'effet spécifique de l'ethnie sur la probabilité de travailler dans tel ou tel secteur joue peu (coefficients souvent non significatifs ou faibles). Les différences qui peuvent être observées dans la répartition des emplois par secteur institutionnel pour trois groupes ethniques (bété, mbamois et autres) proviennent uniquement d'effets de composition. Deux groupes cependant se démarquent des autres. Les Bassa, qui montrent une plus forte propension à exercer dans le secteur formel, et plus spécifiquement dans le secteur public, et les Bamiléké sous-représentés dans l'administration et concentrés dans le secteur informel. L'appartenance ethnique semble donc bien constituer un facteur explicatif du choix du secteur d'emploi, mais il est très secondaire.

L'analyse des fonctions de gains permet de mesurer l'impact spécifique de l'ethnie d'origine sur le montant des revenus perçus de l'exercice d'un emploi. On peut estimer ainsi dans quelle mesure les écarts éventuels des revenus moyens des différentes ethnies s'expliquent par une discrimination sur le marché du travail (à travail égal, l'appartenance ethnique conduit à des rémunérations différentes) ou bien proviennent d'autres facteurs : par exemple, le fait que certaines ethnies investissent des secteurs d'activité plus rentables, ou encore accordent un poids plus important à l'acquisition d'un diplôme, etc. La prise en compte des effets de structure montre que l'appartenance ethnique n'exerce aucune influence spécifique sur les niveaux

de revenus. Si en moyenne, le groupe bamiléké perçoit 8,2% de moins que son homologue bété, cet écart s'explique entièrement par la composition différente de la main-d'œuvre des deux groupes. En particulier, le facteur ethnique joue un rôle totalement négligeable sur le niveau de revenu, alors que l'appartenance sociale, approchée par la catégorie socioprofessionnelle des individus, est, elle, au contraire, déterminante.

Au terme de cette étude, on est confronté à un paradoxe apparent. D'un côté, l'ethnie apparaît bien comme un facteur déterminant de l'identité sociale des Camerounais. La migration, les codes propres à la ville, n'ont pas réussi à dissoudre les liens communautaires qui constituent toujours le socle des relations sociales du Cameroun urbain contemporain. Trois domaines où la dimension ethnique joue de façon prépondérante se distinguent : les relations matrimoniales et familiales, le recrutement de la main-d'œuvre notamment dans le secteur informel et l'existence de réseaux de solidarité et, enfin, le champ du politique. De l'autre, l'analyse de la structure du marché du travail tend à prouver que l'appartenance ethnique ne joue qu'à la marge sur ses performances (chômage, accès à l'emploi, rémunération, etc.), alors qu'on aurait pu être en droit de prédire le contraire, non seulement au vu des résultats précédents, mais aussi à « l'ouïe » de l'opinion publique sur ce thème aujourd'hui dans le pays.

Pour lever le paradoxe de ces deux séries de faits contradictoires, il faut s'interroger sur les mécanismes régulateurs du marché du travail, susceptibles de contrecarrer la « pression ethniciste » au cloisonnement ethnique du marché. De ce point de vue, il convient de distinguer deux types de marchés du travail : celui où les institutions formelles régulent l'allocation des facteurs et la demande de travail, et celui où le marché est le principal facteur d'ajustement.

Dans le secteur formel, où interviennent l'administration, les entreprises parapubliques et les entreprises privées formelles, deux types de régulateurs peuvent être invoqués pour limiter le rôle des filières ethniques dans le recrutement de la main-d'œuvre : la législation du travail, d'une part, et le système scolaire, de l'autre. En ce qui concerne les rémunérations, et jusqu'à la promulgation du nouveau code du travail en 1992, les

salaires étaient régis par décret, suivant une grille très contraignante. Ainsi, pour le secteur privé, la grille salariale fixait la rémunération de base en fonction de trois critères : la qualification, l'ancienneté et la zone géographique (pour prendre en compte les écarts de niveaux de prix entre les régions). Une grille équivalente existe pour le secteur public. Dans ce dernier secteur, et plus particulièrement dans l'administration, la grille salariale se double de procédures d'embauches beaucoup plus réglementées que dans le secteur privé. Le diplôme joue le rôle de filtre principal lors des concours de recrutement, tout spécialement pour les postes d'encadrement. De plus, les processus de sélection sont soumis par la loi à une politique de quotas. Les candidats à certains examens et concours sont identifiés par province d'origine, dans le but de respecter le poids démographique de chaque groupe régional, et indirectement des différentes ethnies¹⁰². Cette double tutelle du niveau de formation et de l'ethnie sur la gestion des emplois publics assure globalement une certaine représentativité des différentes composantes ethniques de la société camerounaise¹⁰³.

Ces modalités de contrôle du recrutement et des rémunérations, bien sûr, n'excluent pas les dérives. Dans nombre de cas, parfois dénoncés par la presse, les textes officiels et les procédures légales ont été aménagés ou dévoyés. L'anonymat de rigueur a pu permettre de placer des frères, des parents ou des « compatriotes » (attributions de bourses, passage d'examens et de concours) et le népotisme n'est pas rare. Pourtant, ces dérogations frauduleuses à la règle restent suffisamment localisées pour ne pas remettre en question une certaine forme d'équilibre ethnique, ainsi que le montre la répartition des emplois. Comme la plupart des pays où les tensions ethniques sont fortes, les autorités du Cameroun sont confrontées au délicat problème de l'arbitrage entre équité (assurant la représentation des minorités) et efficacité (suivant laquelle les postes offerts devraient être affectés en fonction de la seule compétence), où

102. Décret n° 82-407 du 7 septembre 1982.

103. Nos données portant sur la ville de Yaoundé, où les anglophones sont ultra-minoritaires, ne nous permettent pas de juger de l'éventuelle mise à l'écart des ressortissants de ces provinces des postes publics.

raison politique et raison économique s'affrontent. La flexibilisation récente du cadre légal régulant le marché du travail, censée faire pencher la balance en faveur de l'efficacité économique pourrait s'accompagner d'effets pervers, en limitant les garde-fous aux dérives tribalistes.

En fait, le système scolaire a un double effet régulateur sur le marché du travail. Comme on l'a vu, le diplôme conditionne l'accès aux emplois formels, garantissant une certaine forme de méritocratie. Mais, au-delà, le système scolaire camerounais, largement inspiré des systèmes français et britannique, façonne les mentalités. C'est un puissant facteur de nivellement et d'homogénéisation des aspirations de ceux qui y sont passés, et plus particulièrement des jeunes. Or, le Cameroun a eu une politique particulièrement active en matière d'éducation, et la carte scolaire semble avoir été jouée par tous les groupes ethniques, quoiqu'à des degrés variables. L'école est sans doute le premier moteur de la prédilection des jeunes pour les emplois publics, en légitimant par les valeurs qui y sont professées le salariat comme la voie royale d'insertion professionnelle, sinon comme l'unique.

**Tableau 62 : Investissement scolaire des générations
par groupe ethnique**
(proportion de ceux qui ont atteint le secondaire)

GROUPE ETHNIQUE	FEMME		HOMME		TOTAL	
	20-30 ans	40 ans et plus	20-30 ans	40 ans et plus	20-30 ans	40 ans et plus
Mbamois	76,5	25,7	82,0	50,8	79,4	39,3
Bassa	84,5	33,2	94,5	77,5	88,9	53,9
Bamiléké	74,7	24,1	78,2	54,1	76,5	43,2
Béti	73,0	19,9	78,6	51,9	75,8	35,3
Autres	39,0	15,1	53,0	26,3	45,5	23,7
Total	73,6	23,1	79,1	53,2	76,4	39,5

Source : Enquêtes 1-2-3, DIAL/DSCN, nos propres calculs.

Dans le secteur informel, les institutions formelles ne peuvent pas être invoquées pour atténuer les options ethniques. Par définition, ce secteur échappe largement au cadre législatif en vigueur. Son fonctionnement est déterminé au niveau macro-économique. C'est la demande de biens informels qui homogénéise les distorsions potentielles sur le marché du travail, comme le recrutement ethnique de la main-d'œuvre.

Nous avons montré ailleurs que l'emploi dans le secteur informel est sensible à l'écart de l'espérance de gains entre salaires formels et rémunérations des entrepreneurs informels¹⁰⁴. Cette dernière est directement fonction des prix pratiqués par ce secteur. Or, le secteur informel camerounais se caractérise par la prépondérance de l'ajustement offre/demande et la flexibilité des prix. Presque exclusivement tourné vers la satisfaction des besoins des ménages, c'est le comportement de ces derniers qui détermine le niveau de demande qui lui est adressé, et donc les prix qu'il peut fixer sur le marché. Interrogés sur les raisons qui les ont amenés à choisir tel ou tel fournisseur, les ménages brosent un panorama particulièrement explicite des avantages respectifs des secteurs formel et informel. Chez le premier, on va chercher des produits de qualité. Quant au second, il fournit les biens et les services aux prix les plus faibles. Ce résultat est d'autant plus robuste qu'on le retrouve au niveau de chaque poste de la nomenclature, aussi bien pour la consommation que pour l'investissement-logement. Cette propension des consommateurs à faire jouer les prix lorsqu'ils s'approvisionnent dans le secteur informel touche uniformément toutes les ethnies. En situation de compression des revenus (avant dévaluation), les ménages usent de la concurrence féroce entre producteurs informels pour obtenir les meilleures conditions d'achat. Quelle que soit l'ethnie considérée, l'accueil familial accordé au client, modalité à travers laquelle on peut mesurer le poids des solidarités ethniques dans le choix du fournisseur, est mentionné dans moins de 2% des cas (1,2% pour les Bassa et 2,4% pour les Mbamois et les autres ethnies). Quant aux deux groupes dominants, les Bété et les Bamiléké, ils présentent une remarquable similitude dans leurs comportements d'achat. La flexibilité des prix et le marchandage généralisé pratiqués par les consommateurs, toutes ethnies confondues, ne signifient pas que ceux-ci ne privilégient pas « leurs frères de tribus ». Mais la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages et la concurrence acharnée de producteurs confrontés à une demande en baisse limitent fortement l'impact macro de ces choix personnalisés.

104. Voir Cogneau, Razafindrakoto et Roubaud (1996).

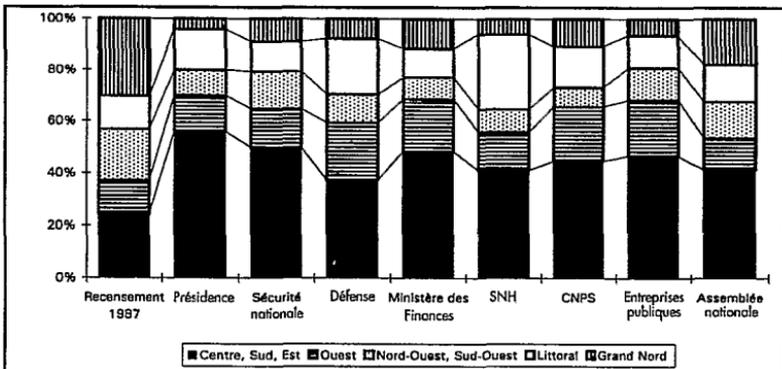
L'homogénéisation par le marché des conditions d'activité dans le secteur informel est d'autant plus efficace, qu'à Yaoundé, ce dernier produit des biens relativement peu élaborés et peu différenciés, et qui demandent des compétences techniques limitées. Plus la concurrence entre producteurs ou commerçants informels est forte, plus les barrières à l'entrée pour s'installer sont faibles, et plus les possibilités de spécialisations ethniques sont réduites. En revanche, plus le pouvoir de marché des unités de production est important, plus elles peuvent fixer leur prix et adopter des comportements de marge, et plus les entrepreneurs sont à même de s'abstraire de la concurrence et donc de différencier leurs modes de gestion, notamment en laissant jouer leurs préférences ethniques éventuelles. Cette situation s'applique au secteur informel « haut de gamme », et plus encore aux P.M.E. On pourrait trouver là un élément d'explication des résultats des travaux anthropologiques qui insistent sur l'importance des caractéristiques ethniques et des barrières non financières sur les résultats économiques des entreprises.

Malgré la dimension ethnique de nombreux aspects de la vie sociale, les principaux régulateurs du marché du travail de la capitale (institutions et lois du marché) ont réussi à limiter l'importance des discriminations ethniques. Les difficultés que rencontrent aujourd'hui les ménages, conséquence de la grave récession dont a souffert le pays, affectent les différents groupes ethniques de façon similaire. Ils subissent tous la réduction de la demande de travail de la part des entreprises formelles publiques et privées, la baisse des revenus, et pâtissent également de la dégradation des conditions d'existence. Ils se partagent équitablement le fardeau de la dette sociale.

Contrairement aux mythes en vigueur, les profils des deux groupes ethniques dominants, bamiléké et bété, se caractérisent plus par leurs ressemblances que par leurs divergences. En revanche, cette analyse a mis en lumière la forte spécificité du groupe bassa et, dans une moindre mesure, des nordistes de Yaoundé. L'étude de ces spécificités demanderait à être approfondie, notamment celle du rapport original à l'éducation. L'approche statistique que nous avons adoptée a, bien sûr, ses limites. En particulier, si elle permet de traiter correctement du problème du « grand nombre », elle est totalement inappropriée

pour identifier les stratégies de sous-populations peu nombreuses, mais dont le poids économique ou politique est sans commune mesure avec leur poids démographique. Ainsi, nous avons pu montrer qu'aucun groupe ethnique n'était exclu des postes de l'administration. Par contre, il est impossible de vérifier, à partir d'enquêtes aléatoires, si les postes stratégiques, les véritables lieux du pouvoir (portefeuilles ministériels, dirigeants des grandes entreprises publiques) sont équidistribués ou, au contraire, dominés par un groupe ethnique particulier. Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de mobiliser d'autres types de sources (sources administratives, annuaires, monographies, etc.). Cependant, il semble qu'effectivement au Cameroun l'entourage présidentiel actuel soit assez peu diversifié. Cet état de fait est la source de légitimes récriminations. Mais il faut récuser les discours qui affirment que l'ensemble des Bété et assimilés bénéficient d'un traitement de faveur et sont associés directement au pouvoir. De la même manière, nous avons pu montrer que l'esprit d'entreprise dont on affuble souvent les seuls Bamiléké, qui sont censés contrôler le secteur informel, n'est nullement l'apanage exclusif de ce groupe. Par contre, nous n'avons pas étudié l'origine ethnique des grands entrepreneurs privés du pays, qui pourrait elle aussi être fortement polarisée. A notre connaissance, aucune étude fiable et exhaustive n'a été menée sur ce thème.

Graphique 40 : Répartition du personnel d'encadrement de différentes administrations par région d'origine



Source : Cameroon Post Special, n° 173, 20-26 juillet 1993, p.8-9. Les expatriés ont été exclus du graphique.

L'école en crise : l'effort de scolarisation remis en cause

Un formidable investissement éducatif jusqu'au milieu des années 1980

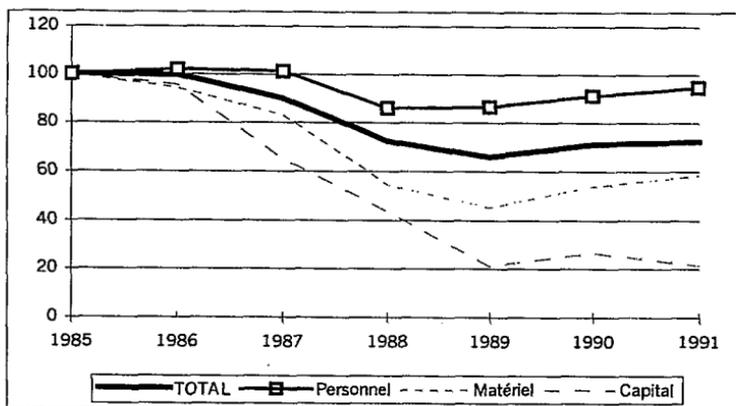
Sur une longue période, le Cameroun a consenti à un remarquable effort pour améliorer l'accès de la population à l'école. Ainsi, entre 1976 et 1987 (date du dernier recensement), le taux d'analphabétisme est passé de 53% à 41%, pour les personnes âgées de plus de 10 ans. Dans le même temps, le taux de scolarisation de la classe d'âge 6-14 ans a crû de 67% à 73%. Ces chiffres en termes relatifs ne donnent pas la véritable mesure des progrès accomplis. En effet, il convient de tenir compte de la croissance démographique élevée, pour apprécier l'absorption de plus en plus grande du système éducatif. Parallèlement, les disparités entre hommes et femmes et entre les zones urbaines et rurales ont eu tendance à se réduire.

Malgré tout, le processus en cours restait inachevé au milieu des années 1980. Le pays devait faire face à d'importantes disparités d'accès à la scolarité, notamment suivant le genre, le lieu de résidence (urbain ou rural), les régions et le milieu social. En 1987, si 18% des jeunes urbains de 15 à 24 ans n'avaient pas été à l'école, ils étaient 32% dans les campagnes. Les écarts étaient encore plus notables en tenant compte du sexe des enfants : 8% des jeunes garçons habitant dans des villes n'avaient pas fréquenté le système scolaire, mais 46% des jeunes villageois étaient dans le même cas. Le développement du système éducatif variait fortement suivant les régions. Ainsi, l'analphabétisme touchait moins de 20% des adultes dans les provinces du Centre, du Sud et du littoral, montait à 35-40% dans l'Ouest, le Sud-Ouest, l'Est et l'Adamaoua, et atteignait 70% dans le Nord et l'extrême Nord. Par ailleurs, le différentiel homme/femme restait toujours important et avait tendance à se creuser avec le niveau d'étude. Alors qu'on trouvait 84 filles pour 100 garçons dans le primaire, elles n'étaient plus que 63 dans le secondaire et 13 à l'université. Évidemment, le retard des provinces du Nord dans l'éducation des filles pèse lourd dans ces résultats.

La forte poussée des taux de scolarisation, malgré la dégradation des services éducatifs

Depuis cette date, le diagnostic que l'on peut porter sur l'évolution du système éducatif national est moins clair, faute de données. Mais un certain nombre d'indicateurs montre une dégradation certaine. Nous nous baserons sur les seules informations disponibles qui concernent Yaoundé. Du côté de l'offre de travail, le phénomène le plus marquant est l'impressionnante montée du niveau scolaire de la main-d'œuvre. Cette performance est d'autant plus remarquable que, d'une part, le contexte de récession économique généralisée pesait négativement sur les ressources allouées au système éducatif, et que, d'autre part, le taux élevé de croissance de la population exerçait une forte pression sur ce dernier.

Graphique 41 : Dépense réelle d'éducation par tête 1985-1991



Source : « Finances publiques : Recueil de données statistiques. Le Cameroun », Mission française d'étude de la dépense publique en Afrique subsaharienne, DIAL, octobre 1992. Le déflateur utilisé est l'IPC jusqu'en 1990, et le déflateur de la consommation généré par TABLO pour 1991.

Malgré une chute des dépenses publiques d'éducation réelles par tête de plus de 25%¹⁰⁵ et la pression démographique, le système scolaire de la capitale réussit à stabiliser le nombre d'individus de 6 ans et plus n'ayant pas fréquenté l'école (38 000 personnes), tandis que le nombre de ceux qui ont intégré l'université quadruple, passant de 15 500 à 62 000. Seulement 5,8%, il faut le noter, n'ont pas fait d'études en 1993, alors qu'ils étaient 9,8% 10 ans plus tôt. Inversement, la part des habitants de Yaoundé d'âge scolaire qui sont passés par le supérieur croît de 4% à 9,6%.

Tableau 63 : Niveau d'étude de la population à Yaoundé (6 ans et plus) 1983-1993 : la poussée scolaire

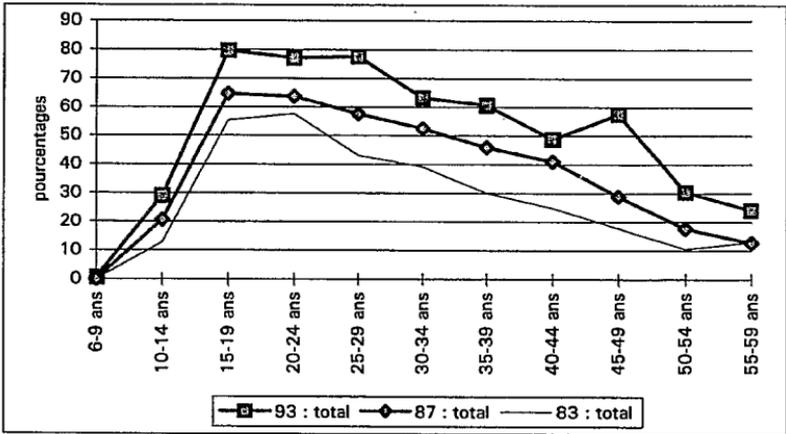
%	Pas d'études	Primaire	Secondaire	Supérieur	TOTAL
1983	9,8	58,7	27,5	4,0	100
1987	8,9	48,7	36,4	6,1	100
1993	5,8	41,4	43,2	9,6	100

Source : EBC83/84, RGPH87, Enquêtes 1-2-3 (93)

Pour mieux mesurer l'ampleur du progrès accompli, il est plus pertinent de raisonner à tranche d'âge fixée. Ainsi, entre 25 et 29 ans, âge auquel le niveau scolaire est presque définitivement acquis, 43% de la cohorte avait dépassé le niveau primaire en 1983 et 78% en 1993. Cette montée en puissance du niveau de formation de la main-d'œuvre s'accompagne d'une réduction de l'écart homme/femme, au profit de ces dernières. Cependant, le différentiel est encore loin d'être résorbé puisque, par exemple, « seulement » 71% des jeunes femmes de la classe d'âge 25-29 ans ont dépassé le niveau primaire, alors que plus de 83% des garçons sont dans ce cas.

105. La réduction des dépenses en matériel et entretien atteint 40%, et 80% pour les dépenses en capital, ce qui laisse supposer que la qualité de l'éducation dispensée a baissé.

Graphique 42 : Distribution du niveau d'étude par âge, 1983-1993
 (% ayant dépassé le primaire)



Source : EBC83/84, RGP87, Enquêtes 1-2-3 (93)

Cependant, des ombres viennent se glisser dans ce tableau encourageant. En premier lieu, les taux de scolarisation baissent entre 6 et 9 ans. Si moins de 3% n'étaient pas scolarisés en 1983, ils sont maintenant plus de 7% à ne pas fréquenter encore l'école. Il est donc possible que les parents retardent l'entrée de leurs enfants à l'école, soit pour des raisons de coûts, soit parce que les enfants sont de plus en plus sollicités pour aider aux activités économiques des ménages en forte expansion. Il n'est malheureusement pas possible de tester cette hypothèse, dans la mesure où les taux d'activité n'ont été enregistrés qu'à partir de 10 ans en 1993. En second lieu, la qualité de l'éducation se dégrade. Un certain nombre d'indicateurs quantitatifs peuvent illustrer ce phénomène. Ainsi, dans l'enseignement primaire la demande d'éducation a crû au rythme de 9,6% entre 1984/85 et 1990/91, tandis que dans le même temps ne se créaient que 6,2% places assises supplémentaires, et que le nombre d'enseignants n'augmentait que de 3,6%¹⁰⁶. Le nombre d'élèves par

106. Voir PNUD (1993).

classe dépasse souvent la centaine. A cela s'ajoutent les problèmes de qualification et de motivation des enseignants, dont la rémunération baisse, qui nuisent gravement à la performance globale du système éducatif. Le bilan scolaire au niveau du continent africain a paru suffisamment critique pour qu'un ouvrage récent puisse intituler un de ses chapitres « L'école en ruine », en qualifiant la pratique éducative actuelle, avec ses objectifs purement quantitatifs, de gardiennage social¹⁰⁷. Finalement, il semble que, jusqu'en 1993, le système éducatif en ville ait réussi à continuer à enrôler une proportion croissante de jeunes. Mais il ne pourrait s'agir que d'un effet d'inertie, dont le point de retournement est sans doute proche. D'ores et déjà, la dégradation de la qualité de l'enseignement est avérée.

Si les tendances économiques actuelles perdurent, il ne fait aucun doute que l'ampleur de la non-scolarisation va se propager, étant donné l'importance des coûts d'opportunité de la scolarisation. La rentabilité de l'éducation n'apparaît plus clairement aux parents depuis que le lien entre emploi et formation est devenu plus ténu. Un tel phénomène, s'il venait à se généraliser, ne pourrait que compromettre les chances de développement durable du pays. Aussi doit-il être combattu d'urgence par une politique plus active en matière d'éducation, dans la mesure où il s'agit d'un processus irréversible qui affecte non seulement la génération non scolarisée, mais aussi leurs enfants à venir.

Graphique 43 : Évolution de la structure des ménages à Yaoundé : 1983-1993. La réduction du poids des familles élargies (%)

TYPE DE MENAGE	uni-personnel	nucléaire monoparental	nucléaire strict	élargi monoparental	élargi	TOTAL
1983	12,7	4,9	22,2	24,1	36,1	100
1987	16,5	4,6	20,3	23,9	34,7	100
1993	13,4	7,0	25,0	24,4	30,2	100

107. Cf. « L'école en ruine : l'éducation pour tous est-elle possible ? », in MICHAÏLOF S. (sous la direction de), *La France et l'Afrique : Vade-mecum pour un nouveau voyage*, Karthala, Paris, 1993, p.273-314.

L'évolution socio-démographique : un bref cadrage

Une croissance rapide de la population

Entre le dernier trimestre 1983 et le dernier trimestre de 1992, dates auxquelles ont été dénombrés les ménages dans les deux enquêtes, la population de Yaoundé passe de 494 000 à 793 000 personnes. En neuf ans, le peuplement de la capitale augmente de près de 300 000 personnes, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,4%. La pyramide des âges s'est déformée et l'âge moyen a baissé de 21,3 ans à 19,9 ans. Mais ce rajeunissement global de la population n'est pas imputable aux tranches d'âge les plus basses. Ainsi, la proportion de moins de 20 ans, qui atteignait 56,9% en 1983, n'est plus que de 52,7% fin 1992. Le nombre d'hommes semble avoir crû plus rapidement que celui des femmes, puisque la proportion de la population masculine s'élève de 50,6% à 51,4%. Si cette évolution ne s'avérait pas être le simple effet de l'imprécision des estimateurs dans les deux enquêtes, elle pourrait traduire l'impact d'une migration et fortement masculine.

La lente dissolution des structures familiales traditionnelles

Globalement, on observe un lent processus de « normalisation » de la structure des ménages, vers le modèle de la famille nucléaire¹⁰⁸. La taille moyenne des ménages se réduit de 6,1 à 5,4, tandis que la proportion de ménages de moins de 5 personnes passe de 41,5% à 46,4%. La proportion des ménages dont le chef est polygame décroît de 8% à moins de 5%, et les familles de type élargies ne comptent « plus » que pour 55% des ménages, pour plus de 60% 10 ans plus tôt. Ce résultat est d'autant plus intéressant que la crise économique est censée augmenter la taille des ménages, en accroissant la « pression communautaire ». En effet, en période de contraction des revenus, les jeunes restent plus longtemps dans le giron familial faute de moyens pour s'installer à leur compte. Les ménages urbains devraient accueillir plus d'enfants « confiés » venant de l'extérieur. Enfin, le développement observé des activités économiques des ménages (cf. *infra*), mobilisant la main-d'œuvre familiale, tend à polariser les individus autour du noyau familial. La crise économique a sans doute joué dans ce sens, mais elle n'a pas pu compenser un mouvement tendanciel plus structurel de « nucléarisation » et de réduction de la taille des ménages. Mais, parallèlement, le poids des ménages monoparentaux augmente sensiblement (de 29% à 31%), ainsi que la proportion des familles dont le chef de ménage est une femme (de 21% à 25%). Or, les résultats de l'enquête en 1993 montrent clairement que ces ménages sont beaucoup plus vulnérables que les autres. Il est donc plausible que la crise économique ait eu un impact dissolvant sur les structures familiales.

108. Il convient de relativiser le niveau de généralisation de cette norme, dans la mesure où en 1993, moins d'un ménage sur quatre est constitué sur la base d'un couple (avec ou sans enfant).

Conclusion

Le Cameroun renoue avec la croissance grâce à la dévaluation

Après près de huit ans de récession et de diminution des revenus des ménages, le Cameroun renoue en 1995 avec la croissance et regagne peu à peu une crédibilité auprès des institutions financières internationales. Les simulations macroéconomiques montrent que la dévaluation a joué un rôle essentiel, tout d'abord, sur le rétablissement spectaculaire des finances publiques, puis sur le retour de la croissance, dans un environnement international assez favorable, qui a, par ailleurs, facilité la politique d'ajustement pratiquée. La croissance du PIB aurait été beaucoup plus faible sans dévaluation et elle devrait permettre, à terme, un redémarrage des dépenses publiques une fois les arriérés de paiement de l'État apurés. L'endettement excessif du pays continue en effet de peser sur son avenir. A la différence de ce que l'on observe en Côte d'Ivoire, l'autre poids lourd de la zone franc, la dévaluation a eu, au Cameroun, un impact redistributif important. Alors que la poursuite de l'ajustement réel aurait entraîné un accroissement de la pauvreté et une diminution des inégalités entre les villes et les campagnes dans un mouvement de nivellement par le bas, la dévaluation a entraîné une hausse des revenus des ruraux réduisant les écarts avec les villes, renversant ainsi les effets de plus de trente ans des politiques dualistes. La très forte baisse des revenus des salariés du secteur formel public les a rapprochés de ceux du secteur informel. De même, la hausse des prix des productions agricoles a rapproché les revenus des ménages ruraux de ceux des citoyens. En l'absence de dévaluation et avec une contrainte

financière équivalente, l'évolution du revenu des ménages agricoles aurait été moins favorable, même si, à l'évidence, les citadins auraient été plus épargnés.

Persistance des fragilités et rigidités structurelles

Cette évolution positive masque cependant la permanence de faiblesses structurelles de l'économie camerounaise, qui sont de nature à entraver la poursuite d'une croissance soutenue. En effet, la dévaluation, même si elle s'est accompagnée de mesures d'ordre structurel, n'a pas réussi à modifier substantiellement l'allocation des ressources en faveur des activités non abritées, comme en témoignent le faible dynamisme des exportations, l'absence de leur diversification, la stagnation de la production manufacturière et le maintien d'un taux élevé d'emploi informel orienté vers le commerce et les services. Le niveau des investissements publics est tel (seulement 3% du PIB) que même une politique de relance ne pourra qu'avoir un impact limité aussi bien en termes de demande que d'accumulation. Des indices tendent à montrer, d'une part, que les signaux de variation des prix relatifs n'ont pas été suffisamment forts et, d'autre part, que la réponse des entreprises formelles en termes des gains de productivité a été bien trop modeste par rapport aux exigences de l'insertion internationale et de la reconquête du marché intérieur.

Dès lors, même si la dévaluation du franc CFA a permis de restaurer la croissance après la parenthèse du boom et la crise du secteur pétrolier, cette évolution ne doit pas faire oublier que les conditions garantissant une croissance soutenue à moyen et long terme ne sont pas toutes réunies en raison de la persistance des problèmes d'ordre structurel. Ceux-ci sont paradoxalement apparus et se sont renforcés au cours de la période de forte croissance. En effet, à la suite de la découverte et de la mise en exploitation des ressources pétrolières en 1979, le Cameroun a connu une phase de croissance rapide au cours de laquelle se sont créées et affirmées les distorsions et les fragilités structurelles dont souffre actuellement son économie. Une industrie de substitution aux importations peu efficiente et peu intensive en

termes d'emplois et de ressources domestiques s'est construite à l'ombre des protections douanières et, de ce fait, s'est avérée non seulement peu capable sinon d'exporter, mais aussi de préserver ses parts sur le marché intérieur. L'État est devenu très dépendant des recettes pétrolières (45% des revenus totaux en 1985) et de taxes sur l'exportation de quelques produits agricoles (cinq produits non transformés rendent compte des trois quarts des recettes d'exportation). Sans toutefois provoquer de « syndrome hollandais », les dépenses publiques ont été multipliées par quatre entre 1980 et 1985, tandis que les effectifs de la fonction publique doubleraient. Les fortes rigidités ainsi créées dans la gestion de la politique macroéconomique s'avèrent néfastes lors du choc sur les termes de l'échange.

Le handicap de la dette externe

En 1986, survient une baisse très forte des termes de l'échange. Elle se traduit par une perte très importante de revenus du gouvernement sans que d'autres sources, fondées sur l'activité interne, puissent être mobilisées. La part du pétrole dans les recettes publiques chute jusqu'à 20% en 1995 tandis que sa part dans le PIB diminue de moitié passant de 16% à 8%. Les retards d'ajustement et la faible pression fiscale sur les ressources internes se traduisent par l'accumulation des dettes interne et externe. Les premières déclenchent une crise durable du système bancaire tandis que les secondes imposent de lourdes contraintes en matière de dépenses publiques. Cette rupture majeure fait entrer le Cameroun dans le club des pays en développement fortement endettés, se traduisant par une contrainte externe très lourde, alors que, sous le régime d'Ahidjo, il s'était distingué par une gestion prudente de l'endettement. Le service de la dette externe absorbe près de la moitié des recettes publiques en 1995/96, ceci malgré les importants réaménagements conclus à la suite de la dévaluation. Les marges de manœuvre du gouvernement, pour mener une politique de relance de la demande et pour réaliser les investissements nécessaires en matière d'éducation, de santé et d'infrastructures, s'en trouvent considérablement réduites, ce qui pose

avec plus d'acuité encore la question de l'optimalité de la répartition des dépenses publiques.

Les limites de l'ajustement réel et la remise en question de la parité fixe avec le franc français

La mise en place des mesures d'ajustement réel depuis 1987, notamment une réduction drastique de l'investissement public puis de la masse salariale, permet de réduire le déficit public entraînant ainsi l'économie camerounaise dans une spirale déflationniste. Cependant, comme le service de la dette absorbe déjà une partie substantielle des revenus, il est impossible de poursuivre dans cette voie. Un changement important de la parité du franc CFA vis-à-vis du franc français s'est imposé, car la poursuite des politiques d'ajustement réel aurait impliqué des réductions de salaire et de l'emploi public, politiquement et socialement impraticables.

Les limites des stratégies des ménages pour contrer les effets de la crise

Outre la faible viabilité macroéconomique de l'ajustement réel mise en évidence par les simulations effectuées, l'analyse dynamique de l'emploi et des revenus permet de montrer que la capacité du secteur informel à amortir les effets de la crise a été insuffisante pour parer à des chocs macroéconomiques de grand ampleur. La capacité d'adaptation des ménages, souvent jugée très élastique, s'avère moins importante que d'aucuns le supposaient.

Face à la baisse des salaires publics et à la montée du chômage, les membres secondaires des ménages, en particulier les femmes, accroissent leur taux de participation, augmentent la durée déjà importante du travail et multiplient les activités secondaires. Cependant, ces stratégies se révèlent insuffisantes pour contrer les effets de la chute de la demande urbaine. La baisse des revenus réels du travail touche surtout les ménages de fonctionnaires de l'administration, mais elle n'épargne pas le

secteur privé, le secteur informel résistant le mieux (l'élasticité revenu des produits informels étant inférieure à celle des produits formels ou importés).

Le diagnostic établi en 1994 est confirmé par les résultats d'une enquête récente : des écarts importants persistent entre les revenus des ménages urbains et ruraux, malgré les effets redistributifs imputables à la dévaluation. La baisse des revenus depuis 1983/84 a été très importante en ville, où les ménages ont perdu près de la moitié de leurs revenus, et relativement modérée en milieu rural, où les pertes représentent environ un cinquième des revenus de 1983/84. La pauvreté, autrefois cantonnée dans les zones rurales, s'est installée aussi dans les villes où elle touche entre un cinquième et un tiers de la population. La diminution de l'emploi et des salaires publics, d'une part, la fluctuation des prix de produits agricoles d'exportation mais aussi du vivrier, d'autre part, expliquent cette évolution.

L'ajustement réel bouleverse le lien entre niveau de qualification et taux de chômage

La régression de l'activité économique couplée à la croissance soutenue de l'offre de travail, en particulier de la force de travail qualifiée, provoque une forte dégradation du marché du travail. Ainsi, contrairement à ce que pourrait laisser croire l'inexistence de systèmes d'assurance-chômage, le taux de chômage à Yaoundé passe, en l'espace de dix ans, de 7% à 25% de la population active en 1993. Cette forte poussée du chômage s'accompagne d'un changement profond de nature. Il touche désormais aussi bien les catégories autrefois à l'abri que les groupes les plus vulnérables. Les jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi sont particulièrement touchés, puisque 60% des chômeurs sont des hommes jeunes avec un niveau de scolarité relativement élevé. Le tarissement des recrutements dans la fonction publique et, en second lieu, la compression de personnel dans les entreprises formelles expliquent cette évolution.

Entre janvier 1993 et avril 1994, le taux de chômage dans la ville de Yaoundé passe de 25% à 18%. Les enquêtes soulignent que c'est le secteur informel qui a absorbé la plus grosse partie

des chômeurs. Les deux tiers des sorties du chômage se dirigent vers le secteur informel. De ce fait, on assiste à une « informalisation » de l'économie camerounaise, non seulement par un déplacement de l'emploi vers des branches typiquement informelles, mais aussi par une intensification de l'informalité au sein de chacune des branches (la part du secteur informel dans l'emploi passe de 57% à 64%). Une enquête plus récente réalisée en 1996 confirme les forts taux d'informalité observés en 1994. Le taux de chômage des chefs de ménage à Yaoundé est revenu à son niveau de 1993 alors que la capitale économique, Douala, affiche un taux de 12%.

La décrue puis la stabilisation du chômage ont pour contrepartie la prolifération des activités de subsistance. Comme les perspectives d'embauche dans le secteur public et les grosses entreprises privées s'assombrissent, le « chômage d'attente » (attente de l'intégration dans le secteur moderne) se transforme en sous-emploi et en pauvreté. Contraints par la nécessité, les jeunes chômeurs (ou chômeuses), qui profitaient auparavant de la solidarité familiale (particulièrement dans le cas des fils ou filles de fonctionnaires diplômés), sont en train d'ajuster leurs projets d'avenir et se résignent à exercer des activités informelles.

Ces activités informelles, qui constituent désormais une part prépondérante dans l'emploi urbain, se caractérisent donc par leur précarité et leur faible productivité. Il s'agit plus souvent d'activités de « circulation » (petits commerces, services) plutôt que d'activités de « production » (artisanat). Les prix du secteur informel sont flexibles et les revenus sont ainsi très sensibles à la conjoncture, car les gains de productivité sont faibles. Cette fraction du secteur informel joue néanmoins un rôle d'amortisseur en période de crise des revenus et de contraction des solidarités traditionnelles. Les implications en termes de perte de capital humain seront lourdes de conséquences pour l'évolution future de la productivité, si l'orientation vers les secteurs abrités peu productifs n'est pas infléchie.

La dévaluation, malgré son ampleur et les mesures d'accompagnement, ne réussit pas pour l'instant à provoquer la réallocation des facteurs de production (ici le travail) des secteurs de biens non échangeables vers les secteurs de biens échangeables. De plus, la déformation de la structure productive vers des sec-

teurs informels à faible productivité et la baisse probable de la productivité de ces secteurs, due à la précarisation des emplois créés en période de crise, ont vraisemblablement induit une baisse sensible de la productivité de l'ensemble de l'économie et fragilisé davantage les recettes publiques par la réduction de l'assiette fiscale que ces évolutions impliquent.

Le facteur ethnique comme facteur de discrimination sur le marché du travail

L'expression des préférences politiques, qui reflète des contours régionaux et divers indices résultant des enquêtes 1-2-3 DIAL-DSCN, tels l'absence d'exogamie et le recrutement de la main-d'œuvre informelle dans l'entourage familial, pourrait laisser supposer que le facteur ethnique est déterminant dans le fonctionnement du marché de travail. En réalité, le chômage touche dans les mêmes proportions (25%) les deux principaux groupes ethniques (les Bété et les Bamiléké) auxquels on prête des modes d'insertion dans l'économie marchande et des relations de travail très différentes. En outre, l'image du fonctionnaire bété doit être atténuée, puisque la proportion des Bété dans la fonction publique correspond à leur importance relative dans l'ensemble de la population active de Yaoundé (41%). Lorsque l'on contrôle l'âge et le niveau de qualification, l'analyse économétrique indique que le facteur ethnique n'a pas un impact significatif sur la probabilité de se retrouver au chômage. On obtient le même résultat en ce qui concerne les niveaux des revenus, une fois maintenus constants les effets de structure. En comparaison, la position sociale, approchée par la catégorie socioprofessionnelle, est déterminante dans l'explication des différences des niveaux des revenus.

L'inexistence de barrières douanières, la régulation concurrentielle (flexibilité des prix, marchandage généralisé, choix des lieux d'achat en fonction des prix meilleur marché, etc.), ajoutée à la nature peu différenciée des produits demandant de faibles savoir-faire dans un contexte de forte réduction du pouvoir d'achat des ménages, limitent ainsi l'importance des facteurs ethniques et culturels dans les choix et les résultats économiques.

Le commerce transfrontalier mine l'État et fragilise l'industrie

Comme le secteur informel urbain, le commerce informel transétatique entre le Cameroun et le Nigeria s'est développé à la limite de la légalité en réponse à la crise et aux disparités des politiques économiques entre les deux pays. La quantification de ces flux informels met en évidence une distribution de leur importance dans la consommation des ménages très inégale selon les régions. L'étude approfondie de ce commerce montre que ces échanges ne correspondent pas, dans l'ensemble, à l'image simpliste d'un commerce bâtissant l'intégration des économies africaines à partir des solidarités ethniques. Opposant les ethnies plus qu'il ne les rassemble, handicapant sérieusement les industries de substitution naissantes, le commerce informel transfrontalier apparaît comme une réponse à la crise qui n'est pas sans créer des problèmes. En effet, le commerce informel transfrontalier fragilise l'État du point de vue économique et géopolitique : l'État perçoit moins d'impôts des entreprises formelles subissant la concurrence des produits nigériens et subit une perte dans le contrôle de son territoire. Ici encore, il serait sans doute erroné de voir ces activités, dont le dynamisme n'est pas en cause, comme une voie de sortie de crise, ni même comme un mécanisme spontané d'intégration à l'échelle sous-régionale.

L'analyse des séries de taux de change parallèle dans les différents marchés informels des changes corrobore l'hypothèse d'une détermination exogène des taux parallèles dans la zone franc. Il n'existe pas de marché du franc CFA autonome, déconnecté du marché des autres devises, et dont le taux serait fixé par l'offre et demande du franc CFA contre le naira. Le marché parallèle du naira au Cameroun est en fait un prolongement sans transition du marché parallèle de devises au Nigeria. Le taux de change parallèle franc CFA/naira dans les différents marchés parallèles de la zone franc est prédéterminé sur le marché parallèle au Nigeria (à Lagos plus précisément). En outre, ce taux parallèle dépend plus des facteurs macroéconomiques nigériens (service de la dette extérieure, niveau d'activité industrielle, niveau des réserves, système d'allocation des devises, etc.) que de la balance commerciale entre le Nigeria et les pays de la zone.

Ces faits ont d'importantes implications pour la politique à mener dans les pays voisins appartenant à la zone franc. En effet, la dépréciation du naira affecte fortement la compétitivité de ces pays vis-à-vis des industries nigérianes et fragilise l'appareil industriel et la fiscalité. De plus, la perte de compétitivité des industries camerounaises par rapport à leurs concurrentes nigérianes résulte d'une dynamique exogène, indépendante des flux transfrontaliers entre ces deux pays. En effet, pour rétablir une parité monétaire avec le naira qui soit compatible avec des échanges équilibrés, les pays de la zone franc seront conduits à des efforts répétés. Et ce, tant que le Nigeria sera obligé de dégager des excédents commerciaux pour assurer le service de la dette, tant que ses opérateurs économiques devront exporter en zone franc afin de se procurer les devises nécessaires au fonctionnement de l'industrie, suite à l'insuffisance des devises allouées au taux officiel par la Banque centrale nigériane.

La question de la transition fiscale

Devant l'ampleur de la perte de ses recettes pétrolières, le Cameroun se trouve inéluctablement confronté à la nécessité de procéder à une réforme de sa fiscalité, laquelle devra davantage imposer les activités orientées vers le marché intérieur. Cette nécessaire adaptation à la régression du secteur pétrolier permettra de réduire la vulnérabilité des recettes publiques aux fluctuations du cours des matières premières et aux aléas de la production d'une poignée de produits. Cette réforme devra favoriser à la fois une plus grande efficacité des administrations et une diversification des sources de prélèvement. La lutte contre la corruption et l'évasion des capitaux ainsi que l'élargissement de l'assiette des taxes sur les revenus et la mise en place de taxes sur la valeur ajoutée constituent les axes prioritaires d'une telle réforme. La très forte démobilitation des administrations et la faible productivité des services publics posent de nouveau la question de l'adéquation entre qualification et rémunération. L'accroissement de la pression fiscale sur les activités orientées vers le marché intérieur ne contribuera pas nécessaire-

ment à développer l'informalité de l'économie. En effet, les enquêtes réalisées à Yaoundé mettent en cause les liens généralement établis entre informalité et fiscalité. Les activités de subsistance informelles et l'État entretiennent un rapport d'indépendance mutuelle : la création d'activités informelles ne procède pas principalement d'un comportement d'évasion réglementaire ou fiscale et s'effectue généralement dans l'ignorance des réglementations et des contraintes d'enregistrement. Ce n'est donc pas le coût des obligations administratives qui pousse ces unités majoritairement individuelles dans l'informalité.

Les enjeux de l'insertion internationale

Les gains de compétitivité de l'économie camerounaise obtenus à la suite de la dévaluation devront être étendus au-delà des seuls coûts salariaux et productivités sectorielles, qui aujourd'hui encore sont trop modestes. Des études récentes menées par la Banque mondiale dans le cadre des enquêtes RPED confirment *ex-post* les analyses de l'impact de la dévaluation sur les gains de compétitivité industrielle. Les estimations de son impact direct sur les prix finaux et de revient des branches industrielles ont montré qu'en l'absence d'une réduction importante des marges et/ou d'un accroissement de la productivité, les gains de compétitivité ne pouvaient qu'être assez modérés, à l'exception de l'industrie du bois. La faible intensité en travail de la plupart des activités industrielles explique en effet pour une bonne partie le bas niveau des gains de compétitivité *ex-ante*. De ce fait, si la dévaluation a effectivement ouvert la voie pour une relance des activités industrielles par la reconquête du marché intérieur, elle ne constitue pas, à elle seule, une solution à long terme. Celle-ci nécessite à la fois le développement des activités pourvoyeuses d'une importante main-d'œuvre, l'accroissement de la productivité et la densification du tissu industriel.

L'orientation de l'emploi vers les activités non abritées suppose simultanément l'abandon de la politique d'industrialisation par substitution aux importations, coûteuse en termes de protection douanière. Le développement de l'exportation, la réorienta-

tion des secteurs « refuges » (commerce et services informels) vers des activités de transformation, l'adéquation entre emplois et qualifications ainsi que la détermination des rémunérations en fonction de la productivité, et non par décision administrative de l'État, sont autant de facteurs de nature à favoriser l'insertion internationale du Cameroun. L'économie camerounaise doit réussir sa transition d'économie pétrolière en économie non pétrolière afin de conserver son rôle de chef de file dans la zone CEMAC.

Les exigences sur la croissance seront fortes

La crise a été si longue et profonde qu'il faudrait un croissance annuelle de 5,5% par an pendant vingt ans pour rattraper le niveau du revenu de 1986. Or, la croissance camerounaise s'est appuyée essentiellement sur l'exportation de ressources naturelles non renouvelables, aujourd'hui en voie d'épuisement ou de raréfaction (pétrole et bois). Ainsi, en l'absence d'une diversification des exportations et de conquête de nouveaux marchés, le Cameroun ne devrait, après une brève embellie, poursuivre, sur le long terme, qu'une trajectoire de faible croissance.

Les pressions sur les marchés urbains du travail exercées par l'arrivée de jeunes générations diplômées ainsi que l'ampleur de la pauvreté et des inégalités constituent des exigences fortes en termes de croissance économique et d'allocation des dépenses publiques. On peut même avancer l'hypothèse que le décollage du Cameroun en dépend. Les fragilités structurelles, accrues lors du boom pétrolier, demeurent à bien des égards, un obstacle qui limite la portée des instruments de la politique économique. Pour répondre à ces impératifs, la croissance devra reposer sur le secteur non pétrolier et dépendra de la capacité du Cameroun à s'insérer dans l'économie mondiale, sans être exclusivement lié aux échanges de matières premières.

Bibliographie

Introduction

- Banque mondiale (1994), *L'ajustement en Afrique. Réformes, résultats et chemin à parcourir*, World Bank, Washington, 327 p.
- Berthélemy J.-C., F. Bourguignon (1996), *Growth and Crisis in Côte d'Ivoire*, World Bank, Washington, 240 p.
- Easterly, W., R. Levine (1997), « Africa's Growth Tragedy : Policies and Ethnic Divisions », *Quarterly Journal of Economics*, 112 : 4, p. 1203-50.
- Guillaumont P. et S. Guillaumont (éds.) (1991), *Ajustement structurel, ajustement informel : le cas du Niger*, L'Harmattan.
- De Monchy G., F. Roubaud (1991), « Cameroun : Evolution économique rétrospective et perspectives macroéconomiques à l'horizon de 1995 », Etude DIAL, n° 91-02/E, 97 p.
- Zagré P. (1995), *Les politiques économiques du Burkina Faso : une tradition d'ajustement*, Karthala, Paris, 232 p.

Chapitre 2

- B. Balassa, A. Barsony, A. Richards, « Les effets exercés sur la balance des paiements par des chocs extérieurs et les mesures prises pour y répondre », Centre de recherche de l'OCDE, Paris, 1981.

CIRAD - SOFRECO (1982), « Relance régionalisée de la production paysanne de café et de cacao au Cameroun ».

Chapitre 3 : Le bilan de la crise

Auty R.M. (1994), « Industrial Policy Reform in Six Large Newly Industrializing Countries : The Resource Curse Thesis », *World Development*, vol. 22 n° 1, p. 11-25.

Berthelier P., F. Roubaud (1993), « Enquêtes 1-2-3 : premiers résultats de l'enquête emploi », DIAL/DSCN, juin 1993.

C.E.P.I.I. (1986), *Industrie mondiale : la compétitivité à tous prix*, Economica, Paris, 324 p.

C.E.P.I.I. (1989), *Commerce international : la fin des avantages acquis*, Economica, Paris, 407 p.

Chenery H., Robinson S., Syrquin M. (eds.) (1986), *Industrialization and Growth : A Comparative Study*, World Bank, Oxford University Press, 387 p.

Cogneau D. (1992a), « Comparaisons de compétitivité en Afrique et en Asie. Analyse macroéconomique de filières agricoles », Etude DIAL, n° 1992-06/E.

Cogneau D. (1992b), « L'industrie camerounaise depuis 1984 un premier cadrage », mimeo DIAL, n° 92-24/T.

Cogneau D. (1993), « L'industrie camerounaise dans la crise 1984-1992 », Etude DIAL, n° 93-08/E.

Dumartin S., Guillemot D., Marchand, O. (1993), « Le bilan de l'emploi fin 1992 », *Economie et Statistique*, n° 261, INSEE, France, 1993, p. 79-93.

Fielding D. (1993), « Investment in Cameroon », 1978-87, CREDIT Research Paper, n° 93/7.

Inack Inack, S., Ndifo J., Nkayeb R. (sous la direction de Lachaud J.P.), « Pauvreté et marché du travail au

- Cameroun : le cas de Yaoundé », IIES, Discussion papers, n° 47, Genève 1992.
- Karmiloff I. (1990), « Cameroon », in Ridell R.C. (ed.), *Manufacturing Africa, Performance and Prospects of Seven Countries in Sub-Saharan Africa*, ODI, Heinemann & James Currey, London & Portsmouth.
- Losch B. *et alii* (1991), « Stratégies des producteurs en zone cafière et cacaoyère du Cameroun. Quelles adaptations à la crise ? », DSA, CIRAD, Montpellier, 1991.
- Mahieu F.-R. (1990), *Les fondements de la crise économique en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 197 p.
- Ngassam A., Roubaud F. (1994), « Cameroun : un profil de pauvreté », Banque mondiale, Washington, juin, 112 p.
- OCISCA (1994), « Evolutions majeures dans la zone cacaoyère (observatoire de Yemesso) : 1991-1993 », *Les cahiers d'OCISCA*, n° 3, Yaoundé, février 1994, p. 14.
- O.N.U.D.I (1992a), *L'industrie africaine en chiffres 1990*, Vienne.
- O.N.U.D.I. (1992b), *Industrie et développement dans le monde*, Rapport 1992/93, Vienne, 458 p. et 122 p. annexes.
- Ridell, R.C. (ed.) (1990), *Manufacturing Africa, Performance and Prospects of Seven Countries in Sub-Saharan Africa*, ODI, Heinemann & James Currey, London & Portsmouth.
- Roubaud, F. (1994), « Où est le marché ? », *Cahiers des sciences humaines*, ORSTOM, Paris, 1994.
- Stein H. (1992), « Deindustrialization, Adjustment, the World Bank and the IMF in Africa », *World Development*, vol. 20, n° 1, p. 83-95.
- Wood A. (1991), « What Do Developing Countries Manufactured Exports Consist Of ? », *Development Policy Review*, 9/2, p. 177-197.
- Wood A. (1994), « Trade and Employment Creation :

Possibilities and Limitations », mimeo, 28 p., Draft paper for the OECD Development Centre Workshop on Development Strategy, Paris, 11-13 July 1994.

Chapitre 4 : Où conduit le nouveau mode d'ajustement, bilan de la dévaluation

- Agénor P.-R., P.J. Montiel (1996), *Development Macroeconomics*, Princeton University Press, 679 p.
- Armington P.S. (1969), « A Theory of Demand for Products Distinguished by Place of Production », *IMF Staff Papers*, vol. 16, n° 1.
- Benjamin N., S. Devarajan (1984), « Oil Revenues and Economic Policy in Cameroun. Results from a Computable General Equilibrium Model », *World Bank Working Papers*, n° 745.
- Bourguignon F., W. H. Branson, J. de Melo (1989), « Adjustment and Income Distribution : A Counterfactual Analysis », *NBER Working Paper*, n° 2943, 45 p.
- Bourguignon F., de Melo J., Suwa A. (1991), « Modeling the Effects of Adjustment Programs on Income Distribution », *World Development*, vol. 19, n° 11.
- Collange G., Plane P. (1994), « Dévaluation des Francs CFA : le cas de la Côte d'Ivoire », *Economie internationale*, n° 58.
- CERED/FORUM, DIAL/ORSTOM (1995), « Etude macroéconomique sur le Cameroun après la dévaluation », 246 p., Etude DIAL 1995-07/E.
- Cogneau D., J. Herrera, F. Roubaud (1996), « La dévaluation du franc CFA au Cameroun, bilan et perspectives », *Economies et Sociétés*, Série « Relations économiques internationales », tome XXX, série P. n° 33, 1/1996, p. 169-203.

- Cogneau D., M. Razafindrakoto, F. Roubaud (1996), « Le secteur informel urbain et l'ajustement au Cameroun », *Revue d'économie du développement*, 3, p. 27-63.
- Cogneau D., G. Collange (1998), « Les effets à moyen terme de la dévaluation des francs CFA : une comparaison Cameroun - Côte d'Ivoire », *Revue d'économie du développement*, 3-4, p. 125-147.
- Devarajan Sh., de Melo J. (1987), « Adjustment with a Fixed Exchange Rate : Cameroon, Côte d'Ivoire, and Senegal », *The World Bank Economic Review*, vol. 1, n° 3, p. 447-487
- Deaton A., J. Muellbauer (1980), « An Almost Ideal Demand System », *American Economic Review*, vol. 70, 3, p. 312-326.
- Dervis K., J. de Melo, S. Robinson (1982), *General Equilibrium Models for Development Policy*, Cambridge University Press, 526 p.
- Fargeix A., E. Sadoulet (1994), « A Financial Computable General Equilibrium Model for the Analysis of Stabilization Programs », in Mercenier J., Srinivasan T.N. (eds), *Applied General Equilibrium and Economic Development, Present Achievement and Future Trends*, The University of Michigan Press.
- Geronimi V. (1995), « Le déclin du secteur pétrolier », in CERED/FORUM, DIAL/ORSTOM, *Etude macro-économique sur le Cameroun après la dévaluation*, Ministère de la Coopération, Paris, février 1995.
- Harris J.R., M. Todaro (1970), « Migration, unemployment and development: a two-sector analysis », *American Economic Review*, vol. 60, n° 3, p. 126-142.
- Haque N.U., K. Lairi, P.J. Montiel (1990), « A Macroeconometric Model for Developing Countries », *IMF Staff Papers*, vol. 37, 3, p. 537-559.
- Le Dem J. (1994), « Un commentaire critique », *Economie internationale*, 58, 2^e trim. 1994.

- Ngassam, A. (1994), « Enquête légère de suivi des revenus. Premiers résultats », DSCN-DIAL, octobre 1994.
- Roseinsweig J.A., L. Taylor (1992), « Devaluation, Capital Flows, Crowding-out : CGE Model for Thailand », in Taylor L. (ed), *Socially Relevant Policy Analysis, Structuralist Computable General Equilibrium Models for the Developing World*, The MIT Press, 379 p.
- Roubaud F. (1994), « Le marché du travail à Yaoundé 1983-1993 : la décennie perdue », *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n° 140, oct-déc. 1994.
- Tobin J. (1969), « A General Equilibrium Approach to Monetary Theory », *Journal of Money, Credit and Banking*, 1 (1), p. 15-29.
- Tybout J., B. Gauthier, G. Barba Navaretti, J. de Melo (1997), « Firm-level Responses to the CFA Devaluation in Cameroon », *Journal of African Economies*, vol. 6, 1, 3-34.
- World Bank (1995), *Trends in Developing Economies*, Washington.

Chapitre 5 : Le Nigeria : une menace pour le Cameroun ?

- Agénor P-R., (1990a) « Parallel currency markets in developing countries. Theory, evidence, and policy implications », IMF, WP/90/114.
- Agénor P-R., (1990b) « Stabilization policies in developing countries with parallel market for foreign exchange. A formal framework », IMF Staff Papers, vol. 37, n° 3, p. 560-592.
- Agénor P-R., P. Montiel (1995), *Development Macroeconomics*, McGraw-Hill.
- Ajayi E. (1991), « Auction Systems in Exchange Rate management : The Nigerian Experience », in *Aspects of*

Exchange rate Determination, Nations unies, New York, p. 101-119.

- Amaazee V. (1983), « The "igbo scare" in the British Cameroons, 1945-61 », *Journal of African History*, vol. 31.
- Azam J-P. (1991c), « Marchés parallèles et convertibilité : analyse théorique avec références aux économies africaines », *Revue économique*, vol. 42, n° 3, p. 75-93.
- Azam J-P. (1991a), « Cross-border trade between Niger and Nigeria, 1980-1987 : The parallel market for the naira », in Roemer M., Jones CH. (éds), *Markets in Developing Countries : Parallel, Fragmented, and Black*, ICS Press, San Francisco, p. 47-61.
- Daubrée C. (1993), *Marchés parallèles et équilibres économiques*. Thèse de nouveau régime, Université d'Auvergne, Faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand.
- DIAL, CERED/FORUM (1995), *Etude macroéconomique sur le Cameroun après la dévaluation*.
- Economic Intelligence Unit (1992), *Nigeria, Country Report n° 4, 1992*.
- Egg J., J. Herrera (éds) (1998), *Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne*. Autrepap, 210 p.
- Gately D., S. Streifl (1997), « The demand for oil products in developing countries », *World Bank Discussion Paper n° 359, février 1997*, p. 62-65.
- Herrera J. (1994), « Sur l'inconvertibilité du franc CFA au Cameroun », *Politique africaine*, n° 54, juin 1994, p. 47-65.
- Herrera J. (1995a) : « Les échanges transfrontaliers Cameroun-Nigeria. Rapport final de l'Observatoire OCISCA », ORSTOM, 150 p.

- Herrera J. (1995b), « La détermination du taux de change parallèle naira/F CFA et implications pour les politiques macroéconomiques de la zone franc : un éclairage à partir du cas camerounais », in *Comportements microéconomiques et réformes macroéconomiques dans les pays en développement*, AUPEL-UREF, 23 p., 1995.
- Herrera J. (1997), « Estimation des flux illégaux d'essence nigériane et de leur impact au Cameroun », document de travail Dial, n° 04/97, 56 p.
- Herrera J. (1998), « La fiscalité implicite dans les pays en développement », in Gastellu J.-M., J-Y. Moissoner, G. Pourcet (éds), *Fiscalité, développement et mondialisation*, Maisonneuve & Larose, DIAL, ORSTOM, p. 107-157.
- Herrera J., B. Massuyeau (1995), « L'influence du Nigeria sur l'évolution des prix, taux de change et flux transfrontaliers des pays voisins de la zone franc : le cas du Bénin et du Cameroun », DT DIAL 1995-09/T8, 36 p.
- Igué J. (1988), « Le Nigeria et ses périphéries frontalières », Bach, D., J. Egg Philippe (éds.), *Nigeria, un pouvoir en puissance*, Karthala.
- Massuyeau B. (1998), « La formation des prix dans le commerce transfrontalier : les produits manufacturés nigériens sur le marché camerounais », in Egg J., J. Herrera (éds) (1998), *Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne*, Autrepart, p. 163-180.
- Pinto B. (1991), « Unification of Official and Black Market Exchange Rates in Sub-Saharan Africa » in E. Claassen (ed) *Exchange Rate Policies in Developing and Post-Socialist Countries*, p. 327-351.
- Roemer, M., Ch. Jones (eds). (1991), *Markets in Developing Countries. Parallel, Fragmented and Black*. International Center for Economic Growth, 267 p.

Wang.J. Y. (1994), *Macroeconomic Policies and Smuggling : an Analysis of Illegal Oil Trade in Nigeria*, FMI working paper, WP/94/115.

Chapitre 6 : La modernisation de l'économie et de la société

Bayart J.F. (1989), *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*. Fayard, Paris, 1989.

Chauveau J.P., J.P. Dozon (1987), « Au coeur des ethnies ivoiriennes... l'Etat », in E. Terray (sous la direction de), *L'Etat contemporain en Afrique*. L'Harmattan, Paris, p. 228-291.

Chretien J.P., G. Prunier (sous la direction de) (1989), *Les ethnies ont une histoire* Karthala – ACCT, Paris.

Cogneau D., M. Razafindrakoto, F. Roubaud (1996), « Le secteur informel urbain et l'ajustement au Cameroun », *Revue d'économie du développement*, n° 3, p. 27-63.

Coquery-Vidrovitch C. (1992), « De l'ethnicité pré-coloniale au tribalisme contemporain », in *Afrique noire : permanences et ruptures*, L'Harmattan, Paris.

Couty Ph., G. Pontie, Cl. Robineau (1981), « Communautés rurales, groupes ethniques et dynamismes sociaux. Un thème de recherches de l'ORSTOM (Afrique : 1964-1972) », AMIRA, note de travail n° 31, Paris, avril.

Dongmo J.L. (1986), *Le dynamisme bamiléké*, CEPER, Yaoundé.

Geschiere P. (1994), « Parenté et argent dans une société lignagère », in *La réinvention du capitalisme*, sous la direction de J. F. Bayart, Karthala, Paris, p. 87-113.

Mbock Ch. (1990), *Cameroun, le défi libéral*, L'Harmattan, Paris.

Mbuyinga E. (1989), *Tribalisme et problème national en Afrique noire. Le cas du Kamerun*, L'Harmattan, Paris.

- Ndajana M.H., « De l'ethnofascisme dans la littérature politique camerounaise », multigraphié, Yaoundé, Club Unesco de l'Université, Yaoundé, mars 1987.
- Ngassam A., F. Roubaud (1994), « Cameroun : un profil de pauvreté », Banque mondiale, 103 p.
- PNUD (1993) « Bilan et analyse des politiques du secteur éducatif », in *Rapport sur le développement humain au Cameroun*, p. 26-47.
- Pokam K.E. (1986), « *La problématique de l'unité nationale au Cameroun* », L'Harmattan, Paris.
- Roubaud F. (1994), « Le marché du travail à Yaoundé 1983-1993 : la décennie perdue », *Revue Tiers Monde*, tome XXXV, n° 140, p. 751-778.

ANNEXE 1

Hypothèses de la simulation de non-dévaluation

Taux de croissance annuel sauf indication contraire

Première ligne : scénario de référence avec dévaluation

Deuxième ligne en italiques : scénario sans dévaluation

Si la deuxième ligne est absente = idem

	1993-94	1994-95	1995-96
Taux de change effectif nominal	-28,1	-25,3	1,1
	<i>7,5</i>	<i>0,0</i>	<i>1,1</i>
Prix mondiaux			
Exportations agricoles	17,7	9,8	6,0
Exportations industrielles	12,0	7,6	2,1
Pétrole	-19,0	10,0	6,0
Importations	-10,0	0,0	0,0
	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Demande mondiale	2,5	2,5	2,5
Taux d'intérêt extérieurs (variation en points)			
Entreprises	-1,0	0,0	-1,0
Gouvernement	1,0	-0,5	0,0
Avances de la Banque centrale	0,0	0,0	0,0
Titres détenus par les ménages	0,0	0,0	-1,0
Financement extérieur du gvt (flux en devises)			
Tirages sur emprunts	147,5	54,3	78,8
Amortissement de la dette	-151,1	-151,1	-189,1
Rééchelonnements et annulations	511,5	98,9	344,0
Arriérés de paiements extérieurs	-308,6	171,5	-142,9
Politique économique			
Taux de taxe sur les exportations (DUS)	+10 pts	+10 pts	+10 pts
Taux d'imposition indirecte	-12,0	50,0	50,0
Taux sur les importations	-35,0	23,0	23,0
Recettes du pétrole	-33,3	44,5	33,6
	<i>-28,7</i>	<i>5,6</i>	<i>-3,5</i>
Taux de salaire public nominal	-24,7	0,0	0,0
	<i>-24,7</i>	<i>Variable d'ajustement des comptes</i>	
Emploi public	0,0	-6,2	-6,2
	<i>Variable d'ajustement des comptes</i>		
Dépenses de fonctionnement en valeur	-26,5	111,2	10,4
	<i>-20,0</i>	<i>-20,0</i>	<i>-20,0</i>
Investissement public en valeur	-38,6	25,7	-29,5
	<i>-20,0</i>	<i>-20,0</i>	<i>-20,0</i>
Subventions aux ménages	-2,0	18,8	35,1
	<i>-20,0</i>	<i>-20,0</i>	<i>-20,0</i>
Arriérés de paiement intérieurs (var. nom.)	-44,0	-204,0	-191,0
Autres chocs			
Production pétrolière	-12,0	-4,0	-9,0
Investissement privé	-25,0	-25,0	25,0
Taux de marge intérieur sur importations	-0,1	0	0
	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

ANNEXE 2

L'importance de la fraude dans les pays voisins du Nigeria et au Nigeria

(Milliards de F CFA)

Cameroun	1993	1994	1995	1996	1997
Fraude import. Nigeria	133,486	132,354	139,761	140,296	137,923
Import. totale Cameroun (caf +25% + Fraude Nigeria)	631,962	754,642	910,740	984,604	1009,049
Fraude Cameroun/Imports totales	21,1%	17,5%	15,3%	14,2%	13,7%
Niger					
Fraude + officielles imports du Nigeria	48,8	70,8	69,45		
Imports totales	111,2	193	173,1		
Bénin					
Réexportation vers le Nigeria	48,707	65,034	79,171	86,143	
Zone franc (hors Tchad)					
Zone franc (hors Tchad)	230,994	268,188	288,382	226,438	
Fraude ZF% imports Nigeria	10,9%	7,4%	1,9%		
Fraude ZF% imports totales officielles ZF	29,5%	28,0%	24,6%		
Fraude en % PIB ZF	5,3%	5,2%	4,8%		
Nigeria					
Exportations officielles	2 807,845	5 201,168	17 060,615		
Importations officielles	2 126,114	3 615,190	14 967,933		

Source : Estimations J. Herrera, V. Caupin et F. Galtier.

ANNEXE 3

Tests de racine unitaire sur la prime d'arbitrage

Une autre manière de tester l'efficacité des marchés parallèles au sens défini plus haut, consiste à en examiner le caractère stationnaire ou non des séries de prime d'arbitrage. Si les séries ont une tendance (la prime d'arbitrage persiste), alors elles doivent être intégrées d'ordre 1. Ce fait est confirmé par les tests de racine unitaire (le test de Dickey-Fuller augmenté) qui indiquent que les séries des écarts relatifs Garoua/Lagos, Amchidé-Lagos et Cotonou-Lagos sont toutes stationnaires. On peut donc conclure que les marchés parallèles de CFA/Naira dans la zone franc sont efficaces dans ce sens que les opportunités de gain procuré par l'arbitrage entre les différents marchés ne persistent pas et n'ont pas tendance à s'accroître ou à diminuer.

Echantillon (données journalières) excluant la période 10/01/1994 30/02/1994

Amchidé/Lagos	ADF Test Statistic	-4.28
Garoua/Lagos	ADF Test Statistic	-5.40
Cotonou/Lagos	ADF Test Statistic	-4.50

• valeurs critiques de MacKinnon pour le rejet de l'hypothèse de racine unitaire = -3.45.

Modèle à correction d'erreurs

Le test de cette hypothèse comporte plusieurs étapes. Dans la première, l'un teste l'ordre d'intégration des séries en niveau. Ensuite, si elles ont le même ordre d'intégration, on testera l'existence d'une relation de cointégration, reflétant l'équilibre à long terme entre les taux de change de la zone franc et celui du marché de Lagos. Il s'agit d'un test sur le caractère stationnaire ou non des résidus. Enfin, on intègre le mécanisme de correction d'erreur dans une équation portant sur la dynamique des taux de change. Ce terme de correction peut être interprété comme la force de rappel à l'équilibre de long terme implicite dans le mécanisme d'arbitrage.

Les tests de racine unitaire (ADF)¹⁰⁹ indiquent que les taux de change en niveau (des logarithmes) sont intégrés d'ordre un. Les tests sur les résidus des équations d'équilibre à long terme révèlent qu'ils sont stationnaires. Ces résultats ont deux implications : d'abord, les marchés de changes sont efficaces du point de vue informationnel (le marché de changes est efficace – efficacité faible – si le taux de change parallèle courant reflète l'information contenue dans la séquence historique des données observées¹¹⁰). Ensuite, d'après le théorème de représentation de Granger, si les différentes séries sont cointégrées, la relation entre les deux taux de change peut être représentée par un modèle à correction d'erreur.

Les résultats d'estimation des équations de taux de change en niveau indiquent que les marchés de Cotonou, Garoua, et Amchidé sont cointégrés avec celui de Lagos ; c'est-à-dire les deux taux tendent vers le même équilibre de long terme (les résidus des estimations sont stationnaires). Ils montrent aussi qu'une variation de taux de change à Lagos est associée à une variation de même ampleur dans les trois marchés de la zone franc (coefficients égaux à 1), ce qui implique la stabilité à long terme des écarts entre les taux et conforte l'idée de coûts de transaction stables.

109. Le nombre de retards a été choisi selon le critère d'erreur finale de prédiction d'Akaike.

110. Baillie, R. et P. McMahon, *The foreign exchange market. Theory and econometric evidence*. Cambridge University Press, 1989. Pour un test économétrique de l'efficacité « faible », voir Asif Dowla « Efficiency of the black market for foreign exchange », *International Economic Journal*, vol. 9, n° 2, 1995.

ANNEXE 4

Intégration des marchés parallèles des changes : résultats des estimations

1° Equilibre de long terme

Avec constante et sans *trend* dans l'équation de cointégration
Données hebdomadaires 09/93-6/96 (période 10/01/94-21/01/94 exclue)

t-statistiques entre parenthèses

$$\text{Amchidé} = 0.33 - 1.06 * \text{Lagos}$$

(-47.10)

$$\text{Garoua} = 0.54 - 1.09 * \text{Lagos}$$

(-18.55)

$$\text{Cotonou} = 0.02 - 1.01 * \text{Lagos}$$

(-61.67)

Sur la base des résultats obtenus, la dynamique à court terme des taux parallèles peut être représentée par un modèle à correction d'erreur faisant apparaître une force de rappel à l'équilibre de long terme. Le coefficient du terme de correction d'erreur indique dans quelle proportion l'écart entre les niveaux des taux de change de Lagos et celui de la zone franc (prime d'arbitrage plus les coûts de transaction), retardé d'une période, est résorbé. Les coefficients négatifs pour le terme de correction d'erreur sur les trois marchés parallèles (Garoua, Amchidé et Cotonou) signifient que ces marchés se caractérisent par un sur-ajustement du taux parallèle par rapport aux opportunités d'arbitrage. Ainsi, par exemple, si le taux de change parallèle (moyen hebdomadaire) a été plus élevé à Lagos une semaine auparavant à celui de Garoua, il diminuera de 12% la présente semaine. On remarquera que le coefficient d'ajustement face aux déséquilibres est du même ordre de grandeur sur les trois marchés parallèles de la zone franc : entre 9% et 13% de la « prime d'arbitrage » est absorbée d'une période à l'autre. L'ajustement dans la période courante crée un déséquilibre dans la période suivante qui sera plus élevé que les coûts de transaction ou

décote entre le franc CFA BEAC et BCEAO si le choc est positif, et moins élevé s'il est négatif, motivant une nouvelle réaction de la part des cambistes¹¹¹. Le modèle s'ajuste convenablement aux données, car entre 15% et 24% des variations du taux de dépréciation sont expliquées par les variables retenues.

2° Dynamique de court terme (modèle à correction d'erreurs)

Données hebdomadaires 09/93-06/96 (période 10/01/94-21/01/94 exclue)

Variables en différences premières de logarithmes :

Avec constante et sans *trend* dans l'équation de cointégration ;

Terme de correction d'erreur (EC)

$$\text{Amchidé} = 0.003 - 0.09*EC(-1) + 0.44*Amchidé(-1) - 0.001*Lagos(-1)$$

(1.25) (-1.02) (3.42) (-0.007)

$$\text{Garoua} = 0.003 - 0.12*EC(-1) - 0.06*Garoua(-1) + 0.53*Lagos(-1)$$

(1.25) (-1.73) (-0.61) (4.07)

$$\text{Cotonou} = 0.002 - 0.13*EC(-1) + 0.35*Cotonou(-1) + 0.13*Lagos(-1)$$

(1.60) (-1.45) (3.07) (-1.32)

	Amchidé	Garoua	Cotonou
R-squared	0,17	0,17	0,25
Adj. R-squared	0,15	0,16	0,23
Sum sq. resids	0,069	0,15	0,05
S.E. equation	0,026	0,033	0,019
Log likelihood	232,72	292,48	312,52
Akaike AIC	-7,24	-6,83	-7,86
Schwarz SC	-7,14	-6,77	-7,76
Mann dépendent	0,006	0,005	0,006
S.D. dépendent	0,028	0,036	0,022
Loge Likelihood	604,23	770,39	769,52
Akaike Information Criteria	-15,10	-14,19	-16,03
Schwarz Criteria	-14,85	-14,03	-15,80

111. Ces fluctuations autour d'une tendance centrale peuvent être apprécées dans le graphique portant sur la décote. Les mêmes résultats ont été obtenus pour le cas de la Turquie par Booth, G. et C. Mustafa, « Long-run dynamics of black and official exchanges rates », *Journal of International Money and Finance*, vol. 10, 1991, p. 400.

Estimation des déterminants du taux parallèle naira/dollar

Variables en différences de logs coefficients :

$$D(LTXCHP) = 0.016 - 0.054*RESID1(-1) + 0.096*D(LM1(-1)) + 0.35*D(LIPC�) + 0.47*DEV86 + 0.10*DEV92 - 0.22*D(LIPN(-2)) - 0.053*D(LRESERV(-1)) + 0.22*D(PRIME)$$

LS // Variable dépendante : D(LTXCHP)

Échantillon (ajusté) : 1982:1 1996:1

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.016380	0.018568	0.882135	0.3821
RESID1(-1)	-0.053368	0.066514	-0.802364	0.4263
D(LM1(-1))	0.096361	0.147978	0.651182	0.5180
D(LIPC�)	0.354529	0.200765	1.765885	0.0838
DEV86	0.472132	0.072860	6.479981	0.0000
DEV92	0.099990	0.047532	2.103647	0.0407
D(LIPN(-2))	-0.219977	0.152317	-1.444201	0.1552
D(LRESERV(-1))	-0.053024	0.037530	-1.412844	0.1642
D(PRIME)	0.218450	0.046366	4.711444	0.0000
R-squared	0.660314	Mean dependent var		0.079471
Adjusted R-squared	0.603700	S.D. dependent var		0.136132
S.E. of regression	0.085698	Akaike info criterion		-4.769907
Sum squared resid	0.352521	Schwarz criterion		-4.447320
Log likelihood	64.06285	F-statistic		11.66337
Durbin-Watson stat	2.599767	Prob(F-statistic)		0.000000

Table des matières

Introduction.....	7
1. Un bon départ (1965-1985).....	15
Les bienfaits de la manne pétrolière	16
Les changements dans la dynamique de croissance	20
Du déficit à l'embellie éphémère de la balance commerciale	22
Finances publiques : les ressources pétrolières réinvesties....	26
<i>Les dépenses : priorité à l'investissement public</i>	<i>26</i>
<i>L'évolution des recettes : la manne pétrolière</i>	<i>27</i>
<i>Une gestion prudente de la dette extérieure</i>	<i>29</i>
2. Le Cameroun face à la crise (1985 à 1993)	31
Des chocs externes à l'origine de la crise	32
<i>Le contre-choc pétrolier.....</i>	<i>34</i>
<i>La chute des prix de l'agriculture d'exportation.....</i>	<i>38</i>
<i>L'effondrement des termes de l'échange</i>	<i>44</i>
Un ajustement tardif et insuffisant des finances publiques....	49
<i>L'évolution des recettes : l'absence de compensation</i> <i>au contre-choc pétrolier.....</i>	<i>51</i>
<i>Une contraction brutale mais insuffisante des dépenses</i> <i>publiques.....</i>	<i>54</i>
<i>L'accroissement spectaculaire de la dette publique</i>	<i>57</i>

3. Le bilan de la crise et de l'ajustement réel	61
Les performances macroéconomiques du Cameroun de 1985 à la dévaluation du franc CFA.....	61
<i>La croissance et les emplois du PIB</i>	61
<i>Le déclin des secteurs du pétrole et du BTP entraîne celui des autres secteurs</i>	65
L'industrie camerounaise dans la crise : la fin des illusions.....	67
<i>Une industrialisation difficile à mesurer</i>	68
<i>La récession industrielle de 1987 à 1993</i>	74
<i>Les entreprises face à la concurrence au début des années 1990</i>	80
<i>L'ajustement des coûts du travail de 1984 à 1991 et la compétitivité avant la dévaluation</i>	84
<i>Des conditions d'activité difficiles.....</i>	90
La dégradation du marché du travail et l'informalisation.....	93
<i>L'explosion du chômage</i>	94
<i>La forte régression des taux de salarisation et l'informalisation de l'économie</i>	97
<i>Un formidable défi pour les années à venir.....</i>	103
<i>Les stratégies des ménages face à la crise</i>	106
<i>La situation des ménages en fin de période fast (1983/84).....</i>	107
<i>Des ménages qui résistent à leur nouvel environnement.....</i>	108
<i>Des ménages impuissants face à l'ampleur des chocs économiques</i>	117
4. Où conduit le nouveau mode d'ajustement ?	133
Le tournant de la dévaluation du franc CFA.....	134

Au lendemain de la dévaluation : les prix et les revenus urbains.....	135
<i>Les objectifs de la dévaluation du franc CFA ont-ils été atteints ?</i>	135
<i>Le marché du travail à Yaoundé en 1994</i>	142
<i>Les conséquences à moyen terme de la dévaluation</i>	148
<i>La reprise de la croissance (1994-1998)</i>	148
<i>Le rôle spécifique de la dévaluation</i>	150
5. Le Nigeria : une menace pour le Cameroun ?	159
Le dynamisme du commerce frontalier informel entre le Nigeria et le Cameroun	160
<i>Un poids dans le commerce régional largement sous-estimé</i>	160
<i>Un commerce transfrontalier informel assez intense : estimation de la fraude</i>	161
<i>Des échanges complémentaires ou concurrentiels ?</i>	166
<i>Fraude ou contrebande ?</i>	167
<i>Solidarité ethnique ou lutte commerciale ?</i>	168
<i>Les importations frauduleuses d'essence nigériane au Cameroun</i>	170
<i>Les exportations de bétail du Cameroun vers le Nigeria</i>	173
Impact de la concurrence nigériane sur l'économie camerounaise	178
<i>Des effets destructifs sur le tissu industriel camerounais</i>	178
<i>L'impact des importations en fraude d'essence nigériane au Cameroun</i>	178
<i>Importance de la fraude pour le Nigeria</i>	185

Les déterminants des échanges transfrontaliers : les disparités monétaires et de politique commerciale.....	186
Le marché parallèle des changes.....	187
<i>Taux de change parallèle et gains de compétitivité</i>	190
<i>L'inconvertibilité du franc CFA et sa décote</i>	195
<i>L'intégration des marchés parallèles de changes</i>	197
<i>Détermination du taux de change parallèle dans la zone franc</i>	204
La compétitivité-prix du Cameroun vis-à-vis du Nigeria	209
<i>Le comportement des prix dans les échanges transfrontaliers</i>	211
<i>Evolution de l'indicateur de compétitivité-prix</i>	212
<i>Evolution des écarts de compétitivité-prix selon l'origine du produit</i>	214
6. La modernisation de l'économie et de la société	219
La question ethnique : solidarité ou discrimination ?	220
<i>La question ethnique au Cameroun : quelques points de repères</i>	221
<i>Yaoundé : un pluri-ethnisme de façade ?</i>	226
<i>Au cœur du marché du travail : les tribus impuissantes</i>	230
L'école en crise : l'effort de scolarisation remis en cause ...	241
<i>Un formidable investissement éducatif jusqu'au milieu des années 1980</i>	241
<i>La forte poussée des taux de scolarisation, malgré la dégradation des services éducatifs</i>	242
Conclusion	247
Bibliographie	259

Annexe 1

Hypothèses de la simulation de non-dévaluation.....	269
---	-----

Annexe 2

L'importance de la fraude dans les pays voisins du Nigeria et au Nigeria.....	270
--	-----

Annexe 3

Tests de racine unitaire sur la prime d'arbitrage	271
---	-----

Annexe 4

Intégration des marchés parallèles des changes : Résultats des estimations	273
---	-----

Liste des tableaux

Tableau 1 – Taux de croissance sectoriels annuels moyens par sous-période (%).....	18
Tableau 2 – Contributions à la croissance du PIB en %*	21
Tableau 3 – Balance des biens et services	37
Tableau 4 – Evolution de la valeur des exportations agricoles du Cameroun.....	41
Tableau 5 – Analyse des variations de la balance des biens et services.....	48
Tableau 6 – Équilibre budgétaire de l'État camerounais	59
Tableau 7 – Contribution des facteurs de demande à la croissance (%).....	64
Tableau 8 – Contribution des branches à la croissance (%)... ..	67
Tableau 9 – L'apparence d'une industrialisation réussie ? Des statistiques contradictoires.....	69
Tableau 10 – Part des exportations manufacturières dans les exportations totales hors pétrole	69
Tableau 11 – L'industrie camerounaise : une production assez peu diversifiée	70

Tableau 12 – La structure sectorielle en 1990/91	71
Tableau 13 – Une industrie très peu intensive en main-d'œuvre.....	73
Tableau 14 – Création d'entreprises, d'emplois et production..	74
Tableau 15 – La régression des biens de consommation manufacturés et de la raffinerie.....	75
Tableau 16 – L'équilibre entre disparitions et créations d'entreprises	76
Tableau 17 – Le capital national privé est le plus touché par la crise	79
Tableau 18 – La concurrence perçue par les entreprises en 1990/91.....	81
Tableau 19 – Le choc de la concurrence du Nigeria	82
Tableau 20 – Destination des exportations	83
Tableau 21 – Jusqu'en 1991, les ajustements portent plus sur l'emploi que sur les salaires	84
<hr/>	
Tableau 22 – La structure des coûts et les marges en 1990/91	85
Tableau 23 – Coûts salariaux industriels dans le monde en 1990.....	87
Tableau 24 – Répercussion directe de l'augmentation des coûts sur les prix en %	89
Tableau 25 – L'ajustement drastique des investissements productifs	90
Tableau 26 – Un accès au crédit toujours difficile.....	91
Tableau 27 – La crise s'approfondit en 1991/92.....	92
Tableau 28 – Taux de chômage en fonction du niveau d'étude 1983-1993 : l'inversion d'une relation	96
Tableau 29 – Taux de salarisation et structure des emplois par branche	99

Tableau 30 – Composition de la main-d'œuvre : le dualisme croissant des emplois 1987-1993.....	103
Tableau 31 – Disparités régionales et niveau de vie en 1983/84.....	108
Tableau 32 – Mobilisation et précarisation de la main-d'œuvre secondaire des ménages 1983-1993.....	109
Tableau 33 – La remise en question des solidarités communautaires 1983-1993.....	111
Tableau 34 – Evolution des taux d'activité par sexe et par âge 1983-1993.....	111
Tableau 35 – Nombre d'heures hebdomadaires consacrées à l'emploi et aux travaux domestiques.....	114
Tableau 36 – Structure des emplois et projets d'avenir des jeunes de 15-29 ans : le rêve impossible.....	117
Tableau 37 – Evolution de la consommation par tête à Yaoundé 1983-1993.....	119
Tableau 38 – Consommation par type de produits selon le niveau de pauvreté à Yaoundé en 1993.....	120
Tableau 39 – Evolution de la consommation par tête par type de ménages 1983-1993.....	121
Tableau 40 – Consommation alimentaire par tête 1983-1993.....	122
Tableau 41 – Principaux modes d'ajustement de la baisse de la consommation par type de ménages.....	124
Tableau 42 – Pauvreté et type de ménages à Yaoundé 1993	125
Tableau 43 – Evolution des prix de production des produits de rente 1983-1993.....	127
Tableau 44 – Evolution des volumes de production de produits de rente 1983-1993.....	128
Tableau 45 – Evolution des prix du vivrier 1983-1993.....	129

Tableau 46 – Evolution des prix aux producteurs de vivriers 1984-1990	130
Tableau 47 – Evolution du marché du travail à Yaoundé 1993-1994	143
Tableau 48 – Flux nets* affectant le chômage et le secteur informel.....	144
Tableau 49 – Evolution de la structure des emplois à Yaoundé entre février 1993 et avril 1994.....	145
Tableau 50 – Evolution des revenus du travail dans l'emploi principal par secteur institutionnel.....	147
Tableau 51 – Evolution des revenus du travail des ménages de Yaoundé.....	147
Tableau 52 – La période 1994-1998 : principaux indicateurs macroéconomiques	149
Tableau 53 – Ajustement réel contre ajustement monétaire	155
Tableau 54 – Commerce officiel Cameroun-Nigeria	161
Tableau 55 – Manque à gagner pour l'Etat camerounais dû aux flux d'essence nigériane (F CFA courants).....	180
Tableau 56 – Répartition des gains pour les consommateurs par régions (CFA constants de 1990).....	182
Tableau 57 – Intention de transferts dans la province de l'extrême Nord depuis 1993.....	197
Tableau 58 – Évolution de la composition ethnique de Yaoundé :1957-1993	226
Tableau 59 – Homogénéité ethnique des ménages	228
Tableau 60 – Sensibilité politique par province d'origine en 1993.....	230
Tableau 61 – Type d'emplois par groupe ethnique	233
Tableau 62 – Investissement scolaire des générations par groupe ethnique.....	237

Tableau 63 – Niveau d'étude de la population à Yaoundé (6 ans et plus) 1983-1993: la poussée scolaire.....	243
---	-----

Table des graphiques

Graphique 1 – Evolution du PIB (en volume, base 1968 = 100).....	17
Graphique 2 – Balance des Biens et Services.....	22
Graphique 3 – Décomposition du taux de couverture des échanges extérieurs en valeur.....	23
Graphique 4 – Taux de pénétration et effort à l'exportation à prix constants.....	25
Graphique 5 – Part des impôts sur les revenus et taux de prélèvement à l'export pour le pétrole.....	28
Graphique 6 – Taux apparents d'imposition.....	29
Graphique 7 – Dette extérieure du Cameroun (%PIB).....	29
Graphique 8 – Balance commerciale du Cameroun.....	34
Graphique 9 – Production pétrolière du Cameroun.....	36
Graphique 10 – Prix des exportations de matières premières du Cameroun.....	38
Graphique 11 – Prix et volume d'exportations du cacao.....	42
Graphique 12 – Prix et volume d'exportations du coton.....	43
Graphique 13 – Prix et volume d'exportations du café robusta.....	43
Graphique 14 – Recettes budgétaires du Cameroun.....	50
Graphique 15 – Dépenses budgétaires du Cameroun.....	55
Graphique 16 – La crise a commencé en 1987.....	78
Graphique 17 – Dynamique de la création brute d'emplois par secteur : la montée du secteur informel.....	101

Graphique 18 – Taux d'activité des femmes par âge : 1983-1993	112
Graphique 19 – Consommation alimentaire par tête en volume suivant le type de produits (1964-1993)	123
Graphique 20 – Evolution des prix à la consommation au Cameroun, CEMAC et UEMOA	137
Graphique 21 – Evolution de l'indice de prix des biens locaux et importés.....	141
Graphique 22 – Importance relative des importations infor- melles venant du Nigeria	162
Graphique 23 – Pénétration des importations informelles nigérianes par régions (1987).....	165
Graphique 24 – Répartition régionale des importations nigérianes au Cameroun.....	165
Graphique 25 – Importations en fraude d'essence nigériane.....	171
Graphique 26 – Exportations informelles du bétail vers le Nigeria.....	174
Graphique 27 – Origine des exportations en fraude de bétail vers le Nigeria.....	175
Graphique 28 – Evolution de la taxe et des recettes de la taxe spéciale sur les produits pétroliers	179
Graphique 29 – Revenus des commerçants et racketteurs camerounais et nigériens.....	183
Graphique 30 – Importance de la fraude (Cameroun, Bénin et Niger) pour le Nigeria	185
Graphique 31 – Taux de change réel CFA/naira à l'incertain (base 100 = 1974)	191
Graphique 32 – Taux de change parallèle du F CFA BEAC, BCEAO et FF par rapport au naira	193
Graphique 33 – Taux parallèle naira/1000 francs CFA Beac	194

Graphique 34 – Intégration des marchés parallèles des changes	200/201
Graphique 35 – Taux de change parallèle observé et estimé, Garoua, Maroua	202/203
Graphique 36 – Taux de change parallèle estimé par le modèle et taux observé	208
Graphique 37 – Evolution des indices de prix selon l'origine des produits	211
Graphique 38 – Evolution de l'indicateur de compétitivité-prix dans les provinces du Nord-Cameroun (Garoua et Maroua) depuis la dévaluation du franc CFA.....	213
Graphique 39 – Compétitivité-prix selon origine des produits à Garoua	216
Graphique 40 – Répartition du personnel d'encadrement de différentes administrations par région d'origine	240
Graphique 41 – Dépense réelle d'éducation par tête 1985-1991	242
Graphique 42 – Distribution du niveau d'étude par âge, 1983-1993 (% ayant dépassé le primaire).....	244
Graphique 43 – Evolution de la structure des ménages à Yaoundé : 1983-1993	244

Achévé d'imprimer en avril 2000
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : avril 2000
Numéro d'impression : 004038

Imprimé en France

Jusqu'à la fin des années 1970, Le Cameroun était considéré comme un modèle de prospérité économique. La découverte de gisements pétroliers et la fin de l'ère Ahidjo donnaient au pays un nouveau souffle, au point qu'on a pu parler de « miracle camerounais ». Pourtant, au milieu des années 1980, le Cameroun entrait dans une zone de turbulences durables. Quinze ans plus tard, et malgré la bouffée d'air apportée par la dévaluation du franc CFA, le pays n'est toujours pas sorti de cette crise profonde. Quelles sont les raisons qui ont remis en cause la viabilité du mode de régulation et ont conduit le pays au marasme ? Pourquoi ce qui d'abord été perçu comme une bénédiction s'est-il finalement transformé en une malédiction ? Quelles sont les contraintes qui brident le développement du pays, et quelles sont ses perspectives ? Cet ouvrage offre un éclairage nouveau sur ces questions. Il combine l'analyse macroéconomique et l'exploitation d'enquêtes de terrain originales. Les résultats obtenus sur le cas camerounais peuvent trouver à s'appliquer à d'autres pays d'Afrique dont les caractéristiques structurelles sont similaires.

Les Africains

Collection dirigée par Jean-François BAYART



ISBN : 2--84586-030-7